

HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

REVUE TRIMESTRIELLE
FONDÉE PAR LE Dr ANDRÉ PECKER†

MEMBRES D'HONNEUR

Docteur M. BOUCHER†, Professeur A. BOUCHET, Docteur J.-J. FERRANDIS,
Professeur L.-P. FISCHER†, Professeur D. GOUREVITCH, Madame M.-J. PALLARDY,
Professeur J.-L. PLESSIS†, Professeur J. POSTEL, Monsieur M. ROUX-DESSARPS,
Madame J. SAMION-CONTET, Docteur A. SÉGAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION
2014

BUREAU

Président : Monsieur Francis TRÉPARDOUX, *Vice-Présidents* : Professeur Jacques BATTIN et Professeur Jacqueline VONS, *Secrétaire Général* : Docteur Philippe ALBOU, *Secrétaire Général adjoint* : Docteur Pierre CHARON, *Secrétaire de séance* : Monsieur Jacques MONET, *Trésorier* : Docteur Jean-François HUTIN, *Trésorier adjoint* : Docteur Philippe CHARLIER

Directeur de la publication : Monsieur Francis TRÉPARDOUX

Délégués à la publication : Professeurs Danielle GOUREVITCH et Jacqueline VONS

Délégué aux affaires extérieures : Docteur Pierre L. THILLAUD

Adresse Internet de la Société : www.biusante.parisdescartes.fr/sfhtm

MEMBRES HONORAIRES

Professeur S. KOTTEK, Professeur J.-P. BINET

MEMBRES

Docteur Ph. ALBOU, Professeur Jacques BATTIN, Docteur Ph. BONNICHON,
Docteur Ph. CHARLIER, Docteur P. CHARON, Docteur J. CHEVALLIER,
Mademoiselle F. CRIQUEBEC, Docteur A.-J. FABRE, Docteur J.-J. FERRANDIS,
Docteur C. GAUDIOT, Professeur M. GERMAIN, Professeur D. GOUREVITCH,
Docteur J.-F. HUTIN, Docteur Patrick LEFLOCH-PRIGENT, Docteur A. LELLOUCH,
Docteur J.-M. LE MINOR, Monsieur J. MONET, Docteur J. POUILLARD,
Professeur J.-J. ROUSSET, Monsieur M. ROUX-DESSARPS, Docteur A. SÉGAL,
Docteur P.-L. THILLAUD, Monsieur F. TRÉPARDOUX, Professeur J. VONS.

Les articles de la revue "Histoire des Sciences médicales" sont analysés et indexés dans : *FRANCIS* (Institut de l'Information Scientifique et Technique, Vandœuvre-lès-Nancy Cedex, France) *PubMed* (National Library of medicine, Bethesda) et *Article@INIST*.

Liste des membres d'honneur de la Société Française d'Histoire de la Médecine depuis 1958

Année 1958

Monsieur Jean ROSTAND†, Monsieur le Chanoine Étienne DRIOTON†

Année 1963

Docteur André HAHN†

Année 1973

Monsieur Raymond GUILLEMOT†

Année 1982

Docteur André PECKER†, Madame Denise WROTNOWSKA†,
Doyen Jean-Pierre KERNEÏS†

Année 1984

Docteur Théodore VETTER†

Année 1987

Madame Jacqueline SONOLET†

Année 1989

Professeur Jean CHEYMOL†

Année 1990

Docteur Michel VALENTIN†, Docteur Pierre DUREL†

Année 1992

Madame le Docteur Anna CORNET†

Année 1993

Médecin-Général Louis DULIEU†

Année 1994

Professeur André CORNET†

Année 1995

Professeur Jean-Charles SOURNIA†

Année 1997

Médecin-Général Pierre LEFEBVRE†, Madame Paule DUMAÎTRE†
Monsieur Jean THÉODORIDÈS†

Année 1999

Professeur Mirko Dražen GRMEK†

Année 2001

Professeur Alain BOUCHET, Professeur Guy PALLARDY†,
Professeur André SICARD†

Année 2003

Professeur Jacques POSTEL

Année 2004

Madame Marie-José PALLARDY

Année 2005

Docteur Maurice BOUCHER†, Professeur Jean-Louis PLESSIS†

Année 2006

Monsieur Michel ROUX-DESSARPS, Docteur Alain SÉGAL

Année 2009

Professeur Danielle GOUREVITCH

Année 2010

Professeur Louis-Paul FISCHER†, Madame Janine SAMION-CONTET

Année 2012

Docteur Jean-Jacques FERRANDIS

Année 2014

Docteur Pierre L. THILLAUD

HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

TOME XLVIII

2014

N°4

Sommaire

<i>Société française d'histoire de la médecine</i>	
Compte rendu de la séance du 25 octobre 2014	437
Compte rendu des journées d'étude des 21 et 22 novembre 2014	441
Compte rendu de la séance du 13 décembre 2014	444
<i>La dynastie des Helvétius</i>	
par Teunis Willem VAN HEININGEN	447
<i>La santé publique en zone de montagne au XIX^e siècle. Les registres des naissances et décès du village de Béost, vallée d'Ossau, Béarn, France</i>	
par Jean-Pierre DUGÈNE et Frédéric BAUDUER	457
<i>Histoire du cancer et de la chimiothérapie avant la chimiothérapie</i>	
par Philippe BONNICHON, J.-P. BERGER, N. BONNI, M. FONTAINE, J. PION-GRAFF	469
<i>Lutte contre les épidémies : les prisonniers autrichiens à Troyes</i>	
par Géraldine HETZEL	475
<i>La destinée des bois de la Fabrique de 1543</i>	
par Jacques CHEVALLIER et Jean-Christophe NEIDHARDT	485
<i>L'exemplaire du De hominis corporis fabrica d'Andreas Vesalius de la bibliothèque municipale de Reims</i>	
par Alain SÉGAL	495
<i>La réception de Vésale en Espagne et en Angleterre</i>	
par Maria PORTMANN	503
<i>De Vésale à Descartes : le cœur, la vie</i>	
par Annie BITBOL-HESPÉRIÈS	513
<i>Vésale et le bémol de Daremberg</i>	
par Danielle GOUREVITCH	523

<i>Communication hors séance : De l'ergot de seigle au Médiator</i> par Henri CHOISY et Alain SÉGAL	537
<i>Analyses d'ouvrages</i>	540
<i>Tables alphabétiques du tome XLVIII, 2014</i>	554
<i>Instructions aux auteurs</i>	558

Les 36 volumes du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (1902-1941, avec les tables 1902-1914) sont en ligne sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine avec deux possibilités d'accès :

- feuilletage volume par volume à l'adresse :
<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?bsfhm>
- recherche par les index (noms des auteurs, mots des titres des articles) à l'adresse :
<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/periodiques.htm>

Cette deuxième adresse permet une recherche croisée avec huit autres revues majeures du XVIIIème au XXème siècle. On peut imprimer les textes.

Notre actuelle revue *Histoire des sciences médicales* est en ligne, elle aussi, par la BIUSanté, à l'exception des deux dernières années ; cet « embargo » permet le maintien du tirage papier sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2014

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence conjointe du médecin général inspecteur François Pons, Directeur de l'École du Val-de-Grâce, et de monsieur Francis Trépardoux, président de la SFHM, le samedi 25 Octobre 2014 à 14h30, dans l'Amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse Laveran, 75005 Paris.

1) *Excusés*

Michèle Midol-Monet, Georges Robert, Janine Samion-Contet, Alain Lellouch, Jean-Jacques Rousset, Jacques Battin, Jean Pouillard, André Fabre, Pierre Charon, Jean-François Hutin

2) *Démission et décès*

- Dr Joseph Bieder
- Dr François Goursolas, Pr Gabriel Richet, Pr Pierre Delaveau

3) *Lecture du procès-verbal de la séance du 14 Juin 2014*

Le secrétaire de séance Jacques Monet lit le procès-verbal de la séance du 14 Juin 2014 qui est approuvé à l'unanimité. Le président prend la parole souhaitant la bienvenue à l'assemblée, et exprimant sa gratitude aux autorités de l'École de santé du Val-de-Grâce où prend place la séance du jour. À l'occasion de la séance de rentrée, il introduit une brève évocation de la carrière de Johann Lucas Schoenlein (1793-1864), fondateur de la médecine clinique allemande, dont on célèbre l'anniversaire par une exposition dans la ville de Bamberg, son lieu de naissance et de décès. Très tôt nommé dans la direction des hôpitaux et écoles de Würzburg et de Zürich, Schoenlein fut investi en 1840 à Berlin pour diriger l'hôpital et l'enseignement médical à La Charité, ayant de plus la fonction de médecin du roi Frédéric-Guillaume IV. Dans cette position éminente, il connut en confiance Giacomo Meyerbeer (1791-1864), directeur général de la Musique royale de Prusse, devenant le médecin de sa famille. La présence constante de Schoenlein ressort des carnets de Meyerbeer, aujourd'hui publiés dans leur ensemble. M. Trépardoux évoque l'œuvre du compositeur, disparu la même année, et la célébration de cet événement à Berlin par un symposium anniversaire démontrant l'originalité de ses productions symphoniques et lyriques.

4) *Élections*

- Dr Jean-François Courdou, chirurgien orthopédique à Toulouse, chargé de cours, pendant 10 ans, à la chaire d'histoire de la médecine de la Faculté. Parrains : Jean-François Hutin et Philippe Albou.

- Pr Évelyne Berriot-Salvadore, qui avait obtenu le prix de la SFHM en 1994 pour son livre *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance* (1993), professeur de littérature française du XVIème siècle à l'Université de Montpellier. Parrains : Jacqueline Vons et Philippe Bonnichon.

- Mme Catherine Véron-Issad, cadre de santé à l'AP-HP et historienne de l'art, qui prépare actuellement une thèse sur les scènes médicales dans la peinture de genre hollandaise du XVIIème siècle. Parrains : Jacqueline Vons et Francis Trépardoux.

Ces trois candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

5) *Candidatures*

- Frédéric Bauduer, praticien hospitalier en hématologie au CH de la Côte basque, Bayonne, et professeur en anthropobiologie à la Faculté de médecine de Bordeaux, qui consacre une partie de son enseignement et de son activité de recherche à l'histoire de la

médecine et des maladies. Il est l'auteur d'une dizaine de publications portant sur cette thématique. Il avait organisé avec Pierre Thillaud et Anton Erkoreka, en mai 2007, les Journées Transpyréennes d'Histoire de la Médecine, à Hendaye et à Bilbao. Parrains : Pierre Thillaud et Jacques Monet.

- Jean-Pierre Dedet, professeur de parasitologie à la Faculté de médecine de Montpellier, auteur de plusieurs ouvrages médico-historiques, dont *L'histoire des Instituts Pasteur dans le monde* (L'Harmattan, 2001), qui a reçu le prix d'histoire de la médecine de l'Académie nationale de médecine, et une *Histoire des épidémies, de la peste noire à la grippe A/H1N1* (Dunod, 2010). Parrains : Francis Trépardoux et Philippe Albou.

- Nicolas Bastide, gynécologue-obstétricien à L'Isle Adam (Val-d'Oise) qui s'intéresse particulièrement à l'histoire de la médecine maritime et notamment aux difficultés sanitaires rencontrées lors des grandes expéditions navales de l'histoire de France. Parrains : Michel Sardet et Philippe Albou.

- Sylvie Vandaele, professeur de traduction biomédicale dans le Département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal. Outre des travaux de terminologie en médecine et dans les sciences de la vie, menés en synchronie (époque moderne) et en diachronie (dans une perspective historique), elle s'intéresse plus particulièrement à l'évolution des modes de conceptualisation scientifiques, à travers les rapports entre la traduction et l'histoire de la médecine aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Auteur de plus de 60 publications en rapport avec ces axes de recherche, elle dirige actuellement plusieurs thèses de doctorat sur la traduction de *L'Origine des espèces de Darwin*, sur la traduction de l'œuvre de Lister, ainsi que les rapports entre l'histoire de la psychiatrie et la traduction. Parrains : Jacqueline Vons et Francis Trépardoux.

- Leonardo Astudillo, spécialiste en médecine interne au CHU Purpan à Toulouse, qui s'est intéressé tout au long de sa carrière à l'histoire de la médecine, et plus particulièrement cette année en dirigeant la thèse médico-historique pour le doctorat en médecine de Madame Laure Anne, *Histoire de la sémiologie médicale à travers les éponymes* (Médecine générale, Toulouse 3, 2014). Le docteur Astudillo envisage de participer au développement de l'histoire de la médecine au CHU de Toulouse. Parrains : Jean-François Hutin et Philippe Albou.

- May Karam, infirmière de bloc opératoire à l'hôpital Antoine-Béclère (AP-HP), qui a participé durant l'année 2013-2014 au DU d'histoire de la médecine de la faculté Paris-Descartes, avec un mémoire sur le thème de *L'évolution du rôle de l'infirmière en France*. Elle fait partie du comité de rédaction d'une revue pour infirmiers de bloc opératoire "Interbloc" (Elsevier Masson) pour laquelle elle rédige en particulier des articles sur l'histoire et l'utilisation des instruments de chirurgie. Parrains : Patrick Berche et Pierre Thillaud.

6) Informations générales

1) séances à thème de la SFHM pour l'année à venir :

- Vendredi 21 et samedi 22 novembre 2014 : autour de "La *Fabrique* de Vésale, la mémoire d'un livre" ;

- Samedi 21 mars 2015 : séance commune avec la Société d'histoire de la pharmacie ;

- Vendredi 22 et samedi 23 mai 2015 : sortie de la SFHM à Liège (Belgique).

2) Préparation d'un ouvrage sur l'histoire de l'Hôpital Sainte-Anne pour les 150 ans de cette institution (1867-2017) s'intéressant à l'histoire de la psychiatrie et des neurosciences en lien avec le Centre Hospitalier Sainte-Anne ;

3) Exposition *La radiologie monte au front : de 1914 à 2014*, dans le hall de l'hôpital militaire de Bruxelles jusqu'au 15 décembre 2014 ;

4) Après-midi d'étude sur le thème "*Que faire de la littérature thermique ?*", le vendredi 12 décembre 2014, 14h-18h à l'Université Paris Descartes (réservation obligatoire) : renseignements auprès de la BIU Santé ;

5) Annonce du prix de la Société d'anthropologie de Paris (SAP), qui récompense un travail de thèse en anthropologie biologique, soutenu pendant l'année qui précède la date limite de candidature au prix, cette année 30 novembre 2014.

7) *Livres récents*

- **André J. FABRE** : *Les médecins de Venise*, Paris, L'Harmattan, 2014.

- **Lucien R. KARHAUSEN** : *Mythologies médicales*, coll. "Ethique et pratiques médicales", Paris, L'Harmattan, 2014.

- **Roger TEYSSOU** : *Freud, le médecin imaginaire... d'un malade imaginé*, coll. "Acteurs de la science", Paris, L'Harmattan, 2014.

- **Jean-Pierre AYMARD** : *Karl Landersteiner, l'homme des groupes sanguins*, Ed. revue et augmentée, coll. "Acteurs de la science", Paris, L'Harmattan, 2014.

- **Antonio RICCIARDETTO** : *L'Anonyme de Londres. Un papyrus médical grec du Ier siècle*, coll. "Papyrologica leodiensia", Presses universitaires de Liège, Liège, 2014.

- Préactes du colloque *Vesalius continuum*, qui s'est tenu du 4 au 8 septembre 2014 à (Zakynthos, Grèce) pour le 5ème centenaire de la naissance de Vésale (1514-1564), *Revue Vesalius*, Société internationale d'histoire de la médecine, Vol XX, n°1, été 2014.

- Club de l'histoire de l'anesthésie et de la réanimation, *Anesthésie, analgésie, réanimation, SAMU : notre histoire de 1945 aux années 2000*. Tome 1 : l'anesthésie-réanimation, Paris, Glyphe, 2014.

- *L'Usage du sexe, Lettres au Dr Tissot, auteur de L'Onanisme (1760)*, Essai historiographique et texte transcrit par **Patrick Singy**, BHMS, 2014.

- **Pr Jacques ROUESSE** : *Une autre histoire du cancer, des Lumières au stéthoscope (Europe 1750-1816)*, Meaux, Fiacre, 2014.

- **Alain MOUNIER-KUHN** : *Les médecins militaires français au XIXème siècle*, Paris, Glyphe, 2014.

- **Anne-Catherine GILLIS** (dir.) : *Corps, travail et statut social : l'apport de la paléanthropologie funéraire aux sciences historiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2014.

- **Jeannine POITAU et Jacques POSTEL** : *Trois destins de femmes en asile psychiatrique*, Paris, L'Harmattan, 2014.

8) *Communications*

- **Frédéric BAUDUER** : *La santé publique en zone de montagne au XIXème siècle : données issues des registres de naissances et décès du village de Béost (Béarn)*.

Nous rapportons ici les résultats d'une étude effectuée à partir des 809 naissances et 885 décès colligés dans les registres de l'état civil du village pyrénéen de Béost, Béarn, France, durant tout le XIX ème siècle. Parmi les paramètres explorés certains apportent des éléments intéressants quant à l'histoire de cette population. Ainsi, les données obtenues laissent supposer un niveau sanitaire plutôt satisfaisant si l'on se réfère au taux de mortalité infantile (110,7 pour mille), à la longévité globale de cette population (âge moyen au décès : 45,8 ans) et à l'absence de recrudescence significative des décès dans les mois d'hiver ou lors des périodes de pénurie alimentaire décrites dans la zone. Cependant, la longévité très réduite des enfants naturels (9 décès sur 10 avant l'âge de 7

ans) témoigne d'une non prise en charge de cette catégorie d'individus rejetée par la société. De plus, les décès touchant la tranche 21-40 ans concernaient deux fois plus de femmes que d'hommes, ce qui pourrait être en rapport avec les complications médicales liées à la maternité. On retrouve une certaine saisonnalité au niveau des naissances (et donc des conceptions) mais moins marquée que dans les autres populations de montagne. Enfin, il est noté une surmortalité à la fin de l'année 1856 en rapport avec une épidémie de choléra et en 1870 en raison de la variole. Interventions : Mme le Professeur Gourevitch, les Drs Cazalaa, Héraut, Chevallier, Albou et M. Trépardoux.

- **Philippe BONNICHON** : *Le traitement du cancer avant la chimiothérapie.*

Pour les médecins et les patients d'aujourd'hui le terme de chimiothérapie est synonyme de cancer. Son efficacité a transformé l'évolution et le pronostic des maladies cancéreuses avec des guérisons et des survies hier inespérées. Il était donc logique de considérer sa naissance comme un point essentiel de référence dans le développement d'une histoire du cancer. Cependant, la création du terme chimiothérapie demande quelque explication, qui modifiera peut-être l'idée initiale faite à la simple lecture du titre. En 1909, Paul Ehrlich (1854-1915) met au point un dérivé de l'arsenic efficace contre la syphilis, l'arsphénamine, premier médicament de synthèse commercialisé sous le nom de Salvarsan. Par la suite le médicament n'aura pas les effets escomptés mais le terme et la méthode valent à Paul Ehrlich d'être considéré comme le père de la chimiothérapie. Le cancer est une maladie connue depuis l'Antiquité. Cependant, en dehors du nom et des premières théories sur l'origine de sa nature, l'Antiquité ne nous a laissé que des traces archéologiques d'interprétation délicate. En réalité, notre connaissance de l'histoire du cancer débute avec le bas Moyen Âge et les premiers manuscrits fiables en particulier l'œuvre de Guy de Chauliac publiée en 1369. Son livre fut le premier à donner une vision encyclopédique de la pathologie médico-chirurgicale. Cet article sur le cancer a donc pour objet l'étude de la pensée médicale entre 1369 et 1909. Interventions : Drs Cazalaa et Ferrandis, et M. Trépardoux.

- **Géraldine HETZEL** : *Les prisonniers autrichiens à Troyes et la lutte contre les épidémies.*

Les victoires d'Ulm et d'Elchingen, où les armées napoléoniennes firent 60000 prisonniers entre le 15 et le 20 octobre 1805 conduisirent, à Troyes (département de l'Aube), à l'accueil de près de 2000 prisonniers autrichiens dans d'anciens édifices conventuels, dont, principalement, la caserne des Jacobins qui en reçut plus de la moitié. Début 1806, le gouvernement envoya, pour contrôle de l'état sanitaire des populations, le médecin des épidémies Desgenettes en tournée d'inspection des lieux de détention de prisonniers étrangers, ce qui le conduisit dans plusieurs villes du nord-est de la France, où il recensa différentes pathologies depuis toute une variété de fièvres jusqu'à la dysenterie, en passant par les gales et gangrènes. Par des moyens tels que les fumigations acides du chimiste dijonnais Guyton Morveau, les autorités se soucièrent de combattre et de prévenir les épidémies dans les casernes. Le médecin des épidémies troyen, Pigeotte, intervint dès octobre 1805 par ses observations au préfet sur l'amélioration de la nourriture ou encore l'aération des chambrées, en passant par les incitations à l'exercice physique, autant de préceptes d'une étonnante modernité. Interventions : Drs Thillaud, Cazalaa, Ferrandis et Albou, et M. Trépardoux.

- **Teunis Willem VAN HEININGEN** : *La dynastie des Helvétius : une dynastie qui engendra un alchimiste, des médecins royaux, un agent secret et un philosophe.*

La dynastie des Helvétius, originaire de la principauté d'Anhalt, en Allemagne, dut son nom au fait que George Vigelius, l'un des aïeux, fit ses études de théologie à Bâle,

en Suisse. En 1649, Jean-Frédéric Helvétius, descendant de cette famille, s'établit dans les Provinces-Unies. En 1656, il fut reçu docteur en médecine à l'université de Harderwyck (Gueldre). Il fit une brillante carrière de médecin à Amsterdam et à La Haye. Trois fils firent leur médecine à l'université de Leyde. Jean-Balthasar, le fils aîné, pratiqua la médecine et la chirurgie à Amsterdam. Philippe-Maximilien, le troisième, occupa le poste de médecin de la ville de Middelburg (Zélande) et celui de médecin des Armées de la Flandre zélandaise. Joseph-Jean Helvétius, le quatrième fils, occupa les postes de médecin, d'échevin et de préposé aux épaves de la ville d'Écluse (Flandre zélandaise). Jean-Adrien, le deuxième fils, s'établit à Paris. En 1687, il fut reçu docteur en médecine à Reims, sous le pseudonyme de Christian-Lebrecht Helvétius. Il fit carrière à Paris : médecin du roi, conseiller du roi, médecin inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française, anobli, médecin ordinaire du duc d'Orléans. Jean-Adrien fut le père de Jean-Claude-Adrien Helvétius, médecin inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française, médecin du roi, conseiller d'État et premier médecin de la reine Marie Leszcynska. Il fut le grand-père de Claude-Adrien Helvétius, philosophe et écrivain. Interventions : Dr Bonnichon et M. Trépardoux.

La séance a pris fin à 17 h 30. Prochaines séances : vendredi 21 (après-midi, à l'Académie de médecine) et samedi 22 novembre 2014 (matin et après-midi, à l'ancienne Faculté), pour *La Fabrique de Vésale, la mémoire d'un livre*.

Jacques Monet,
Secrétaire de séance

COMPTE RENDU DES JOURNÉES D'ÉTUDE DES 21 ET 22 NOVEMBRE 2014

La Fabrique de Vésale. La mémoire d'un livre

La place de Vésale dans la littérature médicale du XVI^{ème} siècle a déjà fait l'objet de plusieurs communications lors des séances de notre société comme en témoigne la petite bibliographie finale. Mais en 2014, le 500^{ème} anniversaire de la naissance d'André Vésale à Bruxelles, le 31 décembre 1514, a été commémoré par plusieurs manifestations tant en Belgique qu'à l'étranger. Citons entre autres, le grand congrès *Vesalius Continuum* sur l'île de Zante (Zakynthos) où il mourut en octobre 1564, auquel ont participé trois membres de la SFHM (Guy Cobolet, Stéphane Velut et Jacqueline Vons) pour la France. À Anvers le 10 octobre s'est tenue une journée d'études autour du livre de R. van Hee, *The Art of Vesalius* (Anvers, Garant, 2014). À Copenhague, à Louvain (Leuven) et à Cambridge, des expositions ont été consacrées à la vie et à l'œuvre d'Andreas Vesalius. En France, la Bibliothèque interuniversitaire de santé et la Bibliothèque de l'Académie de médecine se sont associées pour organiser deux journées d'étude consacrées à *La fabrique de Vésale. La mémoire d'un livre*, avec le soutien de l'Académie nationale de médecine et de la Société française d'histoire de la médecine.

L'ouvrage majeur de l'anatomiste, le traité *De humani corporis fabrica*, publié à Bâle en 1543 chez Oporinus, est considéré comme un des livres fondateurs de l'anatomie moderne, tant par le texte que par l'image. La première édition et traduction en français, réalisée par Jacqueline Vons et Stéphane Velut, est en cours de publication depuis mai 2014, sur le site on-line de la Bibliothèque interuniversitaire de santé <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/debut.htm>.

Nous avons montré, dans l'Introduction générale à la *Fabrique* de Vésale, le vaste champ sémantique couvert par ce nom de *fabrica* (du latin *faber* : l'artisan, l'artiste) qui renvoie à la compréhension d'une organisation interne, à l'agencement des parties, à une structure, aussi bien en architecture qu'en anatomie. En même temps que la *Fabrique*, Vésale présentait son *Résumé* ou *Epitome des sept livres de la fabrique du corps humain*, texte et planches, où il définissait les éléments méthodiques indispensables pour les études médicales : l'emploi d'une nomenclature latine unifiée (qui est à la base de la nomenclature anatomique internationale contemporaine) et l'usage de figures légendées (édition, traduction et commentaires par J. Vons et S. Velut, Paris, Les Belles Lettres, 2008).



Statue en bronze réalisée par Pascale Pollier, Chantal Pollier et Richard Neave, érigée à Salomos square (Zante), septembre 2014 (coll. part.)

Destiné aux savants et aux médecins, écrit en latin, richement illustré, le très grand in-folio du *De humani corporis fabrica* de plus de 660 pages a connu une destinée sans égale. Les journées d'étude des 21 et 22 novembre ont donc réuni des médecins, des historiens du livre et des bibliothécaires, des historiens d'art et des littéraires, qui ont mis en commun leurs méthodes et leurs connaissances sur la *Fabrique* devant un très nombreux public. Ouverte dans la somptueuse salle des séances de l'Académie nationale de médecine, la première séance était consacrée au livre de la *Fabrique* de 1543 dans son contexte éditorial comme dans le rapport que son auteur entretenait avec les textes galéniques, au livre en tant qu'objet matériel, décrit comme un bel objet de collection parfois aquarellé, au terme (provisoire) d'une vaste enquête dans les bibliothèques publiques, jusqu'à sa forme électronique contemporaine et au travail entrepris pour valoriser le livre comme patrimoine. Le professeur R. Ardaillou a clos cette séance en rappelant son intérêt pour l'histoire de la médecine. Le lendemain, dans la très belle salle du Conseil de l'université Paris-Descartes que nos adhérents connaissent bien, l'anatomie du livre de la *Fabrique* a été entreprise, à travers l'analyse des dissections du squelette, de l'encéphale, du cœur, et des limites de ces procédures, telles que les successeurs immédiats, tardifs et contemporains les appréhendent. Le dialogue commencé le matin entre le savant et l'artiste s'est poursuivi l'après-midi par quatre belles communications dont on trouvera le résumé et le texte dans ce fascicule. Ces journées très denses, où nous avons beaucoup appris, ont été l'occasion de questions nombreuses à la suite des communications et d'échanges fructueux pendant les pauses. Nous remercions Jérôme van Wijland, directeur de la bibliothèque de l'académie de médecine, Guy Cobolet, directeur de la bibliothèque interuniversitaire de

santé, et tous les membres du département d'histoire de la médecine qui ont facilité l'organisation de ces journées et ont activement contribué à leur réussite.

Le programme complet de ces journées peut être consulté sur le site internet de la SFHM : http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/seances_proch.htm. Une publication est envisagée. En attendant, le lecteur impatient pourra retrouver dans l'*Histoire des sciences médicales* quelques communications concernant la vie et l'œuvre de Vésale, au cours de ces dernières années. Au tome XLVI, 2012 : Antoine DRIZENKO - "Apostille aux *Tabulae antomicae sex* de Vésale (1538)", 415-424 ; Stéphane VELUT - "André Vésale et la dissection du cerveau", 435-439 ; Jacqueline VONS - "Variations anatomiques et philologiques chez André Vésale", 425-434. Au tome XLV, 2011 : Mauritz BIESBROUCK - "Rutgerus Giffeus, un nouvel ami d'André Vésale, qui fait de la *Paraphrasis* de la BIUM un exemplaire unique au monde", 196-199 ; Antoine DRIZENKO - "*Les Institutions anatomiques* de Jean Guinther d'Andernach (1487-1574) et André Vésale (1514-1564)", 321-328. Au tome XL, 2006 : Jacqueline VONS - "*L'Épitome*, un ouvrage méconnu d'André Vésale (1543)", 177-190 ; Jean HAZARD - "Jan Stephan van Calcar, précieux collaborateur méconnu de Vésale", 471-480. Au tome XXXVII, 2003 : Alain SÉGAL - "À propos d'une édition de la *Fabrica* de Vésale entièrement coloriée à la main", 247-252.

À l'issue de la dernière séance le président Francis Trépardoux a fait procéder à l'élection de :

- Frédéric Bauduer, praticien hospitalier en hématologie au CH de la Côte Basque. Parrains : Pierre Thillaud et Jacques Monet.

- Jean-Pierre Dedet, professeur de parasitologie à la Faculté de médecine de Montpellier. Parrains : Francis Trépardoux et Philippe Albou.

- Nicolas Bastide, gynécologue-obstétricien à L'Isle Adam. Parrains : Michel Sardet et Philippe Albou.

- Sylvie Vandaele, professeur de traduction biomédicale à l'université de Montréal. Parrains : Jacqueline Vons et Francis Trépardoux.

- Leonardo Astudillo, spécialiste en médecine interne au CHU Purpan à Toulouse. Parrains : Jean-François Hutin et Philippe Albou.

- May Karam, infirmière de bloc opératoire à l'hôpital Antoine Béclère (AP-HP). Parrains : Patrick Berche et Pierre Thillaud.

Et a présenté les candidatures de :

- Dr Marc Gentili, anesthésiste réanimateur à Saint-Grégoire (près de Rennes), qui s'intéresse à l'histoire de la médecine, en particulier de l'anesthésie-réanimation, des débuts du Conseil de l'Ordre sous l'Occupation et de l'ère scientifique médicale, ainsi que de la traumatologie de guerre à travers ses transcriptions littéraires (Roger Verceel, Blaise Cendrars, Ernst Junger, Louis-Ferdinand Céline, etc.). Parrains : Jean-Bernard Cazaala et Alain Ségal.

- Pr Gaëtan Thiéry, agrégé du Val-de-Grâce, chef du service de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie de l'HIA Laveran de Marseille. Il a participé récemment au Colloque des Gueules Cassées, il est passionné par l'histoire et en particulier par celle de la médecine. Parrains : Jean-Jacques Ferrandis et François-Xavier Long.

- M. Antonio Ricciardetto, papyrologue de Liège, qui poursuit des recherches sur les papyrus grecs de médecine, datés du III^{ème} siècle avant J.C. au VII^{ème} siècle de notre ère, en particulier l'*Anonyme de Londres*, les contrats d'apprentissage de médecin et de nourrice, les lettres privées, les listes de produits pharmaceutiques, les textes documen-

taires relatifs à la pratique médico-légale antique. Son travail sur l'*Anonyme de Londres* lui a valu d'être lauréat 2010 du Prix Sournia de la SFHM et lauréat 2013 du Prix Marcel Florkin, et a été publié en 2014 aux Presses Universitaires de Liège. Parrains : Danielle Gourevitch et Marie-Hélène Marganne.

Jacqueline Vons

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2014

La séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine s'est tenue sous la présidence conjointe du Médecin général inspecteur François Pons, directeur de l'École du Val-de-Grâce, et de monsieur Francis Trépardoux, président de la SFHM, le samedi 13 décembre 2014 à 14h30, dans l'amphithéâtre Baudens de l'École du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse Laveran, 75005 Paris.

Le président donne la parole à Philippe Albou, secrétaire général de la SFHM, en l'absence du secrétaire de séance, excusé :

1) *Excusés*

Jacques Monet, Pierre Thillaud, Jean-Pierre Tricot, Jean-François Hutin, Pierre Charon, Jacqueline Vons, Alain Lellouch.

2) *Décès*

Notre confrère et collègue, le Dr Jean-Marie Mocq, habitant de Berneuilles (Pas-de-Calais), est décédé le 6 décembre 2014 à l'âge de 79 ans.

3) *Élections*

- Dr Marc Gentili, anesthésiste réanimateur près de Rennes. Parrains : Jean-Bernard Cazaala et Alain Ségal.

- Professeur G. Thiéry, agrégé du Val-de-Grâce, chef du service de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie de l'HIA Laveran de Marseille. Parrains : Jean-Jacques Ferrandis et François-Xavier Long.

- M. Antonio Ricciardetto, spécialiste en papyrologie à Liège, lauréat 2010 du Prix Sournia de la SFHM et lauréat 2013 du Prix Marcel Florkin. Parrains : Danielle Gourevitch et Marie-Hélène Marganne.

Ces trois candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

4) *Candidatures*

- Dr Rafael de Armas, chef du laboratoire de neuropathologie de l'Institut de Neurologie à Montevideo en Uruguay, qui s'intéresse depuis de nombreuses années à l'histoire de la médecine et des neurosciences, en particulier aux auteurs américains hispaniques ayant contribué à l'essor de la neuropathologie. Son attachement à la France, qui est ancien, a été conforté par un séjour à Limoges où il a fait une grande partie de ses études de neuropathologie. Il est l'un des membres fondateurs du Club d'Histoire des Neurosciences. Parrains : Jacques Poirier et Olivier Walusinski.

- Pr Alain Milhaud, professeur honoraire d'anesthésiologie, membre du Comité d'étude des termes médicaux français (CETMF) et de quelques autres sociétés savantes, passionné d'aéronautique. Il s'intéresse depuis longtemps à l'histoire de la médecine, et plus particulièrement dans le cadre de deux domaines de recherche plus spécifiques : l'anesthésiologie et la médecine aérospatiale, avec plus de 150 publications à son actif. Parrains : Francis Trépardoux et Philippe Albou.

- Mme Myriam Hecquet, maître de conférences habilitée à diriger des recherches, enseigne le grec et le latin médical à la faculté de médecine de Lille. Elle a publié de

nombreux articles sur la codicologie et la paléographie, notamment de textes d'Aristote dont elle a préparé des éditions traduites et commentées (sophistique et métaphysique) ; actuellement elle travaille plus particulièrement sur deux textes médicaux : *Sur les différences des fièvres* de Galien et *Sur les fièvres* de Garioponto. Parrains : Jacqueline Vons et Danielle Gourevitch.

- Mme Marie-Claude Lebreton, infirmière cadre de santé dans les hôpitaux des armées (dont le Val-de-Grâce), qui vient de quitter le service actif, s'intéresse depuis de nombreuses années à l'histoire du service de santé des armées, et plus particulièrement à celle des infirmiers militaires, ainsi qu'à l'histoire de la santé publique. Parrains : Jean-Jacques Ferrandis et Jean-Pierre Linon.

5) *Communications*

- **Pascale MCGARRY**, *Les blessés de l'été 14 et le roman*.

La situation du Service de Santé, si précaire en août 1914, a fait l'objet de nombreux témoignages romanesques : pour déjouer les mensonges de la propagande, les romanciers contemporains de la Grande Guerre constatent et dénoncent sans complaisance le désordre, l'improvisation et les erreurs des premières semaines du conflit. Ils mettent en scène les initiatives des civils, en particulier celles des grandes dames, pour soulager ceux qui souffrent. Du champ de bataille aux hôpitaux ils décrivent le chemin de croix des blessés, ceux qui souhaitent "la bonne blessure" comme ceux qui subissent une amputation que l'on aurait souvent pu éviter. Intervention de M. Trépardoux, des Prs Gilgenkrantz et Gourevitch, des Drs Ferrandis, Gaudiot, Bonnichon, Wilploz et Chevallier.

- **François DERQUENNE**, *Deux pionniers français de la chirurgie esthétique : François Dubois et Raymond Passot, élèves d'Hippolyte Morestin, le père des Gueules cassées*. Intervention de M. Trépardoux, des Drs Guivarc'h, Germain, Cazalaa, Ferrandis et Chevallier.

- **Simone GILGENKRANTZ**, *Jacques Monod et Albert Camus. Quelques pages inédites*.

L'amitié et les affinités de pensée entre Albert Camus et Jacques Monod ont été peu mises en valeur en France. Un livre publié aux États-Unis en 2013 sur la période de la deuxième guerre mondiale en France montre leur importance. Il semblait utile de rassembler les éléments de correspondance et les écrits témoignant de leurs préoccupations communes, leurs rencontres fréquentes et leur amitié. Intervention de M. Trépardoux et du Pr Gourevitch.

- **Patrick VINCELET**, *Louis Vincelet, un historien de la médecine, chroniqueur à la façon de Maupassant, normand passionné par la mer, au rêve caché de clown blanc*.

L'auteur a recherché, rassemblé, revisité, repris les articles, chapitres d'ouvrages, notes, essais historiques de son père, Louis Vincelet, qui fut secrétaire de la SFHM. Compagnon et ami des professeurs Théodore Vetter et de Jean-Charles Sournia, et sous la présidence de Huard, Coury, Kernéis, et bien sûr Vetter et Sournia, avec sa complice mademoiselle Wrotnowska, secrétaire adjoint, il s'attacha aux comptes rendus des séances et à la rédaction de la revue. Membre de la société depuis la fin des années 50, il commença à faire des communications sous la présidence d'André Hahn en 1961, puis de Paul Hélot. Intervention de M. Trépardoux et du Pr Gourevitch.

La prochaine séance aura lieu le samedi 17 janvier 2015, à l'ancienne Faculté de médecine de Paris.

La dynastie des Helvétius *

par Teunis Willem VAN HEININGEN **

Introduction

Au XVI^{ème} siècle, les ancêtres des porteurs du nom d'Helvétius vivaient en Rhénanie-Palatinat, en Allemagne. En ce temps-là, ils s'appelaient Vigelius. George Vigelius fut paré du surnom de "Swietser", après qu'il eut fini ses études théologiques à l'université de Bâle. Balthasar Schweitzer (1600-1632), son petit-fils, occupa le poste de juriste et de juge gouvernemental dans la ville de Köthen, capitale de l'ancienne principauté d'Anhalt, au sud-ouest de Berlin. Il faisait partie de l'aristocratie de cette ville. Il fut le père de Johann Friedrich Schweitzer. Dans la littérature scientifique, il est connu sous les noms de Johan Frederik Helvetius, de Johann Friedrich Helvetius et de Jean-Frédéric Helvétius. En 1926, Louis Lafond a déjà dépeint la vie des descendants qui ont passé leur vie en France (1). Moi, je voudrais ajouter plusieurs faits encore inconnus et discuter la vie de Johann Friedrich Schweitzer et de ses descendants, qui s'intéressèrent tous à la médecine : Jean-Frédéric Helvétius (1629/30-1709) ; Jean-Balthasar Helvétius (1659-1695) ; Jean-Frédéric Helvétius II (1687-17??) ; Jean-Adrien Helvétius (Adriaan Engelhart Helvétius: 1661-1727) ; Jean-Claude-Adrien Helvétius (1685-1755) ; Claude-Adrien Helvétius (1717-1771) ; Philippe-Maximilien Helvétius (1665-1708) ; Arnoud Helvétius (1690-1742) ; Joseph-Jean Helvétius (1667-1719) ; Jean-Frédéric Helvétius III (1699-1747).

Jean-Frédéric Helvétius (1629/30-1709)

Jean-Frédéric Helvétius naquit vers 1629/1630, dans la ville de Köthen, en Allemagne. En 1649, il s'établit aux Provinces-Unies, où il répudia ses titres de noblesse. Le 15 novembre 1656, il se fit inscrire à l'université de Harderwyck (en Gueldre), en qualité de candidat en médecine (2). Il avait déjà fini quelques études préliminaires. Le 4 décembre de cette année, il y fut promu docteur en médecine, après avoir soutenu une thèse intitulée *Disputatio medica inauguralis De peste et febris pestilentiali* (2). Il la dédia à Guillaume-Louis, prince d'Anhalt-Köthen (1638-1665), comte d'Ascanie, son ami de cœur, avec qui il avait toujours partagé l'intérêt pour la nature. Promu docteur, il s'établit à Amsterdam, comme médecin. En 1658, il épousa, à La Haye, Jeanne Pels, née dans la ville de Batavia, aux Indes orientales. Elle était fille d'un sous-commerçant de la Compagnie unie des Indes orientales (3). Helvétius ne se borna pas à la pratique médicale et chirurgicale usuelle de l'époque. Dès le début, il se consacra également à la

* Séance d'octobre 2014.

** Diepenbrocklaan 11, 7582 CX, Losser (Pays-Bas) ; heinluit@hetnet.nl

pratique de l'alchimie. Sous ce rapport, il tenta, à maintes reprises, probablement sur les instances de son épouse, de transformer le plomb en or. En 1667, il publia un livre sur ce sujet, dans lequel il confirma l'issue fructueuse de cette transformation dans son livre, intitulé *Le Veau d'or*, un best-seller. Cette année-là parut une édition en latin sous le titre de *Vitulus aureus, quem mundus adorat & orat, in quo tractatur de rarissimo naturae miraculo transmutandi metalla, etc.* Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, ce livre connut beaucoup de réimpressions, tant en Hollande que dans d'autres pays. Jean-Frédéric Helvétius engendra 16 enfants, dont quatre garçons et quatre filles atteignirent l'âge adulte. Jean-Frédéric était de petite taille, vraiment nain. C'est pour cela qu'on se moqua de lui, en le qualifiant de "nabot" ou de "grenouille sur une tourbe". Comme, en hiver, il avait l'habitude de porter un long manteau de fourrure, il ressemblait à un "singé vêtu d'une pelisse" (4).

Outre son *Vitulus aureus*, Jean-Frédéric publia entre autres : -*De Alchymia Opuscula complura veterum Philosophorum* (Francfort-sur-le-Main, Allemagne, 1650), et - *Amphitheatrum physiognomiae medicum* (Heidelberg, 1661 ; La Haye, 1664). Dans la *Dédicace* de ce livre, il fit l'aveu de son adhésion à la doctrine des signatures; il en fit usage, ainsi que de la chiromancie, de la métoscopie (la doctrine de l'interprétation des rides frontales) et de l'ophtalmoscopie. - *Den ontwapenden Pest-doodt in den theriakelpot ... etc.* (La Haye, 1664). Dans ce livre il donna des avis sur la lutte contre la peste, maladie qui, à l'époque, infestait La Haye. -*Microscopium physiognomiae medicum, id est tractatus de physiognomia* (Den Haag, 1664, Amsterdam, 1676). Dans ce livre il décrit encore une fois la façon de déterminer les maladies à l'aide de l'observation des signes extérieurs du malade, et de prescrire les médicaments appropriés. Puis, il choisit parmi les purgatifs, les sudorifiques et les astringents (5). - *Diribitorium medicum de omnium morborum, accidentiumque in- et externorum definitionibus ac curationibus etc.* (Amsterdam, 1670).

En 1650, le stathouder Guillaume II (1626-1650) tomba gravement malade, après avoir participé à une partie de chasse, qui se déroula en Gueldre. Guillaume Van der Straten (1593-1681), son médecin ordinaire, également professeur de médecine à l'université d'Utrecht, constata que le stathouder souffrait de la variole. Le 6 novembre 1650, le stathouder mourut. On ne sait pas quand Jean-Frédéric Helvétius fut nommé médecin ordinaire de Guillaume III (1650-1702), mais sans doute, il occupa, au moment de la mort de Van Straten, en 1681, le poste de médecin ordinaire des États-généraux des Provinces-Unies. En tant que tel, Helvétius fut le prédécesseur de Govert Bidloo (1649-1713), qui, en 1701, fut nommé médecin ordinaire de Guillaume III. En 1702, après la mort de celui-ci, Bidloo reprit son professorat d'anatomie et de chirurgie à Leyde (6). Pendant plus de cinquante ans, Jean-Frédéric Helvétius pratiqua la médecine avec beaucoup de succès. C'était un scientifique de renom, non seulement dans le domaine de la médecine, mais aussi dans celui de l'alchimie. Quant à lui, il n'y avait pas de limite distincte entre le charlatanisme et la pharmacie de l'époque. Sans nul doute, Helvétius connut les écrits de Paracelse (1493-1541), de Jean-Baptiste van Helmont (1579-1672) et de François De la Boë (Sylvius) (1614-1672), les fondateurs de l'iatrochimie. Il mourut le 29 août 1709.

Jean-Balthasar Helvétius (1659-1695)

À partir d'octobre 1675, Jean-Balthasar, fils aîné de Jean-Frédéric, fit sa médecine à l'université de Leyde. Le 12 avril 1678, il y fut promu docteur. Sa thèse de doctorat était

intitulée *Disputatio medica inauguralis de Graecorum lepra* (7). Après avoir entrepris un voyage d'études en Angleterre, Allemagne et Turquie, il s'établit à Amsterdam comme médecin, pratiquant surtout la lithotomie.

Jean-Frédéric Helvétius II (1687-17??)

Comme son père Jean-Balthasar, Jean-Frédéric Helvétius fit sa médecine à Leyde. Le 1er mai 1711, il y fut promu docteur en soutenant la thèse intitulée *Disputatio medica inauguralis de chulosi* (8). Puis, il s'établit à Amsterdam comme médecin.

Jean-Adrien Helvétius (1661/62-1727)

En 1679, Jean-Adrien Helvétius, deuxième fils de Jean-Frédéric, qui usa aussi du nom d'Adrien-Engelhart Helvétius, se fit inscrire à la Faculté de médecine de l'université de Leyde. Krul (1896, 565) nous informe qu'il y fut promu docteur en médecine. Ce dernier fait n'est pas exact, vu que son nom manque dans l'*Album Promotorium* de l'université de Leyde. De plus, après quelques mois, le père l'envoya à Paris pour y débiter ses remèdes secrets, capables de l'enrichir dans un pays où de nouveaux remèdes font aisément naître de nouvelles maladies. Ce rêve ne s'accomplit point et, dénué de tout, Jean-Adrien rentra. Le père, ne perdant point courage, renvoya son fils en France avec des poudres plus éprouvées. Il pensait toujours que son fils pouvait s'y enrichir promptement. Malheureusement, le public, aussi peu intéressé à celles-ci qu'aux premières, ne les acheta guère. Abusivement, Krul (1896) soutient que cette entreprise fut couronnée de succès (9). Finalement Jean-Adrien s'établit définitivement à Paris, où il se convertit à la religion catholique, probablement afin de pouvoir poursuivre ses études de médecine. La tradition nous dit que, le 30 avril 1780, Jean-Adrien fut promu docteur en médecine à l'université de Reims ou, plutôt, à l'université de Leyde. (10). Pourtant, il ne fut jamais promu docteur en médecine à Leyde ni, probablement, à Reims. Le seul Helvétius qui fût promu docteur à Reims était Christian Lebrecht Helvétius qui, sur le frontispice de sa thèse intitulée *Disputatio inauguralis medicina de transpiratione*, nous informe qu'il naquit à Cöthen (Allemagne). Le 5 mai 1687, il y passa son doctorat. Peut-être, l'origine des prénoms s'explique comme suit : encore résidant à Cöthen, Jean-Frédéric Helvétius, membre d'une famille noble et fortunée, était l'ami de cœur de Guillaume-Louis, prince d'Anhalt-Cöthen. Sans doute, il connaissait aussi Lebrecht d'Anhalt-Plötzkau, son parent. Je soutiens que Jean-Adrien Helvétius se présenta sur le frontispice de sa thèse comme Christian Lebrecht Helvétius, né à Cöthen. Mes arguments : premièrement, par ce geste il rendit hommage à l'un des amis de son père. Secundo, le prénom de Lebrecht si bien choisi signifie "le plus brillant parmi tous". Tertio, les enfants d'Andreas Engelhardt, le frère unique de Jean-Frédéric, ne quittèrent jamais leur terre natale. Quarto, dans la page 15 de sa dissertation, l'auteur fait mention de Jean-Frédéric Helvétius comme son père, homme éminent et inlassable. Quinto, le manuscrit ms 5017, conservé à la BIUSanté (Paris), nous informe que, vers l'an 1688, Jean-Adrien Helvétius signa ses *Consilia* "A. Helvétius. MD" (11). Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon souligna que Jean-Adrien, n'ayant pas obtenu de grade en médecine, subissait l'aversion des médecins et en particulier de Guy-Cressant Fagon, successeur de D'Aquin, comme premier médecin du roi Louis XIV (12). Mais comment Saint-Simon aurait-il pu connaître la vraie identité de Christian-Lebrecht Helvétius, pseudonyme de Jean-Adrien Helvétius ?

En 1672, Legras, médecin et marchand d'herbes exotiques, introduisit les racines de l'Ipécanhua (*Cephaelis ipecacuanha* W. *Rubiaceae*) à Paris. Il entreposa cette herbe à la

pharmacie “Claquenelle”. Par ignorance, le pharmacien prescrivit de trop fortes doses, ce qui disgrâcia ce médicament. En 1686, Granier (ou Garnier), négociant, importa par l’Espagne 150 livres de *Radix ipecacuanha*. Il s’associa avec Jean-Adrien Helvétius. Ce dernier s’assura d’une certaine quantité de ce médicament et en fit publicité à grande échelle pour son efficacité, en le nommant *Radix dysentericae*. Sans nul doute, il dut cette connaissance à son père, qui avait, déjà depuis longtemps, pris connaissance des ouvrages de Guillaume Piso (13). Probablement, Jean-Adrien tira profit du fait que la plupart des médecins français ne connaissaient pas l’utilisation de cette plante. Par de nouvelles expériences, il constata que, au moyen des racines moulues de cette plante, l’on pouvait guérir la dysenterie (“le cours rouge”) (14). Il garda ce secret et, en pratiquant cette thérapie, il remporta beaucoup de succès. Grâce aux guérisons heureuses de plusieurs Parisiens de marque, il réussit à faire fortune, parce que, généralement, les malades s’avéraient prêts à payer plusieurs louis d’or par traitement (15). L’été 1687, Antoine D’Aquin, premier médecin du roi, et François d’Aix de la Chaise, confesseur du roi, prièrent instamment Jean-Adrien Helvétius de venir afin de guérir le Grand-Dauphin, quand celui-ci souffrit de dysenterie. (16). Pour obtenir une reconnaissance légale, Jean-Adrien pria de l’autoriser à faire quelques expériences dans les hôpitaux parisiens. En dernier lieu, D’Aquin lui permit de faire ses expériences dans l’Hôpital général et dans l’Hôtel-Dieu, après que ses administrateurs y furent forcés par un décret royal et que l’on eut désigné les sujets d’expérience. Les expériences furent faites, en présence du docteur D’Aquin, d’un docteur régent de la Faculté de Paris et du médecin ordinaire du feu ministre Colbert. Elles furent couronnées de succès, comme le fut le traitement du Grand-Dauphin. Puis, le père de la Chaise communiqua ces succès au roi. Le 23 août 1688, Louis XIV donna à Jean-Adrien la somme de 1.000 louis d’or, à condition que celui-ci publiât son secret, savoir la composition exacte de ce médicament. Ainsi fut fait. De plus, le roi fit don au célèbre médecin hollandais du monopole de la production de ce médicament contre le cours de ventre, le flux de sang et la dysenterie, de la vente en exclusivité sous son nom aux marchands et de sa livraison aux armées. Le 6 septembre 1688 Helvétius reçut ce brevet d’invention (17). Cette année-là fut publié à Paris son livre intitulé *Méthode de M. Helvétius pour l’usage de ses remèdes contre le cours de ventre, les flux de sang et les dysenteries*, suivi, cette année-là, de *Lettres patentes du Roy portant pouvoir au Sieur [Adriaan] Helvétius de débiter seul ses remèdes contre le cours de ventre, le flux de sang et la dysenterie, dans toute l’étendue du royaume. Données à Versailles le 23 aoust 1688; Registrées en parlement le 6 septembre 1688; et en la Cour des Monnoyes, le 27 du même mois*. Le commerce de ce médicament, en grande partie se composant des racines moulues de l’ipécacuanha, s’avéra très lucratif. Jean-Adrien devint très riche. De l’étranger même, on le pria d’envoyer ce médicament. Initialement, son succès à lui, l’étranger, piqua la jalousie de ses collègues parisiens, mais peu à peu, il fit autorité. Après quelque temps, il fut nommé Conseiller de Sa Majesté Très Chrétienne et médecin-inspecteur-général des Hôpitaux de la Flandre Française. En 1690, Louis XIV donna à Jean-Adrien le droit de se dire noble. En janvier 1724, Louis XV lui conféra les lettres de noblesse, par lesquelles il fut nommé écuyer. En 1701, il fut nommé médecin ordinaire de Philippe II, duc d’Orléans (1674-1723), grâce à la guérison du Grand-Dauphin (18). En 1686, Jean-Adrien publia l’ouvrage intitulé *Manière de donner le quinquina aux pauvres pour les guérir de toutes sortes de fièvres intermittentes* (Versailles, Miguët). En 1697 fut publié son *Traité des pertes de sang; De quelque espèce qu’elles soient ; avec leur remède spécifique* (Paris, D’Houry). En 1703 fut publié son

Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes spécifiques pour les guérir; avec la méthode de s'en servir pour l'utilité du public et le soulagement des pauvres (Paris, D'Houry). Selon Lafond (1926, 65-69), ce livre fut la publication la plus importante de la main de Jean-Adrien Helvétius. L'auteur le dédia à Jean-Frédéric Helvétius, son père. Pendant les décennies suivantes, cet ouvrage, par lequel l'auteur visa à offrir un livre d'instructions aux médecins pour le traitement des pauvres, connut beaucoup de rééditions. Dans son *Avis au Lecteur*, l'auteur souligna que, au moyen de ce livre, on pouvait guérir les maladies les plus communes et les plus répandues. En 1705 parut son livre intitulé *Mémoires instructifs sur l'usage de différens remèdes pour les Armées du Roy, et les malades de campagne* (Paris, Le Mercier). Ce livre parut en hollandais, en allemand, en anglais et en italien. En 1710 fut publié son *Recueil des Méthodes de M. Helvétius, ... etc., pour la guérison de diverses maladies* (La Haye, Adriaan Moetjens), loué, pendant sa vie déjà, par les critiques. Un autre ouvrage important fut son livre intitulé *Remèdes contre la peste* (Paris, Le Mercier), dont la première édition parut en 1721, en Hollande. Dans son introduction, il fit savoir qu'il y avait longtemps que son père avait composé une potion médicinale contre la peste, à consommer si l'infusion faite de la racine moulue de l'ipécacuanha s'avérait inefficace. En outre, il traita de beaucoup d'autres sujets médico-pharmaceutiques, tels que de la thériaque, de l'or potable, de la pâte sudorifique (à appliquer dans les pleurésies), de la poudre fébrifuge purgative, de la poudre vomitive, de la guérison du cancer, des bons effets de l'administration de l'alun, de la quintessence de l'absinthe, des pillules hydragogues (dans le traitement des hydropisies), des pilules universelles et du baume diurétique composés de la racine de la *Pareira brava* (19). Il publia aussi sur la poudre correctrice universelle, tandis qu'il décrivit le traitement de la petite vérole et de la rougeole par l'usage de la racine de la *Contrayerva* (20). Jusqu'à nos jours, la *radix ipecacuanha* est appliquée dans le traitement des voies respiratoires, de la circulation du sang, des maladies intestinales et du système nerveux (21). Imbert-Gourbeyre (1869) souligne les succès éclatants remportés dans la lutte contre les grandes épidémies des fièvres intermittentes qui, en 1777 et en 1779, sévirent en France (22).

Activités diplomatiques de Jean-Adrien Helvétius

Une fois devenu célèbre médecin et confident de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy (1665-1746), ministre d'État, chargea Jean-Adrien Helvétius d'une tâche diplomatique, à remplir entre septembre 1705 et janvier 1706, dans les Provinces-Unies, sous prétexte d'une visite à rendre à son père et des affaires à régler, relatives à la publication prochaine de quelques manuscrits (23). Ainsi fut fait. Jean-Adrien Helvétius jouit d'une très bonne réputation, non seulement en médecin, mais aussi en conseiller du roi, à qui l'on avait volontiers donné la citoyenneté française. En 1727, il mourut, à l'âge de 65 ans.

Jean-Claude-Adrien Helvétius (1685-1755)

Jean-Claude-Adrien, deuxième fils de Jean-Adrien Helvétius, naquit le 18 juillet 1685 à Paris. Il étudia très assidûment au Collège des quatre nations, après quoi il fut, le 1er octobre 1708, reçu docteur en médecine à la faculté de médecine de Paris. Sa thèse de doctorat fut intitulée *Quaestio medica An Erethismi Sedatio, Morbi curatio ? Proponebat Parisiis Joannes-Claudius-Adrianus Helvetius Parisisnus* (24). En peu de temps, il se fit une brillante réputation, après que - en 1713 - son père lui eut acheté le poste de "médecin par quartier du roi". En 1710, il épousa Geneviève-Noëlle Carvoisin d'Armancourt (1690-1767), qui lui donna, en 1715, un fils unique, Claude-Adrien

Helvétius, le fameux philosophe. En 1716, l'Académie royale des sciences le reçut comme adjoint, tandis qu'en 1719 il fut élu associé de cette académie.

Jean-Claude-Adrien se fit connaître si avantageusement à la Cour que, en 1719, Louis XV étant tombé dangereusement malade, il fut consulté. Il conseilla de faire une saignée. Ce traitement eut un résultat stupéfiant. Par suite, le duc d'Orléans estima tant Helvétius qu'il ne voulut plus que celui-ci s'éloignât du jeune roi. Lorsque la Cour passa à Versailles, le duc-régent l'engagea à s'y fixer, en lui offrant une pension de 10 000 livres. Quoique Helvétius eût beaucoup d'envie de le faire, il voulut d'abord consulter son père. En effet, il fut obligé de payer 40 000 livres afin d'obtenir ce poste. En fin de compte, il ne put pas payer cette somme. C'était pour cette raison qu'on lui donna le titre de médecin ordinaire du roi, sans qu'il fût obligé de remplir véritablement ce poste. En 1720, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux militaires de Flandre, nomination suivie, en 1721, par celle de médecin consultant du roi. En 1722, Jean-Claude-Adrien publia le livre intitulé *Idée générale de l'Économie animale & Observations sur la petite vérole*. C'était Jacques-Bénigne Winslow lui-même qui, pour ce livre, combla Jean-Claude-Adrien de louanges (25). Cette année-là, il fut nommé "médecin à la suite du roi" (26). En 1724, on le fit conseiller d'État et - quoiqu'officieusement - premier médecin de la reine Marie Leczinska (1703-1768). (27) Il la servit pendant 27 années.

Jean-Claude-Adrien fit des études approfondies sur la théorie des fièvres intermittentes et des fièvres continues. Il attribua les premières à l'épaississement du sang, tandis qu'il imputa les secondes au vice de sa fermentation. À son avis, les propres moyens curatifs étaient la saignée, le vomissement et la purgation. En 1728, il publia également *Éclaircissements concernant la manière dont l'air agit sur le sang dans les poulmons: pour servir de réponse aux objections continues dans une lettre de M. Michelotti, à M. de Fontenelle* (Paris, 1728). En 1752 parut son *Principia Physico-Medica in tyronum Medicinae gratiam conscripta* (Paris, 1752, Francfort-sur-le-Main, 1754). Dans ce dernier livre, il rassembla toutes les connaissances physico-médicales qu'un jeune médecin doit avoir. Le 28 août 1754, Jean-Claude-Adrien Helvétius fut élu membre de la Société royale de Londres, élection suivie, le 24 avril 1755, par celle d'associé étranger de l'Académie royale des sciences de Berlin. En plus, il était membre des académies des sciences de Florence et de Bologne (en Italie). Quoiqu'il jouît d'une grande réputation, Jean-Claude-Adrien ne réussit pas à faire fortune, comme l'avaient fait son père et son grand-père. Jean-Claude-Adrien Helvétius mourut le 17 juillet 1755, très estimé comme médecin, comme personne privée et comme éminent membre de la société française, homme affable, à qui l'on donna volontiers sa confiance (28). Auparavant, il avait proposé un de ses élèves comme successeur dans sa position de premier médecin de la reine, mais cette proposition ne fut pas adoptée. C'était Joseph-Marie-François de Lassone, professeur à la faculté de médecine et associé de l'Académie royale des sciences, qui était le successeur de Jean-Claude-Adrien Helvétius. Sa Majesté alloua à la veuve d'Helvétius une pension annuelle de 6.000 livres d'or.

Claude-Adrien Helvétius (1717-1771)

Claude-Adrien étudia avec beaucoup de succès au collège Louis-le-Grand (Paris) (29). Puis, son père, qui ne permit pas à son fils de faire sa médecine, le fit instruire dans le domaine financier par Monsieur d'Armancourt, son oncle maternel, qui, à Caen, occupa le poste lucratif de "Directeur des Fermes". En 1738, ses parents empruntèrent une forte somme d'argent afin de pouvoir acquérir pour leur fils le poste de maître

d'hôtel, après quoi la reine le nomma grand écuyer et administrateur des domaines royaux, en lui donnant le titre de fermier général. Grâce au fait que ce poste était extrêmement lucratif, Claude-Adrien put se permettre de se consacrer à la pratique de l'art poétique et à la philosophie. En 1751, il épousa Anne-Catherine, comtesse de Ligniville d'Autricourt, tandis qu'il renonça à son poste. Grâce à son mariage, il fut introduit dans un cercle de poètes, de philosophes et d'encyclopédistes. En 1758 fut publié son chef d'œuvre philosophique, intitulé *De l'Esprit*. Ce livre, qui prêcha l'anticléricalisme total, fut tellement provocateur que, en 1759 déjà, cet ouvrage fut banni par la faculté de théologie de la Sorbonne et brûlé publiquement. Afin de sauver sa peau, il fut obligé de révoquer plusieurs passages de son livre. Puis, il se retira sur ses terres en Lorraine, où il se consacra aux études. Claude-Adrien Helvétius, seigneur de Reymaland, mourut en 1771. Après sa mort, un panégyriste anonyme publia son éloge, dans lequel fut surtout dit beaucoup de bien de son chef-d'œuvre, intitulé *De l'Esprit*. En 1774, son ami François-Jean de Beauvoir, marquis de Chastellux (1734-1788), général de division, homme de lettres et philosophe, fit son éloge.

Philippe-Maximilien Helvétius (1665-1708)

Philippe-Maximilien, troisième fils de Jean-Frédéric Helvétius, fit sa médecine à l'université de Leyde. En 1686, il y fut reçu docteur en soutenant la thèse intitulée *De atrophia seu tabe notha* (Leyde, Abraham Elzevier). Puis, il s'établit comme médecin à Middelburg (en Zélande). En outre, il occupa les postes d'examineur et de maître de conférences d'anatomie et d'examineur au service de la Compagnie des Indes occidentales. En 1704, les États-généraux le nommèrent médecin des armées de la Flandre zélandaise. Il fut nommé à la ville d'IJzendijke. En 1706, il s'installa dans la ville de Rotterdam, où il occupa le poste de maître de conférences d'anatomie. Il publia entre autres *Teelthuyt van het Menschelijk Geslacht* (Leyde, Frederik Haaring, 1698). Nous ne savons pas si Philippe-Maximilien rencontra Jean-Adrien Helvétius, son frère aîné, vu qu'ils occupèrent des postes analogues dans le service de santé des armées de leurs pays, qui avaient signé, peu de temps auparavant, un traité de paix.

Arnoud Helvétius (1690-1742)

Arnoud Helvétius, fils de Philippe-Maximilien, fit sa médecine à Leyde, en même temps que son cousin, Jean-Frédéric (1699-1747). Le 6 février 1711, il y fut promu docteur en soutenant la thèse intitulée *De structura hepatis* (Leyde, Abraham Elzevier). En 1713, il s'établit à Middelburg. En 1714, il y fut nommé médecin municipal, nomination suivie, en 1716, par celle de maître de conférences de chirurgie et d'anatomie. Dès l'an 1735, en maître de conférences d'obstétrique pratique, il enseigna aussi les sages-femmes. À cet effet, il disséqua aussi les cadavres des femmes mortes en couches. En tout cas, il pratiqua encore ce métier en 1739. Il servit aussi la Compagnie des Indes occidentales en examineur. En 1724, il publia la *Verhandeling van verscheide geneezingen der kinder-pokjes, uyt de voornaamste geneesheeren samen getrokken en met aanmerkingen verrykt* (Middelburg, H. van Hoekke), traité suivi, en 1726, par la publication de *Middelburgs korte ontledkunde van het geheel Menschelijk lichaam, in vragen en antwoorden, volgens de leiding van Cornelis van de Voorde, ten nutte der Chirurgijns-Leerlingen* (Middelburg). En 1736, il publia *Verhandeling der Jicht of Fierezijn* (Middelburg), traité suivi, en 1738, par *Verhandeling van sommige zaken, die tot de opvoeding der eerst- en jonggeborene kinderen, zo binnen als buiten de kraam-kamers, opzigt hebben* (Middelburg, 1738). Arnoud Helvétius eut deux fils, dont Isaac, l'aîné, fut,

le 12 septembre 1742, inscrit comme étudiant de la faculté de médecine de l'université de Leyde.

Joseph-Jean Helvétius (1667-1719)

Le quatrième fils de Jean-Frédéric Helvétius fit sa médecine à Leyde, comme le firent ses trois autres frères. Puis, il s'établit dans la ville d'Écluse (en Flandre zélandaise). Là, il occupa aussi les postes d'échevin et de préposé aux épaves (30).

Jean-Frédéric Helvétius III (1699-1747)

En 1723, Jean-Frédéric Helvétius, fils de Joseph-Jean, fut promu docteur en médecine à l'université de Leyde. Sa thèse de doctorat était intitulée *Disputatio medica inauguralis de hygraulica corporis humani* (Leyde, Isaac Severin). Puis, il s'établit dans sa ville natale, où il travailla dans le cabinet de son père. À un moment donné, il fut nommé maire d'Écluse. Il mourut en 1747.

Andreas Engelhart Schweitzer (1632-?)

Adrien-Engelhart Schweitzer, frère cadet du fondateur de la dynastie des médecins, ne changea jamais de nom. Il ne quitta jamais la ville de Cöthen (Allemagne), où il gagna sa vie comme marchand.

Remarque finale

Le 27 octobre 2014, le lendemain de mon retour aux Pays-Bas, Alain Segal eut la bienveillance de m'envoyer la copie d'une page de l'*album promotorum* de l'université de Reims, qui prouve bien que, le 30 avril 1680, Adrianus Engelardus Helvetius (c'est-à-dire : Jean-Adrien Helvétius, ou Adriaan-Engelhart Helvetius) fut reçu docteur à la faculté de médecine de cette université.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent aux collaborateurs du département de la collection rare de la bibliothèque de l'université d'Amsterdam, à la BIUSanté (Paris-Descartes) pour leur assistance bienveillante, à M. le docteur Alain Ségal (Reims) pour son information valable, ainsi qu'à Monsieur Bas H.L. Kienhuis (Denekamp, Pays-Bas) pour sa correction du texte.

NOTES

- (1) LAFOND L. - *La dynastie des Helvétius : Les Remèdes du roi*. Thèse de doctorat en pharmacie, université de Toulouse, Paris, Guitard, 1926, 10-18.
- (2) LINDEBOOM G. A. - *Dutch Medical Biography*, Amsterdam, Rodopi, 1985, 827.
- (3) Harderovici (Pays-Bas), Joannem Tollium, 1656.
- (4) KRUL L. (1896), "Jean-Frédéric Helvétius et sa famille", *Janus, Revue internationale des sciences, de la médecine, de la pharmacie et de la technique*, Harlem, Erven Bohn, vol. I, 1896, 567-569.
- (5) LAFOND (1926), 14-18.
- (6) LINDEBOOM (1985), 827-828 ; LAFOND (1926), 10-13 : on le nomma archiatre du prince Guillaume III.
- (7) Leyde, Johannes Elzevier.
- (8) Leyde, Abraham Elzevier.
- (9) LAFOND (1926), 19 ; ELOY N. F. J. - *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne ... etc., ou Mémoires disposés en ordre alphabétique, pour servir à l'histoire de cette science ...*, par N.F.J. Eloy, Conseiller-Médecin ordinaire de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles de Lorraine, Mons (Belgique), H. Hoyois, 1778, Tome II, 482-483] ; Krul (1896, 567).

LA DYNASTIE DES HELVÉTIUS

- (10) SAINT-SIMON L. de - *Mémoires. Texte établi et annoté par G. Truc*, Paris, Gallimard, 1953, 841-842.
- (11) COSTE J. - *Helvétius, Jean-Adrien* - BIUSanté, Bibliothèque numérique Medic@, *Manuscripts 5017, Description générale, datation et attribution*, Paris, juin 2012 ; Lafond (1926), 21-24.
- (12) LAFOND (1926), 28-30 ; BOULAY G., LATAILLADE Fr. - "Jean-Adrien Helvétius et l'administration du Quinquina", *Revue d'histoire de la Pharmacie* XIX (1982), 272-724 ; SAINT-SIMON, Louis de Rouvray de - *Mémoires, établi et annoté par G. Truc*. Paris, Vol. I, 1953, 841-42.
- (13) En 1648 fut publié son *De medicina Brasiliensi libri quatuor*. Leyde, F. Haak, Amsterdam, L. Elzevier. En Hollande, ce livre, dans lequel fut représentée cette plante, était amplement disponible. En 1658 parut le livre plus considérable, intitulé *De Indiae utriusque re naturali et medica, Libri XIV*, qui donna de nouveau une description méticuleuse, ainsi qu'une représentation de l'Ipécacuanha. Amsterdam, L. et D. Elzevier.
- (14) Synonyme de cette espèce végétale : *Carapichea ipecacuanha* (Brot.) L. ; Buysman M - *Album der Natuur* (Haarlem, Tjeenk Willink & Zoon), Volume 48, 1899, 121-124.
- (15) *Album der Natuur* 48 (1899), 122.
- (16) Louis, Grand Dauphin (1661-1711) ; Daquin : Antoine d'Aquin (1629-1696), qui, en 1672, fut nommé premier médecin du roi Louis XIV, comme successeur de Louis-Henri d'Aquin (1602-1673), son père.
- (17) BOUVET M. - "Histoire sommaire du remède secret", *Revue d'histoire de la pharmacie*, Paris, 1957, Année 45, n° 153, 57-63 ; LAFOND (1926), 42-45.
- (18) *Biographisches Lexikon der hervorragenden Aerzte aller Zeiten und Länder, ...etc.*, Band 3, 154 ; ELOY, 1778, Tome II, 485 : le 1er septembre 1715, après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans fut nommé régent de Louis, duc d'Anjou (1710-1774), arrière-petit-fils de Louis XIV, qui, à l'âge de cinq ans, accéda au trône sous le nom de Louis XV.
- (19) Pareira brava est le synonyme indigène des espèces végétales *Chondrodendron platiphyllum* et *Chondrodendron microphyllum*, fam. Menispermaceae.
- (20) Contrayerva est le synonyme indigène de l'espèce *Dorstenia brasiliensis*, fam. Moraceae.
- (21) IMBERT-GOURBEYRE A. - *Mémoire sur l'Ipecacuanha*, Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1869, 3-5.
- (22) IMBERT-GOURBEYRE (1869), 81-82.
- (23) Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy (1665-1746), fils de Charles Colbert de Croissy, était à l'époque secrétaire d'État des affaires étrangères ; Bibliothèque royale des Pays-Bas, La Haye, KB : 71 H 18 : folio 17-98 : *Correspondentie van Adriaan Engelhart Helvetius [Jean-Adrien Helvétius (1662-1727)], medicus en geheim agent (van Frankrijk), als tussenpersoon bij de vredesonderhandelingen tussen Frankrijk en de Republiek, september 1705 - januari 1706; met een diplomatiek verslag over het bestuur der Republiek*, folio 17-98.
- (24) Paris, Fr. Muguet.
- (25) WINSLOW J.-B. - *Exposition anatomique de la structure du corps humain* (Amsterdam, 1732). Tome I, *Dédicace*, 3-5. Dans cette effusion, Winslow révèle l'importance du livre intitulé *Idée générale et particulière de l'économie animale ... etc.* (1722, auteur : Jean-Claude-Adrien Helvétius).
- (26) LAFOND (1926), 106-112.
- (27) ELOY (1778), 487.
- (28) *Histoire de l'Académie royale des sciences (Paris)*, éloge lu, en 1755, par Jean-Paul Grand-Jean de Fouchy (1707-1788), astronome et secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences, 161-169.
- (29) LAFOND (1926), 201.
- (30) FORKER A. A. - *Levensberichten van Zeeuwsche medici, bijeengebracht door wijlen Dr. A.A. Fokker, hier en daar bijgewerkt door Dr. J.C. de Man*. Middelburg, J.C. & W. Altorffer voor het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, Middelburg, 1901, 74.

TEUNIS WILLEM VAN HEININGEN

RÉSUMÉ

La dynastie des Helvétius, originaire de la principauté d'Anhalt en Allemagne, dut son nom au fait que George Vigelius, l'un des aïeux, fit ses études de théologie à Bâle en Suisse. En 1649, Jean-Frédéric Helvétius, descendant de cette famille, s'établit dans les Provinces-Unies. En 1656, il fut reçu docteur en médecine à l'université de Harderwyck en Gueldre. Il fit une brillante carrière de médecin à Amsterdam et à La Haye. Trois fils firent leur médecine à l'université de Leyde. Jean-Balthasar, le fils aîné, pratiqua la médecine et la chirurgie à Amsterdam. Philippe-Maximilien, le troisième fils, occupa le poste de médecin de la ville de Middelburg, Zélande, et celui de médecin des Armées de la Flandre zélandaise. Joseph-Jean Helvétius, le quatrième fils, occupa les postes de médecin, d'échevin et de préposé aux épaves de la ville d'Écluse (en Flandre zélandaise). Jean-Adrien, le deuxième fils, s'établit à Paris. En 1687, il fut reçu docteur en médecine à Reims, sous le pseudonyme de Christian-Lebrecht Helvétius. Il fit carrière à Paris : médecin du roi, conseiller du roi, médecin inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française, anobli, médecin ordinaire du duc d'Orléans. Jean-Adrien était le père de Jean-Claude-Adrien Helvétius (médecin inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française, médecin du roi, conseiller d'État et premier médecin de la reine Maria Leczńska. Jean-Adrien était le grand-père de Claude-Adrien Helvétius (philosophe et écrivain).

SUMMARY

The Helvetius dynasty originates from the Principality of Anhalt, in Germany. George Vigelius, one of its ancestors, was born in the Palatinate (Germany) and studied theology in the town of Basel (Switzerland), after which he was given the surname Swietser. In 1649, his eldest son, Johann Friedrich Swietser, moved to the United Provinces and changed his name into Johan Frederik Helvétius. In 1656, he took his doctorate of medicine at the university of Harderwyck (Guelderland). He settled in Amsterdam and moved later to The Hague, where he had a lightning career. Three of his four sons studied medicine in Leyden: Jean-Balthasar, Philippe-Maximilien, and Joseph-Jean. Jean-Adrien, the second son of Johann-Friedrich, settled in Paris and took his doctorate of medicine at the university of Reims, using the pseudonym of Christian-Lebrecht Helvétius. He had a prosperous career. He was the father of Jean-Claude-Adrien Helvétius, who became also a successful physician and first physician to the queen of France. His grandson was Claude-Adrien Helvétius, who became a leading philosopher and writer.

La santé publique en zone de montagne au XIX^{ème} siècle

Les registres des naissances et décès du village de Béost, vallée d'Ossau, Béarn *

par Jean-Pierre DUGÈNE ** et Frédéric BAUDUER ***

La biodémographie, “sous-spécialité” de l’anthropologie biologique, se situe au carrefour de plusieurs disciplines comme la démographie, la génétique des populations, la sociologie ou l’histoire. Cette approche s’applique à merveille à l’étude des populations du passé (biodémographie historique) vis-à-vis desquelles elle apporte souvent des informations intéressantes (1). À ce titre, l’Europe occidentale du XIX^{ème} siècle constitue un terrain d’exploration particulièrement pertinent en raison de deux éléments : l’apparition de relevés systématiques concernant les individus (registres des naissances, mariages, décès) et le phénomène de transition démographique favorisé par l’amélioration globale des conditions de vie. L’approche biodémographique a permis de mieux connaître la dynamique populationnelle des zones de montagne à cette période, et ces travaux ont intéressé essentiellement les Alpes (2). Nous avons choisi d’étudier les populations de l’Ouest pyrénéen auxquelles est associé un contexte bioculturel particulier dont l’archétype est représenté par la population basque (3). Nous rapportons ici l’analyse descriptive des naissances et décès survenus durant le XIX^{ème} siècle dans le village de Béost situé dans la vallée d’Ossau, l’une des plus autochtones de toutes les Pyrénées occidentales (4). Les résultats obtenus seront interprétés en les comparant avec ceux rapportés dans la littérature afin d’essayer de reconstituer les conditions de vie et l’état sanitaire dans ce milieu à cette époque. Cet article fait suite à une enquête sur le comportement matrimonial au sein de ce même village qui a déjà été publiée (5).

Méthodes

Béost (altitude : 534 m, latitude : 42° 59’ 35’’ nord, longitude : 0° 24’ 58’’ ouest) est une localité située dans la vallée d’Ossau qui se trouve alors dans le département des Basses-Pyrénées (aujourd’hui Pyrénées-Atlantiques). C’est la vallée la plus orientale de

* Séance d’octobre 2014.

** Maison d’Ossau, 64260 Arudy.

*** Laboratoire MRGM, EA 4576, Université Bordeaux Segalen, 33076 Bordeaux cedex, France (Fax : 0559443837. E-mail : bauduer.frederic@neuf.fr). Correspondance : Frédéric Bauduer, Service d’Hématologie, Centre Hospitalier de la Côte Basque, 64100 Bayonne, France



*Le village de Béost et au-dessus le hameau de Bagès
(Cliché F. Bauduer)*

ce département, elle jouxte, à l'est la vallée de l'Ouzom qui, elle, fait partie du département des Hautes-Pyrénées et, au sud, l'Espagne. La position "frontière" de Béost explique que nous ferons référence aux données démographiques de ces deux départements lorsque nous discuterons nos résultats. Les données concernant les naissances et les décès proviennent des registres de l'état-civil et couvrent l'ensemble du XIX^{ème} siècle (du 1^{er} janvier 1801 au 31 décembre 1900). Elles incluent théoriquement, pour les naissances : le nom, prénom, sexe du nouveau-né ainsi que sa date de naissance et les noms, prénoms et âges de ses parents ; pour les décès : date du décès, nom, prénom, âge et sexe de l'individu. Ces éléments nous ont permis de calculer les paramètres classiques utilisés en biodémographie : taux de natalité (nombre annuel de naissances/population moyenne totale de l'année correspondante), taux de mortalité (nombre annuel de décès/population moyenne totale de l'année correspondante), taux de croissance (nombre de naissances – nombre de décès/ population moyenne totale) pour les années du siècle pour lesquelles on disposait d'un recensement de la population de Béost. Concernant les naissances nous avons relevé le *sex ratio*, la part des naissances illégitimes (enfants dits « naturels ») et les cas de gémellité. Les dates de naissance ont été décalées de 9 mois en arrière afin de retrouver celles des conceptions qui constituent des données intéressantes en biodémographie (6). Nous avons déterminé le nombre de conceptions en période de Carême afin de savoir si les préceptes de l'Église ont été suivis dans ce village à forte

LA SANTÉ DANS LES PYRÉNÉES AU XIXÈME SIÈCLE

pratique catholique puisque tous les mariages civils à cette période étaient associés à une bénédiction religieuse avec enregistrement sur le registre paroissial (5). Ainsi, les dates du jour de Pâques ont été recherchées pour toutes les années du XIXème siècle afin de considérer la période de 40 jours correspondant à la période de Carême ; les naissances consécutives à cette période de conception ayant eu lieu en théorie dans l'intervalle début/fin du Carême + 270 jours. Les résultats ont été comparés au nombre de naissances attendu pour une période de 40 jours obtenu en divisant le nombre total de naissances par 365 et en le multipliant par 40.

Nous avons détaillé l'analyse des données de mortalité en calculant l'âge moyen au décès et le nombre de décès selon le sexe et les tranches d'âge : à moins de 7 jours de vie (mortalité périnatale), à moins de 28 jours (mortalité néonatale), à moins d'1 an (mortalité infantile) puis selon les tranches d'âge suivantes : 1-10 ans, 11-20 ans, 21-40 ans, 41-60 ans, 61-80 ans et plus de 80 ans. La répartition dans le temps ou saisonnalité des naissances et des décès (distribution par mois) a été étudiée. Les causes des décès n'étant qu'exceptionnellement indiquées, nous avons essayé d'effectuer des corrélations entre l'augmentation des décès et des événements à impact démographique : épidémies, pénuries alimentaires, guerres ou conditions climatiques particulières ayant sévi en ces lieux. Des comparaisons ont été effectuées avec un village voisin de la vallée, Billères (475 habitants en 1836, 430 en 1866 et 439 en 1896) (7) et deux villages des Alpes : Argentière-la-Bessée (France) et Chiomonte (Italie) (2) qui ont été étudiés selon une méthodologie analogue pour la même période.

Tableau 1

Taux de natalité et de mortalité à Béost durant le XIXème siècle (calculés pour les années où un recensement de la population du village avait été effectué).

Années	Population de Béost	Naissances (taux de natalité pour mille)	Décès (taux de mortalité pour mille)	Taux de croissance naturel pour mille
1806	400	9 (22,5)	13 (32,5)	-10,0 pour mille
1821	404	9 (22,2)	16 (39,6)	- 17,3 pour mille
1831	410	7 (17,0)	15 (36,5)	- 19,5 pour mille
1836	402	8 (19,9)	10 (24,8)	- 4,9 pour mille
1841	390	8 (20,5)	8 (20,5)	- 0 pour mille
1846	353	6 (16,9)	11 (31,1)	- 14,1 pour mille
1851	326	8 (24,5)	3 (9,2)	+ 15,3 pour mille
1856	384	7 (18,2)	17 (44,2)	- 26,0 pour mille
1861	378	8 (21,1)	5 (13,2)	+ 7,9 pour mille
1866	384	13 (33,8)	6 (15,6)	+ 18,2 pour mille
1872	373	18 (48,2)	11 (29,4)	+ 18,7 pour mille
1876	371	7 (18,8)	13 (35,0)	- 16,1 pour mille
1881	358	7 (19,5)	12 (33,5)	- 13,9 pour mille
1891	323	8 (24,7)	5 (15,4)	+ 9,2 pour mille
1896	316	7 (22,1)	7 (22,1)	0 pour mille

Tableau 2
Distribution mensuelle des naissances selon les décennies.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
1801-10	12	11	8	12	5	8	8	3	9	7	7	5	95
1811-20	7	6	6	8	10	5	1	7	5	7	7	6	75
1821-30	4	2	12	15	7	13	3	8	5	5	5	6	85
1831-40	5	8	7	5	6	5	7	6	8	4	10	2	73
1841-50	5	6	10	4	7	1	6	6	6	4	2	5	62
1851-60	6	7	4	10	4	1	9	9	7	11	7	5	80
1861-70	6	7	16	9	6	7	10	8	9	9	5	7	99
1871-80	10	8	8	10	4	6	11	10	7	6	8	6	94
1881-90	5	7	10	9	3	7	7	4	6	3	10	6	77
1891-1900	6	4	5	8	5	6	4	8	5	4	7	7	69
total	66	66	86	90	57	59	66	69	67	60	68	55	809

Résultats

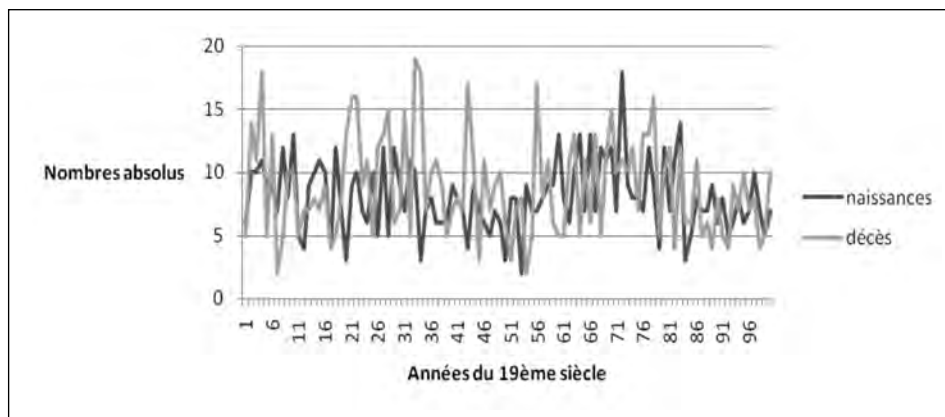
Données générales

Pour la période étudiée, on dispose de quinze recensements concernant la population de Béost qui a varié entre 316 (1896) et 410 habitants (1831) (tableau 1). À partir de la deuxième moitié du siècle, on observe la chute démographique classique commune à tous les villages des Pyrénées occidentales du fait de l'exode rural et des départs plus lointains vers les Amériques (7-10). L'étude des actes d'état civil nous a permis de comptabiliser 809 naissances et 885 décès entre le 1er janvier 1801 et le 31 décembre 1900.

Résultats concernant les naissances

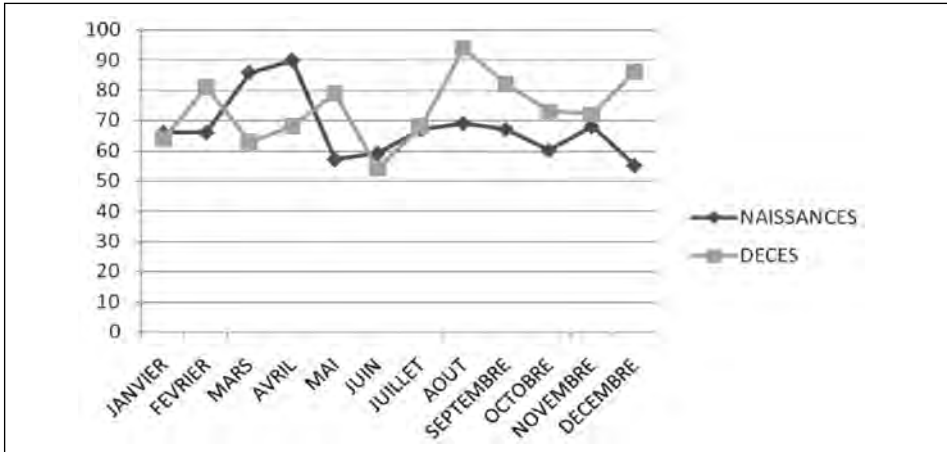
Parmi les naissances, on dénombrait 407 garçons pour 401 filles (plus un enfant mort-né de sexe non rapporté). Le *sex ratio* est donc de 1,01. Le nombre annuel de naissances a varié entre 2 (1853) et 18 (1872) pour une moyenne de 6 (Fig. 1). Le nombre de naissances tend à diminuer jusqu'au milieu du siècle, puis amorce une remontée pour culminer en 1872 et redescend ensuite. L'examen de la distribution des naissances par décen-

Fig. 1 : Nombres annuels de naissances et de décès à Béost durant le XIXème siècle.



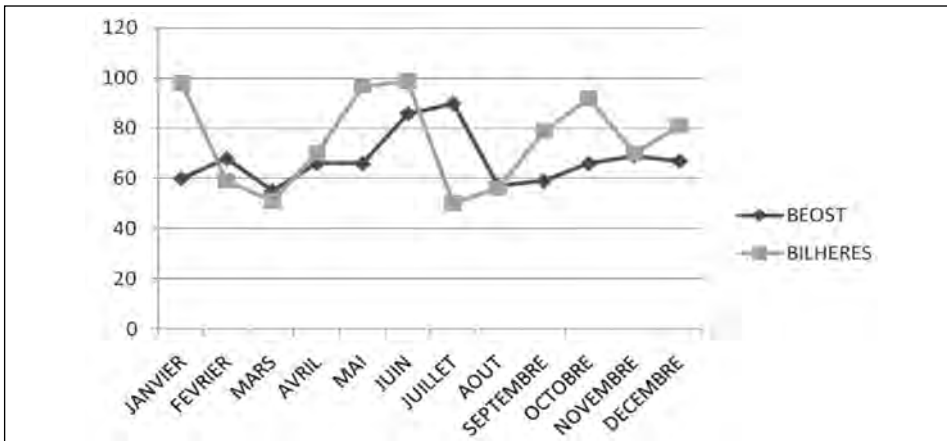
LA SANTÉ DANS LES PYRÉNÉES AU XIXÈME SIÈCLE

Fig. 2 : Saisonnalité des naissances et des décès à Béost au XIXème siècle (nombres absolus).



nie présentée sur le tableau 1 objective le même type d'évolution. Le taux de natalité durant le siècle s'échelonnait entre 16,9 pour mille (1846) et 48,2 pour mille (1872) (tableau 1). On a relevé sept naissances de jumeaux (dont six de même sexe) ce qui correspond à un taux de gémellité de 8,6 pour mille. Soixante-trois (7,78%) naissances concernaient des enfants illégitimes ("naturels"). À signaler que trois de ces enfants ont ensuite été reconnus après le mariage de leurs parents. L'âge moyen des pères était de 37,0 ans (extrêmes : 18-72 ans) et celui des mères de 30,9 ans (extrêmes : 18-52 ans). C'est en mars et en avril que l'on a enregistré le plus de naissances (tableau 2 et Fig. 2). Il existait une fluctuation saisonnière des conceptions avec un maxima en juillet puis en juin [juin, janvier puis mai pour Bilhères (7)] et à l'opposé avec des minima en mars, août, septembre et janvier [juillet, mars puis août pour Bilhères (7)] (Fig. 3). L'interdit de

Fig. 3 : Distribution mensuelle des conceptions en chiffres absolus à Béost et dans le village voisin de Bilhères (7) au XIXème siècle.

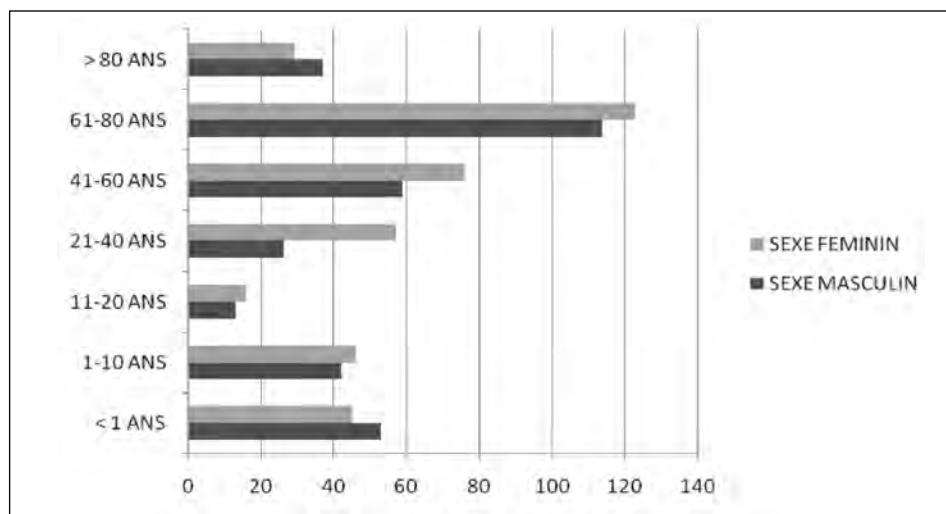


conception pendant la période de Carême n'est pas particulièrement suivi : on dénombre 74 naissances pour 106 attendues (p non significatif selon le test du *Khi-2*).

Résultats concernant les décès

L'âge au décès, qui n'a pu être retrouvé dans 99 cas (11,2%) du fait de l'accès limité aux seules tables décennales de janvier 1862 à décembre 1869 et pour 1881 et une grande partie de 1882 (incendie ayant détruit certains documents d'archives), variait entre 0 (mort-nés) et 97 ans (moyenne : 45,8 ans). À noter qu'un individu non identifié avait été retrouvé en montagne. Au total, on a disposé à la fois des données d'âge et de sexe dans 736 cas. L'âge moyen au décès était de 46,4 ans pour les hommes (extrêmes : 0-97) et de 45,7 ans pour les femmes (extrêmes : 0-97). Les taux de mortalité calculés à partir des seize années du siècle pour lesquelles on disposait d'un recensement de population variaient entre 13,2 et 44,2 pour mille (tableau 1). Quatre-vingt-dix décès (13,3%) concernaient des enfants de moins d'1 an (45 filles et 53 garçons), 27 des enfants de moins de 28 j et 18 des nouveau-nés de moins de 7 j dont 13 morts nés. Parmi ces décès avant 1 an de vie, 10 frappaient des enfants naturels. Le taux de mortalité infantile s'élève à 110,7 pour mille [117 pour mille à Bilhères pour la période 1820-1859 (7)]. La distribution des décès selon le sexe et les tranches d'âge mettait en évidence une mortalité infantile plus marquée chez les garçons, les chiffres s'équilibrent ensuite entre les deux sexes jusqu'à 20 ans, entre 21 et 40 ans il y a plus de 2 fois plus de femmes que d'hommes qui décèdent, au-delà de 40 ans la prédominance féminine se maintient à des degrés moindres et enfin après 80 ans le contingent masculin domine (Fig. 4). Vingt-deux décès concernaient des enfants naturels qui ont tous disparu avant l'âge de 7 ans sauf deux personnes de sexe féminin décédées à 43 et 50 ans. Parmi les 63 enfants naturels nés pendant le XIXème siècle (le dernier en juillet 1898), dix sont décédés avant l'âge d'1 an (15,8%). Les décès sont irrégulièrement répartis selon les années de ce siècle (par exemple excès de mortalité pour 1804, 1833, 1856, 1870 alors que seulement deux décès sont enregistrés en 1807) (Fig. 1). Dans l'année, le mois d'août était le plus meurtrier

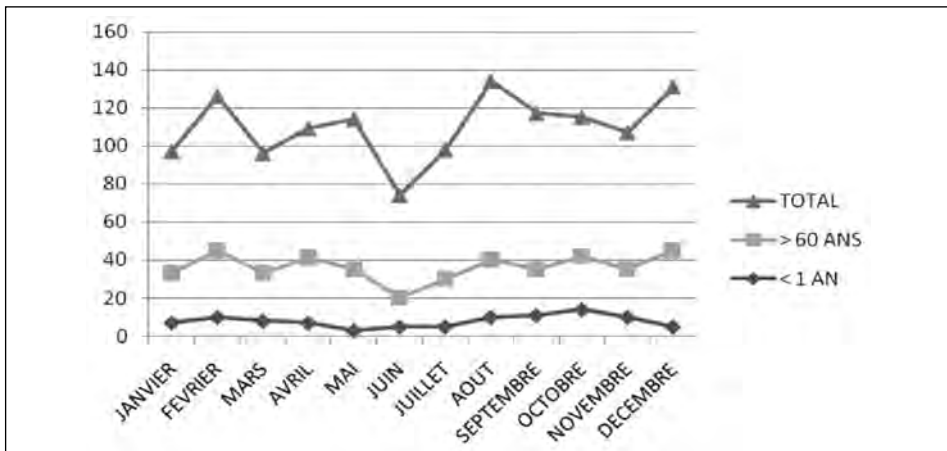
Fig. 4 : Distribution des décès selon les tranches d'âge à Béost au XIXème siècle (calculs effectués à partir de 736 évènements pour lesquels les données de sexe et d'âge étaient disponibles).



LA SANTÉ DANS LES PYRÉNÉES AU XIXÈME SIÈCLE

(Fig. 2). Il n'y avait pas de saisonnalité particulière des décès selon l'âge en particulier on ne constate pas clairement de pics de mortalité infantile ou de la population âgée selon les mois de l'année (Fig. 5). Le nombre des décès à Béost semble s'infléchir durant les deux dernières décennies du siècle. Sur les 17 décès survenus en 1856, huit au moins ont été rapportés dans les archives à l'épidémie de choléra ayant frappé le village (11). Il s'agit de trois adultes et d'un enfant de 8 ans de sexe masculin et de quatre individus de sexe féminin âgés de 16 à 46 ans. Tous ces décès sont concentrés sur octobre (1), novembre (3) et décembre (4). D'autres décès survenus en décembre chez des individus jeunes issus des mêmes familles sont fortement suspects d'être également en lien avec cette épidémie, mais nous ne disposons d'aucune donnée pour l'affirmer. La population de Béost avait significativement augmenté entre 1851 et 1856 (17,8% de croissance) et cette épidémie semble coïncider avec l'arrêt de cette dynamique (Fig.1). L'année 1870 est également marquée par une forte mortalité (15 décès dont 7 enfants de moins de 5 ans); cette même année la mortalité avait été multipliée par deux dans le village de Laruns situé à un peu plus d'1 km, du fait d'une épidémie de variole (11).

Fig. 5 : Saisonnalité des décès à Béost au 19ème siècle : données globales et concernant les âges extrêmes.



Discussion

Avant de discuter nos résultats et d'effectuer des analyses comparatives, il faut considérer les limites et les insuffisances de ce travail. Tout d'abord il faut insister sur la faible population du village étudié exposant aux aléas des fluctuations d'échantillonnage et la non exhaustivité des données d'âge et de sexe pour la période explorée qui doivent faire relativiser la portée de nos investigations sur le plan statistique. Deuxièmement, cette étude ignore un phénomène important touchant les Pyrénées occidentales durant le 19ème siècle : l'émigration. De 1857 à 1884, les départements des Basses- et des Hautes-Pyrénées ont perdu par ce biais respectivement 34847 (1ère place nationale) et 11275 (3ème place) habitants (10). L'émigration des cadets des familles pyrénéennes s'effectuait vers les métropoles régionales, mais surtout vers l'Amérique (plus de 1600 départs par an entre 1846 et 1855 pour le département des Basses-Pyrénées) (8, 9). Le même phénomène migratoire a été observé à la même époque dans les Alpes italiennes (2).

Ceci dit, l'évolution des données collectées ici à savoir la natalité et la mortalité doit être interprétée à la lumière des variations de paramètres historiques, sociologiques, climatiques, économiques ou de santé publique ayant un impact démographique durant la période étudiée. Ainsi, une augmentation de la mortalité peut être provoquée par des épidémies, des crises alimentaires ou des perturbations majeures du milieu extérieur (d'ordre climatique ou liées à des catastrophes naturelles). La population pyrénéenne a augmenté de 1801 à 1846 (maximum) de 28,7% dans les Basses-Pyrénées et de 43,8% dans les Hautes-Pyrénées (10). Durant la première moitié du XIX^{ème} siècle, les taux de natalité de la zone ouest pyrénéenne sont restés inférieurs à la moyenne nationale (10). L'augmentation de la population a semblé plutôt en rapport avec une baisse de la mortalité des jeunes individus (10). Le taux global d'accroissement naturel pour le siècle était de 5,7 pour mille dans les Basses-Pyrénées et de 7,5 pour mille dans les Hautes-Pyrénées. C'est durant la décennie 1821-1830 que ce taux est maximal (10 pour mille dans les Hautes-Pyrénées) (10). Les taux baissent ensuite entre 1836 et 1841 (crise économique) puis remontent jusqu'en 1846 (10). À Béost, la population a atteint son maximum au recensement de 1831.

Notre *sex ratio* à la naissance est comparable aux chiffres publiés pour deux villages des Alpes à la même époque (2). De même, le taux de gémellité observé ici est conforme aux données de la littérature, autour de 10 pour mille en France au XIX^{ème} siècle (12), mais se projette plutôt vers les valeurs les plus basses observées dans les Alpes (2). Ce paramètre est influencé par de nombreux facteurs : origine (les jumeaux sont beaucoup plus fréquents en Afrique sub-saharienne), âge, caractères biométriques, parité des mères, traitement hormonal... (12). L'âge moyen à la maternité autour de 31 ans est lui aussi comparable aux résultats issus de l'INED pour la France du milieu du XVIII^{ème} siècle jusqu'en 1900, période durant laquelle il était supérieur ou égal à 30 ans (13). Notre taux de natalité de 1896 à Béost (22 pour mille) est similaire à celui de la population française en 1900 (14). Il est supérieur à celui de Bilhères (19 pour mille) (7) et d'un département rural du sud-ouest de la France, le Lot-et-Garonne (15 pour mille) (14). Une périodicité des naissances est notée dans les populations de montagne en raison du caractère rythmé des activités agropastorales mais aussi de facteurs divers en particulier religieux (2). Ainsi, il est constaté une augmentation des naissances en avril-mai mais aussi en septembre et une baisse à la fin de l'automne et au début de l'hiver. Dans le village voisin de Bilhères, il est noté que les conceptions s'effectuaient au XIX^{ème} siècle préférentiellement en juin puis en janvier, mai et octobre alors qu'elles étaient à leur minima en juillet, mars et août (7). À Béost on ne retrouve pas cette saisonnalité typique bien que les conceptions prédominent en juin-juillet juste avant la période de séjour des hommes aux estives dans le cadre du cycle de la transhumance. L'interdit de conception en période de Carême est peu appliqué (cf résultats) alors que sur le plan matrimonial le nombre de mariages durant l'Avent ou le mois de mai (mois de Marie) était faible (5).

La légitimité des enfants nés est théoriquement toujours documentée à des fins légales (14). Le pourcentage d'enfants illégitimes à Béost (7,78%) est conforme aux chiffres évoqués pour l'époque dans les Hautes- (7,6%) et Basses-Pyrénées (7,4%) (15) et très supérieur aux chiffres obtenus dans les Alpes qui oscillent entre 1 et à 5% (2). Nos deux départements pyrénéens ainsi que celui des Landes constituaient une des zones record en France en ce qui concerne la proportion d'enfants naturels (16).

L'âge moyen au décès (supérieur à 45 ans) est plutôt élevé si on le compare avec celui des Français à la même époque (17, 18). Il s'aligne ainsi sur les résultats des catégories

socioprofessionnelles les plus élevées. Ceci plaide pour des conditions de vie plutôt favorables contrastant avec certaines visions très négatives rapportées vis-à-vis des populations pyrénéennes de l'époque (10). À Béost, 9% des décès concernaient des individus de plus de 80 ans avec une majorité de sujets de sexe masculin (Fig. 4). Les populations de la zone ouest-pyrénéenne jouissent actuellement d'une longévité importante par rapport aux autres populations européennes du fait d'un certain nombre de caractéristiques environnementales favorables dont probablement l'alimentation (19).

Au XIXème siècle, la mortalité infantile s'élevait en France à environ 200 pour mille à son début avec un minimum entre 1835 et 1845 (144 pour mille) et un maximum en 1871 (226 pour mille) (18). La chute de la mortalité infantile est apparue tardivement dans notre pays à partir de 1895 en comparaison de certains pays européens comme la Suède ou l'Angleterre. À Béost, nous retrouvons un taux de mortalité infantile inférieur, à 110,7 pour mille [supérieur ou égal à 200 pour mille dans les Alpes (2)] et les décès avant 1 an ne représentent que 13,3% de l'ensemble [contre un quart dans les Alpes (2)]. Il a été effectivement rapporté que la mortalité infantile était moindre dans le sud-ouest que dans le reste de la France (20). On peut se poser la question d'un sous-enregistrement des enfants mort-nés. Ce problème se rencontre surtout avant 1736, date de la promulgation d'un texte de loi imposant l'inscription obligatoire de toutes les personnes décédées y compris les nouveau-nés. La surmortalité masculine qui est ici notée avant l'âge de un an est également constatée dans la majorité des études (18).

À côté de ces points favorables sur le plan sanitaire, deux éléments particuliers méritent d'être soulignés qui doivent pondérer nos conclusions. Tout d'abord la durée moyenne de vie des enfants naturels était très significativement réduite. Dans notre série, 90% d'entre eux sont décédés avant l'âge de 7 ans ce qui témoigne de la connotation sociale très péjorative de cette situation conduisant à leur non prise en charge. Ensuite, on note une forte surmortalité des femmes entre 21 et 40 ans qui explique grandement la longévité supérieure des hommes. Ce phénomène doit faire évoquer la responsabilité de complications liées à la maternité. Nous ne disposons malheureusement pas de données sur la fréquence de ce type de décès dans la zone ni des modalités du suivi obstétrical et d'accouchement (recours ou non à un professionnel de santé). On remarque ici une surmortalité (relative) durant le mois d'août. Celle-ci, constatée dans d'autres études, a été reliée à des maladies intestinales causées par un manque d'hygiène, l'amélioration des conditions de vie dans l'Europe du XIXème siècle ayant fait disparaître ce pic estival (17). La dysenterie frappait surtout en août et septembre la tranche infantile de la population (10). Cependant, les décès en août à Béost concernaient toutes les tranches de la population. Une augmentation du taux de mortalité a également été décrite dans les populations de montagne à la même époque durant les trois premiers mois de l'année. Elle était liée à une majoration de la prévalence des affections respiratoires et cardiovasculaires associées au froid et frappait la tranche la plus âgée de la population (2). Ceci n'est pas observé dans notre étude. Nous ne retrouvons pas non plus ici aussi clairement les éléments décrits dans le village voisin de Bilhères, à savoir un nombre de décès maximal en septembre puis en avril et mars et à l'opposé minimal en mai, juin et juillet ainsi qu'une mortalité élective des enfants en période estivale et des adultes en hiver (7).

Certains paramètres peuvent-ils expliquer les variations de la mortalité à Béost au cours du XIXème siècle ? Des pénuries alimentaires importantes ont frappé les populations pyrénéennes en 1810-1812 du fait de la flambée du prix des céréales en rapport avec les mauvaises récoltes (chute du différentiel naissances/décès dans les Hautes-

Pyrénées), idem en 1816-1817, 1827-1832, 1837-1840 (augmentation des décès de 23,9% dans les Basses-Pyrénées par rapport à 1836) et enfin en 1846 et 1847 (dernière grande famine liée aux grands froids : “ère glaciaire”) (10) mais ces dates coïncident paradoxalement avec des périodes de faible mortalité pour Béost (fig. 1). 1829 est une année très froide et des gelées marquées ont frappé la vallée d’Ossau les premiers mois de 1830 (11). Il n’y a eu aucun impact de cette période climatique défavorable sur le nombre de décès à Béost. Les cas de mortalité militaire n’ont pas été documentés durant cette période qui a été de toute façon beaucoup moins meurtrière que le siècle suivant. On note en France une surmortalité masculine liée aux guerres napoléoniennes : 1806 (campagne de Prusse) : durée de vie moyenne des hommes : 32,8 ans, en 1808-1809 (guerre d’Espagne) : 31,2 ans, en 1812-1813-1814 : moins de 25 ans (18). En 1871, la durée de vie moyenne était de 26,3 ans pour les hommes et de 31,7 ans pour les femmes. Il n’y a pas de traduction particulière sur le plan de la mortalité au niveau de notre étude de ces années noires au niveau national. Par la suite, au moins huit sujets de sexe masculins nés à Béost entre 1888 et 1897 ont été enregistrés “morts pour la France” durant la guerre de 1914-1918. Diverses maladies infectieuses très présentes en Europe occidentale à cette époque ont été la cause d’épidémies : choléra, variole, typhoïde, infections pulmonaires (tuberculose, pneumopathies microbiennes diverses), dysenterie et se sont abattues sur la zone (10, 18). Ces maladies infectieuses (choléra excepté) auraient tué 20% de la population rurale des Hautes-Pyrénées en 1853 (10). La pire affection semble avoir été le choléra. Il a frappé l’aire ouest-pyrénéenne en 1833, 1834 et 1835, puis en 1854 et 1855. Les épidémies de choléra à partir de l’été 1854, au printemps et durant l’été 1855 ont été à l’origine du décès de 1/5 des habitants de Bramevaque, village des Hautes-Pyrénées. Le mal s’abat sur les vallées béarnaises en septembre-octobre 1855 (10). Notre étude prouve que les grandes épidémies historiques n’ont pas épargné les villages des vallées de montagne pourtant isolées géographiquement. Ces maladies ont frappé de façon décalée à Béost. Après des premiers cas constatés dans certains villages voisins de la vallée dès 1854, une épidémie de choléra est à l’origine du pic de mortalité retrouvé à Béost en 1856. Dix décès ont été attribués à ce fléau en 1856 (11) et les noms de ces personnes font partie des listes que nous avons relevées sur les registres d’état civil. La surmortalité retrouvée en 1833 à Béost pourrait bien être en relation avec cette même cause, car cette année correspond aussi à une période épidémique dans l’ouest pyrénéen (10). La variole sévit dans les Pyrénées surtout dans les années 1830-1840. La politique vaccinale est peu appliquée dans la zone occidentale pour diverses raisons et la prévalence de l’affection semble importante chez les enfants (10). En 1870, la variole induit un doublement des décès à Laruns et explique probablement la surmortalité constatée à Béost à la même époque, du fait de l’extrême proximité de ces deux localités et de la forte proportion des décès pédiatriques. Par contre, la pandémie grippale de 1889-1890 qui a frappé l’Europe occidentale en provenance de Russie (21) ne semble pas avoir atteint la population de Béost.

Les indicateurs obtenus dans ce travail suggèrent, contrairement aux idées reçues, l’existence d’une situation sanitaire relativement favorable si l’on considère la longévité moyenne des habitants et le taux de mortalité infantile. Ceci est conforté par le fait que le département des Basses-Pyrénées avait l’un des taux les plus faibles d’exemption pour le service militaire pour raison médicale (10). La faible longévité des enfants naturels et la forte mortalité des femmes en âge de procréer sont à mettre en exergue. Ce village semble par ailleurs moins exprimer les “stéréotypes” biodémographiques souvent décrits

LA SANTÉ DANS LES PYRÉNÉES AU XIXÈME SIÈCLE

dans les populations de montagne concernant la saisonnalité des naissances et des décès. Les maladies infectieuses, et en particulier le choléra, l'un des fléaux du XIXème siècle, ont été responsables d'un nombre non négligeable de morts même dans ces territoires reculés.

REMERCIEMENTS

Ce travail a bénéficié de l'aide de l'Association 'Sang 64'.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

- (1) FUSTER V. - "Biodémographie", in *Anthropologie biologique*, SUSANNE C., REBATO E., CHIARELLI B. ed., De Boeck, Bruxelles, 2003, 763 p.
- (2) GIROTTI M. - Étude biodémographique de deux populations des Alpes occidentales : Chiomonte (haute vallée de Susa – Italie) et l'Argentièrre-la-Bessée (Hautes-Alpes – France). PhD Thesis, Université de la Méditerranée, Marseille, 2010.
- (3) BAUDUER F., FEINGOLD J., LACOMBE D. - "The Basques : review of population genetics and mendelian disorders", *Hum Biol*, 77, 2005, 609-627.
- (4) MARQUER P. - "Endogamie, exogamie et variations de la stature et de l'indice céphalique dans la population béarnaise (Pyrénées-Atlantiques)", *Bull Mém Soc Anthropol Paris* 6, 1979, 333-342.
- (5) DUGÈNE J.-P., BAUDUER F. - "Marriage patterns in the Western French Pyrenees during the 1800-1899 period : data from the village of Béost (Ossau Valley, Béarn)", *Bull Mém Soc Anthropol Paris*, 25, 2013, 118-126.
- (6) MOHEAU M. - *Recherches et considérations sur la population de la France*, Presses Universitaires de France, Paris, 1912, 563 p.
- (7) FRESSEL-LOZEY M. - *Histoire démographique d'un village en Béarn au XVIII-XIXème siècle : Bilhères d'Ossau*, Bière, Bordeaux, 1969, 291 p.
- (8) ETCHÉVERRY L. - "L'émigration dans les Basses-Pyrénées pendant 60 ans", *Revue des Pyrénées*, 1983, 509-520.
- (9) HOURMAT P. - "De l'émigration basco-béarnaise du XVIIIème siècle à nos jours", *Bull Soc Sci Lettr Arts Bayonne*, 132, 1976, 227-254.
- (10) SOULET J.-F. - *Les Pyrénées au XIXème siècle - L'éveil d'une société civile*, Éditions Sud-Ouest, Bordeaux, 2004, 765 p.
- (11) LACOSTE J. - "Souvenir des temps calamiteux en Ossau", *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Béarn et du Pays Basque*, Pau, 1910, 66 p.
- (12) PISON G., COUVERT N. - "La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux", *Population*, 59, 2004, 877-908.
- (13) PISON G. - "France 2009 : l'âge moyen à la maternité atteint 30 ans", *Populations & Société* 465, 2010, 4 p.
- (14) VAN DE WALLE E. - "La fécondité française au XIXème siècle", *Communications*, 44, 1986, 35-45.
- (15) HUGO A. - *France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, Delloye, Paris (3 vol.), 1835, 470 p.
- (16) LE BRAS H., TODD E. - *L'invention de la France*, Gallimard, Paris, 1981, 528 p.
- (17) BIDEAU A., DUPÂQUIER J., BIRABEN J.-N. (1988) - "La mortalité de 1800 à 1914", in *Histoire de la population française*, vol 3. *De 1789 à 1914*, Presses Universitaires de France, Paris, 601 p.
- (18) MESLÉ F., VALLIN J. - "Reconstitution de tables annuelles de mortalité pour la France au XIXème siècle", *Population* 6, 1989, 1121-1158.
- (19) BAUDUER F., SALABERRIA J., MONTOYA E., OYHARÇABAL B. - "Evaluation of the elderly Western Pyreneans nutritional status - Data from more than 800 autochthonous males included in the HIPVAL project", *Bull Mém Soc Anthropol Paris* 24, 2012, 1-11.

- (20) FINE-SOURIAC A. - "Mortalité infantile et allaitement dans le sud-ouest de la France au XIX^{ème} siècle", *Ann Démogr Hist*, 1978, 81-103.
- (21) CUNHA B.A. - "Influenza : historical aspects of epidemics and pandemic", *Infect Dis Clin N Am* 18, 2004, 141-155.

RÉSUMÉ

Nous rapportons ici les résultats d'une étude effectuée à partir des 809 naissances et 885 décès colligés dans les registres de l'état civil du village pyrénéen de Béost, Béarn, France, durant tout le XIX^{ème} siècle. Les données obtenues laissent supposer un niveau sanitaire plutôt satisfaisant si l'on se réfère au taux de mortalité infantile (110,7 pour mille), à la longévité globale de cette population (âge moyen au décès : 45,8 ans) et à l'absence de recrudescence significative des décès dans les mois d'hiver ou lors des périodes de pénurie alimentaire décrites dans la zone. Cependant, la longévité très réduite des enfants naturels (9 décès sur 10 avant l'âge de 7 ans) témoigne d'une non prise en charge de cette catégorie d'individus rejetée par la société. De plus, les décès touchant la tranche 21-40 ans concernaient deux fois plus de femmes que d'hommes ce qui pourrait être en rapport avec les complications médicales liées à la maternité. On retrouve une certaine saisonnalité au niveau des naissances (et donc des conceptions) mais moins marquée que dans les autres populations de montagne. Enfin, il est noté une surmortalité à la fin de l'année 1856 en rapport avec une épidémie de choléra et en 1870 en raison de la variole.

SUMMARY

We report a study on 809 births and 885 deaths collected from the civil registries of the Pyrenean village of Beost, Ossau Valley, Bearn, France, during the entire 19th century. Among the studied parameters, some give us interesting data on the population history. Thus, the rate of mortality under 1 year of age (110,7 per thousand), the global longevity of this population (mean age at death: 45,8 years) and the absence of significant increase in mortality during the winter months and periods of difficulty for food availability argue in favor of a quite satisfactory sanitary level. Nevertheless, the reduced longevity of illegitimate children (nine deaths of ten before the age of 7) suggests an absence of care for this population category who was socially rejected. Furthermore, the proportion of women dying between 21 and 40 years of age was twice than that of men, which could be explained by maternity-related medical complications. The seasonality of births (and therefore of conceptions) is less typical than in the other mountain populations. Finally, we may note an increased mortality at the end of 1856 due to a cholera epidemic and in 1870 because of small pox.

Histoire du cancer et de la chimiothérapie avant la chimiothérapie *

par Philippe BONNICHON, J.P. BERGER, N. BONNI,
M. FONTAINE, J. PION-GRAFF **

Pour les médecins et les patients d'aujourd'hui le terme de chimiothérapie est synonyme de cancer. Son efficacité a transformé l'évolution et le pronostic des maladies cancéreuses avec des guérisons et des survies hier inespérées. Il était donc logique de considérer sa naissance comme un point de référence dans le développement de l'histoire du cancer. Cependant, la création du terme chimiothérapie demande quelques explications qui modifieront peut-être l'idée initiale faite à la simple lecture du titre.

En 1909, Paul Ehrlich (1854-1915), médecin, chimiste et physiologiste allemand met au point un dérivé de l'arsenic efficace contre la syphilis, l'arsphénamine, premier médicament de synthèse, commercialisé sous le nom de Salvarsan. Ses travaux font suite à ceux d'un autre savant, le Français Antoine Béchamp (1816-1908) qui, en 1859, décrit



Fig. 1 : Paul Ehrlich (1854-1915)

pour la première fois un sel d'acide arsénique n'ayant pas la toxicité de l'arsenic qu'il nomme Atoxyl. Celui-ci est d'abord utilisé dans le traitement des dermatoses simples. En 1905, le médecin canadien Harold Wolferstan Thomas (1875-1931) et le zoologiste autrichien Anton Brein découvrent qu'il est efficace contre le trypanosome de la maladie du sommeil. Paul Ehrlich reprend l'étude en analysant plusieurs centaines de dérivés. Il finit par préconiser l'utilisation de l'un d'entre eux par voie intra-veineuse. Il s'agit de l'arsphénamine. Par la suite, le médicament n'aura pas les effets escomptés mais le terme et la méthode valent à Paul Ehrlich d'être considéré comme le père de la chimiothérapie (1).

Le cancer est une maladie connue depuis l'Antiquité. Pour notre sujet, la connaissance de l'histoire du cancer débute avec le bas Moyen Âge

* Séance d'octobre 2014.

** Institut Français de Chirurgie Endocrinienne, H. P. P., 8, place de l'abbé G. Hénocque, 75013 Paris
philippe_bonnichon@yahoo.fr

et les premiers ouvrages fiables d'Henri de Mondeville, de Guy de Chauliac (2) puis d'Ambroise Paré. Le cancer est alors une maladie dont le développement local domine le tableau clinique. À ce sujet, le calvaire de la reine Anne d'Autriche, mère du roi Louis XIV, décédée d'un cancer du sein en 1666, est exemplaire de l'histoire naturelle de la maladie. Ce fut au printemps 1664, en revenant de Versailles que la Reine-mère sentit les premières manifestations de son mal. Il était apparu une petite glande au sein gauche, dont elle ne s'inquiéta pas. En novembre, la reine fut surprise de voir qu'en peu de temps la grosseur avait empiré notablement au point de devenir douloureuse. Elle avait négligé ce mal. Les consultations des médecins officiels des différentes facultés du Royaume, entrecoupées par la venue de plusieurs charlatans, se succédèrent alors sans succès. Un mois plus tard, en décembre 1664, les médecins trouvèrent le sein dans un état tel qu'ils en furent étonnés. Ils portèrent le diagnostic de cancer et conclurent que ce mal était sans remède. Le 27 mai 1665, durant la messe, elle présenta un grand frisson. Elle se coucha et le tremblement dura six heures. Il fut suivi d'une forte fièvre et d'un érysipèle du bras et de l'épaule du côté du cancer. Il s'étendit les jours suivants sur la moitié du corps. Le bras gauche était fortement œdématié.

Le 25 juillet, une tuméfaction toujours fébrile et très douloureuse apparut sous le bras droit. Une semaine plus tard, la tumeur fut percée à coups de lancette et il en sortit une grande quantité de sang et de pus. À la fin d'août 1665, la plaie était en voie de guérison. Alliot commença son traitement, consistant en l'application d'une poudre à base d'arsenic qui "mortifiait la chair, et ensuite, on la coupait avec un rasoir" ; ces soins atrocement douloureux avaient lieu matin et soir. Les douleurs devenaient intolérables et pour permettre à la reine-mère de dormir, on lui donnait tous les soirs du jus de pavot. Au début de janvier 1666, l'état de santé d'Anne d'Autriche s'aggrava de nouveau brutalement avec le retour des frissons et de l'érysipèle s'accompagnant d'un gros œdème de la gorge, des bras et des mains. Des glandes ulcérées au niveau du dos et des épaules complétaient ce funeste tableau. Anne d'Autriche repoussa dès lors tout ce qui l'éloignait de Dieu. Elle mourut le 20 Janvier 1666 entre quatre et cinq heures du matin à l'âge de 65 ans.

La maladie avait duré environ vingt mois. En l'absence de traitement efficace, la lésion primitive avait pris un caractère monstrueux associant des métastases locales aux complications infectieuses et nécrotiques qui avaient abouti à la mort. L'évolution des autres cancers était similaire, ainsi Ambroise Paré décrit des cancers coliques évoluant vers l'occlusion intestinale puis vers une perforation diastatique du cæcum rapidement mortelle (3).

Sur le plan théorique, les médecins ont cherché à donner des explications rationnelles aux maladies confrontant les connaissances du moment aux données de l'observation clinique. Nous n'insisterons pas sur la somme considérable des connaissances qui, partant de la théorie des quatre humeurs bien connue des membres de cette Société, aboutissent aux connaissances actuelles. En revanche, sur le plan thérapeutique, contrastant avec la compréhension de la maladie cancéreuse portée par les progrès des sciences fondamentales, l'évolution des traitements proposés fut exclusivement portée, jusqu'à l'avènement de la chimiothérapie, par les progrès techniques de la chirurgie qui traitait la lésion primitive et très rarement quelques lésions secondaires.

Guy de Chauliac (2) propose "de trancher avec leurs racines les petits chancres, exprimer le sang puis cautériser". Ambroise Paré (3) dit qu' "il faut trancher et ôter tout ce qui est corrompu, voire en couper un peu davantage afin qu'il n'y demeure aucune

portion de ce qui pourrait avoir été pris par la nature du chancre”. Ce principe resta donc identique jusqu’à l’avènement des traitements chimiques. En fait, l’imagination humaine n’a d’égale que la compassion des médecins devant la maladie et la mort. Lorsque les deux se rejoignent nous retrouvons les vrais découvreurs de la chimiothérapie au XVII^{ème} siècle. Le matériel de cette communication est tiré d’un ouvrage publié par le chirurgien allemand Michel Etmuller (1644-1683) en 1668 puis 1676, *Dissertation sur l’infusion des liqueurs dans les vaisseaux* et particulièrement de la seconde édition revue, corrigée et augmentée, publiée à Lyon chez Thomas Amaulry en 1691 (4). “Depuis quelques années on a inventé une nouvelle manière d’introduire des remèdes dans le corps et de les injecter immédiatement dans les veines ce qu’on appelle infusion et qui a quelques rapports avec la transfusion dans lequel le sang d’un animal passe dans les veines d’un autre”. Le mot “transfusion” restera, le mot “infusion” en ce sens sera remplacé par “perfusion” qui n’en est pas si éloigné.

Michel Etmuller naquit à Leipzig (Fig. 2), le 26 mai 1644. Après avoir étudié les langues vivantes, les mathématiques et la philosophie, d’abord dans sa ville natale, puis à Wittenberg, il revint à Leipzig pour se consacrer entièrement à la médecine. En 1663, il obtint le baccalauréat, et la licence en 1666 avant de séjourner en Italie puis en France, en Angleterre et en Hollande. Il fut reçu docteur en médecine le 20 août 1668. L’université de Leipzig lui confia la chaire de botanique, et le nomma professeur extraordinaire de chirurgie. Michel Etmuller mourut peu de temps après, le 9 mars 1683, conséquence, peut-être, d’une expérience de chimie. Ses étonnantes propositions thérapeutiques furent la conséquence, à notre avis, de deux grands progrès du XVII^{ème} siècle :

- La découverte des circulations sanguine et lymphatique, les descriptions anatomiques de différentes glandes, la découverte du microscope, des capillaires et des globules rouges. Elles furent à l’origine de nombreuses théories de la maladie cancéreuse comme celle d’Herman Boerhaave (1668-1738) (5), où la tumeur bénigne initiale empêchant l’extériorisation de sécrétions exocrines comprimait les vaisseaux, entraînant l’accumulation des globules rouges dans les capillaires écrasés, ou celle d’Etmuller qui était le résultat d’un conflit entre l’acidité et l’alcalinité du sang. Certes, ces théories étaient inexactes mais, fondées sur la recherche d’arguments scientifiques, elles permettaient d’aboutir à des propositions thérapeutiques raisonnées. C’est d’ailleurs le titre de l’ouvrage de Michel Etmuller, *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée*.

- L’intérêt porté à la chimie et à l’analyse des substances organiques. Michel Etmuller n’est pas l’initiateur de “l’infusion”, cependant, comme tous ceux qui ont participé à son éclosion, il est intéressé par l’analyse chimique des substances organiques.

Le premier, selon Etmuller, à avoir imaginé le procédé fut un professeur de l’université d’Oxford, un certain Monsieur Uvren ou Vuren. En fait, il s’agit certainement de Sir



Fig. 2 : Michel Etmuller (1644-1683)



Fig. 3 : Christopher Wren (1632-1723)

Christopher Wren (1632-1723) (Fig. 3), médecin encyclopédiste qui fut à l'origine des premières transfusions en 1664 mais également reconstruteur de Londres après l'incendie de 1666 et architecte de la cathédrale Saint-Paul. À côté de Christopher Wren, plusieurs autres médecins ou chirurgiens chimistes ont participé à de nombreuses expériences comme le Dr Major, professeur d'anatomie et des plantes à l'université de Kiel, Carolus Fracassatus, docteur en médecine à l'université de Pise, Sigmund Elsholts, médecin ordinaire de l'électeur de Brandebourg en 1661, Maurice Hoffman (1621-1698), docteur en médecine et professeur d'anatomie et des plantes à l'université d'Altorf, Jean-Baptiste Van Helmont (1579-1644), né à Bruxelles, alchimiste, chimiste, physiologiste et médecin originaire des Pays-Bas espagnols, en 1669, et enfin Robert Boyle

(1627-1691), membre fondateur de la Royal Society de Londres.

Ces auteurs effectuèrent des expérimentations chez le chien en injectant différentes substances dans les veines, en particulier du vin qui déclencha une crise d'ébriété. Parmi celles-ci, l'une des expériences les plus remarquables fut la première anesthésie générale par voie intraveineuse réalisée par Robert Boyle. Celui-ci injecta une once soit environ 3,8 g d'extraits de liqueur d'opium dans la veine d'un chien : "De méchant, le chien devint fort paisible et au bout d'une demi-heure il se mit à dormir sans s'éveiller quoiqu'on lui perçât la langue avec une épingle, sans se remuer lorsqu'on lui passait une épingle sous la peau. Il donna seulement quelques marques de sentiments quand on lui enfonçait une épingle jusque dans la tête. Il dormit deux jours et il se porta ensuite bien". Etmuller a parfaitement bien compris le sens de l'expérience qu'il qualifie de "sommeil artificiel" déclenché par l'injection intraveineuse d'extraits d'opium. En 1676, les idées et les expérimentations chez l'animal avaient suffisamment progressé pour permettre à Michel Etmuller de publier, en latin, la première édition de son livre (Fig. 4). Celui-ci fut traduit quelques années plus tard en français puis plusieurs rééditions furent imprimées jusqu'en 1753. En voici les principales conclusions. La pratique de l'infusion est un acte chirurgical, "l'opération chirurgique de l'infusion puisqu'elle dépend de la dextérité de la main". Sur le plan technique, l'infusion ne pose pas de problème particulier si l'on utilise une petite seringue en argent plutôt que l'instrumentation des drainages des cavités comme une canule à bout effilé munie d'une petite vessie pour injecter les liquides. La technique opératoire débute comme une phlébotomie pour saigner puis la veine est liée. L'infusion peut avoir lieu dans une artère ou une veine. Cependant la nécessité de lier le vaisseau fait préférer l'utilisation d'une veine.

- Quels produits utiliser ? Etmuller étudie les différentes classes de médicaments possibles : - Les purgatifs et les vomitifs comme l'antimoine ne peuvent pas être employés car ils sont trop violents et entraînent des troubles parfois mortels (description d'un patient en déshydratation majeure après prise de purgatifs). - Les diurétiques ne sont

pas non plus indiqués car ils sont efficaces par la bouche et peuvent être pris régulièrement. - Les sudorifiques salino-volatils sont les plus utiles comme l'esprit de vitriol et l'esprit de ammoniac $\frac{1}{2}$ dragme auquel on peut ajouter de l'esprit de vin camphré une dragme. - Les confortatifs c'est-à-dire les stimulants peuvent également être employés mais Etmuller ne donne pas de posologie. Cannelle et spiritueux sont efficaces mais peuvent être également administrés par la bouche. - Les opiacés peuvent être injectés à raison de 8 à 10 grains d'opium avec une quantité suffisante d'eau de cannelle.

- Comment choisir la posologie ? La posologie doit en fait être déterminée par l'expérience avec de petites doses progressivement croissantes et répétées. "Quant à la dose, je crois en général qu'il faut consulter l'expérience comme celle qui a réglé les autres médicaments".

- Quelles sont les contre-indications ? Il faut éviter l'infusion chez les femmes enceintes et les enfants, dans les maladies héréditaires et l'insuffisance rénale.

- Quelles sont les indications ? L'infusion peut servir aux traitements palliatifs ou à la prise en charge des agonisants. Elle peut également permettre l'alimentation des patients incapables d'absorber les aliments par la bouche. La dernière et sixième conclusion préconise l'utilisation de l'infusion dans les maladies chroniques nommées cachexie et état cacochimique dont certains devaient relever de cancers évolués. L'utilisation de la technique d'infusion apparaissait alors comme le traitement de dernier recours. Enfin, il est possible que les évolutions favorables remarquées, dans certains cas, aient été la conséquence de réhydratations apportées par les liquides chez des malades déshydratés.

La longue évolution de la pensée médicale a conduit de l'histoire naturelle du cancer et des premiers traitements chirurgicaux vers les traitements intraveineux médicamenteux dont les premières expériences, filles des importantes découvertes du XVII^{ème} siècle, furent imaginés par des savants chimistes vers 1660. Aujourd'hui et après 200 années d'oubli, il est vraisemblable que la chimiothérapie représente l'avenir du traitement du cancer au grand dam de mon esprit de chirurgien mais également à la grande satisfaction du médecin que je suis également.

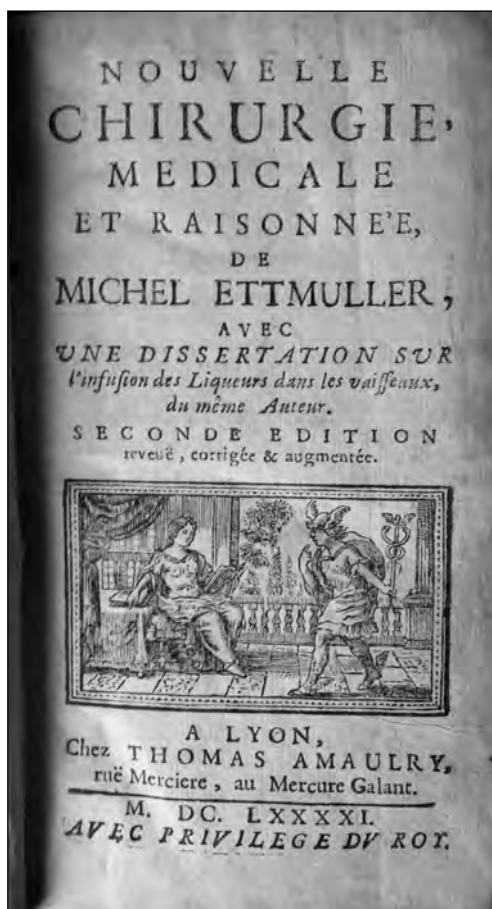


Fig. 4 : Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée, 1691

RÉFÉRENCES

- (1) fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Ehrlich.
- (2) JOUBERT M. - *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*, Étienne Michel, Lyon, 1579.
- (3) PARÉ A. - *Œuvres complètes*, G. Buon, Paris, 1585.
- (4) ETTMULLER M. - *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée*, Thomas Amaury, Lyon, 1691.
- (5) BOERHAAVE H. - *Aphorismes de Chirurgie*, Veuve Cavelier, Paris, 1753.

RÉSUMÉ

Pour les médecins et les patients d'aujourd'hui le terme de chimiothérapie est synonyme de cancer. En 1909, Paul Ehrlich (1854-1915) préconise l'utilisation de l'arsphénamine par voie intra-veineuse. Le médicament n'aura pas les effets escomptés mais le terme et la méthode valent à Paul Ehrlich d'être considéré comme le père de la chimiothérapie. En fait, le premier à avoir imaginé la chimiothérapie par voie intraveineuse fut Sir Christopher Wren (1632-1723). En 1676, les idées et les expérimentations sur l'animal avaient suffisamment progressé pour permettre à Michel Etmuller (1644-1683) de publier la première édition de son livre dont plusieurs rééditions furent imprimées jusqu'en 1753. Dans cet ouvrage, il décrit les premiers traitements par voie intra-veineuse, il définit les premières indications, les différentes posologies et les produits pouvant être utilisés. Cette méthode sera, cependant, oubliée jusqu'à la fin du XIXème siècle.

SUMMARY

Chemotherapy stands today for cancer. In 1909, Paul Ehrlich (1854-1915) advocates the use of arsphenamine by infusion. So, he is considered as the father of chemotherapy. In fact, the first to have thought through chemotherapy was Sir Christopher Wren (1632-1723). In 1676, ideas and experiments on animals had sufficiently progressed to allow Michel Etmuller (1644-1683) to publish the first edition of his book and several others were printed until 1753. In this book, he describes the first intravenous treatment, it sets the first indications, dosages and different products which can be used. However this method has been forgotten until the late 19th century.

Lutte contre les épidémies : les prisonniers autrichiens à Troyes *

par Géraldine HETZEL **

Défaite autrichienne à Ulm en octobre 1805

Des prisonniers autrichiens sont détenus à Troyes dès l'an VIII : le premier jour complémentaire an VIII de la République française (18 septembre 1800), le commissaire des guerres de Troyes, qui est alors Baudin-le-Sauvage, écrit au maire et à ses adjoints que "leur nombre était fixé à 500, mais ce nombre ayant été augmenté de près de 200" (1). Néanmoins, nous nous intéresserons ici uniquement à l'emprisonnement des Autrichiens détenus à Troyes entre la fin de la bataille d'Ulm le 20 octobre 1805 et la victoire d'Iéna en octobre 1806, date annonciatrice de la venue de prisonniers prussiens qui prendront le relais des Autrichiens dans les dépôts de Troyes.

À la suite des batailles d'Ulm et d'Elchingen, à la limite entre le Wurtemberg et la Bavière, batailles qui se déroulent du 15 au 20 octobre 1805, la grande armée a fait 60000 prisonniers, dont 36000 dans la seule ville d'Ulm. D'après le *Neuvième bulletin de la Grande armée*, 12000 d'entre eux sont déjà en route vers la France à la date du 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805). Leur nombre va croissant, puisque ce même jour le secrétaire de l'empereur note que, d'après la proclamation de ce dernier suite à la bataille d'Ulm, ont été faits soixante mille prisonniers. "Il est probable qu'il y en aura davantage" (2).

Le ministre de la guerre, Alexandre Berthier, cité par le préfet de l'Aube écrivant au maire de Troyes le 28 octobre 1805, fait observer que "la marche rapide et les succès de la grande armée exigeront peut-être des mesures extraordinaires pour le casernement provisoire des prisonniers de guerre et ne permettront pas de se borner aux établissements militaires de ce genre" (3). Les prisonniers sont dirigés sur différents départements du grand quart Nord-est de la France (4), à savoir, principalement, les départements de l'Aube, l'Yonne, la Marne, la Côte d'Or, et la Saône-et-Loire. Le rapport d'inspection du médecin des épidémies Desgenettes qui vient inspecter les dépôts de Troyes, dans le cadre d'une tournée d'inspection générale des dépôts du Nord-est de la France cette année 1806 indique à la date du 27 février, à propos du nombre de prisonniers stationnés à Troyes que "cette ville a reçu 1473 hommes des régimens de Kaiser, Manfredini, Reuss-Greiz, Wurtemberg et autres corps" (5).

* Séance d'octobre 2014.

** 67, Grande Rue, 10140 Vendevre-sur-Barse.

Les lieux d'enfermement troyens

À Troyes, les lieux choisis pour l'encasernement des prisonniers de guerre autrichiens sont tous d'anciens édifices religieux reconvertis après avoir été faits biens nationaux. Ils sont situés à l'intérieur ou à l'extrême limite du "bouchon de champagne". La lettre du préfet de l'Aube, Bruslé-de-Val Suzenay, au maire de Troyes, M. Bourgoïn, datée du 6 brumaire an XIV (28 octobre 1805) est éclairante, puisqu'elle annonce l'arrivée des premiers prisonniers autrichiens, l'obligation pour les autorités civiles de concourir au maintien de l'ordre dans les dépôts, en même temps qu'elle contient une demande de recensement des capacités d'hébergement. Le billet-réponse glissé dans la lettre révèle ces capacités pour la place de Troyes : "Couchettes qui sont aux Jacobins : 63 couchettes / 55 paillasses. Il peut se tenir aux Jacobins 1200 prisonniers, 600 au petit séminaire, 100 à l'oratoire"(6).

À l'emplacement de l'actuel collège (caserne) Beurnonville, l'oratoire est utilisé pour l'hébergement de prisonniers de guerre depuis déjà l'an VIII (1800), comme l'indique une lettre du commissaire des guerres de l'époque, Baudin-le-Sauvage : "J'ai rendu compte, citoyens, au commissaire ordonnateur Dubois Crancé de la décision que vous avez prise de loger les prisonniers de guerre du dépôt de cette place au ci-devant oratoire. Il m'a chargé de vous inviter d'y faire trouver un commissaire nommé par vous pour assister à la distribution de ce local. Ce changement aura lieu le 5ème jour complémentaire à trois heures de relevée. Salut & fraternité".

Les Jacobins et l'oratoire ont donc en commun de recevoir des Autrichiens depuis 1800. Le grand dépôt des Jacobins deviendra par la suite écuries, puis "nouvelles écuries". Il s'agit du plus gros poste de garde des prisonniers de guerre et aussi du plus "stratégique", puisque situé en plein cœur de la ville. Le petit séminaire qui était situé dans un bâtiment rue du Bois (actuelle avenue Charles de Gaulle) (7) avant de rouvrir en 1831 près de l'église Saint-Martin-ès-Vignes était, comme on peut le voir, le deuxième lieu d'enfermement par la taille après la caserne des Jacobins, tandis que, rue Notre-Dame-en-l'Isle, le grand séminaire ne servait qu'exceptionnellement à l'accueil de prisonniers étrangers et ceci uniquement dans les cas où les capacités habituelles de la ville étaient insuffisantes.

L'hôtel-Dieu-le-Comte, hospice civil, était destiné à recevoir ceux d'entre les prisonniers qui arrivaient à Troyes malades ou blessés, comme l'indique une lettre du 21 brumaire an XIV adressée par le préfet de l'Aube au maire de Troyes : "Son Excellence ministre de l'intérieur m'annonce qu'une partie des prisonniers de guerre autrichiens doit être évacuée sur mon département et désire que les mesures nécessaires soient prises pour



Fig. 1 : *L'hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes.*
Libre de droits.

que ceux d'entre eux qui sont malades ou blessés puissent être admis et traités dans les hospices civils où il existe des emplacements pour les recevoir. L'hospice établi dans votre ville étant dans ce cas, je vous invite à recommander aux administrateurs d'y faire les lits que l'étendue du bâtiment peut comporter (8)". Il est à noter que la proportion totale de prisonniers de guerre apparaît très

importante : 5,6 pour cent de la population totale si l'on s'en tient aux données du rapport Desgenettes, mais près de huit pour cent de la population si l'on considère les capacités d'accueil qui ont très probablement toutes été utilisées au fil du temps. La ville de Troyes compte alors, en effet, 26104 habitants (9) (L1, hôtel-Dieu de Troyes).

L'enjeu de la lutte contre les épidémies

Le commissaire des guerres s'informe des capacités d'accueil de prisonniers malades sur toute la période comprise entre fin 1805 et fin 1806. L'éventualité de la maladie est en effet envisagée de manière systématique, dès le 27 octobre 1805, comme l'atteste cette lettre d'un colonel de la garde nationale au maire de Troyes, Bourgoin : "j'ai l'honneur de vous prévenir de la prochaine arrivée des prisonniers de guerre destinés à la ville de Troyes. (...) Il ne faut pas attendre leur arrivée dans vos murs pour convenir du local que vous pouvez mettre à disposition, des moyens que vous pouvez vous procurer pour les surveiller, de la force armée de la garde nationale nécessaire à ce dernier article, et de la possibilité de les traiter en cas de maladie" (10).

Il en est toujours de même, un an plus tard, lorsque le commissaire des guerres de l'Aube, Denain, s'informe, au lendemain de la bataille d'Iéna du 14 octobre 1806, auprès des administrateurs de l'hospice civil des capacités d'accueil : "Monsieur le Commissaire ordonnateur de cette division par la lettre du 12 de ce mois, en m'annonçant que son altesse Sérénissime le Ministre de la Guerre a désigné la Ville de Troyes pour recevoir en dépôt partie des prisonniers de guerre qui seront faits par la Grande Armée, me charge de vous demander quel est le nombre de lits dont votre hospice peut disposer pour recevoir les prisonniers de guerre malades. Je vous prie, Messieurs, de me faire connaître ce nombre au reçu de la présente afin qu'à mon tour je le fasse connaître à Monsieur le Commissaire ordonnateur" (11).

L'enjeu de la lutte contre les épidémies et maladies saisonnières est la préservation de la population de la ville, selon ce qui ressort en plusieurs endroits du rapport de Desgenettes. Lorsqu'il visite les dépôts de Troyes, ce médecin des épidémies a le souci de préserver la population locale ; la crainte de la contagion restera sa préoccupation première : "les habitans n'ont contracté aucunes maladies des prisonniers de guerre, et n'ont que celles de la saison", écrit-il, le 27 février, à propos du dépôt de Troyes (12).

Ces préoccupations se retrouvent quelques années plus tard, dans le cadre de la détention des prisonniers de guerre espagnols et jusqu'à la fin de l'Empire (13). Outre les efforts pour circonscrire les épidémies et éviter leur propagation au reste de l'hospice/hôpital ou à la population générale, il s'agit aussi de savoir qualifier la maladie comme épidémique ou endémique, simple « maladie saisonnière », une question qui a son importance, car c'est elle qui déterminera la façon dont la maladie sera perçue dans la population générale et la radicalité des mesures à appliquer.

Les pathologies envisagées

Les épidémies ne sont pas forcément précisément définies ni délimitées. Il est question de "lutte contre les épidémies" en général, sans que l'on sache précisément contre quel mal on cherche à se prémunir. Le rapport d'inspection de Desgenettes fait état, en 1806, d'un



Fig. 2 : Dr Desgenettes.
Libre de droits.

certain nombre de pathologies qui ont parfois changé de dénomination et ne correspondent pas exactement à celles qui ont été prises en compte par la suite dans les travaux universitaires : un certain nombre de fièvres sont visées, au nombre desquelles les fièvres catarrhales, putrides, lentes, malignes ou encore ataxiques, la dysenterie, des gangrènes et des “gales compliquées”. Les observations du docteur Pigeotte du 5 décembre 1805 font, elles, état de catarrhes et de dysenteries parmi les prisonniers, qui sont attribués à une nourriture carencée : “des catarrhes et des dissenteries, sont légères et encore en petit nombre ; mais il est d’autant plus probable que l’influence dominante de la saison les multipliera parmi les prisonniers de guerre, que le casernement, la mauvaise nourriture, sont les circonstances les plus propres à en favoriser le développement” (14). Chez Desgenettes, la fièvre catarrhale est associée au froid régnant dans les bâtiments qui servent de casernes (selon ses observations relatives à une église de Sens).

Pour se faire une idée de la nosographie floue et en pleine évolution sur laquelle se basent les praticiens, il suffit de se référer au nombre de synonymes que donne, à lui seul, le docteur Desgenettes à la fièvre adynamique qu’il appelle aussi “fièvre des prisons, fièvre des hôpitaux” ou encore “fièvre des vaisseaux”. Le risque de typhus, typhus exanthématique (ou “mal des casernes”), n’est nommé ni chez Desgenettes, ni chez le docteur Pigeotte, alors qu’on le sait présent parmi les prisonniers espagnols quelques années plus tard. Le choléra n’est pas non plus appréhendé en tant que tel par les deux praticiens, et la syphilis, comme les autres maladies vénériennes, n’est pas recensée non plus, ce que confirme J.-R. Aymes concernant les Espagnols quelques années plus tard (15).

Les maladies observées à Troyes par Desgenettes parmi les prisonniers de guerre autrichiens sont des “fièvres putrides, malignes et lentes, des diarrhées et des dysenteries”. Les “diarrhées” sont mentionnées sans plus de précisions, sans être associées à un tableau clinique plus explicite. Les inspecteurs sont également attentifs aux gangrènes, en raison de leur risque de propagation à tout le corps, ainsi qu’à la gale. En revanche, ils ne prennent pas en compte, dans leur diagnostic qu’on pourrait qualifier “de première approche”, les affections respiratoires, toux ou “crachements de sang” pouvant indiquer des phthisies.

Les moyens de lutte employés : les recommandations des médecins des épidémies Pigeotte et Desgenettes

La principale figure de la lutte contre les épidémies à Troyes en 1805-1806 est le docteur Pigeotte : médecin des épidémies, Jean-Baptiste Étienne Pigeotte (1774-1868), est également membre fondateur du comité d’inoculation de l’Aube. En 1804, il devient médecin-chef de l’hôtel-Dieu et des prisons de Troyes (16). Par ses observations au préfet, presque toutes datées du 5 décembre 1805, l’homme se révèle un praticien aux vues larges, considérant les malades et leurs maux dans leur globalité. C’est sans doute à J.-B. Étienne Pigeotte que Desgenettes fait allusion lorsqu’il écrit, dans son rapport : “j’ai trouvé (à Troyes) un jeune médecin animé du désir de bien faire”.

Pigeotte attribue catarrhes et dysenteries à l’encasernement et à la nourriture carencée et recommande ainsi d’ouvrir portes et fenêtres afin de renouveler l’air des chambrées



Fig. 3 : Dr Pigeotte.
D’après La vie en Champagne.

“plusieurs fois par jour” : “les mesures reconnues les plus efficaces pour prévenir les maladies qui menacent les prisonniers dans leurs cazernes et par conséquent l’hôpital de Troyes. (...) 2° Que l’air en chambrée soit plusieurs fois renouvelé, dans le jour, en faisant ouvrir en même temps les portes et les fenêtres opposées”. L’idée générale est de purifier l’air, quoique Pigeotte n’emploie pas le terme de miasme si usité à son époque, pas plus que ne l’utilise le capitaine de gendarmerie Robert, lequel met ses recommandations à exécution : “j’ai inséré que tous les jours la garde du poste serait tenue d’exiger l’ouverture des fenêtres des chambres des prisonniers pour purifier l’air” (17).

L’inspecteur Desgenettes, de son côté, vante abondamment les fumigations acides (“fumigations guytoniennes”) du dijonnais Guyton-Morveau et l’instruction du docteur Chaussier, assistant de Guyton à la chaire de chimie de Dijon. Guyon de Morveau, croyant combattre les miasmes, avait mis au point un procédé qui se révèle efficace. Cette invention, qui repose sur des préceptes erronés (les miasmes étaient “généralement confondus avec les mauvaises odeurs” selon l’expression de Bernard Bourdoncle, auteur du site *Chimie du temps qui passe*, s’apparente à un procédé de désinfection : il s’agit d’un procédé de génération du gaz muriatique sur la base de la réaction entre vitriol et sel marin, dans le but de détruire l’ammoniac. “Sa théorie est fausse, mais les résultats ne déçoivent pas. Les miasmes sont vaincus, mais également beaucoup de parasites”. Ainsi, jusqu’à la fin du Premier Empire, les “fumigations guytoniennes” vont rendre d’immenses services sur le plan de la santé publique, notamment pour la désinfection des salles des hôpitaux des cellules des prisons et de leur mobilier. À ce titre, il est certain que Guyton de Morveau a sauvé des dizaines de milliers de vies” (18).



Fig. 4 : Plaque Guyton de Morveau à Dijon.
Photographie de l’auteur.

Un couchage et des vêtements chauds

La logistique de prise en charge des prisonniers inclut réquisitions de bois de chauffage et achats de paille. Les hommes arrivant souvent démunis, les autorités leur procurent couvertures, vêtements chauds et chaussures, mais en mars 1806, le dénuement est tel que le commissaire des guerres fait une exception et permet la récupération de vêtements sur des soldats morts : “Je suis autorisé, Monsieur, à faire délivrer aux prisonniers de guerre les plus dénués de vêtements, ceux laissés par leurs camarades morts à l’hospice de Troyes. Vous pouvez donc en disposer en faveur de ceux dont les réclamations seront fondées” (19). La lettre ne comporte pas de consigne invitant à laver ou désinfecter les vêtements des prisonniers défunts.

Les livraisons de paille et les réquisitions de bois de chauffage relèvent depuis au moins 1800 de la logistique ordinaire en prévision de l’arrivée des prisonniers. On procède à l’achat de paille, avec des appels d’offre, le meilleur soumissionnaire étant choisi dans les locaux mêmes de la ville de Troyes et on se montre, à cet égard, prévoyant, comme en atteste cette lettre écrite avant même la bataille d’Ulm, le 1er octobre 1805, par le commissaire des guerres au maire de Troyes : “Les différentes lettres d’instruction que je reçois fréquemment relativement aux prisonniers de guerre étrangers ne permettent pas de douter qu’il en sera très incessamment dirigé sur Troyes pour y mettre en dépôt et comme il serait

possible que l'entrepreneur des fourrages n'eut pas organisé son service avant leur arrivée, je crois qu'il serait prudent de faire un achat de paille de couchage avant leur arrivée, afin de pouvoir leur en distribuer lorsqu'ils arriveront"

Contre la promiscuité : l'isolement des malades

Des observations du docteur Pigeotte du 5 décembre 1805, il ressort, dès 1805, que ce médecin a conscience qu'une trop grande promiscuité à l'intérieur des lieux d'enfermement est préjudiciable à la santé des détenus : "les mesures reconnues les plus efficaces pour prévenir (...) les maladies qui menacent les prisonniers dans leurs cazernes et par conséquent l'Hôpital de Troyes... que le nombre d'hommes reçus dans chaque chambrée soit proportionné à son étendue et surtout à sa hauteur" (20). Suite à la venue de Desgenettes, le préfet de l'Aube invite effectivement le maire, dans une lettre datée du 5 mars 1806, à séparer bien-portants et malades pour diriger ces derniers sur le grand séminaire : "Monsieur des Genettes, Docteur et Professeur de Médecine Inspecteur du service de santé des armées, envoyé dans ce département pour visiter les prisonniers de guerre, ayant reconnu qu'il était urgent de transférer de l'hospice civil sur la succursale ceux de ces prisonniers qui sont les moins malades, je vous invite, Monsieur, à donner des ordres pour faire préparer au grand séminaire une vingtaine de lits pour les recevoir. Cette mesure est prescrite pour éviter une effrayante mortalité" (21).

Surveiller les maraîchers

Nous l'avons vu plus haut, le médecin des épidémies Pigeotte incrimine la nourriture carencée des prisonniers. Il précise encore ce constat au moment d'évoquer, toujours dans ses observations du 14 frimaire an XIV, les difficultés que les Autrichiens rencontrent pour se procurer de la nourriture saine, particulièrement des légumes, parce qu'ils sont victimes de la malhonnêteté de certains commerçants, lesquels mettent à profit leur mauvaise maîtrise de la langue française : "Il serait peut-être utile, pour faciliter au prisonnier les moyens de se procurer des légumes avec la paye qui leur est distribuée, de recommander aux agens de police chargés de maintenir l'ordre dans les marchés, de surveiller les achats qu'ils font, et d'empêcher ainsi que les jardiniers, par une mauvaise foi insigne, ne leur vendent par leurs denrées un tiers au moins et la moitié en sus de ce qu'ils les vendent aux particuliers qui en connaissent la valeur" (22). Le docteur Pigeotte recommande également d'augmenter la ration de vin des prisonniers, cette boisson étant alors considérée comme un fortifiant.

Appels à davantage d'exercice

La plus étonnante des recommandations consiste à extraire le prisonnier de sa chambrée et à faire pratiquer la prophylaxie en multipliant les appels dans la cour, Pigeotte étant d'avis que "le soldat, lorsqu'il n'a rien de mieux à faire qu'à dormir, ne sort pas de la caserne, s'y tient plongé dans une oisiveté dont il devient la victime, succombant aux maladies de la saison". C'est ainsi que ce praticien élabore une recommandation qui consiste à multiplier les appels au-delà des deux appels quotidiens prescrits par les règlements de thermidor an XI et de vendémiaire an XIV : "Il est donc expressément recommandé non seulement par les médecins, mais par les militaires qui ont donné des règles de conduite pour gouverner le soldat en campagne et dans les camps ; de lui donner (au soldat) des occupations fussent-elles inutiles, et dans l'impossibilité de lui en donner et de l'exercer à la manœuvre de le forcer au moins par de fréquents appels de sortir de l'air empesté où ils resterait plongé".

Une certaine liberté de mouvements...

L'encadrement des prisonniers pose problème, car il exige moyens financiers et moyens humains, de la main d'œuvre pour garder les prisonniers (23). Indépendamment des droits dont ils disposent suivant le grade auquel ils appartiennent, les prisonniers sortent de leur caserne, de jour comme de nuit. Des riverains se plaignent de dégâts causés par des hommes "divagant" dans leurs jardins. Les gardes se défendent d'accusations de vols attribués aux prisonniers...

Les problèmes susceptibles d'être engendrés par le confinement des soldats prisonniers sont en partie résolus par la semi-liberté dont ils jouissent et par leur intégration à la vie civile qui, à partir de 1808, deviendra systématique, puisque des avis sont adressés à la population la sollicitant pour prendre en charge des prisonniers. L'enjeu de la lutte contre les épidémies des prisonniers de guerre deviendra dès lors, à plus forte raison, celui de la prévention de toutes les pathologies de type épidémique parmi la population générale.

... fonction de l'appartenance sociale

Il convient cependant de ne pas se laisser abuser par l'impression de semi-liberté que peuvent laisser les conditions de détention ou, à tout le moins de "rétention" des prisonniers de guerre autrichiens. Le 1er frimaire an XIV, le préfet de l'Aube prend la peine d'écrire aux administrateurs de l'hospice civil de Troyes, précisant bien qu'il y a lieu de reproduire, en prison, comme à l'hôpital, les différences de traitement correspondant aux classes sociales différentes auxquelles appartiennent, respectivement, les officiers et simples soldats du rang : "Il m'a été fait rapport par M. le capitaine chargé de la surveillance des officiers prisonniers de guerre que l'un d'eux qui a été envoyé à l'hospice se trouve confondu avec les simples soldats, habite parmi eux, sans aucune distinction. Quoique les bonnes manières et les bons traitements soient dus à tous les prisonniers sans exception, il est convenable néanmoins de faire une distinction entre le soldat et son supérieur. La subordination et la décence le demandent également. Je désire donc et je vous prie, Messieurs, de faire donner une chambre particulière à l'officier prisonnier de guerre dont il s'agit, et de recommander qu'il soit traité à part, avec toutes les attentions que l'on doit avoir pour sa condition" (24).

En effet, pour reprendre, par analogie, les mots d'Olivier Faure, à propos des institutions religieuses, "s'il y existe des marges de liberté pour les pensionnaires, les institutions closes sont bel et bien les lieux où se manifestent le plus clairement possible des relations de pouvoir inégalitaires" (25). Ceci est encore confirmé par le fait qu'à l'occasion, les prisonniers de guerre gradés, les officiers, sont constitués "prisonniers sur parole" et se déplacent assez librement jusqu'à leur dépôt, comme l'indique déjà la lettre du 14 Brumaire an 14 (5 novembre 1805) du colonel de la 14^{ème} légion de gendarmerie impériale au maire de Troyes, Bourgoin : "j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il arrivera dans cette place du 15 au 16 de ce mois quelques officiers autrichiens prisonniers de guerre sur parole, que ces premiers seront suivis de plusieurs autres qui arriveront successivement et toujours destinés pour Troies". En route, les prisonniers de guerre sont logés par des particuliers, comme en atteste le billet du 30 brumaire XIV, qui dit que "la veuve Bourreaux, aubergiste, logera six officiers et domestiques pour deux jours" (26). Si les dépenses afférentes à l'encadrement et à l'entretien des prisonniers sont certainement respectables elles sont aussi indispensables, car, sans elles, pour reprendre les paroles de Desgenettes, "la médecine ne sert à rien, puisqu'elle ne peut déployer aucun de ses moyens" (27).

Fin 1806, les prisonniers autrichiens sont en partance ou sur le point d'être libérés, mais ils vont rapidement être remplacés par d'autres, puisque le 27 décembre 1806, suite à la bataille d'Iéna et Auerstaedt, le commissaire des guerres du département de l'Aube annonce au maire de la ville de Troyes l'arrivée des prisonniers prussiens : "j'ai l'honneur de vous prévenir qu'environ 605 prisonniers de guerre prussiens arriveront à Troyes le 1er janvier prochain où ils doivent recevoir de nouveaux ordres" (28). Ultérieurement, les détenus sont, de manière accrue, pris en charge par la population locale et la lutte contre les épidémies en milieu clos rejoint celle, plus large, du combat pour une meilleure santé publique. Par conséquent, si durant l'Empire, l'origine de la plupart des maux est encore souvent méconnue, si la nosographie est encore floue, la lutte n'en est pas moins engagée, fût-ce sur la base de préceptes erronés, comme dans le cas des fumigations. Le caractère intuitif des connaissances a pour pendant les préceptes de médecins (Pigeotte et Desgenettes) qui révèlent une vision moderne, selon laquelle une bonne hygiène de vie suppose alimentation saine et exercice physique, autant de concepts qui nous sont familiers. Tout est donc réuni pour que le XIX^{ème} siècle soit celui de l'hygiénisme.

NOTES

- (1) Archives de Troyes, cote 4H27, Prisonniers de guerre ennemis, 1799-1815, Lettre du 1er jour complémentaire an VIII de la République française de Baudin-le-Sauvage, commissaire des guerres à la résidence de Troyes pour le département de l'Aube aux citoyens Maire et adjoints de la ville de Troyes.
- (2) NAPOLÉON - *Recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles etc. formant une histoire de son règne écrite par lui-même et accompagnée de notes historiques par M. Kermoyan*, tome premier, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, 1863, p. 516-517.
- (3) Archives de Troyes, cote 4H27, lettre du 6 brumaire an XIV du préfet de l'Aube au maire de Troyes.
- (4) D'après David ROUANET, auteur de la thèse *Les prisonniers de guerre dans le Nord-est de la France (1803-1814)* (en attente de publication) sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, Paris IV, 2008.
- (5) René Nicolas Dufriche DESGENETTES - *Inspection des dépôts de prisonniers de guerre autrichiens dans les départements de l'Yonne, de Saône-et-Loire, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Marne en 1806*, Paris, 1806, p. 25.
- (6) Archives de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV14, lettre du 6 brumaire, du préfet de l'Aube au maire de la ville de Troyes.
- (7) Jacques SCHWEITZER, historien local et auteur du site *Troyes d'hier et d'aujourd'hui*.
- (8) Archives municipales de Troyes, cote 4H27, lettre du 21 brumaire an XIV du préfet de l'Aube au maire de la ville de Troyes.
- (9) Jacques SCHWEITZER - *op. cit.*
- (10) Archives de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV, lettre du 5 brumaire du colonel de la 14^{ème} légion de gendarmerie impériale, officier de la légion d'honneur à Monsieur Bourgoïn, maire. Souligné par l'auteur.
- (11) Archives de l'Aube, cote HD 387 / 2082, lettre du 19 octobre 1806, du commissaire des guerres du département de l'Aube aux administrateurs de l'hospice civil de Troyes.
- (12) René Nicolas Dufriche DESGENETTES - *op. cit.* p. 26.
- (13) Jean-René AYMES - "L'État sanitaire", in *La Déportation sous le 1er Empire - les Espagnols en France (1808-1814)*, thèse, Paris, 1983, p. 193-200.
- (14) Archives départementales de l'Aube, cote 5M341, Instructions, documents sur le cholera, rapports, correspondances de 1793 à 1853, observations de Pigeotte du 14 frimaire an XIV.
- (15) Archives de Troyes, cote 4H27, liasse 1806, lettre du 28 mars, du commissaire des guerres du département à l'économiste de l'hospice civil de Troyes.

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES : LES PRISONNIERS AUTRICHIENS À TROYES

- (16) Martine DEMESMAEKER - in *la Vie en Champagne* n°oct.-déc. 2011, p. 44.
- (17) Archives de l'Aube, cote 5M341 Instructions, documents sur le cholera, rapports, correspondances de 1793 à 1853, lettre du 30 janvier 1806 du capitaine de la gendarmerie Robert au préfet du département de l'Aube.
- (18) Bernard BOURDONCLE - *Chimie du temps qui passe*.
- (19) Archives de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV, lettre du 9 brumaire, du commissaire des guerres du département de l'Aube au maire de Troyes.
- (20) Archives municipales de Troyes, cote 4H27, liasse 1806.
- (21) Archives départementales de l'Aube, cote 5M341 Instructions, documents sur le cholera, rapports, correspondances de 1793 à 1853.
- (22) Archives de l'Aube, cote 5 M 341 Instructions, documents sur le cholera, rapports, correspondances de 1793 à 1853, Observations du Dr Pigeotte du 14 frimaire an XIV.
- (23) "Il ne faut pas attendre leur arrivée dans vos murs pour convenir du local que vous pouvez mettre à disposition, des moyens que vous pouvez vous procurer pour les surveiller, de la force armée de la garde nationale nécessaire a ce dernier article", in Archives municipales de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV, lettre du 5 brumaire, du colonel de la 14ème légion de gendarmerie impériale, officier de la légion d'honneur à Monsieur Bourgoïn, maire.
- (24) Archives municipales de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV, lettre du 1er frimaire an XIV du préfet de l'Aube à Messieurs les administrateurs de la ville de Troyes
- (25) Olivier FAURE - "Retour sur les enfermements", in *Religion et enfermements (XVII-XXème siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 15.
- (26) Archives municipales de Troyes, cote 4H27, liasse an XIV.
- (27) "Il est mort un jeune médecin et un chirurgien (à Auxerre), en visitant les prisonniers, tous deux ayant du mérite et du zèle ; ils n'étaient point secondés, et alors la médecine ne peut rien, puisqu'elle ne peut déployer aucun de ses moyens", in René Nicolas Dufriche DESGENETTES, *op. cit.*, p. 34.
- (28) Archives municipales de Troyes, cote 4H27, liasse 1806.

BIBLIOGRAPHIE

- AYMES Jean-René - "L'état sanitaire", in *La Déportation sous le 1er Empire - les Espagnols en France (1808-1814)*, thèse, Paris, 1983, p. 193-200.
- BOUDON Jacques-Olivier - *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2003.
- CORBIN Alain - *Le Miasme et la Jonquille*, Paris, Champs Flammarion, 1986.
- DESGENETTES, René Nicolas - *Inspection des dépôts de prisonniers de guerre autrichiens dans les départements de l'Yonne, de Saône-et-Loire, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Marne en 1806*, Paris, 1806 (circa)
- FAURE Olivier - "Le médicament plébiscité", in *Les Français et leur médecine*, Paris, Belin, 1993, p. 41-76.
- FAURE Olivier - "Avant-propos", in *Religion et enfermements (XVII-XXème siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 41-76.
- JORLAN Gérard - *Une société à soigner, Hygiène et salubrité en France au XIXème siècle*, Gallimard, Paris, 2010.
- NAPOLEÓN - *Recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles* etc. formant une histoire de son règne écrite par lui-même et accompagnée de notes historiques par M. Kermoysan, tome premier, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, 1863.
- RÉMOND René - *L'Ancien Régime et la Révolution, 1750-1815*, éditions du Seuil, Paris, 1974.
- ROUANET David - *Les prisonniers de guerre dans le Nord-est de la France (1803-1814)*, thèse (en attente de publication) sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, Paris IV, 2008.
- SOURNIA Jean-Charles - *Histoire de la Médecine*, Paris, Éditions La Découverte, 1992, 1997.
- WEITZEL Thibault - *Le Fléau invisible, la dernière épidémie de choléra en France*, Paris, Vendémiaire, 2011.

GÉRALDINE HETZEL

SOURCES ARCHIVISTIQUES

- Archives de l'Aube
 - 5 M 341 Instructions, documents sur le cholera, rapports, correspondances de 1793 à 1853
 - 5 M1 Réglementation / Textes officiels, rapports, correspondance générale. / an V-1820
 - HD 387 / 2082 – Les relations entre l'administration militaire et les hôpitaux de l'an 14 à 1806
- Archives de Troyes
 - 2H33 Hôpitaux militaires 1800-1939
 - 4H27 Prisonniers de guerre ennemis, 1799-1815
- Archives de la Côte d'Or
 - R 253 ADCO Règlements sur les prisonniers de guerre avec, notamment, le règlement du 10 thermidor an XI de la République française sur « la Police et l'Administration des Dépôts de Prisonniers de guerre étrangers » *Section Ire Police et discipline Art.III, Art. VII, Art. XIV, Art. XVII, Art. XLIV*

SITOGRAPHIE

- BOURDONCLE Bernard - *Chimie du Temps qui passe, site dédié à l'histoire de la chimie*, disponible sur : <http://ours.courageux.pagesperso-orange.fr/> (consulté le 08.02.2014).
- SCHWEITZER Jacques - *Troyes d'hier à aujourd'hui*, disponible sur : <http://jschweitzer.jimdo.com/contact/> (consulté le 08.02.2014).
- Les Cybergénéalogistes de Charentes-Poitou, disponible sur : <http://www.cgcp.asso.fr/leblog/monographies/monographie-mort-a-vivonne-1818-1823/fievres-et-maladies-infectieuses/> (consulté le 08.02.2014).

RÉSUMÉ

Les victoires d'Ulm et Elchingen, où les armées napoléoniennes firent 60000 prisonniers entre le 15 et le 20 octobre 1805, conduisirent, à Troyes (département de l'Aube), à l'accueil de près de 2000 prisonniers autrichiens dans d'anciens édifices conventuels, dont, principalement, la caserne des Jacobins qui en reçut plus de la moitié. Début 1806, le gouvernement envoya, pour contrôle de l'état sanitaire des populations, le médecin des épidémies Desgenettes en tournée d'inspection des lieux de détention de prisonniers étrangers, ce qui le conduisit dans plusieurs villes du nord-est de la France, où il recensa différentes pathologies depuis toute une variété de fièvres jusqu'à la dysenterie en passant par les gales et gangrènes. Par des moyens tels que les fumigations acides du chimiste dijonnais Guyton Morveau, les autorités se soucièrent de combattre et de prévenir les épidémies dans les casernes. Le médecin troyen des épidémies le Dr Pigeotte intervint dès octobre 1805 par ses observations au préfet sur l'amélioration de la nourriture ou encore l'aération des chambrées, en passant par les incitations à l'exercice physique, autant de préceptes d'une étonnante modernité.

SUMMARY

The victories near Ulm and Elchingen, where the Napoleonic army took 60000 prisoners between 15th and 20th of October 1805, lead to the arrival at Troyes (county "Aube") of nearly 2000 Austrian soldiers to be held inside former monasteries among whose, mainly the Jacobinians casern where more than half of them stayed. At the beginning of 1806, the government sent the epidemics medical practitioner Dr Desgenettes on an inspection tour to control the state of health of the populations of places where foreign prisoners were held, which lead him through several counties of the North-eastern part of France, where he surveyed several diseases ranging from all kinds of fevers up to dysentery, scabies or gangrenes. With the means of acid fumigations invented by the chemist Guyton Morveau from Dijon, the authorities took care of combating and preventing the epidemics in the caserns. As soon as October 1805, the epidemics medical practitioner Dr Pigeotte from Troyes wrote to the county governor his observations recommending a better diet, airing of the rooms and also calls to take some exercise. All these precepts showed an astonishing modernity.

La destinée des bois de la *Fabrique* de 1543 *

par Jacques CHEVALLIER ** et Jean-Christophe NEIDHARDT

La destinée des bois ayant servi à la gravure des illustrations de la *Fabrique* de 1543 est exceptionnelle. Ces bois, d'une qualité d'ouvrage rare, reproduisent des gravures artistiques attribuées le plus souvent à Jan Stephan van Calcar, parfois à son maître le Titien, pour les bois de grande taille, et à la main de Vésale lui-même pour les plus petits. Ces fameux bois ont voyagé à travers l'Europe (Fig.1) dans un état de conservation surprenant et ce pendant plus de quatre siècles. Ils ont été perdus et retrouvés plusieurs fois ! Nous allons tenter de les suivre, de leur naissance jusqu'à leur fin brutale et tragique.

Venise : naissance des bois

André Vésale (1514-1564), dès son arrivée en Italie, s'enthousiasme devant l'alliance des beaux-arts et de la médecine (1). Il s'est aussi aperçu, dès le début de son enseignement anatomique à Padoue en décembre 1537, que le dessin au tableau plaisait beaucoup aux professeurs et aux étudiants : il allait donc illustrer ses propos. Mais, comme il remarqua que les étudiants copiaient les dessins et parfois en faisaient commerce, il décida de les faire imprimer : ainsi vont naître les *Tabulae anatomicae sex* (Les six planches anatomiques). Il a confié à un ami, élève du Titien, Jan Stephan van Calcar (1499-1546 ?) le soin de leur confection. En fait Vésale est l'auteur des trois premières planches représentant les artères, les nerfs, les viscères et les organes génitaux (selon ses propres dires) et van Calcar des trois suivantes représentant le squelette (selon Ed. Turner) (2). Van Calcar est originaire de Kalkar, petite ville située à 36 km de Wesel (en Basse Rhénanie, berceau de la famille Vésale) ; il est présent à Venise en 1532 et Vésale le tient en très haute estime. Chaque planche in-folio est légendée, avec un renvoi de lettres devant chaque organe, en latin, grec, arabe et hébreu, ce qui était inhabituel à l'époque. Ces *Tabulae*, gravées sur bois, sont imprimées à Venise sur les presses de Bernardino Vitali et publiées en avril 1538, "aux frais de Jan Stephan van Calcar" qui joue aussi le rôle de mécène. Vésale le qualifie de "célèbre dessinateur de notre siècle". Le succès est immédiat et les contrefaçons ne tardent pas à fleurir. Il n'existe que deux exemplaires complets connus des *Tabulae* (Venise et Glasgow). En 1874, une réimpression à trente exemplaires (3) en fac-similé, a été réalisée à Londres à partir de l'exem-

* Journées de novembre 2014 (Vésale).

** 15, rue Guilloud, 69003 Lyon.



Fig. 1 : Le voyage des bois en Europe.
Carte adaptée par l'auteur.

plaire de Glasgow par sir William Stirling Maxwell. Une visite à Bologne et une rencontre controversée avec Matteo Corti seront à l'origine de l'*Epistola docens venam axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam* (Lettres sur la saignée), publiée à Bâle chez Robert Winter en 1539, dans laquelle se trouve une unique planche des veines thoraciques avec la grande veine azygos dessinée par Calcar (Vésale rend hommage à son talent).

Mais Vésale est décidé à composer un traité complet d'anatomie fondé sur ses propres observations. Il a lu les traités de ses devanciers et contemporains, noté les désaccords, et remarqué leur dépendance à l'égard de Galien. Il a conscience de la témérité de son entreprise qui va s'opposer au dogme de l'infailibilité de Galien. Contrairement aux *Tabulae* qui s'adressaient aux médecins, la *Fabrique* s'adresse aux médecins et aux artistes. La confection de *De humani corporis fabrica libri septem*, dite la *Fabrique* (*Fabrique*), s'achève le 1er août 1542. L'impression est confiée à son ami Johann Herbst, dit Oporinus (1507-1568), de Bâle, également secrétaire de Paracelse. Il veut faire vite, mais manuscrits et bois gravés doivent franchir les Alpes : le transport s'effectue à dos de mulet par le col du Saint-Gothard. Le privilège demandé à Charles Quint lui est accordé et cette protection lui sera bien utile ! Il demande à l'imprimeur le plus grand soin dans l'impression des planches. En tête de cet in-folio de 661 pages se trouve le portrait de Vésale, attribué à Calcar, tenant l'avant-bras d'un cadavre de femme ; il est daté de 1542 et Vésale a 28 ans : c'est le seul portrait connu réalisé de son vivant. Le frontispice est aussi attribué à Calcar ; on y retrouve le blason aux trois belettes, Vésale disséquant la cavité abdominale d'une femme, Matteo Realdo Colombo, Michel Servet, le Titien, Oporinus, Marcantonio Contarini le juge padouan pourvoyeur de cadavres... (4). L'ouvrage est accompagné de 25 planches hors-texte, en pleine page, imprimées à partir de gravures sur bois, exécutées à Venise. S'y ajoutent 200 illustrations insérées dans le texte et les 22 letrines (dont quatre de grande taille) attribuées à Calcar, soit un total de 277 illustrations. Le nom des graveurs est inconnu ainsi que celui des autres artistes de l'atelier du Titien qui ont participé (Domenico Campagnola ?, le Titien lui-même ?). Vésale semble finalement avoir peu apprécié ses artistes : "Je ne veux plus avoir à faire avec la mauvaise humeur des artistes et des graveurs sur bois qui me rendent plus malheureux que ne le faisaient les corps que je disséquais" (*Lettre sur l'usage de la racine de Chine*, 1546). L'ouvrage aurait été tiré entre 800 et 1000 exemplaires (dont 154 répertoriés aujourd'hui) et aurait été vendu au prix de 4 florins et 10 batz, soit le salaire mensuel d'un professeur d'anatomie. Quelques semaines après, il fait paraître chez le même éditeur un abrégé de la *Fabrique* : l'*Epitome* (5) (*Résumé*), beaucoup (sept fois) moins cher pour les étudiants. Il est dédié à Philippe, fils de Charles. L'illustration, hormis le portrait et le frontispice, est réduite à onze planches, dont celles d'Adam et d'Ève. Le frontispice de la seconde édition de la *Fabrique*, parue chez le même éditeur en 1555, est différent et n'est certainement pas dû à Calcar. Certaines planches ont été refaites et d'autres sont inédites.

Nous savons que les bois de la *Fabrique* et du *Résumé* ont été gravés à Venise, d'après la lettre envoyée par Vésale à son éditeur Joannes Oporinus le 24 août 1542 et reproduite dans la *Fabrique* (1543). Vésale insiste sur le fait que "les planches n'ont pas été réalisées de façon banale et scolaire, et pour ainsi dire seulement avec de simples traits, mais pour toutes on a tenu compte des procédés utilisés en peinture (...)". Il nous apprend que ces bois, préparés à ses frais, ont été précautionneusement emballés par lui-même "avec l'aide du graveur et de Nicolas de Stoop, (...) jeune homme remarquablement savant

dans les études humanistes, pour qu'elles ne subissent aucune dégradation ou tout autre dommage pendant le transport" (6). La lettre, accompagnée des bois, a été confiée à des marchands milanais, les Danoni. Les graveurs de Venise étaient particulièrement réputés et l'étude des bois montre une grande dextérité du graveur. D'ailleurs, les xylographes vénitiens étaient en compétition avec les graveurs sur cuivre et les graveurs à l'eau-forte et leur art n'a jamais été surpassé.

Bâle : première et deuxième utilisations des bois

Les bois sont envoyés à Bâle en août 1542 chez l'éditeur. Vésale lui a demandé "de tout imprimer assez vite et le plus soigneusement possible" et de "consacrer une attention particulière à l'impression des planches" (7). À cet effet, il lui adresse quelques impressions de chaque bois comme modèle. Vésale rejoint Oporinus à Bâle en janvier 1543 pour surveiller et corriger les fautes ; la *Fabrique* sort en juin 1543 avec la marque de l'imprimeur : Arion jouant de la lyre, porté sur le dos d'un dauphin. Le bois sont utilisés par Oporinus pour les éditions de la *Fabrique* de 1543 et 1555 et du *Résumé* de 1543 (édition latine et traduction allemande).

Après la mort de Vésale, le 15 octobre 1564, puis de celle d'Oporinus en 1568, les bois sont achetés aux héritiers de Vésale par Felix Platter (Bâle, 1536-1614), comme il le signale lui-même dans la note au lecteur préfaçant le troisième livre de son ouvrage *De*

corporis humani structura et usu libri III de 1583 (8). La veuve de Vésale ne décède qu'en 1604. Cet ouvrage reprend 48 des bois de Vésale sur les 50 présents. Puis la trace des bois disparaît pendant plus d'un siècle...

Augsbourg

En 1706, l'imprimeur Andreas Maschenbauer (1660-1727) publie à Augsbourg une édition (9) in-folio des œuvres de Vésale, en utilisant une vingtaine des bois de la *Fabrique* et du *Résumé* (Fig. 2). Ce livre d'anatomie s'adresse tout particulièrement aux artistes. Dans l'introduction, il signale, sans donner de détails, que par chance il est entré en possession des bois de Vésale, dont il attribue la paternité artistique au Titien ! Vésale avait séjourné plusieurs fois à Augsbourg et avait établi des liens professionnels forts avec des médecins importants et d'autres liens avec des familles distinguées comme les Pfister et les Welser. Il est possible que cette dernière famille avec le fils Marcus, imprimeur éclairé d'ouvrages scientifiques, ou les autres amis de Vésale, aient racheté

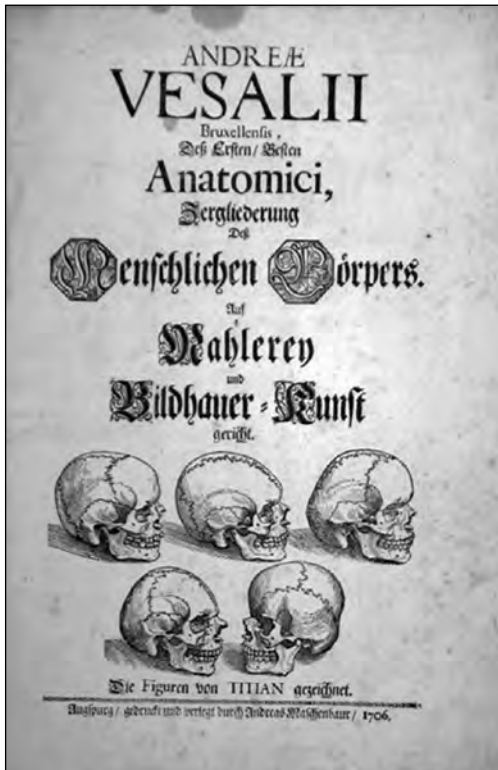


Fig. 2 : Édition d'Augsbourg : Maschenbauer 1706.
© Musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon.

ces fameux bois. Et, toujours selon Wiegand, à cause de la guerre de Trente ans, ces bois auraient été oubliés à Augsbourg jusqu'à ce que Maschenbauer les découvre. Une seconde édition avec les mêmes bois paraît en 1723.

Ingolstadt

Cinquante ans plus tard, les bois de Vésale sont de nouveau trouvés à Augsbourg par Johann Anton Von Wolter (1709-1787), doyen de la faculté de médecine de l'université d'Ingolstadt. Il propose, dans un premier temps, une nouvelle publication à l'éditeur Crusius de Leipzig, qui refuse en raison du coût élevé. Il les remet alors au professeur d'anatomie et de chirurgie Heinrich Palmaz Leveling (1742-1798), de son université, qui va utiliser la plupart des bois pour son traité d'anatomie de 1781 et 1783 (10) (Fig. 3). Ce magnifique ouvrage, le dernier livre ancien à utiliser les bois de Vésale, est publié en souscription et en fascicules, avec une première émission en 1781, puis une seconde et dernière en 1783, limitée à 1500 copies dont 320 seront vendues. Le texte, en regard des gravures, reprend celui de Vésale, mais mis à jour selon l'anatomie de Jacques Bénigne Winslow (1669-1760). Les bois sont légués par le professeur von Wolter à sa mort à la bibliothèque de l'université d'Ingolstadt jusqu'à ce que les troupes françaises de Napoléon Ier envahissent la ville en 1800. Rappelons que l'université Ludwig Maximilian, nommée ainsi en 1802, à l'origine installée depuis 1492 à Ingolstadt par le duc Louis IX de Bavière, est transférée à Landshut en 1800 en raison de l'invasion française, par le roi Maximilien Ier de Bavière, puis à Munich en 1826 par le roi Louis Ier de Bavière. Les bois vont suivre l'université !



Fig. 3 : Édition d'Ingolstadt : Leveling -1783.
© Musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon.

Landshut

Les blocs seront évacués à Landshut en Bavière pour 26 ans.

Munich : splendeur et misère

En 1826, ils intègrent la bibliothèque de l'université de Munich pour être oubliés pendant des décennies... Lors d'un inventaire des fonds en 1892, le directeur, le docteur Hans Schnorr von Carolsfeld, découvre une caisse contenant 147 bois originaux des éditions de 1543 et 1555 de la *Fabrique* et du *Résumé*. Ce dernier en informe le professeur Moritz Roth (1839-1914) de Bâle, professeur d'anatomie et biographe de Vésale (11), qui en fait une étude précise publiée en 1895 (12). Il s'agit essentiellement de bois de petites dimensions, avec néanmoins la présence de six grands bois sur les trente existant. Une recherche complémentaire approfondie par le docteur Schnorr est faite sans succès.

En juin 1932, le docteur Samuel W. Lambert (1859-1942), à la lumière de cet article, demande au docteur Willy Wiegand (1884-1961), également imprimeur et éditeur (*Bremer Presse*) de Munich, de vérifier si ces bois sont toujours présents à la bibliothèque de l'université de Munich et si, parmi eux, se trouvent les bois des lettrines des deux éditions de la *Fabrique* (13). Le personnel de la bibliothèque n'en a pas connaissance ! Finalement le directeur, le docteur Adolf Hilsenbeck, se souvient qu'une caisse en bois étiquetée "Vesalius" était déposée au grenier ! Une lourde caisse est descendue et, à l'ouverture, pas moins de 230 bois sont comptés, c'est-à-dire bien plus que Roth n'en avait décrit et surtout tous les grands bois de la *Fabrique* et du *Résumé* ! Cependant, les bois des lettrines n'ont pas été retrouvés. Cette découverte est exceptionnelle, car peu de bois anciens ont survécu. S'ils étaient parfois utilisés pour d'autres éditions, ils étaient souvent recyclés, c'est-à-dire rabotés et re-gravés. De plus la gravure sur bois, ou xylographie, fut remplacée par d'autres techniques et la conservation à caractère historique des bois gravés a été limitée. Un grand collectionneur de bois gravés du XVIème siècle fut Thomas Howard, un ambassadeur anglais à Vienne, qui possédait environ 600 bois dont certains de Dürer. Cette collection disparut lors du grand incendie de Londres en 1666. Vienne conserve environ 500 bois, Berlin 300, des collections se trouvent à Nuremberg, à Anvers au musée Plantin, à Munich, 500 à Strasbourg, 3000 à Cracovie.

Le docteur Schnorr sera très surpris d'apprendre la nouvelle découverte en 1932, quarante ans après la sienne ! Rappelons que les 230 bois découverts cette année-là comprennent la collection complète des bois de 1543, hormis le portrait de Vésale, la huitième figure des muscles, vingt petits bois de la *Fabrique* et six petits bois du *Résumé*. Il n'a pas été permis au docteur Schnorr de retrouver l'origine de l'arrivée de ces bois à Munich et leur trajet depuis Ingolstadt. Les recherches de Wiegand aux archives de l'université de Munich ont été également infructueuses. En 1898, lors de la reconstruction de la bibliothèque universitaire, le reste des bois a, peut-être, été ajouté aux premiers trouvés et enfermé dans cette caisse jusqu'en 1932 !

État des bois en 1932

Non seulement les bois ont été préservés, mais leur état de conservation est exceptionnel. Ils ne sont pas usés. Toutes les lignes, même les plus fines, sont nettes et aiguës, à l'exception de quelques extrémités de lignes rompues sur quelques rares bois. Deux bois sont fendus. En tout et pour tout 3000 à 4000 impressions ont été faites avec ces bois, ce qui est faible. Les bois sont en poirier. La coupe est faite à la gouge et de manière parallèle au fil du bois, pratique habituelle du XVème au XVIIème siècle. Les ombres sont

profondes et le contraste inégalé, les fines lignes d'ombre ne s'arrêtent jamais brusquement mais en douceur. Curieusement, les bois de Vésale ne présentent pas de trous de vers (sauf le bois du frontispice qui présente quelques petits trous). Cela est dû à leur préparation qui a permis de garder un bois encore vivant et élastique : préparation à base d'huile de lin chauffée ou même bois ébouillanté dans cette huile. Cela explique la couleur brun-foncé des bois et la possibilité de graver le bois de la manière "bois de fil".

Le bois de la page de titre de la seconde édition

Celui-ci ne figurait pas dans la caisse de Munich mais se trouvait à la bibliothèque de l'université de Louvain. L'on sait que cette page de titre a été entièrement re-gravée et non signée cette fois (la page de titre de 1543 était signée IO pour Joannes Oporinus pour les uns, pour Joannes [Stephanus van Calcar] pour Wiegand) et est de qualité plus médiocre. Ce nouveau bois pourrait être simplement le fait d'une question de droit d'auteur et d'impression. Hormis ce frontispice, dix petits bois ont été re-gravés pour la seconde édition. Or la collection munichoise ne contenait que les bois de la première édition, y compris ceux non utilisés lors de la seconde, et un seul petit bois de la seconde. Pour Wiegand, les nouveaux bois pour la seconde édition ainsi que les lettrines des deux éditions furent gravés, non pas à Venise mais à Bâle et aux frais de l'imprimeur Oporinus. Il est nécessaire en effet d'adapter précisément la lettrine au texte. Ces bois là, appartenant à Oporinus, ont probablement été vendus à ses successeurs, la collection de Munich provenant des héritiers de la veuve de Vésale.

Conséquence de cette découverte : la dernière utilisation des bois en 1934

Willy Wiegand suggère alors que l'université de Munich et la New York Academy of Medicine devraient se joindre pour publier un atlas des gravures sur bois tirées des bois originaux. Des fonds sont levés. Le bois de la page de titre de 1555 est prêté par la bibliothèque de l'université de Louvain et sera imprimé à côté de celui de 1543. Le docteur Wiegand, directeur de la *Bremer Presse*, assure l'impression avec une presse métallique à bras, des rouleaux encres et un papier spécial, permettant une impression d'épreuves. Pour beaucoup d'observateurs, la qualité d'impression de ces bois est supérieure à celle des éditions princeps (14) (Fig. 4 et 5), "ce

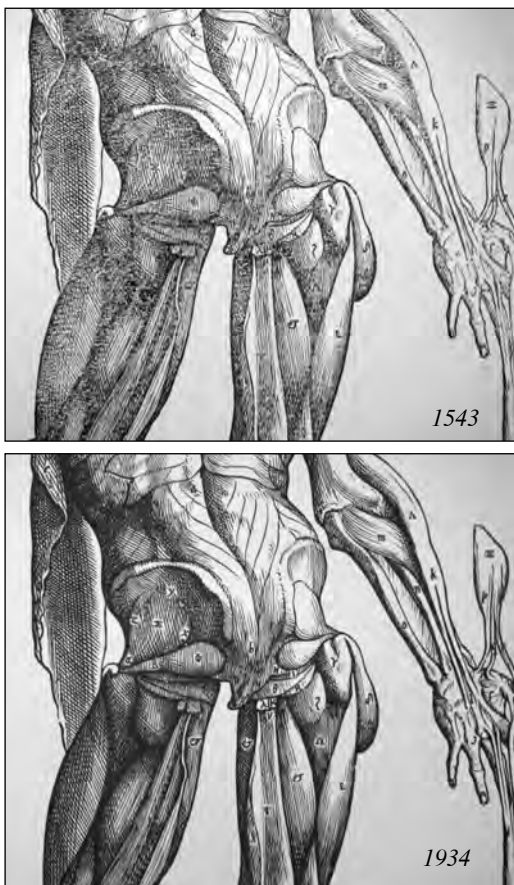


Fig. 4 et 5 : Comparaison de l'impression des bois de 1543 et de 1934.

© Musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon.

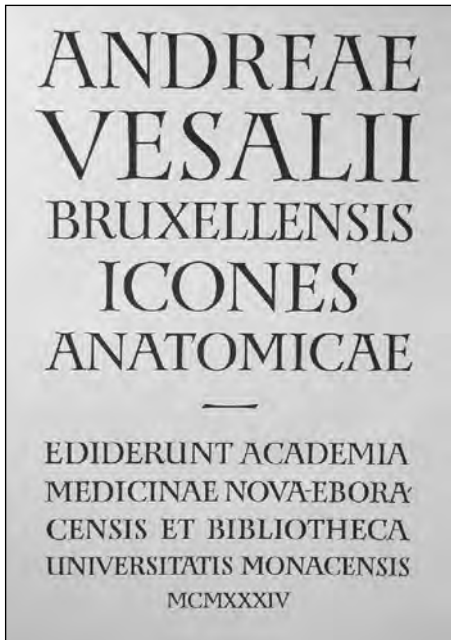


Fig. 6 : Édition de Munich -1934.
© Musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon.

que Vésale avait souhaité et qu'il n'a jamais pu voir de son vivant", selon W. Wiegand. Les *Icones anatomicae* (15) (Fig. 6) contiennent toutes les illustrations de la *Fabrique* et du *Résumé*, 228 à partir des bois originaux dont la page de titre de l'édition de 1555 et 50 reproduits par procédé photographique en l'absence de ces bois. L'ouvrage est publié en 1935, avec la date de 1934. Il est tiré à 725 exemplaires numérotés (au prix initial de 122,5\$). 289 figures au total sont reproduites sur 95 planches.

Destinée ultime des bois

En 1943 (publication posthume), un autre grand biographe de Vésale, Harvey Cushing (1869-1939) (16) écrit : "Time alone can tell what in another four centuries may happen to these historic wood-blocks" ! Or l'année suivante, le 13 juillet 1944, le bombardement de l'université de Munich entraîne l'incendie d'un bâtiment, mais la cave, qui contient les fameux bois, est protégée par des portes pare-feux. Trois jours plus tard, le 16 juillet, les bombes tombent à nouveau sur le bâtiment effondré et un

nouvel incendie va toucher le contenu de la cave qui ne pourra être sauvé (17) (18). Le 17 mai 1940, l'incendie de la bibliothèque universitaire de Louvain avait déjà détruit le bois du frontispice de l'édition de 1555.

NOTES

- (1) HUARD P., IMBAULT-HUART M.-J. - *André Vésale iconographie anatomique (Fabrica, Epitome, Tabulae sex)*, Roger Dacosta, Paris, 1980, 255 p.
- (2) HAZARD J. - "Jan Stephan van Calcar, précieux collaborateur méconnu de Vésale", *Histoire des sciences médicales*, 1996, XXX, 4, 471-480.
- (3) ELKHADEM H., HEERBRANT *et al.* - *André Vésale. Expérimentation et enseignement de l'anatomie au XVIème siècle*, Bibliothèque royale Albert 1er, Bruxelles, 1993, 178 p.
- (4) DELAVAUULT R. - *André Vésale (1514-1564)*, Le Cri Edition, Bruxelles, 1999, 242 p.
- (5) VÉSALE A. - *Andreae Vesalii Bruxellensis suoru de humani corporis fabrica librorum epitome*. Ex officina Ioannis Oporini, Basileæ, 1543, 14f.
- (6) VÉSALE A. - *Résumé de ses livres sur la fabrique du corps humain*, Traduction de J. Vons, Les Belles Lettres, Paris, 2008, p. LXXI.
- (7) VÉSALE A. - *La Fabrique de Vésale et autres textes*, par J. VONS et S. VELUT. Pièces liminaires. Sign.*5. www.biusante.parisdescartes.fr
- (8) PLATTER F. - *De corporis humani structura et usu libri III*, Froben, Bâle, 1583.
- (9) VESALIUS A. - *Dess ersten und besten anatomici Zergliederung dess menschlichen Cörpers*, A. Maschenbauer, Augsburg, 1706.
- (10) LEVELING H.P. - *Anatomische Erklärung der Original-Figuren von Andreas Vesal, samt einer Anwendung der Winslowischen Zergliederungslehre in sieben Bücher*, A. Attenkhouer, Ingolstadt, 1783.

LA DESTINÉE DES BOIS DE LA FABRIQUE DE 1543

- (11) ROTH M. - *Andreas Vesalius Bruxellensis*, G. Reimer, Berlin, 1892, 500 p.
- (12) ROTH M. - "Vesaliana", *Archiv für pathologische Anatomie und Physiologie* (Berlin, R. Virchow), 1895, 141, 462-478.
- (13) WIEGAND W. - "Marginal notes by the Printer of the Icones", in Lambert W.L., Wiegand W., Ivins, Jr W.M. *Three Vesalian essays to accompany the Icones Anatomicae of 1934*. The Macmillan Company, New York, 1952, p. 27.
- (14) DONALDSON I.M.L. - *Andrae Vesalii Bruxellensis Icones anatomicae*. Part 1. J R Coll. Physicians Edinb. 2012, 42, 184-186.
- (15) VESALIUS A. - *Icones Anatomicae*, New York Academy of Medicine & Library of the University of Munich, New York, 1934, 95 f. de gravures, 130 p. de texte.
- (16) CUSHING H. - *A Bio-bibliography of Andreas Vesalius*, Schuman's, New York, 1943, 299 p.
- (17) HERRLINGER R. - Das Schicksal der hölzernen Druckstöcke zu Vesals anatomischen Lehrbuch. *Münch. Med. Wschr.*, 1951, 93, 614-616.
- (18) O'MALLEY C.D. - *Andreas Vesalius of Brussels (1514-1564)*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles, 1964, p. 465.

RÉSUMÉ

La destinée des bois ayant servi à la gravure des illustrations de la Fabrique de 1543 est exceptionnelle. Perdus et retrouvés plusieurs fois, ils ont voyagé à travers l'Europe dans un état de conservation surprenant et ce pendant plus de quatre siècles. Confectionnés par les réputés graveurs sur bois de Venise, ils franchissent les Alpes pour rejoindre Bâle et l'imprimeur Joannes Oporinus. En 1583, Felix Platter utilise 48 bois de Vésale pour son propre traité d'anatomie. Les bois réapparaissent en 1706, à Augsbourg, chez l'imprimeur Andreas Maschenbauer, puis sont retrouvés par Von Wollter d'Ingolstadt : ils serviront à illustrer le traité d'anatomie de Leveling de 1781 et 1783. L'université d'Ingolstadt et les bois vont être transférés à Landshut lors de l'invasion napoléonienne, puis à Munich en 1826. En 1892, 147 bois sont retrouvés dans la bibliothèque, sont de nouveau oubliés, et, quarante ans plus tard, ce sont 230 bois qui sont découverts. Une ultime et exceptionnelle édition de l'impression de ces bois est réalisée en 1934 : Icones anatomicae. La guerre met fin à cette épopée le 13 juillet 1944 par l'incendie de la bibliothèque : il ne reste donc plus aucun des précieux bois retrouvés des Fabriques !

SUMMARY

Destiny of the wood blocks which have been used for engraving of illustrations of 1543 edition of the Fabrica is really outstanding. Several times lost and found again, they were transported over Europe in a surprising conservation state, for more than four centuries. Made by the famous Venitian wood-cutters, the blocks cross the Alps to join up Basel in Switzerland and Joannes Oporinus, the printer. Felix Platter uses 48 Vesalian wood-blocks for his own treaty in 1583. These blocks reappear in Augsburg in 1706, at the printer Andreas Maschenbauer's; they are found again by Von Wollter from Ingolstadt: they are used to illustrate Leveling's anatomy book in 1781 and 1783. Ingolstadt university and the blocks will be transferred to Landshut because of Napoleon's war, then to Munich in 1826. But in 1892 147 blocks are found again in the library; and are forgotten again. Forty years after, 230 blocks are discovered again! Icones anatomicae represent the last and fabulous edition made in 1934. The Second World War closes this epic with the library fire on July 13th 1944: none of these precious blocks remains today.

L'exemplaire du *De humani corporis fabrica* d'Andreas Vesalius de la bibliothèque municipale de Reims *

par Alain SÉGAL **

La ville de Reims, ville des sacres des rois de France sauf du premier des Bourbons, Henri IV, a cette chance de posséder dans son fonds ancien un exemplaire de la *Fabrica* de 1543 du célèbre Vésale, livre fondateur de l'anatomie moderne, et c'est de l'histoire de ce bel in folio que je souhaite vous entretenir. J'ai donc ressorti mes notes pour revoir l'exemplaire de notre bibliothèque municipale sur lequel j'avais travaillé autrefois (1). Ce précieux exemplaire est enregistré dans la réserve avec la cote Rés G. G. 27 (4). Notre présentation se fera en trois parties : la première consistera à vous démontrer que ce livre est bien une première édition. Dans la seconde partie, on évoquera sa provenance avec diverses preuves à l'appui, et dans la dernière, on expliquera comment il fut offert à la congrégation des Minimes de Reims et en quoi cela avait une importance pour la communauté des chirurgiens de Reims.

Description de l'exemplaire rémois

Voici l'exemplaire de Reims dans une reliure sobre et solide de la fin du XVIème ou du tout début du XVIIème siècle (Fig. 1). L'état du livre est assez remarquable avec ce papier chiffon (6) du XVIème siècle dont Vésale lui-même vantait la qualité et la solidité, qui fait que ce bel in folio sera encore là quand bien des exemplaires du fameux traité de Bourguery et Jacob seront pulvérisés en raison même de l'acidité des papiers du



Fig. 1 : Reliure du début du XVIIème siècle.
© Bibliothèque municipale de Reims.

XIXème siècle ! À quelle version princeps a-t-on affaire ? Au XVIème siècle, au fur et à mesure de l'impression, des ajustements et des corrections étaient exécutés en permanence par l'atelier d'imprimerie, ici celui d'Oporinus - Herbst de son vrai nom - et ce sera aussi le cas pour la *Fabrica* ; chaque feuillet

* Journées de novembre 2014 (Vésale).

** 25, rue Brûlée, 51100 Reims.

de notre exemplaire a été réglé avec les *marginalia*, démontrant déjà le soin que prenaient Oporinus et ses aides pour centrer à la perfection l'impression de chaque feuille. L'exemplaire rémois est vraiment une toute première édition selon les travaux approfondis de Michael Horowitz et Jack Collins, eux-mêmes s'appuyant sur les recherches précédentes de H. Richard Tyler et de Richard J. Wolfe. Leur travail a permis de recenser cinq copies présentant des variantes typographiques essentiellement dans les six premières pages de la *Fabrica* ; il a été publié dans le *Journal of the history of medicine and allied sciences* en 1984 (2). Ainsi, la certitude d'une édition princeps est déjà donnée par la célèbre page de titre qui révèle que dans le cartouche du bas de page le mot *gratia* est coupé par un tiret après *grat-* (alors que dans une variante le *gratia* termine la ligne), une esperluette (&) est mise pour la conjonction *et*. Ensuite, le lieu d'impression BASILEAE est suivi d'un point final médian. Ce nom a été recentré et plus compressé par la suite. L'édition de 1555 offre une tout autre présentation (9). Au verso de la page 3 de la préface à Charles Quint, à la ligne 21, on lit bien le mot *principijs* alors que la variante est *principis*. Dans la lettre à Oporinus, la lettre S signifiant *Salutem* est en regard de la lettrine A, ce que Horowitz et Collins signalent comme une position peu orthodoxe, voire unique dans les livres imprimés de cette époque. La variante présente un S centré sous le nom du destinataire. Le texte de la lettre occupe toute une page, alors que dans la variante le nom de NICOLAO STOPIO verra sa taille se réduire et que, par l'utilisation d'autres caractères italiques plus petits, il reste une demi-page blanche (73 lignes au lieu de 97). Il existe encore une différence quant au portrait un peu aquarellé dans l'exemplaire de Reims et celui-ci est parfait, car il n'y a aucune déféctuosité dans l'angle supérieur gauche, pas plus que dans l'*Epitome* de 1543. En raison d'un incident arrivé au bois, le portrait fut endommagé par la suite (variante, *Lettre sur la racine de Chine* et édition de 1555 de la *Fabrica*) (2). À cela s'ajoutent des erreurs de pagination comme celle de la fin du livre qui est imprimée page 659 au lieu de 663. On peut signaler aussi à la page 300, au niveau des *marginalia*, en italiques et en regard de la très belle lettrine L l'impression du mot *Ossibus* avec un S long, qui deviendra deux ss dans une variante ainsi que le remplacement de la majuscule de *Divi Hippocratis* de la version princeps par une minuscule. Il faudrait compléter ces quelques remarques par l'étude approfondie des caractères typographiques faite par Horowitz et Collins, et nous pourrions légitimement conclure que l'exemplaire rémois est bien une édition princeps de 1543. Cependant, on ne trouve aucune planche à volet mobile dans l'exemplaire rémois comme dans quelques exceptionnels et rarissimes exemplaires (9).

Appartenance et origine du livre

Sur la page de garde collée du contreplat existe un *ex dono* dont voici l'intitulé : *Ex dono Illustrissimi Domini Domini Guillelmi De Vergeur Comititis de Saint Souplet* et un peu plus bas vers la gauche *orate pro eo* et plus en dessous d'une autre écriture (Fig. 2) : *Obijt die 16 Januarij 1665*. Nous avons cette chance d'avoir le nom du donateur de ce prestigieux ouvrage réalisé par l'imprimeur/érudit Oporinus sous l'œil de Vésale. Il s'agit du Seigneur Guillaume De Vergeur, effectivement comte de Saint Souplet, dont la famille doit en partie sa réussite au dénommé Nicolas De Vergeur, grenetier donc aussi percepteur de la gabelle, cet impôt sur le sel. En fait, Guillaume est le frère puîné de Nicolas mais leur patronyme est devenu par la suite Le Vergeur comme le remémore une belle demeure rémoise portant le nom de la famille sur la place du Forum. J'ai poursuivi quelques recherches sur cette famille importante du pays rémois dans divers nobiliaires

et dans nos archives départementales mais, déjà, nous avons retrouvé à la Bibliothèque nationale au département des manuscrits, dans le dossier bleu 662, une carte généalogique de cette illustre famille champenoise surtout établie à Reims. En 1635, y figure le Sieur Guillaume De Vergeur et nous avons aussi retrouvé un acte de sa fille Anne Henriette dénommée Mademoiselle de Saint Souplet. Effectivement, leurs terre et domaine sont fort vastes autour du village actuellement dénommé Saint-Souplet-sur-Py. Dans le *Dictionnaire de la noblesse* d'Hozier au volume 4, on trouve encore un acte concernant une fille de Charles De



Fig. 2 : Ex dono D.D. Guillaume De Vergeur.
© Bibliothèque municipale de Reims.

Vergeur, comte de Saint Souplet, daté du 15 novembre 1655. Ce Charles De Vergeur, aussi seigneur de Contreuve, fut bailli du Vermandois, donc un administrateur et magistrat très important de notre vieille Champagne. J'ai retrouvé aussi une Claude Le Vergeur, abbesse de Sainte-Claire, et cela est important pour comprendre les dons par reconnaissance à une communauté religieuse. Finalement, grâce à des travaux anciens de notre Académie nationale de Reims, j'ai retrouvé que Guillaume Le Vergeur, comte de Saint Souplet, fut fait chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1642 et qu'il fut aussi grand bailli du Vermandois dont les armes sont d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois mouchetures de sable et accompagnée de trois étoiles d'or. Donc, notre *Fabrica* rémoise a une bien belle provenance ancrée dans l'histoire champenoise. Je poursuis maintenant en étudiant la donation faite aux Révérends Pères Minimes de Reims et leur rôle par rapport à la communauté des chirurgiens de Reims.

Les Révérends Pères Minimes de Reims

En effet, sur la page de titre de l'exemplaire rémois, dans le cartouche supérieur portant le nom d'André Vésale et le titre *De humani corporis fabrica libri septem* une inscription manuscrite nous indique la provenance : *Ex Bibliotheca Conventus Remensis Ordinis Minimorum* (Fig. 3). Donc, notre exemplaire de la *Fabrica* a été donné par Guillaume Le Vergeur au convent des Minimes de Reims, mais une autre surprise m'attendait - immense plaisir de la recherche - car en recherchant parmi les bibliophiles érudits rémois du XVI^e siècle, j'ai rencontré le savant écrivain Christophe de Savigny qui a retenu toute mon attention grâce à un ouvrage parisien de sa bibliothèque (1) ; cet ouvrage date de 1553 (cote BMR Q 978) et est une étude de sciences naturelles



Fig. 3 : Inscription de provenance : Les Minimes de Reims. © Bibliothèque municipale de Reims.

d'Edouard Wotton (Fig. 4). En effet, ce livre porte les armes de Savigny et sur la couverture intérieure de ces *De differentiis animalium libri decem* de Wotton, on peut lire ceci : *Ex dono Domini Domini Guillelmi de Vergeur, comitis de Saint Souplet puis Orate pro eo et Obiit die 16. januarii 1665* et au-dessus du titre : *Ex bibliotheca conventus Remensis Ordinis Minimorum. 1605 Sub.* Tout à fait surprenant avec la même graphie de deux p à Saint Souplet. Par deux fois, notons que Guillaume De Vergeur se voit inscrit dans le registre de l'obituaire qui renferme les grands bienfaiteurs et/ou des personnalités du couvent. Cela m'a poussé à regarder vers le fonds d'archives qui reste du convent des

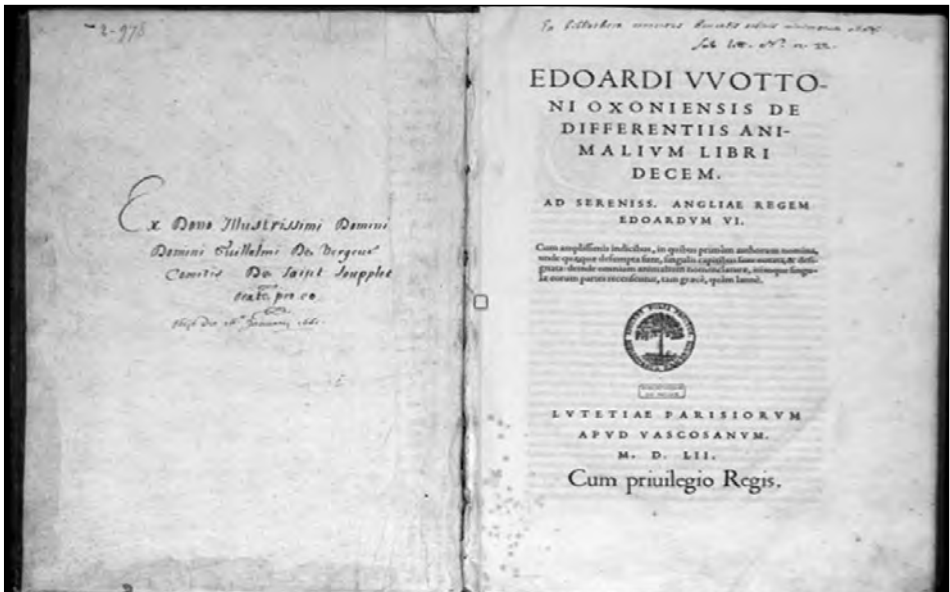


Fig. 4 : Autre ex dono de Guillaume de Vergeur sur un livre d'Édouard Wotton. © Bibliothèque municipale de Reims.

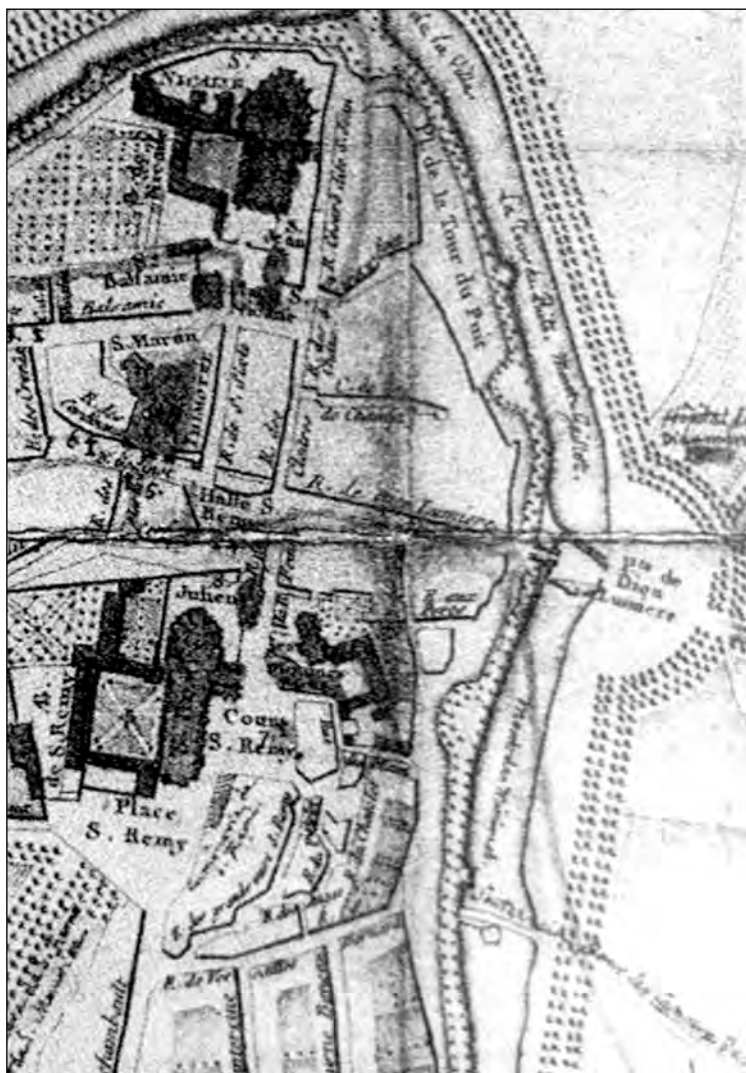


Fig. 5 : Plan du couvent de Minimes, au sud de la ville de Reims. © Archives municipales de Reims.

Minimes de Reims dont je dois auparavant vous évoquer quelque peu l'histoire à Reims (3, 8) (Fig. 5). Ce couvent est situé pratiquement en regard du transept sud de l'abbatiale Saint-Remi, à l'époque une zone urbaine bien séparée de la vieille ville de Reims. Les guerres de religion avaient engendré d'effroyables ravages et réduit en cendres le couvent de R. P. Minimes de Bracancourt - près de Blaise-en-Champagne - dans le diocèse de Langres. En 1569, Antoinette de Bourbon, mère du célèbre cardinal, archevêque, duc de Reims, Charles de Lorraine, fondateur de l'Université de Reims en 1547 (selon la bulle papale) demanda alors à ce dernier de l'aide pour installer les Minimes près de Reims (3). En janvier 1572, il rencontre le provincial des Minimes le R. P. Joseph Letellier, et

convient avec lui de créer un monastère sur les fonds de l'abbaye de Saint-Remi de Reims avec le consentement de Dom Nicolas Chertemps, administrateur perpétuel du prieuré des Saints Cosme et Damien, jouxtant l'abbatiale Saint-Remi, lieu qu'il comptait offrir aux Minimes. Ces derniers prennent alors la place de l'ancien prieuré des Saints Cosme et Damien mais veillent à garder un autel consacré à leur dévotion et vous savez l'importance de ceux-ci comme saints guérisseurs et protecteurs pour le monde médico-chirurgical. Mais les Minimes à peine établis, un incendie eut lieu le 15 septembre 1580, ravageant entièrement le couvent. Heureusement, les libéralités du roi Henri III, de l'archevêque Louis de Lorraine et de l'abbé de Saint-Remi, mais encore des dons des chanoines du chapitre métropolitain de Reims ainsi que de bourgeois, voire aussi le fruit d'aumônes font que Louis de Lorraine posera la première pierre en 1583 et aussitôt c'est la vie austère de cet ordre qui reprend car, au trois vœux traditionnels de charité, obéissance et pauvreté s'ajoute un mode de nutrition sévère : les Minimes sont strictement végétariens, donc un régime sans œufs ni lait ni fromages. Cependant, les Minimes sont très studieux, savants et pourvus souvent de prédicateurs remarquables et recherchés. La consécration de la nouvelle église en l'honneur de la Vierge et du fondateur de l'ordre, saint François de Paul, aura lieu plus tard, en 1630, par Henry Clause, évêque de Châlons-sur-Marne, qui œuvre à la place de Louis de Lorraine, indisponible. L'église possède quatre chapelles dont l'une reste dédiée aux saints Cosme et Damien. Pour cette nouvelle construction s'ajoutent les apports de certains donateurs comme Charlotte de Rapponel, veuve de messire du Drac, conseiller du parlement et comte de Saint Souplet, ainsi que Marie du Drac, sa fille, veuve du comte de Saint Souplet, donc des membres de la famille De Vergeur : on leur doit en 1610 le frontispice de l'église où leurs armes figurent avec celles du comte de Saint Souplet. Voilà pourquoi cette famille a tenu à aider les "tout petits frères" comme on dénommait les R. P. Minimes de Reims (3, 5). Leur couvent qui se situait au sud de Reims en regard du transept sud de l'abbatiale Saint-Remi a disparu, laissant peu de traces ; son souvenir est rappelé par une rue Fery, nom cher aux Rémois, car c'est à ce R. P. Minime, le père André Féry, que l'on doit la machine élévatoire des eaux provenant de la rivière Vesle, en fait un système hydraulique qui alimentait les fontaines de Reims offertes par la générosité du chanoine métropolitain Jean Godinot (5), père du premier centre anticancéreux du monde. J'ai eu encore une

<i>Philosophi Medici et Mathematici in folio sub tit</i>	M
<i>Andreae Vesalii Scholae medicorum Patavinae Rostrocorii De humani corporis fabrica Libri septem Basilea 1542</i>	— 2
<i>Platonis opera omnia Graeco Latina Maritino Platino interprete Francofurti 1602</i>	— 4
<i>C. Plinii Secundi Historia mundi Libri 34 Senus ad voluntas codices collecti Basilea 1449 Le même en français par Antoine Dupuis Lyon 1462</i>	8 — 8
<i>Icones animalium quadrupedum, viviparorum et oviparorum que in historia animalium Conradi Gesneri, Libris primis et 2^o describuntur Cum Nomenclaturis Singulorum Latini, Graeci, Italici, Gallici et Germanici plerumque et aliarum quoque Linguarum Carolo Rodulpho digita Figuri seu a Ruvichy 1460</i>	— 9
<i>Senecae sententiae Seneca misis en français par</i>	12

Fig. 6 : La Fabrica dans le catalogue de la Bibliothèque des Minimes de Reims.

© Archives municipales de Reims.

autre chance en retrouvant deux manuscrits enregistrant tous les ouvrages de la bibliothèque du couvent des Minimes. L'un est dans le Mss 2010 de la bibliothèque de Reims, l'autre dans le Mss 64H3 des archives départementales, qui nous démontrent la richesse de la bibliothèque du couvent, avec ses 6718 volumes. Ces manuscrits nous révèlent, dès la première ligne de la rubrique mathématiques, sciences, médecine etc..., la présence de cette *Fabrica* de Vésale offerte par le sieur Guillaume De Vergeur, comte de Saint Souplet (Fig. 6).

Il reste à dire pourquoi ce couvent et son église avaient une place particulière pour la communauté des chirurgiens de Reims. La présence ancienne d'un autel pour le culte dévolu aux saints Cosme et Damien faisait que le 27 septembre de chaque année était célébrée la messe anniversaire de ces deux saints protecteurs, dite par l'un de R. P. Minimes jusqu'au 26 septembre 1726, où, pour imiter stupidement les chirurgiens parisiens (7), il fut décidé par la communauté des chirurgiens de Reims que les pères Cordeliers assureraient cet office d'autant que le couvent des Cordeliers de Reims était proche (7, 8).



Fig. 7 : Le cachet révolutionnaire, preuve du vol ! © Bibliothèque municipale de Reims.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut expliquer maintenant la présence de cette *Fabrica* dans les collections municipales. C'est assez simple : c'est par un vol manifeste - il faut bien le reconnaître - que la ville de Reims à la période révolutionnaire a agrandi la bibliothèque municipale en capturant tous les biens des communautés religieuses dont leurs bibliothèques et diverses œuvres d'art. Ce fut le cas pour l'ouvrage de Vésale du couvent des Minimes de Reims qui s'est vu marqué sur sa page de titre d'un cachet révolutionnaire (Fig. 7). Je suis heureux que ce travail sur l'exemplaire rémois de la *Fabrica* de Vésale m'ait permis de faire quelques découvertes locales.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

- (1) SÉGAL Alain - "À propos d'une édition de la *Fabrica* de Vésale entièrement coloriée à la main", *Histoire des sciences médicales*, 2003, 37, 2, 247-252.
- (2) HOROWITZ Michael & COLLINS Jack - "A census of copies of the first edition of Andreas Vesalius *De humani corporis fabrica* (1543) with a note on the recently discovered variant issue", *J. of Hist. of medicine and allied sciences*, 1984, 39, 198-221.
- (3) MARLOT Dom Guillaume - *Les R. P. Minimes de Reims*, in *L'histoire de la ville, Cité et Université de Reims*, t. 4, Reims, Jacquet-imprimeur de l'Académie de Reims, 1846, p. 412.

ALAIN SÉGAL

- (4) VÉSALE André - *De humani corporis Fabrica libri septem*, Bâle, [Oporinus], 1543. (BMR ResGG27).
- (5) POVILLON-PIERRARD Étienne - *Description de Reims en 1822*. Publié par les *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, 1987/88, n° 166-167.
- (6) CUSHING Harvey - *A bio-bibliography of Andreas Vesalius*. New-York, Shuman, 1943.
- (7) SÉGAL Alain - Le grand chirurgien rémois du XVIIIème siècle Jean-Baptiste Caqué (1720-1787). *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, 1987, n° 165, 117-178.
- (8) ROBERT Gaston - "La Collégiale Saint Côme de Reims", *Nouvelle revue de Champagne et de Brie*, janvier 1932, 73-85.
- (9) HUARD Pierre et IMBAULT-HUART Marie-José - *André Vésale- Iconographie anatomique (Fabrica- Epitome -Tabulae Sex)*, Paris, Dacosta, 1980.

RÉSUMÉ

L'auteur présente le De humani corporis fabrica d'André Vésale de la Bibliothèque municipale de Reims (Rés G.G.27). L'exemplaire est une toute première édition pour laquelle il donne diverses preuves. L'exemplaire provient d'un don fait aux R. P. Minimes de Reims par un seigneur de Reims, Guillaume Le Vergeur, comte de Saint Souplet et grand bailli du Vermandois au XVIIème siècle. On a retrouvé d'autres "ex-dono" de sa provenance pour la bibliothèque du couvent ; ces Minimes ont inscrit son nom comme celui d'autres membres de sa famille comme bienfaiteur dans leur obituaire et leurs armes étaient aussi sur le fronton de l'église du couvent.

On peut rencontrer le nom de cette famille champenoise illustre inscrit autrefois ainsi : De Vergeur ou de Vergeur puis vers le milieu du XVIIIème siècle on voit apparaître Le vergeur et l'un des hôtel restant du vieux Reims place du forum prendra ce nom de Le Vergeur.

SUMMARY

The author presents a copy of the De humani corporis fabrica by Andreas Vesalius ; this book is preserved in the department of rare books of the municipal Library in Reims. This copy is a first edition as the author gives positive proofs. This book results of a donation to the Minimes's congregation of Reims by Seigneur Guillaume Le Vergeur, Count of Saint Souplet and Bailiff of Vermandois in the 17th century. Guillaume Le Vergeur has also given other precious books to the monastery's library and his name is inscribed on the register of obituaries and on the pediment of the Minimes' Church.

La réception de Vésale en Espagne et en Angleterre *

par Maria PORTMANN **

Introduction

En 1543, André Vésale publie à Bâle chez Oporinus, le *De Humani Corporis Fabrica*, dont les illustrations sont attribuées à un élève du Titien, Jan Stephan van Calcar. La renommée de cet ouvrage dépasse les frontières de l'Italie et de la médecine. Plusieurs fois copiées, les planches de Vésale offrent une image du corps incomparable. Les détails minutieux et le soin apporté aux planches sont appréciés pour leurs nombreuses informations et leur qualité esthétique. Ce savoir est transmis en Italie et en Espagne à un public plus large, grâce aux traités rédigés en langue vernaculaire, comme celui de Juan Valverde de Hamusco. En Angleterre, on voit une double réception de l'œuvre vésalienne grâce à la réception des planches de Giulio Casserio faisant hommage à la *Fabrica* et par la formation d'anatomistes, comme William Harvey, à Padoue. Ce travail part d'une analyse de portraits dans lesquels ces ouvrages sont présentés, témoins d'un savoir inaugural du monde moderne.

La fortune de la *Fabrica* d'après quelques portraits

(Fig. 1) Dans ce portrait, le médecin bolonais et disciple de Vésale, Girolamo Mercuriale, tient un livre ouvert sur ses genoux, un livre ouvert. Selon Caroline Murphy (1), ce tableau est de la main de Lavinia Fontana (1552-1614) et il était destiné au duc d'Urbino. Le médecin est assis et indique une planche où un squelette pensant est représenté. Au sommet de la page, on peut lire *De Humani corporis fabrica*. Toutefois, les dimensions de l'ouvrage ne correspondent pas exactement à celles du traité original et la figure du squelette pensant, la plus emblématique du traité de Vésale (2), est présentée en miroir par rapport à la gravure initiale. En omettant l'inscription qui est gravée sur le socle, Lavinia Fontana fait également référence à la fortune de la *Fabrica*, car cette image est reprise par Juan Valverde de Hamusco de cette manière dans l'édition espagnole en 1556, puis dans la suivante rédigée en italien en 1560 (3). Ce traité d'anatomie est destiné aux chirurgiens et aux médecins, mais dans le chapitre sur les muscles Valverde de Hamusco fait référence à l'utilité de ces connaissances pour les artistes, comme Vésale (4). Sur la gravure de Vésale, on peut lire sur le socle : *Vivitur ingenio caetera mortis erunt*, que Jackie Pigeaud rapporte à l'épigramme sur la mort de Mécène de

* Journées de novembre 2014 (Vésale).

** Pré de l'Étang 9, 1752 Villars-sur-Glâne, Suisse.

Virgile (5) et qu'il traduit en ces termes : "On vit par l'esprit, tout le reste appartient à la mort" (6). Dans sa forme originale, la sentence est précédée par *marmora Maeonii vincent monumenta libelli*, traduit par Jackie Pigeaud en ces termes : "les livres vaincront les monuments de marbre" ; l'auteur précise que "ce squelette méditant montre justement, en acte, si j'ose dire, que l'esprit vit encore dans la mort" (7). L'iconographie illustre un *memento mori*, dans lequel il faut tenir compte des divers objets disposés au-dessus du traité. Les ouvrages alignés à l'arrière-plan sont des œuvres d'auteurs antiques que Girolamo Mercuriale a fait publier. De plus, la sphère armillaire posée juste au-dessus du livre participe à la célébration allégorique du savoir de l'homme qui est cristallisé dans la double page faisant référence à la *Fabrica* de Vésale.

Par exemple, les références alphabétiques inscrites sur la mandibule et les dents sont notées chez Vésale et Valverde avec la lettre G. Tandis que Vésale détaille "la suture coronale", l'"os du vertex" et l'"os du front" (8), Valverde reprend en partie seulement la nomenclature : ainsi, "l'os du vertex" est nommé "os du crâne". Valverde décrit ainsi la lettre A : "La suture coronale, laquelle est nommée par d'autres *Arcuata*, par d'autres encore de la *popa* [en forme de poupe] ou de la *enarcada* [arquée] ou encore *Estephania*" (9). Ces quatre termes sont empruntés à Vésale : *Suture coronale*, en grec *stéphanaiia*, en hébreu *ha-khlili*, *qashtii*. *Arcualis*, *sutura puppis* [suture en forme de poupe] (10). Mais, comme nous le voyons, la nomenclature espagnole de Valverde ne rend pas précisément les termes de Vésale respectant les formes grecques et hébraïques dans son texte rédigé en latin. Cette déformation terminologique est motivée par la volonté de l'auteur de rendre son texte le plus compréhensible possible.

Concernant le maxillaire, Vésale étend son propos au septum nasal ou "os de la crête" : "Nous n'avons inscrit aucun caractère sur les douze os de la mâchoire supérieure [maxillaire], parce qu'ils sont dépourvus de nom spécifique, bien que le septum nasal soit appelé *cristæ os* (os de la crête) par certains. La mâchoire supérieure [maxillaire] est aussi appelée *genus* (joue) en grec, *mandibula* en latin, *ha-léhi ha-elyñ* en hébreu" (11). Par contre, Valverde ne parle pas de l'os de la crête, mais insère dans son commentaire le nombre des dents : "elles ne contiennent aucun nom, parce que nous les avons déjà mentionnés dans la première figure ; ainsi, je n'en dirai pas plus pour celles d'en bas que nous signalons par la lettre G ; tout comme celle [maxillaire] d'en haut, la mâchoire d'en bas a quatre dents, deux canines et dix molaires" (12).

Les seize dents évoquées par Valverde correspondent à la somme définie par Vésale : "On compte généralement seize dents, odontes, en hébreu *shinaïm*, par mâchoire : les quatre du milieu, sur le devant, sont appelées *incisorii dentes* [incisives], en grec *kteneis* [les coupantes], *dichasteis* [les tranchantes], *ktenes* [en forme de dent de scie], *guelasiaoi* [les rieuses], à quoi correspond le latin *risorii dentes* ; *quaterii*, *hame?atekchim* en hébreu [les rieuses], *quadrupli* [les quadruples]. Mais les deux dents du milieu, prises à part, sont aussi appelées *duelles*. Celle qui leur est contiguë, de chaque côté, est appelée *canine* ; il y a donc deux canines par mâchoire, en grec *kunodontes* [dents de chien], en hébreu *kela-viimou methaleot*, en latin *mordentes dentes* [les mordantes], *risorii dentes* [les rieuses]. Les cinq suivantes, de chaque côté, sont appelées les dents molaires, en grec *muletai* [les meulières] et *gomphoi* [les clous]. Cicéron appelle les molaires, maxillaires ou paxillaires, *genuini dentes* [dents de la joue], mais d'autres nomment ainsi les dents qui poussent après la puberté ; en grec *sôphronistereis* [dents de sagesse], *krantereis* et *opsigonoi* [les dernières nées], en latin *dentes sensu* [dents du sens] et *dentes sapientiaë* [dents de

sagesse], cayseles, naghuid, neguegidi, nanged, alhalm. Les molaires sont encore appelées tohanot par les Hébreux” (13).

Le commentaire de Vésale est très pointu concernant la terminologie et il est très exigeant dans l'étymologie de chaque nom. Cette omission de la part de Valverde permet de rendre son discours plus concis, tel qu'il l'indique dans l'introduction (14). Toutefois, il admet que tant ses figures que celles de Vésale ne s'approchent qu'en partie de la réalité et que des différences sont à prendre en considération par rapport à ce qui se trouve dans la nature. Entre les deux figures, des différences graphiques minimales peuvent être relevées, mais ce qui change c'est bien le contexte dans lequel elles sont représentées. En ôtant la référence à la ruine et à l'Antiquité, le squelette de Valverde n'est plus qu'une allégorie de la pensée de l'homme au-delà de la mort. Le *memento mori* est réduit à l'essentiel, et c'est pour cela que dans le tableau de Lavinia Fontana, le titre du *De humani corporis fabrica* est inscrit au sommet des deux pages. Dans ce cas, la référence à l'Antiquité effacée du socle est extrapolée dans la série des ouvrages que l'on vient de découvrir et dans la représentation du rideau lui-même qui fait directement référence au concours rapporté par Pline dont le nom est inscrit sur le dernier livre de la pile posée sur l'étagère (15).

Ainsi, la peinture de Lavinia Fontana rend hommage non seulement à la réception de la *Fabrica* par Valverde de Hamusco, mais également au traité de Vésale en lui-même. La *Historia de la composición del cuerpo humano*, publiée en 1556 par Valverde de Hamusco, fut suivie par une autre édition en italien en 1560 (*Anatomia del corpo humano*) ; puis les planches furent réimprimées et le commentaire retravaillé en 1566 à Anvers par Christophe Plantin (16). Il est probable que l'une de ces éditions a inspiré les peintres italiens de la fin du XVI^{ème} siècle, comme nous pouvons encore le voir dans un autre portrait peint par Cesare Dandini (17). Bien qu'il ne s'agisse pas directement du portrait d'un anatomiste, le livre qu'il tient à la main doit retenir toute notre attention.

La fortune de la *Fabrica* en Espagne

(Fig. 2) Dans cette toile peinte par Cesare Dandini (1596-1657), un homme barbu tend son index vers le lointain, tandis qu'il tourne son regard vers la gauche. Paré d'une armure bleue et d'une cape pourpre, il tient en main un livre ouvert, comportant deux planches ayant trait à la médecine, devant lequel il place un bâton reliant le livre au pilier de l'arrière-plan, symbole du pouvoir. La page de gauche dévoile dans la pénombre un écorché tenant à la main sa peau, alors que la page de droite présente comme intitulé de la plante dépeinte en-dessous “***NA MAGGIO-RE”.

Selon Roberto Contini, il s'agit de l'*Eupatorium cannabinum* (*Eupatore à feuilles de chanvre*) que le roi Mithridate VI Eupator utilisait à des fins de guérison ; Cristina de Benedictis penche plutôt pour la *maggiorana persa* (marjolaine) en s'appuyant sur une lettre d'Ulysse Aldrovandi dans laquelle il rapporte qu'Évax, roi d'Arabie, fut “le premier qui peignit dans un livre diverses plantes et pour une noble cause, il l'envoya à l'empereur Néron” (18). Mais si nous observons bien la plante, aucune des deux propositions n'est satisfaisante. Au contraire, il s'agit de la “Gentiana Maggiore” que Mattioli reproduit dans son édition italienne de Dioscoride sur les plantes médicinales et dont la découverte remonte à Gentius, roi d'Illyrie, comme le rappelle Pline (19). Toujours selon Roberto Contini, cette œuvre tardive a pu être réalisée lors d'un voyage à Rome de l'artiste. Cette indication est précieuse, car sur la page de gauche, l'écorché tenant d'une main sa peau et de l'autre un couteau est une copie de la première planche du second livre

du traité de Juan Valverde de Hamusco (20). Dans le commentaire de la troisième planche, il loue la pratique de l'anatomie par deux artistes installés à Rome au moment de l'élaboration de son ouvrage. Il s'agit de Michel-Ange et de Pedro Rubiales d'Extrémadure (21). L'iconographie de cet écorché provient du saint Barthélemy de la chapelle Sixtine peint par Michel-Ange autour de 1536 (22). La peau que le saint tient en main a deux particularités. D'une part, il s'agit d'une peau vide, rappelant le corps mortel et qui s'oppose au corps glorieux du corps ressuscité et, d'autre part, des traits du visage déformé qui correspondent à un autoportrait déformé de l'artiste. Avec cette gravure, Valverde de Hamusco rend hommage à Michel-Ange et au mythe de l'écorché, tandis que son texte exprime de la révérence à l'égard de celui de Vésale en indiquant les parties superficielles qui ont été ôtées.

Ainsi Vésale écrit : *Praesens tabula anteriorem corporis faciem magna ex parte notans, corpus exprimit, a quo cutis (erreur pour cutim) cum adipe carneaque membrana, et omnibus in superficie extantibus nervis, uenis et arterijs, si quae sunt, reseculi* (23), “cette planche montrant pour une grande part une vue frontale du corps, représente un corps dont j'ai réséqué la peau avec sa graisse et la membrane charnue, et avec tous les nerfs saillants superficiels, les veines et les artères si elles y sont” (24). Ce texte est repris et argumenté en ces termes par Valverde : “Declaracion de las letras de las figuras del segundo libro y primero de las de la primera, la qual muestra un hombre quitado el pellejo y la gordura, y las venas que van entre cuero y carne, y toda la tela carnosa salvo las partes della que se conuierten en un morzillo. Y es de saber, que esta figura es diferente de las del Vesalio, en que en esta las sombras muestran el andar del hilo de la carne, según que en cada morzillo particularmente caminan” (“Déclaration des lettres de la figure du second livre, et en premier de celles de la première [lettre], laquelle montre un homme dont on a ôté la peau, la grosseur et les veines qui vont entre le derme et la chair, et tout le tissu charnu sauf les parties de celle qui se transforme en muscle. Et il faut savoir que cette figure est différente de celles de Vésale, car dans celle-ci, les ombres suivent le chemin du fil de la chair, pour montrer comment ils sillonnent dans chaque muscle de manière particulière”) (25).

Contrairement à Vésale, Valverde expose non seulement dans le texte mais aussi dans l'image la peau qui a été retirée. De plus, l'indication du fil et de l'ombre portée de chaque muscle provient des planches de la *Fabrica*, comme on peut le lire dans la lettre de Vésale à son graveur, Oporinus : *Et quod in hac pictura est artificiosissimum, mihi que spectu perquam iucundum, linearum in quibusdam partibus crassities simul cum elegantium umbrarum obfuscatione apparebit* (“[...] et ce qui a été particulièrement réussi dans le travail et qui me donne beaucoup de plaisir quand je le regarde, c'est-à-dire l'épaisseur des lignes qui accentue les ombres à certains endroits, sera mis en valeur” (26). Cette attention portée par André Vésale au détail minutieux de la composition graphique des muscles démontre le soin et l'exigence qui leur sont portés et qui participeront au succès de la *Fabrica* au-delà des frontières de l'Italie.

En Espagne, dans le premier traité d'anatomie artistique, intitulé *Libro Segundo* (“Second Livre”) et publié à Séville en 1585, l'auteur, Juan de Arfe y Villafañe, cite Juan Valverde de Hamusco dans les pages liminaires. Ses descriptions et ses images anatomiques doivent beaucoup au livre de son prédécesseur. Juan de Arfe emprunte à Valverde le terme de “calavera” pour le “crâne”, puis “quixada” pour le “maxillaire” et “hueso yugal” pour “l'os jugal”. Par contre, il ne nomme ni la “suture coronale”, ni “l'os du vertex”, afin de concentrer son propos sur ce qui est utile pour les artistes. Pour cela, sa

description est encore plus visuelle que celle de Valverde, car elle doit concourir à un rapide apprentissage des diverses parties du corps les plus utiles aux artistes, en ayant recours à des éléments mnémotechniques : “La forme de la tête qui est vue depuis le haut est semblable à un ballon ovale, car elle est plus large derrière que devant” (27). Par ailleurs, Juan de Arfe ne dénombre que deux os pour le crâne : le crâne et la mâchoire. La fortune du “Second Livre” de Juan de Arfe y Villafañe est perceptible au-delà de son siècle, car on trouve son ouvrage dans les bibliothèques des peintres espagnols les plus renommés.

En outre, au cours du XVII^{ème} siècle, un autre artiste espagnol originaire de Valence, Crisóstomo Martínez, s’intéresse de près à l’anatomie de Vésale, comme l’attestent ses planches ostéologiques. Après plusieurs années de recherches à Valence, il sollicite le roi Charles II afin qu’il soutienne financièrement sa recherche et la publication d’un livre d’anatomie artistique destiné aux artistes et aux médecins et qu’il réalisera à Paris. Plusieurs planches nous sont parvenues, mais seule la gravure avec les proportions de l’homme et d’un enfant fut publiée du vivant de l’artiste. Cet *Atlas anatomique* est composé de planches détaillant l’ostéologie du point de vue micro- et macroscopique. La finesse de ses gravures est accentuée par une attention au détail et par une mise en scène artistique de ses personnages qui a vraisemblablement été inspirée par la *Fabrica* de Vésale. Velasco Morgado a retranscrit plusieurs lettres de la main de l’artiste adressées entre autres au roi Charles II dans lesquelles Crisóstomo Martínez cite Vésale et Valverde : “[Que l’un et l’autre se dirigent pour une même idée et] pour lui apporter toute la bravoure et la perfection du dessin, on a employé dans la description des parties les membres, les os, les artères, les muscles et les nerfs qui gouvernent le mouvement du corps humain, qui font les véritables actions comme les postures, donnant ainsi au dessin sa perfection. Et bien que sur la matière beaucoup d’auteurs aient écrit différents sujets comme Vésale, Valverde et bien d’autres, il a procuré d’avance le jugement de qualité qui lui paraissait [le plus convenable] pour réaliser l’armature et la fabrique du corps humain avec toutes les parties qui le gouvernent et avec l’indication de ses mouvements [...]. C’est une œuvre si utile que dans peu de temps elle sera favorable aux peintres, aux dessinateurs et avec plus d’accomplissement aux médecins, en ayant comme ont ces tables toute l’anatomie en peu de pages [...] ; les médecins de l’université de Valence l’ont beaucoup admirée et l’ont approuvée pour être singulière, tel qu’il ont sollicité sa mise en exécution” (28).

Au-delà des deux auteurs et de la terminologie se rapportant à une analyse de la structure interne et externe, une autre lettre de Crisóstomo Martínez atteste de la lecture de ces deux auteurs ainsi que de la connaissance du traité sur les proportions de Vitruve à partir duquel l’artiste réalise la seule planche imprimée de son vivant. La plupart des dessins que Crisóstomo Martínez envoya à Valence ont été perdus et seules nous sont connues les gravures rapportant une étude micro- et macroscopique de l’ostéologie. Contrairement à ses prédécesseurs, il divise la structure de l’os en cinq parties : “la partie principale, les épiphyses ou cartilages, les apophyses, les lignes et les aspérités”. Il est à l’origine de la découverte des “vasos adiposos”, en français les “poches adipeuses” (29). Son explication est appuyée par une série de gravures dans lesquelles l’accent est mis sur certaines parties du squelette, puis sur les os ; ainsi, Crisóstomo Martínez retient dans la Planche VIII : “les 4 apophyses ; le 1 correspond au zygomatique, le 2 au pétreux, le 3 au styloïde ; le 4 au corps mamillaire. Les parties de cet os nommé temporal sont détaillées de cette façon : a) cette cavité où est prise la mandibule ; b) le trou de l’ouïe couvert

par la membrane qui lui donne le nom de tambour ; c) le conduit qui va de l'ouïe à la bouche ; d) une portion mal formée du trou en forme de vague par lequel passe la paire de nerfs a ; e) l'entrée du conduit de la carotide ; f) sa sortie". Son intérêt pour l'ostéologie vient du fait que "à l'origine de tout ce qui est connu comme os dans l'homme, on trouve les membranes" (30).

De plus, cet intérêt pour l'anatomie est attesté par un échange épistolaire avec Gil de Castelladas dans lequel il fait référence à plusieurs livres possédés par ce médecin, dont celui de Thomas Willis, célèbre anatomiste anglais ayant contribué à la découverte de l'artère principale du cerveau, dénommée "cercle de Willis", en se basant sur les récentes découvertes concernant la circulation du sang de William Harvey.

La fortune de la *Fabrica* en Angleterre

(Fig. 3) Les gravures de Crisostomo Martínez qui nous sont parvenues ne dépeignent malheureusement pas le cerveau, contrairement à celles que Wren réalisa pour illustrer l'ouvrage de Willis, intitulé *Cerebri anatome*, quelques années plus tôt (31). Seule la définition de Crisóstomo Martínez atteste de son intérêt pour le cerveau : "Concernant la substance du cerveau, sa partie corticale est un composé d'innombrables glandes et c'est pourquoi la partie médullaire n'est pas qu'un composé de canaux très fins, tout est composé de membranes" (32). Comme l'ont relevé Meyer et Hierons, la clarté des planches de Wren dans lesquelles on découvre une symétrie parfaite entre les deux hémisphères vient non seulement d'une étude attentive du cerveau depuis la base, mais également de la connaissance d'ouvrages antérieurs (33). Par exemple, l'édition de Bucretius en 1632 des planches de Giulio Casserio, élève de Girolamo Mercuriale à Padoue (34), inclut la représentation du cerveau en coupe où le "circulus arteriosus" est déjà visible (35). Par contre, dans l'édition vénitienne des planches de Giulio Casserio, connues sous le nom de *Tabulae anatomicae* et dont les dessins sont attribués à un élève du Tintoret, Odoardo Fialetti, on trouve deux crânes de face et de profil, en plus des vues en coupes du cerveau et des os crâniens. Cette planche reprend l'image du crâne que Vésale utilise pour illustrer son texte (36).

C'est justement cette page contenant ces deux crânes que William Petty, ami, anatomiste et collaborateur de Willis, pointe du doigt dans son portrait réalisé par Isaac Fuller autour de 1650 (37). En miroir par rapport à sa propre tête et à la planche gravée, il présente un crâne, libre de sa mâchoire. Ainsi, il rappelle les récentes découvertes qu'il réalisa. En outre, la présence du crâne rappelle le *memento mori* et la perpétuation du savoir au-delà de la mort. Par cet indice, Petty indique la provenance de son savoir, remontant à son séjour parisien où il eut l'occasion de lire le traité de Vésale. De plus, on sait que la lecture des récentes découvertes très contestées de Harvey concernant la circulation du sang l'aida dans ses recherches. Dans le portrait de William Harvey, attribué à William van Bommel et conservé à la Hunterian Gallery de Glasgow, ce médecin pointe du doigt la même page de l'édition vénitienne de Casserio, l'un des signataires de son diplôme à Padoue (38). Ainsi, de manière indirecte, les médecins anglais rendent hommage à la *Fabrica* de Vésale et au dialogue qui se joue entre le crâne et l'homme, comme dans la planche bien connue du squelette pensant. La présence de ce livre indique une même source de référence. De plus, la représentation de cet ouvrage participe à la création du savoir qui prend appui sur les traités les plus importants qui l'ont précédé, tout en offrant au lecteur des éléments utiles pour valoriser et innover les recherches anatomiques comme son auteur le démontre dès le frontispice.

Conclusion

Ainsi, les éditions qui ont suivi la *Fabrica* de Vésale ont-elles collaboré à sa renommée par delà les frontières et dans le temps. La perspicacité et la précision de son propos, en harmonie avec une série de planches gravées rendant hommage au savoir qui vivra au-delà du temps, ont participé à une large reconnaissance de cet ouvrage. Si le propos n'est pas retenu dans tous ses détails, comme le démontre le traité de Valverde de Hamusco, les planches gravées de la *Fabrica* ont eu un essor considérable tant dans le monde médical qu'artistique. L'originalité de certaines planches a donné l'occasion aux peintres de les reproduire dans un contexte plus large. Dans ce choix de portraits, les gravures tirées d'ouvrages anatomiques rendent hommage au livre, à l'allégorie du savoir dans le cadre d'un *memento mori* et au dialogue entre les arts et les sciences que Vésale a volontairement inclus dans la réalisation de son traité.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

- (1) MURPHY C. P. - *Lavinia Fontana. A painter and her patrons in sixteenth-century Bologna*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2003, 71. Concernant les dimensions du livre, je remercie le docteur Ségal pour ses informations.
- (2) VESALIUS A. (André Vésale) - *De Humani Corporis Fabrica Libri Septem*, Basileæ, ex officina I. Oporini, 1543.
- (3) VALVERDE De HAMUSCO J. - *Historia de la composición del cuerpo humano*, Antonio Salamanca, Antonio Lafrery, Rome, 1556 ; VALVERDE De HAMUSCO J. - *Anatomia del corpo humano*, Ant. Salamanca and Antonio Lafrery, Rome, 1560.
- (4) (note 3) *Historia...*, Tabla tercera del Libro Segundo, f° 131; (note 2) *Prima Musculorum Tabulae Index*, 171.
- (5) Appendix Vergiliana - *Elegiae in Maecenatem*, poème 1, vers 38 in Publius Ovidius Naso (Ovide) - *Elegiae in Maecenatem // Consolation a Livie. Elégies à Mécène. Bucoliques d'Einsiedeln* [EST: *Elegiae in Maecenatem. Carmina Einsidlensia*], Les Belles Lettres, Paris, 1997.
- (6) PIGEAUD J. - "La posture mélancolique", in Cairn, *Jean Starobinski, Littérature*, n° 161, Larousse, Paris, 2011, 57.
- (7) (note 6) 58.
- (8) Pour la traduction du texte de la *Fabrica*, voir VONS J. et VELUT S. (éd., trad.) - *La Fabrique de Vésale et autres textes*, Paris, 2014, 166.
url : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/debut.htm> (consulté le 4 novembre 2014).
- (9) (note 3) Declar. de las fig. del Lib. I.
- (10) (note 8), 167.
- (11) (note 10).
- (12) "Los onze huessos dela quixada de arriba non tienen nombre alguno, y porque ya auemos hecho mencion dellos en la primera tabla, en estas no dire mas de que assi en la de abaxo, que señalamos con la G, como en la de arriba ay en cada una quatro dientes, y dos colmillos, y diez muelas", (note 3) Declar. de las fig. del lib. I.
- (13) (note 10).
- (14) (note 12).
- (15) Le livre de Pline est précédé par Averroès, Aristote, Platon ; à gauche on lit de droite à gauche : Hippocrates, Avicenna, Galien. Concernant le concours entre Parrashios et Zeuxis dans lequel ce dernier fut trompé par le rideau peint par Parrashios, voir Pline - *Histoire naturelle. Livre XXXV (De la Peinture)*, J.-M. CROISILLE (comm. et trad.), Les Belles Lettres, Paris, 1985, 65.
- (16) VALVERDE De HAMUSCO J. - *Vivae imagines partium corporis humani aere formis expressae*, Christophe Plantin, Anvers, 1566. Les gravures sont de Pieter et Frans Huys.
- (17) Cesare Dandini reproduit deux pages empruntées à deux traités importants édités pendant la seconde moitié du XVIème siècle et c'est pourquoi il est possible que cette œuvre ait été réali-

- sée pour un homme de pouvoir possédant les deux ouvrages, mais dont l'identité est encore discutée.
- (18) CONTINI R. - "Cesare Dandini", in Mina GREGORI - *Raffaello e il Seicento Fiorentino. Il Seicento Fiorentino. Arte a Firenze da Ferdinando I a Cosimo III*, cat. expo. (Florence, Palazzo Strozzi, 21 décembre 1986- 4 mai 1987), Cantini, Firenze, 1986, 305 ; BELLESI S. - *Cesare Dandini*, Artema, Torino, 1996, 138-139, identifie la plante avec la *Maggiarana* et l'écorché avec un dessin de Cigoli.
- (19) Dioscoride - "Genziana Maggiore", in *Discorsi ne' sei libri della materia medizinale*, éd. de Pietro Andrea MATTIOLI, Niccolò Pezzana, Venezia, 1563, 390. Le roi Gentius est mort à Gubbio (-168), ville où est né le duc Federico da Montefeltro en 1422. Cette ville restera aux mains des Montefeltro jusqu'à la mort de Francesco Maria II (possédant les livres de Valverde et l'édition de Dioscoride par Mattioli) où elle passera aux mains de l'Église.
- (20) (note 3) f° 131. Les dessins sont de la main de Gaspar Becerra et les gravures de Nicolas Béatrizet. Toutefois, il est possible qu'une deuxième main ait travaillé aux images, puisque les connaissances anatomiques de Pedro Rubiales sont louées aux côtés de celles de Michel-Ange.
- (21) (note 3) Declar[acion] de las fig[uras] del Lib[ro] II, Tabla Tercera.
- (22) STOICHITA V. - "La Pelle di Michelangelo", *Humanistica*, III, 1, 2008, 77-86 ; SZLADITS L. L. - "The Influence of Michelangelo on some anatomical Illustrations", *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 1954, IX, 4, 420-427.
- (23) *Cutis* pour *cutim* ; cette erreur a été relevée par Jacqueline Vons, que je remercie pour la traduction et le commentaire inédits de ce passage du livre II de *la Fabrica* : "L'erreur subsiste dans l'éd. de 1555, et n'est corrigée qu'en 1725, dans *Andreae Vesalii, Opera omnia anatomica et chirurgica, cura Hermannii Boerhaave,.... et Bernhardi Siegfried Albini*. Tomus primus, Lugduni Batavorum : apud J. Du Vivie et J. et H. Verbeek, 1725, p. 145".
- (24) (note 2) *Prima Musculorum Tabulae Index*, 171.
- (25) (note 3) Declar[acion] de las fig[uras] del Lib[ro] II, Tabla Primera.
- (26) (note 8) Sign. * 5. Pièces liminaires. À Ioannes Oporinus, professeur de littérature grecque à Bâle.
- (27) ARFE y VILLAFANE J. de, "Libro Segundo," in *De Varia Commensuración para la escultura y la arquitectura*, Andrea de Pescioni y Juan de León, Sevilla, 1585, f° 15 r.
- (28) "[Que uno y otro se gobierna por una misma idea y] para lograrlo todo con la valentía y perfección del dibujo se ha empleado en la inteligencia de las partes, miembros, huesos, arterias, músculos y nervios que gobiernan el movimiento del cuerpo humano de que hacen las verdaderas acciones que postura, efectuando por este medio la perfección del dibujo. Y aunque sobre la materia han escrito diferentes sujetos como son Besalio, Vallverde y otros, ha procurado adelantar el juicio de calidad, que le parece haría armazón y fábrica del cuerpo humano con las circunstancias que lo gobiernan y con la indicación de los movimientos [con tan [...] expresión que visiblemente se conoce reducido a veinte y dos tablas o láminas de marca mayor, explicando todo con cifras, que van al margen de la pintura sin tener más efectos que la expresión de la clave, que manifiesta la inteligencia de las cifras;] obra tan útil que a un tiempo ha de ser favorable a los pintores, a los dibujantes y con mayor logro para los médicos, teniendo como tienen estas tablas reducida toda la anatomía (sic) [que, lo que los autores han explicado con dilatados volúmenes, lo enseña y manifiesta visiblemente, con que con corto estudio lograra mucho de calidad]; que lo han admirado los médicos de la Universidad de Valencia aprobándola por singular, que como tal, han solicitado ponerla en execucion". Documento 2, sin localización, agosto de 1684, *petición de Crisóstomo Martínez a Carlos II. A. C. A. Consejo de Aragón*. Leg. 826. N°40/4 in VELASCO MORGADO J. - "Nuevas aportaciones documentales sobre el grabador Crisóstomo Martínez y su atlas de Anatomía", *Asclepio. Revista de Historia de la Medicina y de la Ciencia*, 2012, LXIV, 1, 204.
- (29) MARTÍNEZ C. - *Generalidades acerca de los huesos*, in LÓPEZ PIÑERO J. M. (ed.) - *Atlas anatómico de Crisóstomo Martínez*, Ayuntamiento de Valencia, Valencia, 1964, 57.

LA RÉCEPTION DE VÉSALE EN ESPAGNE ET EN ANGLETERRE

- (30) “Todo lo que se conoce hueso en el hombre fueron unas membranas en su principio”, (note 28) 60.
- (31) WILLIS T. - *Cerebri anatome cui accessit nervorum descriptio et usus studio* [...], Apud Gerbrandum Schagen, Amstelodalmi, 1666 (préface, s.p.).
- (32) “De la sustancia del cerebro, su parte cortical es un compuesto de innumerables glandulas y pues que la parte medular no es sino un compuesto de tenuisimos canales, todo resulta membranas”. (note 28) 61.
- (33) NEHER A. - “Christopher Wren, Thomas Willis and the Depiction of the Brain and Nerves”, *Journal of Medical Humanities*, 30, 2009, 191–200.
- (34) Girolamo Mercuriale a dirigé la chaire de médecine clinique entre 1569 et 1587 à Padoue. Cf. RIVA A. *et al.* - “Iulius Casserius (1552-1616) : The Self-Made Anatomist of Padua’s Golden Age”, *The Anatomical Record (New Anat.)* 265, 2001, 168.
- (35) BENDER M. *et al.* - “Iulius Casserius and the First Anatomically Correct Depiction of the *Circulus Arteriosus Cerebri* (of Willis)”, *World Neurosurgery*, 79 (5/6), 2013, 795.
- (36) (note 2) 36.
- (37) PAYNE L. E. - *With Words and Knives : Learning Medical Dispassion in Early Modern England*, Ashgate, Burlington, 2007, 27-28.
- (38) BLACK P. (éd.) - “*My Highest Pleasure*”. *William Hunter’s Art Collection*, The University of Glasgow, Glasgow, 2007, 36.

NDLR : On pourra préciser les noms des dents en lisant Danielle GOUREVITCH - “Les noms des dents en grec et en latin”, avec G. Cootjans, *Revue de philologie*, 57, 1983, 189-201. Et “Les noms des dents en grec, en latin et en français : de l’Antiquité à la Renaissance”, *Actes. Société française d’histoire de l’art dentaire, XIXème congrès, Paris 2009*. Vol. 14, 73-77. site BIUSante octobre 2009.

RÉSUMÉ

Ce travail discute de la représentation des planches tirées des traités de Vésale, de Valverde de Hamusco et de Casserio dans une série de portraits de médecins et d’hommes illustres durant les XVIème et XVIIème siècles afin de mieux comprendre la réception de la Fabrica en Espagne et en Angleterre.

SUMMARY

This paper discusses the depiction of engravings taken from Vesalius’s, Valverde de Hamusco’s and Casserio’s treatises in portraits during the 16th and the 17th centuries to understand better the reception of the Fabrica in Spain and England.

LIENS VERS LES IMAGES

L’auteur n’ayant pas obtenu le droit de reproduire les photos doit se borner à renvoyer aux liens qui suivent :

- Fig. 1 : *Lavinia Fontana, Portrait de Gerolamo Mercuriale, 1588-1589, Huile sur toile, 119 x 89 cm, Walters Gallery, Baltimore.*
<http://art.thewalters.org/detail/19054/portrait-of-gerolamo-mercuriale/>
- Fig. 2 : *Cesare Dandini, Roi Mithridate VI Eupatore, XVIème siècle, huile sur toile, 99 x 80 cm, Florence, Collection Mirella Piselli.*
http://www.arteantica.eu/opera-omnia/dandini_cesare-00005668.html
- Fig. 3 : *Isaac Fuller, Sir William Petty, 1649-50, National Gallery of Portraits, London :*
<http://www.npg.org.uk/collections/search/portraitLarge/MW04969/Sir-William-Petty?search=sp&sText=Sir+William+Petty&rNo=0>

De Vésale à Descartes : le cœur, la vie*

par Annie BITBOL-HESPÉRIÈS (1) **

À la fin du mois de novembre 1629, Descartes, installé aux Pays-Bas, entreprend “d’expliquer tous les phénomènes de la nature” (2). Ce vaste projet annonce le traité du *Monde*, et c’est dans le contexte de la rédaction de cet ambitieux ouvrage, dont le chapitre XVIII est consacré à *L’Homme* que Descartes commence à étudier l’anatomie, “fondement de la médecine” (3). Des livres qu’il a alors consultés, Descartes ne dit mot. Mais le 20 février 1639, évoquant les lectures et les expériences anatomiques auxquelles il s’occupe depuis “onze ans”, (ce qui renvoie à 1629, Descartes comptant généralement les années initiale et finale), Descartes écrit à Mersenne : “En effet, j’ai considéré non seulement ce que Vezaïus et les autres écrivent de l’anatomie, mais aussi plusieurs choses plus particulières que celles qu’ils écrivent, lesquelles j’ai remarquées en faisant moi-même la dissection de divers animaux” (4).

Descartes, héritier de Vésale et de Bauhin

Cette référence à Vésale, auteur du *De humani corporis fabrica* publié en 1543, et aux “autres” pour les connaissances anatomiques, jointe à la mise en avant des dissections qu’il pratique lui-même, situent Descartes dans la continuité du renouveau médical de la Renaissance, dont Vésale est la figure emblématique. En associant le nom de Vésale aux “autres”, Descartes reconnaît que Vésale a ouvert une voie dans laquelle d’autres anatomistes l’ont suivi. C’est le cas aux Pays-Bas, où, dans la première moitié du XVII^e siècle, on voit apparaître des livres, en format réduit, s’inspirant directement de Vésale. En 1633 paraît à Amsterdam une réédition de l’*Epitome Anatomica* de Vésale, commentée par P. Paaw, professeur d’anatomie. Dans cet ouvrage de petit format, d’abord publié à Leyde en 1616, le titre indique : *Andreae Vesalii Bruxellensis Epitome anatomica, opus redivivum*. L’intérêt pour Vésale se lit également dans le célèbre tableau peint par Rembrandt, en 1632, à Amsterdam, au moment où Descartes rédige la partie du *Monde* consacrée à *L’Homme*, tableau intitulé *La leçon d’anatomie du docteur Tulp* (5). Ce tableau historique, qui montre la seule anatomie publique de l’année 1632 à Amsterdam, celle pratiquée par le docteur Tulp (6) sur la personne d’un condamné à mort, ce tableau de groupe qui réunit autour de Tulp sept personnes identifiées, est aussi un tableau qui appartient à l’histoire de la médecine en montrant une dissection où l’ordre de la démonstration anatomique n’est pas respecté. En effet, la dissection procède selon un ordre codifié, et l’ouverture du cadavre commence, pour des raisons évidentes de conservation, par l’abdomen. C’est ce qu’illustre le frontispice de la *Fabrica* de Vésale, tout en signalant l’importance du thème de la génération en médecine, avec la dissection d’un corps fémi-

* Journées de novembre 2014 (Vésale).

** Résidence Les Demoiselles, 22, avenue Eugène Thomas, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

nin, celui qui recèle le plus grand nombre de “secrets”. Cet ordre est illustré par la page de titre de l’édition latine de l’*Anthropographia* de Riolan (fils), publiée à Paris en 1626, reprise pour l’édition française des *Œuvres anatomiques* de 1629, la dissection se poursuivant par l’ouverture du thorax, puis de la tête, celle des membres n’intervenant qu’à la fin. Descartes fait allusion à l’ordre qui préside aux leçons d’anatomie quand il évoque la dissection d’un corps féminin à laquelle il a assisté à Leyde et regrette que cet ordre empêche l’observation des glandes du cerveau, sujettes à une corruption rapide (7). Si Tulp a souhaité que Rembrandt le représente montrant les muscles de l’avant-bras qui commandent la flexion des doigts de la main, c’est que cette présentation le pose et l’impose comme le “nouveau Vésale”, un “Vésale ressuscité”, *Vesalius redivivus* (8). En effet, le portrait de Vésale qui ouvre *La Fabrica* en 1543, et qui est repris plusieurs fois ensuite, le montre disséquant les muscles de l’avant-bras permettant la flexion des doigts de la main. Rembrandt consacre ainsi la renaissance vésalienne qui existe alors aux Pays-Bas.

Au même moment en Europe se poursuit la diffusion de traités, en format réduit, s’inspirant de Vésale, et j’ai montré que, parmi “les autres” anatomistes consultés par Descartes, figure au premier rang Caspar Bauhin (9), professeur de médecine à Bâle et auteur notamment d’un célèbre traité, le *Theatrum anatomicum*. Ce livre, publié à Francfort en 1605, puis réédité et augmenté en 1620-1621 (10), reprend les tables anatomiques de la *Fabrica* de Vésale en les regroupant de façon pertinente. Parmi les planches que Bauhin tire de l’iconographie vésalienne, figurent en particulier celles sur la structure intracérébrale, objet privilégié, avec les cœurs d’animaux, des dissections que pratique Descartes et dont les *Excerpta anatomica*, vaste et complexe recueil d’expériences, gardent la trace (11). Ces planches ont aidé Descartes dans les dissections qu’il réalise quand il rédige *L’Homme*. Pendant l’hiver 1629, Descartes habite Kalverstraat, c’est-à-dire rue des Veaux, autrement dit la rue des Bouchers. Et dix ans plus tard, il se souvient : “j’ai été un hiver à Amsterdam que j’allais quasi chaque jour en la maison d’un boucher pour lui voir tuer des bêtes, et je faisais apporter de là en mon logis les parties que je voulais anatomiser plus à loisir” (12). Les éditions du *Theatrum anatomicum* ne reprennent pas seulement les planches de Vésale, elles actualisent les connaissances médicales liées aux nouvelles découvertes permises par l’essor des dissections. Ainsi Bauhin présente les valves veineuses, en privilégiant la dénomination de valvules, alors que Fabricius d’Acquapendente, qui les a découvertes, parlait de “petites portes”, *ostiola* (13). Bauhin divulgue une découverte anatomique considérable, dont William Harvey démontrera la fonction véritable dans son traité latin de 1628 sur *le mouvement du cœur et du sang* (14), démonstration que Descartes approuvera et divulguera en français dans le *Discours de la méthode* publié en 1637. En consultant le *Theatrum anatomicum* de Bauhin, Descartes trouve, dans un format maniable, des planches d’inspiration vésalienne de qualité, associées à une actualisation des connaissances anatomiques fondée sur la pratique des dissections. Et si le nom de Bauhin ne subsiste plus que dans la dénomination de la valvule iléo-cæcale ou iléo-colique, rappelons que Bauhin est cité avec éloges par Harvey dans le *De motu cordis* (15), et que Riolan (fils) reconnaît son succès (16). Descartes met en avant l’anatomie et les expériences, et il porte sur les médecins un jugement aussi sévère (17) que celui qu’exprime Vésale à l’encontre des “médecins physiciens” dans la Préface dédiée à Charles Quint (18). Mais le but de Descartes va au-delà de la brillante restauration de la science anatomique entreprise par Vésale (19). Dès son premier ouvrage publié, le *Discours de la méthode*, Descartes veut refonder l’étude

de “la nature de l’homme” et le lien traditionnel entre médecine et méthode. Pour comprendre cet enjeu, il faut ouvrir les traités de médecine que Descartes a lus. Qu’offrent-ils à ce lecteur critique qu’est Descartes ?

Refonder l’étude de l’homme

Le premier constat est que l’étude de “la nature de l’homme” conduit à un éloge de (la) Nature. Le terme de *fabrica* dans le titre du traité de Vésale, préféré à celui de *structura* qui apparaît dans le texte, fait du corps et de chacune de ses parties, l’ouvrage admirable (20) d’un *Opifex* ou d’une Nature (*Natura*) (21) souvent associée à la providence (22). Dès la Préface, Vésale évoque le charme que l’on peut prendre à “l’examen de la fabrique de la plus parfaite de toutes les créatures” (23). L’essor des dissections et de la diffusion des traités d’anatomie dans le premier tiers du dix-septième siècle se traduit par une surenchère de considérations finalistes et d’invocation à la Nature, issues de la tradition aristotélicienne et galénique, revue par Vésale. Les lectures de Descartes en anatomie, embryologie et chirurgie - Vésale, Fabricius d’Acquapendente et Caspar Bauhin-, sont un hymne à *Natura*, considérée comme une entité providentielle et mystérieuse, dotée de pouvoirs occultes. Cette Nature suscite l’admiration envers la merveille qu’est le corps humain, sa “fabrique” et “composition”, et l’étude du corps devient chez les médecins chrétiens du Royaume de France, André Du Laurens et Jean Riolan (fils), une louange envers Dieu pour le sommet de la Création que représente la “fabrique” du corps humain. *L’Histoire Anatomique* d’André Du Laurens s’ouvre sur “l’excellence de l’homme” et se poursuit notamment par deux chapitres intitulés : “Combien l’Anatomie est utile à l’homme pour se connaître soi-même”, et “Combien l’Anatomie est utile à l’homme pour connaître Dieu” (24). Jean Riolan (fils) commence son *Anthropographie* par les “Louanges du corps humain”. Il affirme : “Notre corps est l’ouvrage des mains toutes puissantes de Dieu, enrichi et embelli par lui d’une âme, qui est le surgeon de la Divinité”, puis évoque “le grand honneur que les Anatomistes ont de tout temps déferé à la Nature, à cause de l’artifice de nos corps, et avec combien de respect ils ont parlé de Dieu qui en est le souverain Maître” (25). L’admiration envers cette Nature personnifiée et vénérée peut aussi être mêlée de crainte ou de peur, et d’étonnement, comme dans le cas des monstres (26). Descartes rejette la conception de la Nature personnifiée comme “une déesse”, dès la rédaction de son premier texte en français, l’ambitieux traité du *Monde* incluant *L’Homme*. Pour Descartes, la nature signifie “la matière même” (27), une matière soumise à des lois, les lois de la nature, notamment les lois du mouvement.

Le deuxième constat est que si ces traités comportent d’importantes controverses anatomiques - dont *L’Histoire anatomique du corps humain* de Du Laurens offre le meilleur exemple (les chapitres étant suivis de questions et controverses) (28) -, en revanche, médecins et chirurgiens lient l’âme et la vie et s’accordent pour dire que le corps humain tire sa vie, c’est-à-dire son animation, son mouvement, de l’âme “principe de vie”. Riolan (fils) affirme : “l’homme est composé de deux natures grandement différentes, de l’âme et du corps, celle-là jointe au corps est le principe de vie et de toutes les actions, et partant la forme et perfection du corps” (29). En évoquant l’âme, les médecins se réfèrent à Aristote et rappellent, comme Riolan (fils), que, dans l’œuvre du Stagirite, le traité *De l’Âme*, précède *l’Histoire des Animaux* (30). Vésale lui-même s’était souvenu de la lecture du *De Anima* par son professeur de théologie à Louvain (31). Au fil des chapitres des traités médicaux décrivant les parties du corps, l’âme a la particularité de se diviser en âme “végétative”, liée à la nutrition et à la génération, en âme “sensitive”, liée aux

sens externes, en âme “rationnelle”, “raisonnable” ou “intellectuelle”, qui appartient uniquement aux êtres humains. C’est la thèse de la “triple âme” que le médecin Henricus Regius (Henri Le Roy) insère dans les thèses de médecine qu’il fait défendre à Utrecht par ses étudiants et qu’il demande à Descartes de relire et de corriger au préalable au printemps 1641 (32). Dans les traités de médecine, l’âme a aussi la particularité de se manifester par diverses “facultés” siégeant dans les organes les plus importants du corps : faculté “naturelle” dont le siège est le foie, faculté “vitale” qui loge dans le cœur et faculté “animale” (liée à l’*anima*) qui siège dans le cerveau. Les médecins continuent à discuter du siège “principal” de l’âme, dans le cerveau ou dans le cœur. Le cœur, organe “principal” du corps depuis Aristote, dispute en effet au cerveau, voire à une partie du cerveau, le rôle de médiateur entre l’âme et le corps. En ouvrant son chapitre sur la fonction et l’utilité (*functio et usus*) des parties du cœur, Vésale demande “de quelle faculté le cœur est le siège”. Il évoque les conceptions philosophiques liant le cœur à l’âme ou aux âmes, et écrit que le médecin doit réfléchir aux facultés et au siège de l’âme, avant d’affirmer que le cœur est la source de la faculté vitale et des esprits vitaux (33). Les ouvrages de médecine traitent aussi des âmes concupiscible et irascible, à côté de la raisonnable, avec référence à Platon. Si le siège de l’âme raisonnable ou rationnelle est localisé dans le cerveau, si le cœur est lié à l’âme irascible, en revanche, le siège de l’âme concupiscible ou désirante est disputé entre le cœur et le foie. Ainsi Vésale rappelle que le cœur est le siège de l’âme irascible et concupiscible, en se référant à “Hippocrate, Platon, Galien, les Stoïciens et les Péripatéticiens”, mais il mentionne aussi les considérations de Platon au sujet des trois sortes ou parties de l’âme, distinctes en nature : âme concupiscible dans le foie, âme rationnelle dans le cerveau, âme irascible dans le cœur (34). Pour Bauhin, l’organe du désir est le foie, celui de la colère le cœur (35).

Descartes envisage d’une manière originale la question traditionnelle en médecine de la “nature de l’homme”, en rejetant la division de l’âme humaine, ce point fondamental inscrit dans les traités d’anatomie rédigés par des médecins ou des chirurgiens (Vésale, Ambroise Paré, Fabricius d’Acquapendente, Bauhin). C’est aussi ce point que Regius avait inscrit dans les thèses médicales regroupées sous le nom de *Physiologia*, qu’il avait soumises à Descartes au printemps 1641. La “controverse sur la triple âme” conduit Descartes à affirmer avec fermeté : “l’âme dans l’homme est unique, c’est-à-dire rationnelle” (36). L’éradication des fonctions non conscientes ou non cogitatives de l’âme constitue le motif philosophique de l’étude cartésienne de “la nature de l’homme” (37). Cette élimination, posée dans *L’Homme, Le Discours de la méthode, Les Passions de l’âme, La Description du corps humain*, entraîne le rejet des diverses “facultés” liées à l’âme, si importantes depuis Galien et qui étaient censées rendre compte des différentes fonctions du corps. La spécificité de l’approche cartésienne des questions médicales réside dans la distinction précise des fonctions de l’âme par rapport à celles du corps. Cet enjeu méthodologique fondamental rompt avec la tradition médicale, et entraîne des conséquences décisives en médecine grâce à la définition d’un nouveau “principe de vie”, sans lien avec l’âme, qui justifie la comparaison du corps avec une “machine” (38). Cela permet en outre d’éradiquer, auprès d’un nouveau public cultivé lisant le français, la notion de “secret de Nature” dans l’étude du corps humain. Ce nouveau “principe de vie” est la chaleur qui réside dans le cœur et qui est alimentée par la circulation du sang. En effet, après avoir renoncé à publier *Le Monde* incluant *L’Homme*, en raison de la condamnation de Galilée, Descartes a approfondi plusieurs questions médicales importantes, notamment les deux démonstrations novatrices, fondées sur de nombreuses obser-

vations précises d'animaux variés, d'expériences de dissection et de vivisection, présentées par William Harvey dans son traité latin de 1628 démontrant *Le mouvement du cœur et du sang dans les êtres vivants* (39). L'approfondissement se lit en 1637 dans le *Discours de la méthode*, premier texte publié par Descartes, dont la moitié de la cinquième partie est consacrée à l'explication du mouvement du cœur et à la circulation du sang (40).

Les mouvements du cœur et la circulation du sang

Descartes a lui-même disséqué des cœurs d'animaux à divers stades de leur développement et après Vésale, Bauhin et Harvey, pratiqué des vivisections. Le cœur était, alors, un viscère traditionnellement important dans les traités médicaux, mais complexe à étudier. Les anatomistes insistaient sur la difficulté de “décrire son admirable composition et structure”, qui fait toutefois accéder à de merveilleux “secrets de Nature” (*Naturae ... arcana*) (41). Ils discutaient de la structure des cavités cardiaques, des valvules, de la perforation ou non de la cloison médiane du cœur, le septum interventriculaire, des transformations du cœur à la naissance, du rapport cœur-poumons. Ces questions délicates et cruciales en médecine ont été magistralement traitées par Harvey dans son livre de 1628, puis examinées par Descartes dans *L'Homme*, les *Excerpta anatomica*, le *Discours de la méthode* et la *Description du corps humain*. Quant au mouvement du cœur, il était complexe à expliquer. Du Laurens affirme : “la nature et la cause de ce perpétuel mouvement est si pleine d'obscurité et embrouillée de tant de difficultés, que le très docte Fracastor a pensé qu'il n'y avait seulement que Dieu et Nature qui en eussent la vraie connaissance” (42). Harvey cite la réflexion de Fracastor au chapitre I de son traité démontrant le mouvement du cœur et du sang, pour montrer à la fois la difficulté et l'audace de sa démarche. Au chapitre II, qui redéfinit les notions de diastole et de systole, Harvey conteste l'explication du “divin Vésale”, qui faisait dépendre le mouvement du cœur de ses fibres droites (43). La démonstration de Harvey, qui suscite résistances et controverses, ne va que très progressivement être adoptée en Europe. Descartes n'admet pas l'explication harvéienne de la cause du mouvement du cœur et Harvey lui a répondu dans la seconde des *Lettres à Riolan fils*, publiées en latin, en 1649, à Cambridge et Rotterdam.

En revanche, dans cette même *Lettre*, Harvey remercie Descartes pour “la mention honorable qu'il a faite de son nom”, puisque Descartes a été l'un des premiers en Europe, non seulement à approuver la circulation du sang, mais à la défendre publiquement comme le prouve son éloge et la mention du nom de Harvey, latinisé, avec le titre *De motu cordis*, dans le *Discours de la méthode* (44). Cet éloge est repris dans les *Passions de l'âme* (45), dans *La Description du corps humain* (46) et dans la correspondance (47). C'est remarquable, car la théorie de la circulation du sang “détruit tous les anciens principes de (la) médecine” comme l'explique, en 1647, un médecin allemand, convaincu par la présentation cartésienne (48). Descartes insiste sur les preuves données par Harvey dans son traité, ainsi, par exemple sur la disposition de certaines valvules, du cœur et des veines, mais sans louer leur “admirable artifice”, et en invoquant des raisons mécaniques tenant à leurs points d'insertion sur le cœur ou dans les veines. Ce sang n'a plus aucun lien avec le mystérieux *pneuma* de la tradition médicale, et le mouvement circulaire qui le caractérise abandonne la référence à Aristote, présente chez Harvey au chapitre VIII qui définit la circulation sanguine (49). Dans la “brève explication des parties du corps et de quelques-unes de ses fonctions” figurant dans les *Passions de l'âme*, Descartes cite

le nom de Harvey, latinisé, et s'adresse à "tous ceux que l'autorité des Anciens n'a point entièrement aveuglés, et qui ont voulu ouvrir les yeux pour examiner l'opinion d'Herveus touchant la circulation du sang" (50). Le texte est d'autant plus intéressant que la Faculté de médecine de Paris n'admet toujours pas la circulation du sang en 1649, lorsque paraît ce traité. Le refus de la circulation du sang perdure au-delà de 1664, année de la parution posthume de *L'Homme* et de la *Description du corps humain* (51). Il faudra l'intervention de Louis XIV, en 1672, pour confier au chirurgien Pierre Dionis, dans le Jardin du Roi, la chaire d'anatomie afin qu'y soit enseignée *L'Anatomie de l'Homme suivant la circulation et les nouvelles découvertes*. Il s'agit d'un moment décisif, puisque Harvey est associé à la méthode cartésienne, ce qui signifie que la démonstration de la circulation du sang se trouve dissociée du contexte aristotélien où Harvey a inscrit sa brillante découverte. L'importance de la réécriture cartésienne doit être soulignée. Molière témoigne de la résistance des médecins français à la thèse de la circulation du sang dans *Le Malade imaginaire* de 1673, avec le personnage du jeune Thomas Diafoirus, auteur d'une thèse "contre les circulateurs".

Le cœur, principe de vie

Le cœur, sans aucun lien avec l'âme, et sans éloges envers la Nature pour sa structure, est chez Descartes un principe de vie au sens logique et chronologique, puisque, après la lecture du traité de Harvey, Descartes a entrepris des expériences embryologiques, dont les *Excerpta anatomica* et les *Primaе cogitationes circa generationem animalium* gardent la trace. Descartes a constaté, dans l'embryon, la primauté de la formation du cœur qu'il a associée à la définition de la vie. Il a pratiqué des expériences sur des œufs couvés, des poussins, et des embryons de bovins à divers stades de leur développement. Il suit la démonstration harvéienne du cœur *primum vivens, ultimum moriens*, premier organe à vivre, et dernier à mourir (52). Descartes explique le fonctionnement du corps humain en soulignant l'importance du cœur "principe de vie", où se trouvent une chaleur et un "feu" débarrassés du mystère de leur origine. Le "principe de vie" défini par le foyer cardiaque exclut tout vitalisme avant la lettre, ce feu n'étant "point d'autre nature que celui qui chauffe le foin, lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux, lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe" (53). La systématisation du mécanisme ainsi établie en médecine (54) est confirmée dans les *Passions de l'âme* (55), et développée au début de *La Description du corps humain* (56).

Avec Descartes, le corps humain, dépouillé de ses "secrets" et fonctionnant par la "disposition des organes", est également soustrait aux correspondances microcosme-macrocosme, dont parlaient Vésale dans la Préface à la *Fabrica*, Bauhin en ouverture du *Theatrum anatomicum* (57), sans oublier Paré, Du Laurens et Riolan (fils) (58). L'illustration la plus fameuse de ces correspondances est celle entre le cœur et le soleil, dont Harvey fait encore grand cas dans son traité, dès la dédicace au Roi Charles Ier, et au chapitre VIII qui définit le mouvement circulaire du sang (59). La méthode cartésienne en médecine supprime aussi les considérations téléologiques, héritées d'Aristote et de Galien et banales dans les traités d'anatomie, y compris ceux de "Vésale et les autres", ainsi que chez Harvey. Riolan (fils) affirme : "La Nature, dit Aristote, n'a jamais rien dessiné sans méthode et n'a jamais rien fait qu'avec ordre, elle n'a rien fait en vain". Plus loin, il ajoute : "le corps de l'homme n'est pas un ouvrage que la nature ait fait par hasard (...) Nature n'en a jamais fait d'où elle retire tant de gloire que de celui-ci" (60). Si Descartes compare le corps à une "machine" pour expliquer son fonctionne-

ment, il n'écrit jamais que l'homme est une machine. Selon Descartes, le "vrai homme" (61) est composé d'une âme, sans lien avec la vie, ou d'un esprit (*mens*), et d'un corps qui sont étroitement unis. Ce "vrai homme" éprouve des sensations, que Descartes appelle "sentiments", et qu'il analyse dans la *Dioptrique* (62) et les *Méditations* (63).

Conclusion

Ce "vrai homme" ressent aussi des passions, que Descartes explique dans le traité de 1649. Le traité des *Passions de l'âme*, après la sixième des *Méditations métaphysiques*, place sur un autre plan la relation qui lie les hommes à Dieu, comme le *Discours de la méthode* a rénové la différence entre l'homme et les animaux. Selon Descartes, ce n'est pas pour la création de l'admirable artifice du corps humain qu'il faut louer Dieu. La science cartésienne, depuis *Le Monde* incluant *L'Homme*, a pour but d'éradiquer l'admiration, et Descartes utilise l'expression "ce n'est pas merveille" dans ses écrits scientifiques et médicaux (64). Et s'il faut louer Dieu, c'est pour l'union entre le corps et l'âme, qui est une âme pensante (65). Ce n'est pas non plus l'admirable possession de la main qui distingue l'homme des autres êtres vivants au sein de la Création, comme le soulignaient tous les traités d'anatomie, ainsi que Tulp dans sa dissection peinte par Rembrandt. Revenir à *L'anatomie du Dr Tulp* et à sa dissection qui insiste sur la main, c'est rappeler la signification particulière de la main en anatomie et l'importance des commentaires d'Aristote et de Galien dans les traités médicaux (66). Vésale, Du Laurens, Riolan (fils), et Bauhin font l'éloge de la main. Or, Descartes malmène cet aspect de la tradition médicale, lié à la spécificité de la "dignité" du corps humain, doté de mains. L'article 196 de la quatrième partie des *Principes de la philosophie*, cite l'expérience "fort manifeste" de la jeune fille qui souffre de douleurs dans les doigts, alors qu'on lui cache son amputation de la main. La thèse médicale et chirurgicale se réfère à l'explication cartésienne de la douleur qui "prouve" (67) l'union de l'âme au corps. Et selon Descartes, la différence entre l'homme et les animaux réside dans la raison et l'usage de paroles et de signes (68). La "liaison" entre l'âme et le corps peut également être prouvée par deux exemples de la pathologie mélancolique. L'un concerne les cas graves de la mélancolie qui altèrent la perception du corps propre et peuvent conduire à la folie, comme dans l'exemple de l'homme qui croit avoir un corps de verre (69). L'autre relève d'un cas de mélancolie moins grave et plus original, celui la princesse Élisabeth de Bohême, où Descartes a mis en avant, de façon novatrice, le rôle thérapeutique de la raison, qui permet de dominer tristesse et désordres de l'imagination (70).

NOTES

- (1) Je remercie les organisateurs des journées d'étude consacrées à la *Fabrique* de Vésale : M. Guy Cobolet, directeur de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, M. Jérôme van Wijland, directeur de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine, et Mme Jacqueline Vons, vice-présidente de la Société française d'histoire de la médecine.
- (2) AT, I, 70. Nous renvoyons à l'édition des *Œuvres* de DESCARTES par Ch. ADAM et P. TANNERY (nouvelle présentation par B. ROCHOT et P. COSTABEL, Paris, Vrin, tome en chiffres romains, page en chiffres arabes).
- (3) RIOLAN (fils) J. - *Anthropographie* I, chap. VIII, in *Les Œuvres anatomiques de M. Jean Riolan*, traduction de P. Constant, Paris, D. Moreau, 1629.
- (4) AT, II, 525.
- (5) Le tableau est à La Haye (Mauritshuis). Je remercie M. Jérôme van Wijland pour l'autorisation d'utiliser une copie du tableau de Rembrandt, exécutée par Félix Cottereau en 1845 et

ANNIE BITBOL-HESPÉRIÈS

- accrochée à l'Académie de médecine, ART 92, ©Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. Sur le tableau de Rembrandt, voir notre article, "Connaissance de l'homme, connaissance de Dieu", *Les Etudes Philosophiques*, 1996, n° 4, p. 507-533, et notre introduction à Descartes, *Le Monde, L'Homme*, Paris, Seuil, 1996.
- (6) Tulp (1593-1674), surnom de Claes Pieterszoon, latinisé en Nicolaus Petreus.
 - (7) Lettre à Mersenne, 1er avril 1640, AT III, p. 48-49.
 - (8) HECKSCHER W. S. - *Rembrandt's anatomy of Dr. Nicolaas Tulp*, chap. VIII, New York, 1958, p. 65.
 - (9) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - *Le principe de vie chez Descartes*, Paris, Vrin, 1990, 195-202.
 - (10) BAUHIN C., *Theatrum anatomicum*, Francfort, Matthew Becker, 1605 et 1620-1621.
 - (11) AT, XI, 549-634, et nos traduction et annotation, avec les *Primae cogitationes circa generationem animalium*, ainsi que l'annotation de *L'Homme* et de *La Description du corps humain*, pour le volume II de Tel, puis de la Pléiade, Gallimard, édition des *Œuvres Complètes de Descartes*, sous la direction de J.-M. BEYSSADE et D. KAMBOUCHNER.
 - (12) Descartes à Mersenne, 13 novembre 1639, AT, II, 621.
 - (13) ACQUAPENDENTE F. - *De venarum ostiolis*, Padoue, Laurentius Pascatus, 1603.
 - (14) HARVEY W. - *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort, W. Fitzer, 1628.
 - (15) HARVEY W. - *De motu cordis...*, *op. cit.*, cap. IV, p. 25-26.
 - (16) RIOLAN (fils) J. - *Anthropographie*, in *Les œuvres anatomiques*, *op. cit.*, p. 74-75.
 - (17) Du *Discours de la méthode*, AT VI, 62, 78, au ton cartésien de la 1ère Lettre Préface aux *Passions de l'âme*.
 - (18) VÉSALE A. - *De humani corporis fabrica*, Bâle, Oporinus, 1543, voir la traduction des *Pièces liminaires* à la *Fabrique* de Vésale par Jacqueline VONS, in J. VONS et S. VELUT, *La Fabrique de Vésale* et autres textes, <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/>.
 - (19) *Ibid.* Vésale veut "retrouver la connaissance des parties du corps humain".
 - (20) *Fabrica* 1543, avec le mot *admiratio* et ses dérivés, par ex., p. 88, 89, et p. 570.
 - (21) *Fabrica* 1543, p. 57 à 59, et aussi, par ex., p. 589, p. 597, puis p. 627.
 - (22) *Fabrica* 1543, p. 123, 124, 493, 505.
 - (23) *Fabrica* 1543, 4v, traduction dans *Pièces liminaires*, *op. cit.* (note 18).
 - (24) Du LAURENS A. - *L'Histoire anatomique*, livre I, chap V et VI, in *Toutes les Œuvres*, traduction de Th. Gelée, Paris, Raphael du Petit Val, 1621.
 - (25) RIOLAN (fils) J. - *Anthropographie*, *op. cit.*, I, chap. I, p. 4, p. 7. Nombreuses occurrences de "fabrique" et "composition" du corps humain dans ce chapitre.
 - (26) Voir le livre-exposition virtuel sur *Les monstres de la Renaissance à l'âge classique, métamorphoses des images, anamorphoses des discours*, textes et sélection des images par Annie Bitbol-Hespériès, conception, réalisation informatique et infographique par Jacques Gana, sur le site de la BIUS depuis janvier 2004.
 - (27) Début du chap. VII, AT XI, 36-37.
 - (28) Du LAURENS A. - *Historia anatomica humani corporis et singularium ejus partium multis controversiis et observationibus novis illustrata*, Paris, 1600. Voir aussi les traductions en français de Sizé et de Gelée.
 - (29) *Anthropographie*, *op. cit.*, I, livre I, chap. I, p. 3.
 - (30) *Anthropographie*, *op. cit.*, p. 3 et p. 85.
 - (31) VÉSALE A. - *Fabrica*, 1543, p. 623.
 - (32) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - "Descartes et Regius, leur pensée médicale", in *Descartes et Regius, Autour de L'Explication de l'esprit humain*, Theo Verbeek (ed.), éditions Rodopi, Amsterdam-Atlanta, 1993, p. 47-68.
 - (33) VÉSALE A. - *Fabrica* 1543, lib. VI, cap. XV, p. 594.
 - (34) VÉSALE A. - *Fabrica* 1543, p. 594.
 - (35) BAUHIN C. - *Theatrum anatomicum*, 1605, p. 279, et p. 408.
 - (36) Descartes à Regius, mai 1641, AT III, 369 et 371.

DE VÉSALE À DESCARTES : LE CŒUR, LA VIE

- (37) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - *Le principe de vie chez Descartes*, Paris, Vrin, 1990.
- (38) *L'Homme, Discours de la méthode, Passions de l'âme, Description du corps humain*.
- (39) Sur l'évolution de *L'Homme* au *Discours de la méthode* et sur l'influence de la lecture de Harvey, cf. notre introduction à Descartes, *Le Monde, L'Homme, op. cit.*, XXXIII-XLV.
- (40) AT VI, 46-55.
- (41) Du LAURENS A. - *L'Histoire anatomique ...*, trad. Sizé, *op. cit.*, p. 1051 et p. 1062.
- (42) *Id. L'Histoire anatomique...*, *op. cit.*, livre IX, question VII, p. 1068.
- (43) HARVEY W. - *De motu cordis...*, *op. cit.*, 1628, cap. II, p. 23.
- (44) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - Introduction à Descartes, *Le Monde, L'Homme, op. cit.*, p. XX-XL.
- (45) *Passions*, I, art. 7.
- (46) *Description du corps humain*, AT XI, 239-240.
- (47) Voir par ex. lettre à Beverwick du 5 juillet 1643, AT IV, 4.
- (48) AT, IV, 619.
- (49) HARVEY W. - *De motu cordis, op. cit.*, p. 42. Voir Bitbol-Hespériès, A., *Le principe de vie chez Descartes*, *op. cit.*, “Descartes, Harvey et la médecine de la Renaissance”, in *Descartes et la Renaissance*, E. Faye (éd.), Paris, Champion, 1999, 323-347, et “Cartesian Physiology”, in *Descartes' Natural Philosophy*, St. Gaukroger, J. Schuster, and J. Sutton (eds), Routledge, 2000, 349-382.
- (50) *Passions*, art. 7.
- (51) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - “*L'Homme* dans l'édition Gallimard”, actes du colloque *Nouvelles Recherches sur le traité de L'Homme de Descartes*, à l'ENS Lyon en janvier 2014, en cours de publication.
- (52) HARVEY W. - *De motu cordis, op. cit.*, cap. IV, p. 28 ; DESCARTES, *Passions de l'âme*, art. 6 à 8, et *Description du corps humain*.
- (53) AT VI, 46.
- (54) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - “La vie et les modèles mécaniques dans la médecine du dix-septième siècle. Descartes face à la tradition médicale et aux découvertes de Harvey”, in *Questions vitales, vie biologique, vie psychique*, F. Monnoyeur (éd.), Paris, Kimé, 2009, 47-81.
- (55) *Passions de l'âme*, art. 5.
- (56) *Description du corps humain*, AT XI, 224-226.
- (57) BAUHIN C. - *Theatrum anatomicum, Praefatio (op. cit.)*, début en 1605 et 1621.
- (58) PARÉ A. - *Les Œuvres*, Paris, G. Buon, 1585, p. LXXXII ; Du LAURENS, *Historia anatomica, op. cit.*, I, cap. V ; RIOLAN (fils) - *Anthropographie, op. cit.*, I, chap. 1, p. 14-16.
- (59) HARVEY W. - *De motu cordis, op. cit.*, p. 3 et p. 42.
- (60) RIOLAN (fils) J. - *Anthropographie, op. cit.* p. 6, p. 17, p. 30.
- (61) DESCARTES R. - *L'Homme*, AT, XI, 202, *Discours de la méthode*, AT, VI, 59, *Méditations métaphysiques*, AT, VII, 90, IX-1, 71.
- (62) DESCARTES R., *Dioptrique*, discours IV.
- (63) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - “La médecine et l'union dans la *Méditation sixième*”, in *Union et distinction de l'âme et du corps : lectures de la Sixième Méditation*, D. Kolesnik-Antoine (éd.), Paris, Kimé, 1998, 18-24.
- (64) *Le Monde*, AT XI, 13, 22, *L'Homme*, AT XI, 153, *Excerpta anatomica, Météores*, I, *Principes de la philosophie*, III, art. 147, 1 48, 151 à 155.
- (65) *Sixième Méditation, Passions de l'âme*, art. 17.
- (66) ARISTOTE - *De partibus animalium*, IV, 10, 687 a 5-24 ; GALIEN - *De usu partium*, I.
- (67) Réponses aux Quatrième Objections, AT, IX-1, 177.
- (68) *Discours de la méthode*, AT VI, 56-57.
- (69) *Méditation I*.
- (70) BITBOL-HESPÉRIÈS A. - “Descartes face à la mélancolie de la princesse Elisabeth”, in *Une philosophie dans l'histoire : hommages à Raymond Klibansky*, B. Melkevik, J.-M. Narbonne (éds), Presses Université Laval, 2000, 229-250.

RÉSUMÉ

À la fin de novembre 1629, Descartes, installé aux Pays-Bas, commence à étudier l'anatomie pour rédiger *L'Homme*. Il lit alors « *Vealius et les autres* » et pratique des dissections. Le moment est marqué par l'influence croissante de Vésale, dont témoignent La leçon d'anatomie du Dr Tulp par Rembrandt et le *Theatrum anatomicum* de Caspar Bauhin. Descartes rejette la tradition médicale liée aux divisions de l'âme et énonce un principe de vie qui se définit par la chaleur du cœur, alimentée par la circulation du sang, récente découverte démontrée par William Harvey.

SUMMARY

At the end of 1629, Descartes, settled in the Lower Countries, began studying anatomy and performing dissections in order to write *L'Homme* (*The Treatise on Man*). He acknowledged his debt towards « *Vealius and the others* ». In those years, in Europe, the influence of Vesalius was increasing, as shown by Rembrandt's *Anatomy of Dr Tulp* and by the *Theatrum anatomicum* by Caspar Bauhin. Descartes rejected the divisions of the soul, then a common place in medical treatises, and he stated a principle of life defined by the heat in the heart linked to the new demonstration of the circulation of the blood by William Harvey.

Vésale et le bémol de Daremberg*

par Danielle GOUREVITCH**

Nous avons pendant trois demi-journées entendu chanter les mérites de Vésale. Quand “on” m’a demandé de présenter les opinions de Daremberg sur notre auteur, “on” s’attendait probablement à ce que celles-ci fussent des louanges. Or il n’en est rien ; Daremberg est rapide et critique. C’est pourquoi nous rappellerons d’abord qui est cet historien de la médecine du XIX^{ème} siècle, décrirons sa façon de présenter et de juger l’objet de notre anniversaire, puis essaierons de comprendre pourquoi la musique enthousiaste reçoit en fin de compte un bémol.

Biographie succincte de Daremberg

Qui est donc Daremberg (1817-1872) (1) (Fig. 1) ? Enfant de parents officiellement inconnus (2), il naît à Dijon et est déclaré à l’état civil par la sage-femme et son mari sous les deux prénoms de Charles Victor. Un de ses parents au moins est certainement de bonne famille, puisque l’enfant est confié sans problème d’argent au docteur Descuret, Dijonnais spécialiste des passions de l’âme (3), dont, sa vie durant, il suivra les conseils moraux. À la suite d’un jugement dans les formes il prend le nom de famille de Daremberg (que d’aucuns écrivent d’Aremberg !) puisqu’il était, selon la formule officielle, “connu dans le monde sous le nom de Daremberg”. Après une bonne éducation secondaire au petit séminaire Saint-Bernard de Plombières-lès-Dijon (4), il fait sa médecine à Dijon et à Paris où il devient docteur en 1841, avec une thèse très originale et qui reste d’un intérêt exceptionnel, *Exposition des connaissances de Galien sur l’anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux* (5). Il restera fidèle à cet auteur grec d’époque romaine et publiera les *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien, traduites sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, précédées d’une introduction ou étude biographique, littéraire et scientifique sur Galien*, Paris, Baillière, 2 vol. 1854-1856. Et il aurait souhaité que son ami anglais William Alexander Greenhill éditât et traduisît certains des livres galéniques conservés en arabe seulement (6). C’est important pour notre propos d’aujourd’hui. Il devient ami d’Ernest Renan avec lequel il entreprend des explorations européennes payées par le Ministère de l’instruction publique et des cultes pour la recherche de manuscrits anciens (7) ; l’ami aussi d’Émile Littré (8), sans être aussi “à gauche” (9) et “positiviste” que lui (10). Comme lui, il n’exerce pas ou guère (11) et préfère l’érudition médicale à la pratique.

* Journées de novembre 2014 (Vésale).

** 21 rue Béranger, 75003 Paris.

LÉGIION D'HONNEUR.
NUMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES :

DÉCESS

Nom : *Daremberg*

Prénoms : *Charles*

Qualité ou grade : *Bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine*

né le *14 mars 1867*

à *Nejón (Pologne)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur
par décret du *14 Août 1862* rendu sur le rapport
du Ministre d' _____
pour prendre rang du _____

N° du départ de la décoration _____

Ides du brevet _____

FIÈCES JOINTES :

1° *Diécide le 1 juin 1878*

2° _____

3° _____

4° _____

5° _____

6° _____

660
50

3 pièces

Fig. 1 : Document de la Légion d'honneur (internet) avec fausse année de décès.

La bibliothèque de Daremberg

Daremberg se constitue progressivement une énorme bibliothèque, pour laquelle il dépense beaucoup d'argent et à laquelle il sacrifie son confort, en bourrant de livres son médiocre appartement de fonction à la Mazarine, au premier étage, qu'il agrandit plus ou moins subrepticement de divers recoins (12). Son ami Heinrich Haeser (1811-1885) lui écrit de Breslau le 3 décembre 1865, dans son touchant français approximatif, qu'il rêve de "(se-me) précipiter encore une fois et davantage qu'autrefois dans les abîmes de (son-votre) immense bibliothèque" (13). Il fait pour ses livres des fiches individuelles de plusieurs sortes, toutes plutôt allusives, et leur donne le plus souvent une lettre et un numéro. Certaines, petits morceaux de papier blanc soigneusement découpés, d'une dizaine de centimètres de côté, n'ont pas été touchées depuis près de 150 ans sauf pour être mélangées ! Je n'ai pas trouvé de notice explicative de ces cotations. D'autres ont

resservi lorsque Daremberg mourut, et qu'il fallut vendre ce trésor ; ainsi en décidèrent la veuve désargentée et le fils médecin (14), envisageant comme acheteurs potentiels des institutions ou des collectionneurs d'Angleterre ou de préférence de France. C'est ici qu'entre en jeu Alphonse Pauly, qui avait été quelque temps secrétaire de Daremberg, avant de devenir bibliographe, conservateur à la Bibliothèque nationale. Il avait contribué à la publication pour celle-ci d'un *Catalogue des sciences médicales* (4 vol. 1857-1889, Paris, Firmin-Didot). Et il devait publier une *Bibliographie* pour laquelle il avait obtenu quelques pages de Daremberg : *Bibliographie des sciences médicales, avec une introduction par le Dr Ch. Daremberg*, I fasc. Paris, 1872 ; l'ouvrage sera refondu pour l'édition de 1874, avec préface de l'auteur, Paris, Tross (15). Chez Daremberg il avait plus ou moins bien catalogué la bibliothèque du maître et en présentait un descriptif succinct dans *L'Union médicale*. L'énorme catalogue amateur, "bricolé", qu'a relié l'Académie comporte ainsi des notices découpées dans le catalogue de la BN.

Émile Littré (1801-1881) et Jean-Baptiste Baillière (1787-1885) évaluèrent la valeur, intellectuelle et financière, de cette collection exceptionnelle, et Littré convainquit les autorités que la partie médico-historique de cette bibliothèque représentait un trésor qu'il ne fallait pas démanteler, suggérant qu'elle fût telle quelle déposée à l'Académie de médecine : c'est, écrit-il dans sa lettre au ministre du 20 novembre 1872, "... une collection infiniment précieuse et que je crois unique en son genre... Je pense donc qu'il serait dommage qu'elle se dispersât... Je conseillerais de les (=les livres) placer à l'Académie de Médecine qui n'a qu'une bibliothèque tout à fait insuffisante" (16). En 1873, l'Académie et le Ministère finirent par trouver un aménagement financier, satisfaisant pour les deux parties (17), le fils médecin (18) ayant supervisé un catalogue complet, en deux exemplaires, pour 11.981 éléments, presque tous toujours disponibles, marqués de la lettre D en plus de leur cote (19). La plupart de ces livres, mais pas tous, portent l'étiquette bleue collée de l'ex-libris de Daremberg, professeur, (Fig 2) qu'il avait fait imprimer lorsqu'il était devenu professeur à la Faculté de médecine. Ces élégantes vignettes

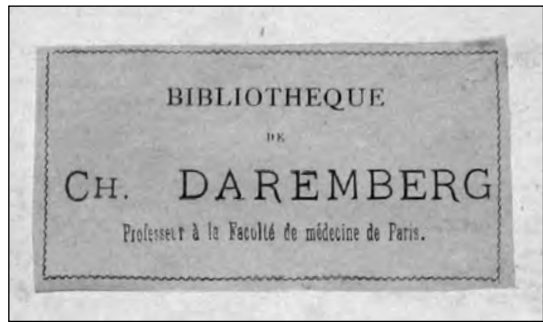


Fig. 2 : L'ex-libris de Daremberg (propriété de l'auteur).

renseignent peu sur l'histoire des livres qui la portent, puisque postérieures à la nomination de Daremberg comme professeur en 1871. Or il meurt le 24 octobre 1872, au Mesnil-le-Roy (actuel département des Yvelines), où il avait une maison de campagne non loin de celle de Littré, et où il est enterré. On a du mal à croire qu'épuisé par une angine de poitrine il ait consacré ses dernières forces à coller tant d'étiquettes ! Jérôme Van Wijland suggère qu'au moment de vendre la bibliothèque, probablement avant que l'Académie de médecine eût fait des propositions nettes, un membre de la famille ou un employé ait en quelque sorte authentifié le lot par le collage de ces étiquettes (20). D'ailleurs des livres comme D 119 (*Abubetri Rhazae Maomethi etc., cf. infra*) ont échappé à l'étiquetage, portant seulement la signature "Ch. Daremberg", non datée, au-dessus d'un ex-libris antérieur, avec les chiffres 18 ??, également manuscrit (*Johannis Jacobi Crusii*), vraisemblablement un certain Johannes Jacobus Crusius, que ni le conservateur ni moi n'avons su pour l'instant reconnaître.

Vésale dans la bibliothèque, et les modes d'acquisition des ouvrages

Dans la bibliothèque de Daremberg (21), on trouve Vésale auteur, Vésale réviseur, Vésale commentateur, Vésale collaborateur, Vésale inspirateur, Vésale commenté : cette riche variété laisse a priori bien augurer de la compréhension que Daremberg aurait pu acquérir de notre auteur. Reprenons chacun des aspects.

Vésale auteur, avec les deux éditions de la *Fabrica, Andreae Vesalii Bruxellensis, Scholae medicorum Patavinae Professoris De humani corporis fabrica libri septem, Basileae, ex officina Joannis Oporini, anno salutis reparatae M D XLIII. Mense junio*, pour laquelle je renvoie à la communication de Stéphanie Charreaux et Jérôme van Wijland, "Recensement et description de la première édition de la Fabrique (1543) conservés dans les bibliothèques publiques en France" (22). Et *Andreae Vesalii Brvxellensis, invictissimi Caroli V. Imperatoris medici : de humani corporis fabrica libri septem, Basileae, per Ioannem Oporinum, 1555*. Ainsi que la *Paraphrasis in nonum librum Rhazae ... ad Regem Almansorem, de affectuum singularum corporis partium curatione, Andrea Wesalio Bruxellensi autore, Lugduni, apud Joan. Tornaesium, & Gulielmum Gazeium. M. D. LI* (23). Cette édition est la quatrième (24). Mais Daremberg ne possède pas l'*Episteme*.

Vésale réviseur, en l'occurrence sans l'autorisation de l'auteur, Jean Guinther d'Andernach : *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam ad candidatos medicinae libri quatuor, per Joannem Guinterium Andernacum medicum. Ab Andrea Wesalio Bruxellensi, auctiores & emendatiores redditi, 1585* (la première édition était de 1538 in officina Bernardini (25)).

Vésale commentateur, avec *Andreae Vesalii Anatomicarum Gabrielis Faloppii observationum examen, Franciscus, de Franciscis, Venetiis, apud Franciscum de Franciscis, MD LXIII*. Le livre est annoté sur de nombreuses pages (26), mais d'une main certainement antérieure à celle de Daremberg.

Vésale collaborateur ou co-éditeur de *Abubetri Rhazae Maomethi Ob usum experientiamque multiplicem, et ob certissimas ex demonstrationibus logicis indicationes, ad omnes praeter naturam affectus, atque etiam propter remediorum uberrimam materiam, summi medici opera exquisitoria, quibus nihil utilius ad actus practicos extat, omnia enim penitus quae habet aut Hippocrates obscuriora, aut Galenus fusiora, fidelissime doctissimeque exponit, et in lucem profert, per Gerardum Toletanum ... Andream Vesalium ... Albanum Torinum ... latinitate donate...collata & restaurata, sicut a medicinae candidatis intelligi possint ..., Basileae in officina Henrichi Petri 1544 - (Col. : Basileae per Henrichum Petrum mense martio, anno M D. XLIII)*. Ce long titre constitue un véritable programme éditorial (Fig. 3).

Vésale est aussi l'auteur présumé d'un *consilium* dans la compilation publiée par Henri van Garet (27), *De arthritidis praeservatione et curatione, clarorum doctissimumque nostrae aetatis medicorum, consilia. Auctorum nomina pagina XVI continentur. Opera et studio Henrici Garetii Lovaniensis, Francofurti apud Joannem Wechelum & Petrum Fischerum confortes, M D 1592* (Fig. 4).

Vésale inspirateur dans *Les portraits anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille douce, par le commandement de feu Henry huitiesme, Roy d'Angleterre. Ensemble l'Abbregé d'André Vesal, & l'explication d'iceux, accompagnée d'une declaration anatomique*. Par Jaques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, Médecin à Paris, M. D. LXIX - A Paris, De l'Imprimerie d'André Wechel, rue S. Jean de Beauvais, au Cheval volant (28). Et *Vivae imagines partivm corporis hvmani creis formis expressae*,

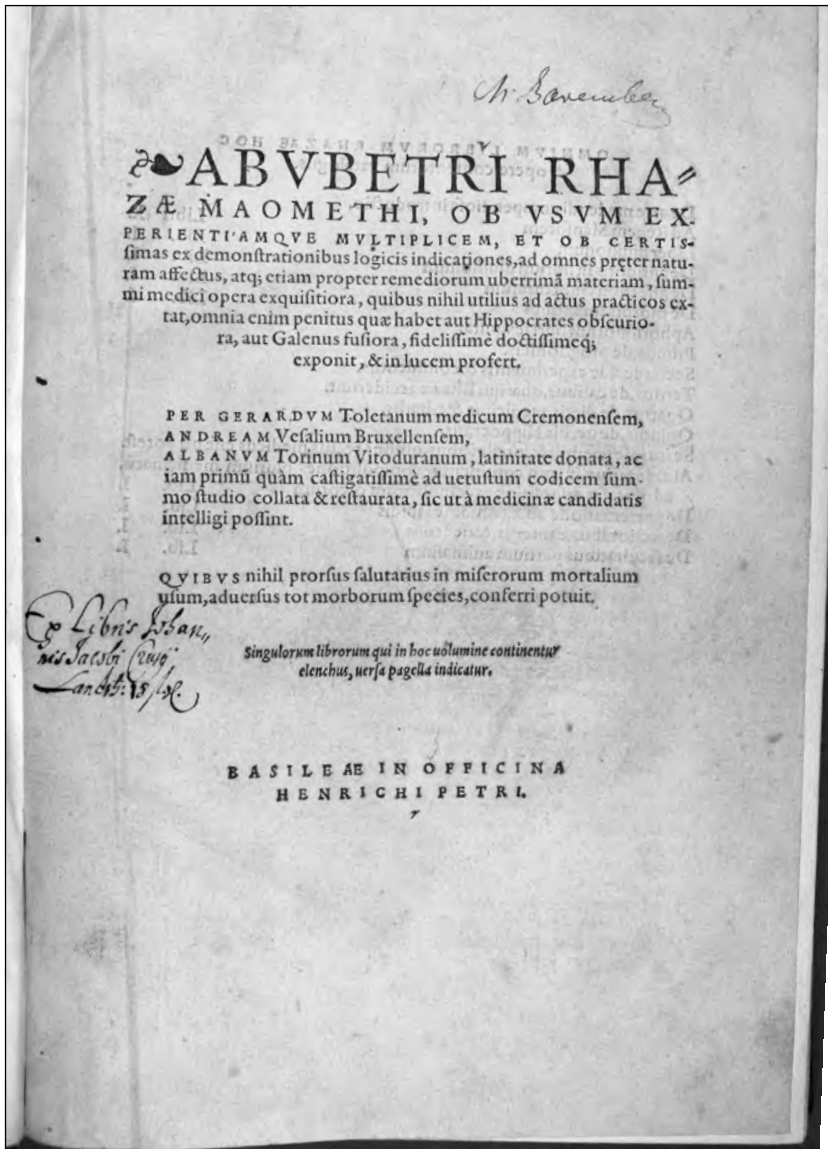


Fig. 3 : Une co-édition de Vésale (© Académie de médecine).

Antverpiæ. Ex officina Christophori Plantini. M. D. LXXII. Et dans l'*Anatomia* [sic] *del corpo humano di Giouanni Valuerde* : *Co' discorsi del medesimo, nouamente ristampata e con l'aggiunta d'alcune tauole ampliata*, in Vinetia, nella stamperia de Givnti, 1608, où l'auteur se demande s'il doit faire de nouvelles figures ("fare nuoue figure, senza seruirmi di quelle del Vessalio (sic)"), et considère en fin de compte qu'il doit plutôt reconnaître sa dette (29).



Fig. 4 : *De arthritidis præseruatione* (© Académie de médecine).

Ces n° 177, 179, 180, en allemand, non publiés à ma connaissance, sont intéressants quant à la façon dont Daremberg constitue sa bibliothèque, à tout prix, si l'on peut dire, et même sans payer ! La première lettre de Dresde le 3 novembre 1851, dans laquelle l'auteur dit son plaisir pendant qu'il écrivait son histoire de l'anatomie: "Ich habe das Werk mit grosser Lust un Liebe gearbeitet" ; puis celle du 20 novembre 1851, à Dresde, évoque à nouveau la *Geschichte der anatomischen Abbildung*, qui va sortir ; en fait *Geschichte Und Bibliographie Der Anatomischen Abbildung Nach Ihrer Beziehung Auf Anatomische Wissenschaft Und Bildende Kunst* qui ne paraîtra chez Rudolph Weigel qu'en 1852. Choulant annonce un exemplaire qui devrait arriver mais pas de sitôt, à Daremberg pour compte rendu, chez le libraire Franck (33) : "sollte das Werk nicht bald in Ihre Hände gelangen". L'ouvrage consacre une vingtaine de pages à Vésale (p. 43-65). Choulant évoque aussi son *Handbuch der Bücherkunde für die ältere Medicin* (34). La dernière lettre est du 13 janvier 1857 : elle revient sur le compte rendu promis, mais

Et enfin on trouve Vésale commenté avec *Librorum Andreae Vesalii, ... de humani corporis fabrica epitome, cum annotationibus Nicolai Fontani, Amstelodami, apud J. Janssonium, 1642* (30).

Des ex-libris apposés sur tel ou tel de ces volumes ont un certain intérêt, mais un seul concerne directement Daremberg, ses intérêts intellectuels, ses réseaux d'amis, de collègues, de libraires et de rabatteurs, son système d'achat, d'échange et de bons procédés, celui de Johann Ludwig Choulant (1791-1861). Ce médecin-historien allemand a été son correspondant et l'Académie en conserve trois lettres en allemand (31). On peut lire à l'encre noire *Ex libris Ludov. Choulant, Dresdae 1843. Hoc volumine continentur* 1) *Vivae imagines partium corporis humani aereis formis expressae. Antwerp. In offic. Chph Plantinis* (32), 1579. 2) *Felicis Plater de corporis humani structura et usu libri III. Basil, ap. Ludoc. König, 1603.*

toujours non fait, semble-t-il. Toutefois il a reçu les *Glossulae quatuor magistrorum* et le *De secretis mulierum* que Daremberg a publiés, le premier chez Baillièere en 1854, le second chez Baillièere aussi en 1855 (35). En fin de compte on ne sait où est passé l'exemplaire en question, qui n'est pas dans les collections actuelles de l'Académie.

Et plus indirectement, mais quand même, sur les modes d'acquisition de Daremberg une lettre, malheureusement non datée, est collée sur l'*Epitomè* aux belles images : "Hommage de reconnaissance à Monsieur le Dr Desruelles (36), professeur d'anatomie à l'hôpital m^{re} du Val de Grâce, ch^{en} major attaché à cet établiss^{nt}, ch^{er} de l'ordre R^{al} de la légion d'honneur, membre du Conseil de santé du Roi de Suède et de plusieurs Sociétés savantes, (mot illisible) son très humble et dévoué serviteur, Auguste von Geheud (ou Gehund ?), ch^{en} dentiste, étud^{nt} en Médecine", que nous n'avons pas su identifier (Fig. 5).

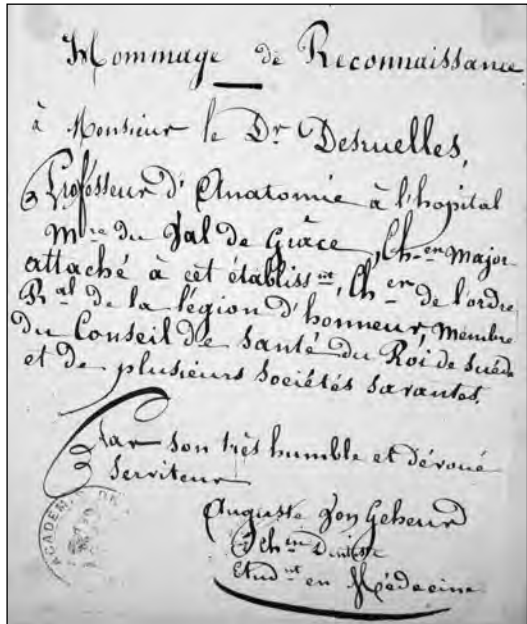


Fig. 5 : Lettre d'hommage conservée sur un ouvrage acquis par Daremberg (© Académie de médecine).

L'Histoire des sciences médicales et Vésale dans ce livre

Daremberg était fort bel homme, comme le montrent ses portraits photographiques conservés à l'Académie et à la Mazarine (37) (Fig. 6) ; il aimait la recherche et l'enseignement, mais il n'était pas bon orateur ; il parlait trop doucement, ce qui agaçait ses auditeurs ; les leçons qu'il obtint de faire au Collège de France (d'abord à l'occasion d'une défaillance de santé de Magendie dont il avait suivi l'enseignement quand il préparait sa thèse), sans être professeur en titre, n'eurent guère de succès. En outre à ses débuts, il est ému et mal à l'aise, comme en témoigne par exemple une lettre à Briau (38) (Académie de médecine, 104 (1036), 292-293), du 13 mai 1861 : "Mon cher confrère, on me dit que vous assistiez encore aujourd'hui à ma leçon ; j'aurais voulu vous voir pour vous en remercier ; mais je ne reconnais encore personne dans l'auditoire, ce qui prouve tout simplement que je ne suis pas encore bien maître de moi... ».

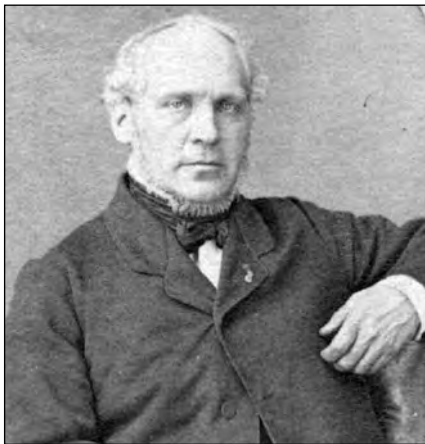


Fig. 6 : Portrait de Daremberg (d'après GOUREVITCH ed. *Médecins érudits*, 1995).

Pour ses leçons au Collège, à deux reprises, puis à la Faculté, il travaillait énormément, accumulant les documents et les faits en une démarche très caractéristique de l'histoire positiviste; il les écrivait entièrement, avec un plan très précis qu'il suivait strictement ; il les publiait rapidement après, et devait les réutiliser pour son *opus magnum*, mais non son chef d'œuvre à nos yeux, son *Histoire des sciences médicales, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale : depuis les temps historiques jusqu'à Harvey*, Paris, J.-B. Baillière, 1870, publiée à la toute fin de sa vie, dans laquelle il a conservé quelques tics de l'oral ; il croyait toujours à la valeur de l'observation, de l'expérience et de la philosophie comtienne, si l'on en croit par exemple le titre de son *Cours sur l'histoire de la médecine et de la chirurgie. Leçon d'ouverture le 11 novembre 1871. Démonstration historique de la supériorité des méthodes d'observation et expérimentale sur les méthodes a priori*.

Vous comprendrez que dans cette présentation deux syntagmes soient émouvants pour le rédacteur de la revue de la SFHM intitulée *Histoire des sciences médicales*, et pour l'organisateur avec Michel Roux-Dessarps et le co-éditeur avec Jean-François Vincent, du colloque (et de ses actes) consacré à *J.-B. Baillière et fils, éditeurs de médecine*, Paris, De Boccard, 2006, dont elle écrivit la préface (p. 9-12).

Périodisation par siècles

Voici donc d'abord la présentation de la période vésalienne entre des périodes péri-vésaliennes par Daremberg : on aura compris que la périodisation de l'histoire est l'une de ses marottes ! "Au sortir de la période de conservation, le XVIème siècle a été le grand siècle de l'anatomie descriptive, ... le XVIIème ... le grand siècle de l'anatomie des tissus" etc. Par conséquent le principal mérite du XVème "est d'être le père du XVIème siècle" (p. 325). Mais revenons sur le XVIème qui n'est pas d'une seule traite, mais présente deux moitiés ; la première est un "drame en trois actes" : dans le premier des esprits rebelles prennent parti "contre les Arabes en faveur des Grecs" ; dans le deuxième, "une minorité turbulente (...) ne respecte pas plus les Grecs que les Arabes", avec pour chef de file Paracelse ; le troisième est celui de la "pathologie spéciale" et des "recherches anatomiques", de "l'anatomie descriptive".

Classification littéraire

Suit p. 328-329 une classification des écrivains médicaux du XVIème par genres en cinq groupes : 1. Les réformateurs par l'érudition ou humanistes, "à la tête d'une renaissance plutôt littéraire que scientifique" (39). 2. Les "réformateurs par l'anatomie", "les vrais", dont Benivieni (40), Jacques Dubois, Eustache, etc. et ... Vésale, tout de même. 3. "Les réformateurs par la physiologie", dont Servet. 4. "Les réformateurs par l'introduction des théories chimiques ou plutôt alchimiques", soit Paracelse et ses adeptes. 5. "Les cliniciens, qui donnent la main aux anatomistes".

Répartition géographique

La géographie (politique, s'entend) n'échappe pas non plus à la vigilance de Daremberg, qui y va de ses belles formules (p. 332-333) : "Au XVIème siècle, l'Italie conserve le premier rang pour l'anatomie (Vésale est un de ses élèves et Fallope un de ses enfants) ; la France (...) se met au travers de presque toutes les innovations ; elle sacrifie résolument la nature à Galien (...). La Hollande et l'Espagne entrent très sérieusement en ligne (...). C'est en Allemagne que le système de l'aventurier d'Einsiedeln (= Paracelse) trouve d'abord et conserve ensuite le plus d'adeptes. (...) L'Angleterre se réserve et se recueille : elle va enfanter Harvey".

On ne peut qu'admirer une phrase conclusive, convenant particulièrement bien à Vésale, bien qu'elle ne le vise pas précisément (p. 355) : "La vie errante, pour ne pas dire vagabonde, des héros ou, si vous préférez, des athlètes du XVI^{ème} siècle, avait aussi un côté piquant et presque romanesque que j'ai essayé de mettre en relief, pour bien vous faire comprendre quels étaient alors l'ardeur des convictions, l'âpreté des caractères, le zèle batailleur pour la restauration de l'antiquité, et ce besoin de locomotion qui correspondait exactement à un mouvement parallèle de la pensée toujours en quête de nouveautés. Il y a un petit grain de folie dans toute la raison du XVI^{ème} siècle »...

Retour à Vésale

Revenons donc à Vésale à propos duquel Daremberg proclame un examen "conscientieux", car "il y a quelque péril à paraître vouloir abaisser le piédestal sur lequel la tradition a élevé ce grand homme... Je crois avoir apprécié, comme il convenait, poursuit-il, les services considérables que Vésale a rendus pour l'époque où il vivait, mais en même temps j'ai démontré que son traité *De corporis humani fabrica*, envisagé dans la série historique, n'était qu'une seconde édition, revue, corrigée et beaucoup amendée, des écrits anatomiques de Galien" (p. 329-330). On pourrait, en un mot comme en cent, dire que Daremberg, obnubilé par son cher Galien, n'a rien compris à l'originalité de Vésale et au tournant pédagogique que constitue son livre avec, précisément, ses illustrations. Il ne lui accorde d'ailleurs que bien peu de pages, alors qu'il consacre des pages et des pages à l'étrange (41) Paracelse qui n'eut pas ou guère de successeurs. Mais grâce à Vésale et à son historiographie récente (42), il réaffirme des principes que tout historien de la médecine tient à cœur (p. 330-331) : "L'étude des ouvrages de Vésale m'a démontré une fois de plus avec quel soin jaloux on doit remonter aux sources, combien il faut se défier des informations d'autrui". Voyons donc le livre d'Adolphe Burggraeve (1806-1902) (43), *Études sur André Vésale, précédées d'une notice historique sur sa vie et ses écrits*, Gand, Annot-Braekman, 1841, "ouvrage publié sous le patronage des médecins belges" (44), pour remédier à l'"oubli dans lequel on a laissé notre immortel et malheureux Vésale ... Aujourd'hui les temps ont changé : la Belgique rendue à elle-même peut enfin réclamer ses gloires". Daremberg (qui pourtant aura beaucoup souffert comme citoyen pendant les crises politiques qu'il a connues) n'a pas voulu comprendre l'enthousiasme nationaliste de ce professeur belge, dans cette nouvelle Belgique de 1830 (45), chirurgien, et promoteur de ce qu'il appelle la dosimétrie (qui n'a rien à voir avec celle d'aujourd'hui); il "a cru reconnaître que M. Burggraeve prête à Vésale des opinions qu'il n'avait pas, lui attribue des découvertes imaginaires, ou qui se lisent, soit dans Galien, soit dans les prédécesseurs immédiats du célèbre anatomiste de Bruxelles, tandis qu'il ne lui fait pas toujours honneur de celles qui lui appartiennent en réalité : même le texte de Vésale, transcrit au bas des pages, condamne parfois l'interprétation de son biographe". Je ne peux trop m'appesantir aujourd'hui, mais je regrette que cet ouvrage n'ait fait l'objet d'aucune communication dans les célébrations si nombreuses de cette année de centenaire.

Il a fait aussi un gros effort de lecture directe, mais n'accorde pas grand-chose au Bruxellois : un de ses grands acquis, selon Daremberg, est signalé beaucoup plus loin à propos de la découverte de la circulation du sang (p. 593) : "le premier pas sérieux que l'on ait à signaler vers la découverte de la circulation, est celui qu'a fait Vésale en affirmant *audacieusement* que la cloison interventriculaire n'est pas percée ; mais Vésale continue à ignorer la circulation". Et ce que Daremberg n'a pas compris du tout, c'est la méthode pédagogique de Vésale. Je pense qu'il a même une certaine mauvaise foi dans

sa conviction que Vésale n'est qu'un néo-Galien. Je renvoie à Véronique Boudon-Millot qui a mis les choses au point avec "Les sources galéniques de Vésale", texte que nous pourrions lire dans les *Actes* des journées.

On constate en conclusion que Daremberg a amassé les livres vésaliens, les a lus (encore que l'état impeccable de ses volumes n'en démontre pas un usage très fréquent !), mais cette étude nous renseigne moins sur l'importance réelle de Vésale que sur la personnalité de Daremberg. Un médecin autrichien spécialiste de la médecine persane, Franz Romeo Seligmann (1808-1892), s'opposait souvent à Daremberg et parfois violemment. Sa critique de l'*Histoire des sciences médicales* (46) fut extrêmement sévère, injuste et d'un ton pénible (47) : il se dit satisfait de certaines pages, mais stigmatise la situation incorrecte faite à des savants auxquels Daremberg ne comprend rien, ainsi Paracelse : un charlatan et un fou ; Wunderlich : un mystique ; Van Helmont, pour qui il n'éprouve que de l'antipathie etc. On aurait pu ajouter Vésale à sa liste des mal-aimés ! Bref, plus que la pédagogie (48) et la personnalité de Vésale, cet exposé éclaire la personnalité, le mode de travail et la pédagogie de Daremberg qui, avec un extraordinaire esprit de système, divise et classe inlassablement.

NOTES

- (1) La date de son décès est fautive sur son certificat de Légion d'honneur (Fig. 1).
- (2) L'un d'eux au moins était certainement d'excellente famille puisque Charles fut protégé toute sa vie par l'illustre famille de Broglie. On verra son nom dans la Bibliothèque numérique Medic@ sur le site de la Biusanté, et sur celui de l'INHA.
- (3) Jean Baptiste Félix Descuret (1795-1872) était l'auteur de la *Médecine des passions, ou Les passions considérés dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion*, Paris, Béchot jeune et Labé, 1841 ; augmenté et réédité à plusieurs reprises en France et en Belgique et traduit en italien par F. Zappert, *Medicina delle passioni : ovvero, Le passioni considerate nelle relazioni colla medicina, colle leggi e colla religione*, qui a connu au moins quatre éditions (la quatrième, Milano, Oliva, 1859).
- (4) Le choix de cet établissement n'implique nullement qu'on envisageât pour lui une carrière ecclésiastique : les petits séminaires étaient une bonne solution, bon marché, pour une éducation classique.
- (5) Dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, vol. 25, 1880, s.v. *Daremberg*, on remarque un détail amusant : Chéreau écrit, p. 643, que Daremberg fit sa thèse sur Calvin, au lieu de Galien!
- (6) Danielle GOUREVITCH, "Un livre fantôme: le Galien arabe de Greenhill", in *Les voies de la science grecque*, ed. D. Jacquart, Genève, Droz, 1997, 391-450.
- (7) Danielle GOUREVITCH, "La mission médico-historique de Daremberg et de Renan à Rome (octobre 1849-juillet 1850) : le problème du rapport", *Bulletin de la Société des antiquaires de France* 1990, 232-242. *La mission de Charles Daremberg en Italie (1849-1850)*, Mémoires et documents sur Rome et l'Italie méridionale, n.s. 5, manuscrit présenté, édité et annoté, Naples, 1994.
- (8) Henry E. SINGER, "Émile Littré über Charles Daremberg", *Sudhoffs Archiv für Geschichte der Medizin*, 23, 1930, 382-384, traduit en anglais dans *Medical Life*, novembre 1932, 593-596. Pierre Paul CORSETTI, "Quelques lettres inédites de Charles Daremberg à Émile Littré", in *Mélanges offerts en hommage au révérend père Rodrigue Larue*, sous la direction de Fl. TREMBLAY = *Cahier des études anciennes*, 20, 1991, 251-279.
- (9) Celui-ci avait accompli un cursus complet en médecine, mais n'avait pas voulu soutenir de thèse, considérant que c'était là un reste inadmissible des anciens privilèges. Cf. Roger RULLIÈRE et François VIAL, "Émile Littré, étudiant en médecine", *Histoire des sciences médicales*, 15, 1981, 215-220 ; et Roger RULLIÈRE, "Les études médicales d'Émile Littré", *Revue de synthèse*, 103, 1982, 255-262.

VÉSALE ET LE BÉMOL DE DAREMBERG

- (10) Danielle GOUREVITCH, “Daremborg, his friend Littré and positivist medical history”, dans F. HUISMAN et J. H. WARNER (éd.), *Locating Medical History: The Stories and Their Meanings*, Baltimore - London, 2004, ch. III, 53-73. - “Charles Victor Daremborg (1817-1872) et une histoire positiviste de la médecine” : <http://www.bium.univparis5.fr/histmed/medica/daremborg.htm> - Introduction à l’œuvre et à la pensée de Daremborg, nouvelle version, d’après le chapitre publié dans F. Huisman et J. H. Warner.
- (11) Il accepta un poste de médecin des écoles et des bureaux de bienfaisance, devint bibliothécaire de l’Académie de médecine, puis de la Bibliothèque Mazarine (1850), à la suite d’embrouilles académiques assez pénibles.
- (12) Une lettre administrative du 6 mars 1873 nous apprend que cet appartement doit être démoli le 1er avril 1873, ce qui jouera un rôle dans le déroulement de la vente dont nous allons parler, et dans le règlement des problèmes de transport et d’hébergement.
- (13) Lettre conservée à l’Académie nationale de médecine, n° 111. Dans le catalogue “bricolé” figurent neuf titres de Haeser. Mais il y aussi des paquets de fiches de papier blanc d’environ 11 cm de côté, en principe par ordre alphabétique des auteurs, mais très mélangées.
- (14) Il avait deux enfants, deux garçons ; Marc, désolant fruit sec ; Georges, médecin, médecin-malade puisque tuberculeux ; et c’est ainsi que ce dernier entrera dans l’histoire de la littérature, puisque, installé à Menton pour sa santé, il fera pour le père de Guy de Maupassant le certificat médical nécessaire à l’hospitalisation de son fils, rendu “fou” par la syphilis. Ce Georges aura une fille, Hélène (16 octobre 1891-3 juin 1952), dernière de la famille, qui elle aussi jouera un rôle dans l’histoire de notre littérature puisqu’elle travaillera à la Vallée-aux-Loups, demeure de Chateaubriand, aujourd’hui musée.
- (15) Une édition anastatique en a été donnée à Londres, en 1954, chez Derek Verschoyle academic and bibliographical publications.
- (16) Je ne sais si la clause (lettre du secrétaire perpétuel, Béclard, au ministère, du 30 janvier 1873) prévoyant de “céder à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris les ouvrages de la collection Daremborg qu’elle posséderait déjà...”, qui à son tour les donnerait à la nouvelle Faculté de Nancy si elle-même les a. En effet il n’y avait à Nancy qu’une École de médecine jusqu’en 1872 ; l’Alsace annexée, les professeurs de Strasbourg ont presque tous “opté” pour Nancy qui obtint alors une vraie Faculté de médecine.
- (17) La veuve écrira le 27 janvier que, satisfaits, les héritiers “joindron(t) à la bibliothèque 90 volumes contenant les copies, notices ou extraits de manuscrits médicaux anciens, inédits, recueillis par lui, dans les bibliothèques de France et de l’Etranger”. C’est en janvier 1875 que tout sera terminé.
- (18) L’autre est alors “employé de commerce” à Saint-Louis, “Etats-Unis de l’Amérique du nord” et envoie une procuration pour l’accord final.
- (19) Qui sur le “registre des entrées” iront du n° 1633 au n° 13614.
- (20) L’affaire se conclura en 1873. Georges habitait alors 6, rue Saint-Dominique.
- (21) Je ne saurais trop remercier Jacqueline Vons pour son aide, dans ces méandres dangereux pour moi.
- (22) Sans oublier Alain SÉGAL, “L’exemplaire du *De humani corporis fabrica* d’Andreas Vesalius de la bibliothèque municipale de Reims”, dans ce fascicule
- (23) Sur le catalogue “bricolé”, W 7 à l’encre noire et 10847 au crayon bleu. On verra pour ces trois titres le texte d’Antoine DRIZENKO, “Les exemplaires connus de la *Fabrique* et de l’*Epitomè* en coloris d’époque” dans les *Actes* à paraître.
- (24) On lira une description des différentes éditions dans l’Introduction à la *Paraphrasis* par Maurice BIESBROUCK et Omer STEENO, 2014, p. 6-11, <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/pdf/para.pdf>.
- (25) Cf. Antoine DRIZENKO, “Les Institutions anatomiques de Jean Guinther d’Andernach (1487-1574) et André Vésale (1514-1564)”, *Histoire des sciences médicales*, XLV, 2011, 321-328.
- (26) Et un vide p. 233-234 a été comblé et recopié à la main.

- (27) Le *consilium* attribué à Vésale (p. 122-125) n'est pas daté. Il s'agit d'extraits de lettres adressées au sieur van Praat, ministre de Charles Quint, rapportant différents traitements en cas de goutte. Voir Maurits BIESBROUCK, *Andreae Vesalii opera. Description of the editions of Andreas Vesalius 's Works*, 2014, p. 76, <http://www.andreasvesalius.be/>
- (28) On verra Philippe RENOARD, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondateurs de caractères, et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris, Minard, 1965. Jacqueline VONS, "Jacques Grévin (1538-1570) et la nomenclature anatomique française", in *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, études réunies par V. GIACOMOTTO-CHARRA et C. SILVI, École des chartes, Paris, 2014, 133-147, et aussi "Jacques Grévin (1538-1570) traducteur de Vésale. Questions de nomenclature anatomique", http://www.msha.fr/formes_dusavoir/index.php?option=com_content&view=article&id=101&Item. Et la communication de Vivian NUTTON à ce colloque, "Vésale et ses éditeurs".
- (29) Sur les éditions du traité de Valverde, on verra Jacqueline VONS et Stéphane VELUT, *A. Vésale. Résumé de ses livres sur la fabrique du corps humain*. Les Belles Lettres, Paris, 2008, p. XCVII-CV. Et cf. Maria PORTMANN, "La mémoire des illustrations de la *Fabrique* en Angleterre et en Espagne", dans ce même fascicule.
- (30) Voir Jacqueline VONS et Stéphane VELUT, *op. cit.*, p. CVII. Un exemplaire de cette édition rare se trouve au musée François Rabelais à La Devinière, à Seuilley-en-Touraine.
- (31) Danielle GOUREVITCH, "Une catastrophe dans les relations entre les érudits français et allemands : la guerre de 1870. L'exemple de Daremberg et de son ami Haeser", dans D. GOUREVITCH ed. *Médecins érudits*, Paris, De Boccard, 1995, 131-152.
- (32) Christophe Plantin, né en 1514~1520 à Saint-Avertin, Indre-et-Loire, près de Tours, mort le 1er juillet 1589 à Anvers, relieur et imprimeur, dont l'entreprise se maintiendra durant trois siècles. Un musée admirable est installé dans ses anciens locaux. Cf. Stéphane CORDIER, *Christophe Plantin, archityographe du roy*, Andenne (Mangermans) - Paris, 1972.
- (33) Encore un personnage intéressant que cet Albert Franck, né en 1809 Breslau / Wroclaw, qui, médecin, préféra l'édition à la pratique et s'installa à Paris en 1844, achetant la librairie internationale Avenarius & Brockhaus. Il développa l'exportation du livre français vers l'Allemagne et rédigea des revues bibliographiques hebdomadaires, telles le *Catalogue général de la librairie française* (1847) et la *Bibliographie universelle* (1848). Il développa notamment les matières scientifiques, et parmi elles la médecine, ce qui en fit dans une certaine mesure un rival de Baillièrre (*J.-B. Baillièrre et fils, éditeurs de médecine*, ed. D. GOUREVITCH et J.-F. VINCENT, Paris, De Boccard, 2006). Il vend son entreprise à Friedrich Vieweg en 1851, - au moment de cette lettre donc-, qui lui-même la vend en 1861 à Albert Herold et Felix Linder. Cf. Isabelle KRATZ, "Libraires et éditeurs allemands installés à Paris, 1840-1914", *Revue de synthèse*, IV, 1-2, 1992 et Helga JEANBLANC, *Des Allemands dans l'industrie et le commerce du livre à Paris, 1811-1870*, CNRS Editions, 1994.
- (34) *Handbuch der Bücherkunde für die ältere Medicin zur Kenntniss der griechischen, lateinischen und arabischen Schriften im ärztlichen Fache und zur bibliographischen Unterscheidung ihrer verschiedenen Ausgaben, Uebersetzungen und Erläuterungen*, Leipzig, Leopold Voss - 1841
- (35) En 1855, sortent aussi les *Œuvres choisies* d'Hippocrate, seconde édition, entièrement refondue, Paris, Labé, in 8°. Et *S. Hildegardis Abatissae opera omnia*, avec une préface de Preuss, Paris, Migne, pour lequel D. GOUREVITCH, "St Hildegard (1098-1179) and Migne's *Patrologia Latina*, a note on the edition of Hildegard's *Subtilitates* by Reuss and Daremberg", *Korot*, 10, 1993-1994, 19-24.
- (36) "Notice biographique sur le Dr Desruelles, ancien chirurgien principal d'armée, professeur au Val de Grâce", Paris, typ. A. Parent, 1875, t. 32, n° 3, numérisé ; Henri Marie Joseph, (1791-1858) spécialiste de la syphilis, professeur en 1833 au Val, mais envoyé à Cambrai en 1842, vexé, préfère prendre sa retraite (3 janvier 1843). Le don se situe donc pendant ces quinze ans, la vente à sa mort (1858) ou à son départ en retraite (1843), qui l'a probablement obligé à remanier ses biens.

VÉSALE ET LE BÉMOL DE DAREMBERG

- (37) On le voit aussi, comme donateur, dans un vitrail de l'église Saint-Séverin à Paris, sur une *Nativité* offerte à l'occasion de la naissance de l'un de ses petits-fils.
- (38) En fait les deux hommes ne s'apprécient pas du tout.
- (39) Dans cette catégorie je suis particulièrement attaché à Mercurialis : Danielle GOUREVITCH, "Galen at the heart of Mercuriale's bibliography", préface à l'édition photographique avec traduction anglaise du *De decoratione liber, Book of embellishment* by Girolamo Mercuriale, published for Bioderma, Laboratoire dermatologique, 2008, 9-13 ; en français, "Préface", p. 9-13, Bioderma, 2008 ; et "Galien au cœur de la bibliographie de Mercurialis sur les maladies de peau", version enrichie pour les *Mélanges Pittion, Le cabinet du curieux. Cultures, savoirs, religion de l'Antiquité à l'Ancien régime*, dir. W. K. Pietrzak et M. Kozluk, Paris, Classiques Garnier, 2013, 161-165.
- (40) De ce fondateur de l'anatomie pathologique, merveilleux observateur de la société florentine, mort en 1502, j'ai étudié "Les cas dentaires dans le *De abditis nonnullis ac mirandis morborum ac sanationum causis* de Benivieni", *Actes de la SFHAD*, Saint-Malo, juin 1998, 56-58.
- (41) On peut remarquer qu'il a un certain goût pour le bizarre, et c'est ainsi qu'il s'intéresse aussi à une thérapeutique délirante de la vieillesse, le sunamitisme, pour lequel cf. Danielle GOUREVITCH, "La Sunamite, Ernest Renan et Charles Daremberg : à propos d'une lettre inédite", *Koroth*, 9, 1989, 719-722. Et "On the medical tradition of Shunamitism", *Actes du colloque de Jérusalem, Medicine in Bible and Talmud*, Koroth, 36, 1988, 40-61. Ou version française enrichie, "La tradition médicale du sunamitisme (*Rois*, I 1-4)", *Cahiers d'études juives*, 2, 1991, 11-23.
- (42) Il a aussi une fiche pour Vésale renvoyant à Sicuro 717. Il s'agit d'un tiré à part (de peu d'intérêt, d'ailleurs) de Demetrio SICURO, "Cenni sopra la vita e gli scritti di Andrea Vesalio, compilati da DS", *La Sperimentale*, anno XIII, Serie IV, Tom. VIII, Fasc. 7°-8°, anno 1861, à Florence, chez Federico Bengini. Il ne semble pas l'avoir utilisé. En ligne grâce à Google.
- (43) Pour le parcours de ce médecin, on pourra lire *Les choses de notre temps, ou souvenirs d'un octogénaire, bientôt nonagénaire*, publié à Bruxelles (Imprimerie A. Lesigne) en 1895 (à Paris, à l'Institut, 4° N.S. 7259)..
- (44) Il devait récidiver avec *Études sur André Vésale, avec l'histoire de l'anatomie, avant et après cet anatomiste*, Bruxelles et Leipzig, Lacroix, 1862, que Daremberg ne semble pas avoir lu. Les *Études* en question sont dans le catalogue "bricolé" avec la cote R3 *Œuvres médico-chirurgicales*, 1862, Paris, chez J.-B. Baillière et fils ; et Gand, chez A. Carel.
- (45) Il semble qu'il n'ait jamais parlé de Vésale avec son fidèle correspondant belge, Broeckx ; Danielle GOUREVITCH et Simon BYL, "Amitié et ambition : Broeckx, Daremberg et l'Académie royale de Médecine de Belgique", *Acta belgica historiae medicinae*, IV (1), 1991, 12-19. "Quelques aspects de la vie quotidienne du médecin anversois Cornelius Broeckx au milieu du XIXe siècle, d'après sa correspondance avec Charles Daremberg", *Acta Belgica historiae medicinae*, 1991, IV (4), 171-182. Et Simon BYL, "L'ami belge de toute une vie : Corneille Broeckx", in *Médecins érudits, de Coray à Sigerist*, ed. D. Gourevitch, Paris, De Boccard, 1995, 88-98.
- (46) Et aussi de *L'État de la médecine entre Homère et Hippocrate*, dans *Jahresbericht über die Leistungen und Fortschritte in der gesamten Medicin*, IV 1869, p. 412.
- (47) La traduction de l'article de *Jahresbericht* V 1870, sorti en 1871, p. 148, est conservée à l'Académie sous la cote 534 (1411). Daremberg est outré et se plaint à Haesser, qui lui répond très honnêtement le 18 mars 1872 : "Je connaissais l'article de Seligmann, ses remarques sur votre livre m'avaient embarrassé, mais je ne pouvais pas les juger parce que je n'ai pas encore lu Votre ouvrage... Il y a beaucoup d'assertions... qui me semblent fausses et injustes..."
- (48) On lira à ce propos le remarquable article de Jérôme VAN WILAND, "La Fabrique du corps humain de Vésale : la matérialité de l'œuvre" (à propos de l'exemplaire de l'édition de 1543, conservé à l'Académie nationale de médecine), in *La Représentation du corps à la Renaissance*, Cahiers des amis du Musée des Beaux-arts de Nancy, Nancy, 2013, 41-48. Il insiste sur deux planches "une pour le corps féminin, une pour le corps masculin. Elles fonc-

DANIELLE GOUREVITCH

tionnent comme supports de l'apprentissage et de la mémorisation anatomiques et procurent au lecteur des repères visuels". Et la communication de Jacqueline VONS, "Les squelettes de Vésale et leur postérité", à paraître dans les *Actes*.

RÉSUMÉ

Qui était Charles Daremberg ? Pourquoi et comment s'intéressa-t-il à Vésale ? Et pourquoi, somme toute, le comprit-il mal ? Pourquoi mettons-nous avec lui un bémol à la clef ?

SUMMARY

Who was Charles Daremberg ? Why and how did he become interested in Vesalius ? Why was he unable to really understand his work ? Why did he tone down the general tune of praise ?

De l'ergot de seigle au Mediator*

par Henri CHOISY et Alain SÉGAL *

Après notre exposé sur la toile peinte de Reims du XV^{ème} siècle dénommée *La piscine probatique*, où le rôle de l'ergotisme est déterminant, nous avons eu l'immense plaisir d'y retrouver notre maître de la faculté de médecine de Reims, le professeur de pharmacologie Henry Choisy, et ce dernier nous a fait part de réflexions que nous estimons devoir vous proposer ci-dessous car elles concernent un produit qui défraye la chronique, le *Médiator* : le mal des ardents ou feu de Saint-Antoine désigne une intoxication collective provoquée par la consommation de farine contenant du seigle ergoté, principalement consommée par les populations les plus pauvres. Contaminé (ergoté) par le développement d'un champignon parasite, le *Claviceps purpurea*, appelé ergot de seigle à cause de sa forme de sclérote. Ce champignon se développant non seulement sur le seigle mais aussi le blé, l'avoine, l'orge etc. est particulièrement riche en substances pharmacologiquement actives voire toxiques. Les alcaloïdes (principes actifs) présents bien qu'en très faible pourcentage (0,05 à 0,25 %) qui ont été identifiés en assez grand nombre possèdent un noyau de base, l'acide lysergique ; celui-ci est le point de départ du LSD 25 ou diéthylamide de l'acide lysergique mis au point par le chimiste August Wilhelm von Hofman (1818-1892), qui le premier en ressentit les effets psychodysléptiques en absorbant une très faible dose (25 microgrammes).

Les principaux alcaloïdes appartiennent au groupe de :

- *L'Ergotamine*, très utilisée dans le soulagement des migraines, ainsi que son dérivé la *Dihydroergotamine* (*Gynergène*) dont l'action est plus spécifique.

- *L'Ergotoxine*, qui est en fait un mélange des trois composés : *Ergocornine*, *Ergocristine* et *Ergokryptine*, dont les dérivés hydrogénés ont été utilisés dans la spécialité pharmaceutique l'*Hydergine* qui arrivait en tête des médicaments les plus vendus en France au cours des années 1970/1980. Les indications thérapeutiques sont multiples et vagues telles que troubles psycho-comportementaux de la sénescence, altération de la mémoire, ralentissement psychique, hypertension artérielle. Ce produit bien toléré aux doses proposées (du type XXX gouttes trois fois par jour) a facilité sa prescription faute de disposer d'alternatives thérapeutiques. Mais à doses plus élevées, ce produit est toxique comme l'ensemble des alcaloïdes de l'ergot de seigle.

- *L'Ergobasine* ou *Ergométrine* point de départ de la *Méthylergométrine* aux propriétés utéro-toniques (*Méthergin*) et du *Méthysergide* dont il sera question plus loin sous le nom de *Désernil*.

* 25, rue Brûlée 51100 Reims.

Propriétés pharmacologiques

Ces alcaloïdes ont de multiples propriétés et selon le produit considéré on observe des modifications des systèmes adrénergiques (le plus souvent de type hypotenseur), du système dopaminergique mis à profit, du système sérotoninergique sans les effets sur le système nerveux central illustré par la puissante action psychodysléptique (hallucinogène) du LSD 25.

Le domaine sérotoninergique va nous permettre d'établir un lien entre l'ergotisme et les effets indésirables du *Médiator* (*Benfluorex*). De très nombreux récepteurs (17) ont été isolés, clonés puis classés en trois groupes appelés 5HT A, B et C (5HT = 5Hydroxy tryptamine ou sérotonine dont la répartition est variable selon les organes entraînant quand les récepteurs sont modifiés par des agonistes ou des antagonistes provoquant des effets pharmacologiques différents).

Pour résumer, on peut considérer que certains dérivés des alcaloïdes de l'ergot de seigle tel le *Methysergide* (*Désernil*) exercent une action antisérotoninergique, antagonisant l'action de récepteurs spécifiques. Le *Méthysergide* (*Désernil*) est utilisé plus particulièrement et avec beaucoup de précaution dans le traitement des migraines résistant à l'action de l'ergotamine. Autrement dit, il s'agit d'un traitement de deuxième intention, mais aujourd'hui remplacé avec moins de risques par une autre classe de médicaments que sont les *Triptans* (*Sumatriptan*, *Imigrane*). À propos du Méthysergide et au cours des traitements prolongés il a été décrit depuis fort longtemps - cela figure dans les traités de pharmacologie depuis au moins 50 ans - le développement de fibroses rétro-péritonéales. C'est à ce niveau de ce qui est considéré comme un effet secondaire indésirable que peut se situer le lien apparemment fort éloigné avec un autre effet indésirable provoqué par le *Médiator*.

Le *Médiator* (*Benfluorex*) est un produit de synthèse apparenté chimiquement à la classe des amphétamines bien connues pour leurs effets neurostimulants et anorexigènes, utilisés le plus souvent abusivement comme coupe-faim et par extension proposés dans le traitement de l'obésité. Les amphétaminiques exercent de multiples effets sur le système adrénergique (hypertension, tachycardie), sur le système nerveux central (insomnie, nervosité), sur le système sérotoninergique. On appréhende avec difficulté les mécanismes régulateurs des sensations de faim, de satiété, d'appétit, d'anorexie mais on sait que les mécanismes sérotoninergique interviennent dans ce type de régulation assez complexe. Avant que se déclenche l'affaire du *Médiator* on avait déjà assisté à la disparition du *Fenfluramine* (*Pondéral*) de structure amphétaminique puis de son isomère *Dextrophenfluramine* spécialisé sous le nom d'*Isoméride* qui lui aussi était proposé comme anorexigène. Ce dernier produit n'ayant pas ou peu d'action sur le système adrénergique (éliminant de nombreux d'étudiants jusqu'à sa disparition du marché). Le mécanisme d'action de l'*Isoméride* s'exerçait surtout par le biais du système sérotoninergique. Après des années de commercialisation le réseau de pharmacovigilance a été amené à mettre en évidence l'apparition d'hypertension artérielle pulmonaire (HAP) sévère chez des patients ayant pris ce médicament de manière prolongée. Le développement de l'HAP étant provoqué par l'apparition d'une fibrose au niveau des artères pulmonaires, il y a donc eu cessation de la commercialisation de ce produit. Le *Médiator* est chimiquement un proche parent de la *Fenfluramine*.

En revenant aux produits dérivés des alcaloïdes de l'ergot de seigle des modifications chimiques ont créé de nouvelles molécules comme :

- la *Bromocriptine* ou *Parlodel*, dérivé utilisé comme agent dopaminergique dans le traitement de la maladie de Parkinson ou bien dans les hyperprolactinémies, coupant la montée laiteuse après l'accouchement.

- le *Pergolide célanche*, autre dérivé qui après une étude approfondie de pharmacovigilance vient d'être supprimé de la pharmacopée, car il provoque entre autres des effets indésirables du type de fibroses des valves cardiaques comme ce qui a été décrit pour le *Médiator*. Or, à l'heure actuelle l'exploration du système sérotoninergique a mis en évidence l'action du *Pergolide* sur un type de récepteur à la sérotonine dit 5HT_{2B}. Il y a tout lieu de penser que les fibroses cardiaques en liaison avec l'imprégnation prolongée de *Benfluorex* est en relation avec la modification particulière du système sérotoninergique rappelant ce qui avait été décrit depuis bien longtemps avec un dérivé de l'ergot de seigle le *Methysergide*.

Les propositions présentées ci-dessus ne sont que des suggestions s'appuyant sur des données pharmacologiques. Elles mettent en évidence la complexité d'action de l'ergot de seigle, qui, des farines contaminées en passant par les alcaloïdes et leurs dérivés, rejoignant le système sérotoninergique profondément perturbé au cours des intoxications et entraînant parfois la dégénérescence fibreuse de certains organes, comme on l'a observé avec des anorexigènes dont le *Médiator* fait partie. Il reste toutefois à explorer et comprendre le mécanisme d'apparition de ces fibroses.

Analyses d'ouvrages

Catherine BOUCHARA, *Charcot, une vie avec l'image*, Philippe Rey, Paris, 2013, 240 p.

“Charcot a su gagner l’attachement de ceux, qui, comme moi, ont vécu dans son intimité, c’est seulement son génie qui lui a valu la haute estime de tous”, dit Joseph Babinski (1857-1932) lors de la célébration du centenaire de la naissance de Jean-Martin Charcot (1825-1893, le fondateur de la neurologie (*Revue Neurologique*, 1925, 32(6), 746-756). Être qualifié de génie assure une place au pinacle des gloires de l’histoire. Ceci explique parfaitement que, depuis sa disparition, il se passe rarement une année sans que paraisse un livre évoquant Charcot, sa vie ou son œuvre. La référence biographique demeure *Charcot, constructing Neurology*, de Goetz, Bonduelle et Gelfand paru en 1995 (New York, Oxford, Oxford University Press). Bogousslavsky et collaborateurs ont magnifié son école en 2011: *Following Charcot: a forgotten History of Neurology and Psychiatry* (Basel, New York, Karger). Récemment, Bogousslavsky et Boller ont éclairé les relations que Charcot entretenait avec les arts (“Jean-Martin Charcot and art : relationship of the « founder of neurology » with various aspects of art”, *Prog Brain Res.*, 2013, 203,185-199).

Avec cette abondance d’évocations, il peut paraître surprenant que de l’inédit puisse encore surgir pour nous éblouir. Remercions Catherine Bouchara de nous proposer un grand livre, magnifiquement illustré en couleurs, *Charcot, une vie avec l'image*. Venue à la psychiatrie après avoir été sociologue, Catherine Bouchara pratique l’hypnose à l’hôpital de La Salpêtrière. De là à s’imprégner aux sources, il n’y avait qu’un pas à franchir jusqu’à la regrettée bibliothèque Charcot (Ricou P., Leroux-Hugon V., Poirier J., *La bibliothèque Charcot à la Salpêtrière*, Paris, Pradel, 1993). Mais elle ignorait, bien sûr, que franchir ce pas marquait l’entrée dans dix ans de recherches, nécessaires au dépouillement des archives de la bibliothèque Charcot, riche du legs du fils, Jean-Baptiste Charcot, refusé par la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, pour d’obscures rancunes seules connues de son doyen d’alors, Georges Debove (1845-1920), et pourtant ancien interne du maître, et de plusieurs sources privées inédites. “Mes recherches sur le grand maître de La Salpêtrière, Jean-Martin Charcot, allient deux passions communes : l’art et la médecine”, nous a-t-elle dit. L’amitié qu’elle a su lier avec madame Marie Vallin-Charcot, arrière-petite-fille de Charcot, lui a ouvert les portes enfermant des trésors d’archives familiales, jusqu’alors ignorées des historiens.

La tradition du dessin est une constante de la vie familiale des Charcot. Simon-Pierre, père de Jean-Martin, sellier et carrossier, dessine des carrosses et leur décor. Jean-Martin écrit à son fils: “Mon cher fils, je t’engage à continuer les croquis. C’est une bonne façon d’occuper ses loisirs: la science et l’art sont alliés, deux enfants d’Apollon”, dans une lettre, non datée, retrouvée par Catherine Bouchara. Toutes les grandes découvertes de Charcot résultent de la mise en œuvre de la méthode anatomo-clinique. Elle n’aurait pas été pleinement démonstrative sans le dessin. Charcot aimait à citer Cruveilhier: “l’anatomo-pathologiste doit se faire artiste lui-même, il est des nuances, des contrastes que le langage le plus imagé ne parvient que difficilement à dépeindre” (Charcot J. M., “La médecine empirique et la médecine scientifique, parallèle entre les anciens et les modernes”, in *Leçons sur les maladies des vieillards et les maladies chroniques*, Paris, Adrien Delahaye, 1868). Catherine Bouchara nous donne à admirer des croquis, et même des aquarelles, illustrant les observations, saisies au lit des malades par Charcot, révélant “une patte d’artiste” très proche de celle de son élève et compagnon d’arpentage des

musées, Paul Richer. Les notes de préparation des cours, écrites et schématisées au crayon de couleur, confirment tout le soin et la conscience pédagogique que Charcot leur accordait. Au détour d'une note, cette phrase "la plus grande partie de nos trésors mentaux gît en dehors de la sphère de la conscience" et le schéma associé, confirment que Sigmund Freud a bien trouvé l'inspiration à La Salpêtrière !

Fonder une école, c'est savoir s'entourer de collaborateurs talentueux. Désiré-Magloire Bourneville sera l'éditeur des œuvres, Paul Richer sera l'artiste, révélé par les croquis illustrant sa thèse consacrée à la grande hystérie, Paul Regnard sera le photographe. Catherine Bouchara sait mettre en valeur leurs travaux, supervisés par leur maître, et nous rapporter les témoignages de leur intimité dans laquelle ils partagent les émotions procurées par les voyages et les visites des musées mais aussi celles des salles de La Salpêtrière. Madame Charcot répugnait à voyager. À chaque déplacement, Charcot lui écrit, avec ponctualité, d'étape en étape, agrémentant ses lettres de délicieux croquis, souvent en couleurs, comme ceux réalisés au cours de son voyage au Maroc pendant l'été 1887 (Gelfand T., *Charcot in Morocco. Introduction, notes and translation*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2012).

Si les caricatures de ses collègues de la faculté, exécutées par Charcot, sont connues, il est saisissant de découvrir, sorties de collections privées, de véritables caricatures de presse dont le trait humoristique croque, à merveille, les sentiments patriotiques anti-allemands, que Charcot ne professaient pas en public. Quelques photos nous montrent la vie familiale des Charcot. Autre surprise, Catherine Bouchara nous fait visuellement pénétrer dans la demeure de Charcot à Neuilly. Ces photos, toutes récentes, nous donnent pourtant l'impression que Charcot va entrer, à l'instant, et s'asseoir à son bureau, magnifiquement conservé, le mobilier, les décorations comme les vitraux encore tels qu'il les affectionnait.

Catherine Bouchara prend par la main, avec bonheur, son lecteur, qu'il soit expert ou ignorant de l'œuvre de Charcot, survolant avec maîtrise toutes les facettes des productions du maître, sans manquer quelques mises en perspective avec des travaux contemporains comme ceux de Milton Erickson ou de Giacomo Rizzolati et Vittorio Gallese par exemple.

S'il fallait donner quelques critiques, je témoignerais par cette liste non exhaustive, de ma déception de lire, dans la bibliographie, "La Tourette, G de", mauvaise habitude anglo-saxonne, méconnaissant que son prénom est Georges et son nom Gilles de la Tourette. Augusta Klumpke, future madame Dejerine (1859-1927), est qualifiée d'interne de Charcot, ce qui est faux. Page 85, 'Puysegur' aurait dû être nommé 'Armand Marie Chastenet (connu sous le nom de Marquis de Puységur), afin d'éviter de le confondre avec ses nombreux homonymes. En outre, les dates indiquées (1753-1835) sont erronées et devraient être (1751-1825). Robert-Fleury est crédité de la peinture *Philippe Pinel délivrant les aliénés à La Salpêtrière en 1795*. Il eût été préférable de préciser 'Tony Robert-Fleury' (1837-1911), pour le distinguer de son père Joseph-Nicolas Robert-Fleury (1797-1890), peintre également. Erreur regrettable, les noms de deux personnages représentés sur le tableau d'André Brouillet 'Une leçon clinique à La Salpêtrière' sont inversés. Au premier plan, avec son grand tablier blanc, c'est Georges Gilles de la Tourette et non Charles Féré, qui est le grand barbu à la droite de Paul Richer un peu en retrait à la droite de Charcot.

Sans manquer de féliciter Catherine Bouchara d'avoir réussi à mener splendidement à son terme une publication aussi importante et de qualité, il faut associer, dans nos louanges, l'éditeur Philippe Rey qui, grâce au soutien de l'Université Pierre et Marie Curie, nous offre cet exceptionnel recueil alliant beauté et inédit.

Olivier Walusinski

NDLR Nous ajoutons à la revue bibliographique l'ouvrage de notre sociétaire Alain Lellouch, *Jean Marin Charcot et les origines de la gériatrie*, Paris, Payot, 1993.

L'Anonyme de Londres. Un papyrus médical grec du Ier siècle, présenté et commenté par **Antonio Ricciardetto**, Liège, Presses Universitaires de Liège, collection Papyrologica Leodiensa, 2014.

Acquis en 1889 par le British Museum, ce papyrus, dénommé l'*Anonyme de Londres*, est actuellement le plus long des textes médicaux grecs conservés sur papyrus; il est daté du premier siècle de notre ère. On y retrouve exposées et discutées diverses théories nosologiques, étiologiques, physiologiques et quelques évocations à l'appui des thèses de pharmacopée. Des auteurs sont évoqués, peu nombreux pour la période d'avant le IV^{ème} siècle avant J-C mais un bon nombre restent inconnus. Antonio Ricciardetto présente en connaisseur ce papyrus, s'appuyant notamment sur les travaux antérieurs de Daniela Manetti. La présentation du texte avec en regard sa première traduction française (sur papier, après celle sur internet, plus accessible pour ceux qui ne voudront pas faire l'achat) est parfaite, complétée de nombreuses notes, mais le commentateur facilite la lecture, car ce texte présente un système d'abréviation des mots dont il fournit le maximum d'indications par une sorte de glossaire, ainsi que sur la ponctuation.

Le contenu indique trois parties assez liées, dont la deuxième est connue sous la dénomination de doxographie de Ménon, car elle rassemble des opinions de personnalités reconnues dans leur discipline, en particulier dans la mouvance aristotélicienne par le truchement de son élève Ménon qui en fit une collection médicale. Reste que l'auteur inconnu garde vis-à-vis des sources offertes par les écoles une position autonome et les emploie même en les déformant si nécessaire. Un tableau permet de retrouver les dix-neuf noms cités avec, en plus, une demi attribution aux textes faisant référence à la cause des maladies par Niny l'Egyptien (les ΠΕΡΙΣΣΩΜΑΤΑ) et une colonne pour les inconnus (2,75%). Platon est l'auteur le plus cité, avec un pourcentage de 23,43%, tandis qu'Hippocrate passe à 12,43% dans l'attribution de la cause des maladies aux éléments, car tout baigne dans cette théorie. Le commentateur donne alors une étude érudite sur ces divers auteurs comme le prouve le chapitre réservé au Père de la médecine avec des considérations sur le traité des *Vents!* Cet *Anonyme* nous livre alors le nom de médecins inconnus, comme par exemple Abas (ou plutôt Aias), Héracléodore, Hérodicos, Phasitas de Ténédos, face à d'autres physiologistes plus connus. Le texte désormais traduit en langue française donne une bonne idée des références du Ier siècle concernant la médecine antique. Un solide index permet à chacun des recherches plus ciblées et l'auteur de cette analyse aurait été fort satisfait autrefois de pouvoir consulter ainsi l'*Anonyme de Londres* car, dans ses recherches sur l'origine des éponges soporifiques et surtout le pourquoi de la voie nasale il aurait savouré les remarques faites sur un rôle absorbant des narines comme le montre la référence à col. XXXVII ligne 23 à 25 : "...En effet, celui-ci (= l'élatérium) peut être également utilisé en application externe. Introduit par les narines ou même appliqué sur le nombril des enfants en bas âge, ...etc.", donc une remarquable citation de l'usage du précurseur de l'errhin qui aurait fait notre bonheur. Voilà donc un magnifique travail qui honore son auteur et l'équipe liégeoise de Mme Marie-Hélène Marganne. Notre Société française d'histoire de la médecine avait été fort judicieuse d'honorer du Prix Sournia un tel travail, tout comme l'Université de Liège vient de le récompenser avec le Prix Marcel Florkin en 2013.

Alain Ségal

Nacéra BENSEDDIK, *Esculape et Hygie en Afrique*, Paris, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome 44, 2010.

Cet ouvrage est consacré aux cultes guérisseurs en Afrique (Proconsulaire, Numidie, Maurétanie) pendant la période romaine ; l'étude des origines de ces cultes occupe le premier chapitre. Plusieurs divinités ont rempli ce rôle avant la romanisation de la région ; tout d'abord le dieu oriental Eshmun, dieu poliade et guérisseur qui voit son culte se répandre dans tout le monde phénicien et qui conservera tardivement son rôle. En occident, Asclépios, médecin héroïsé ou demi-dieu, devient le dieu guérisseur suite à la désaffection pour les dieux traditionnels à la fin du Vème siècle av. J.-C. en Grèce; ce culte, d'abord privé, devient officiel à Athènes. Son introduction à Rome, marqué par l'arrivée de la statue du dieu, se fait comme dans d'autres cités à l'occasion d'une épidémie pour en obtenir la fin. Ce dieu restera celui de petites gens mais il se diffusera dans l'empire principalement grâce au culte que lui vouent les soldats. Cependant cette pénétration est variable suivant les régions, elle est moins profonde en Gaule, en raison des nombreuses fontaines guérisseuses et des cultes locaux existants.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur étudie le mécanisme qui, par le syncrétisme entre différents dieux guérisseurs (Adonis, Dionysos, Eshmun, Asclépios), a abouti à la formation de l'Esculape africain, à l'époque romaine ; pour cela elle s'appuie sur les différentes épithètes du nom du dieu dans les inscriptions. Grâce à l'iconographie du dieu et d'Hygie, sa fille ou son épouse qui le seconde, elle établit l'image du dieu africain en étudiant les types statuariers privilégiés pour représenter le dieu; la présence de Télésphore ou Somnus, représentant la pratique de l'incubation dans les sanctuaires, à leurs côtés permet de mettre en lumière des particularités africaines supplémentaires.

La recension des témoignages du culte permet enfin de dresser un tableau du culte de l'Esculape gréco-romain en Afrique au travers des temples connus par l'archéologie ou seulement par l'épigraphie, grâce à l'étude de l'architecture et la situation géographique des bâtiments et aussi des offrandes des fidèles (édifications ou réparations de sanctuaires, statues, autels, reliefs, éléments architectoniques ou décoratifs et dédicaces) ; à une exception près (Auzia), Hygie ne semble pas avoir eu, de culte propre. Les thermes et les piscines, comme les stations thermales, sans être des lieux de culte, sont étroitement liés à Esculape et Hygie, comme en témoignent leurs très nombreuses statues provenant de ces établissements ; l'auteur souligne le fait que les sanctuaires ne sont pas systématiquement liés à une source dont les eaux ont une vertu curatrice.

Le culte d'Esculape n'a pas connu une diffusion égale dans toutes les régions, les témoignages se raréfient d'est en ouest, et les différentes dédicaces émanent seulement de certaines couches sociales : membres de l'élite municipale, fonctionnaires, militaires, esclaves et affranchis d'origine grecque ou orientale, les petites gens dont le dieu est réputé proche en Grèce ne semblent pas avoir adopté son culte ; la présence du culte d'Esculape dans une ville est tributaire de son statut municipal. Ce manque d'unité amène l'auteur à s'interroger sur les raisons du succès relatif de ce dieu dans les provinces africaines de l'empire.

Les deux grandes parties suivantes sont consacrées aux deux aspects du dieu guérisseur, que l'auteur définit comme "l'Esculape gréco-romain et l'Esculape africain, greffé sur soit Eshmun, soit une divinité libyque, soit les deux à la fois, sorte de Macurgum/Eschmun latinisé" ; pour chacun d'eux, elle dresse un panorama complet des différents composants du dieu et de son culte, en étudiant les divinités avec qui il est mis en relation et la composition sociale de ses fidèles.

Le culte de l'Esculape gréco-romain a pour lieu d'origine l'asclépiéon de Lambèse, fondé sous l'impulsion de la III^{ème} légion Auguste ; différentes divinités pour la plupart chères aux soldats (Jupiter, Silvain, Hercule, Mercure...) sont associées dans les dédicaces ou possèdent un lieu de culte propre dans ce sanctuaire. Le culte commun d'Esculape et Hygie à Lambèse amène l'auteur à étudier les différentes divinités féminines proches d'Hygie (*Salus, Valetudo, Bona Dea*). Le culte conjoint d'Esculape et d'Hygie, que ce soit dans un contexte militaire ou dans un contexte thermal urbain ou curatif, est plus fréquent en Numidie que dans les autres provinces africaines, la mention d'Esculape seul traduit une dévotion exclusive au dieu. Les dédicaces trouvées dans les divers postes établis autour de l'Aurès témoignent des rapports privilégiés que le couple de dieux sauveurs entretient avec l'armée et particulièrement la III^e légion Auguste dans cette province. Esculape apparaît dans des inscriptions associé à diverses divinités militaires : Jupiter dont les appellations traduisent les fonctions (*Optimus Maximus, Depulsor, Valens*) ou l'origine du dédicant (*Bazosenus, Dolichenus*), Silvain, Hercule, *Medaurus*, Mercure, *Caelestis* ou encore des abstractions divinisées en faveur dans l'armée (*Victoria, Virtus, Fortuna*). Lié au culte impérial, il apparaît dans la liste des dieux invoqués pour le salut de l'empereur ; à ce propos, l'auteur évoque la possibilité du lien entre le développement particulier du culte impérial en Afrique et la tradition libyco-punique du culte du chef. Le rôle important d'Esculape dans le culte impérial s'exprime dans différentes formules où, désigné comme *augustus*, il est invoqué pour le salut de l'empereur ; Hygie qualifiée d'*augusta* est aussi intégrée à ce culte. Honoré aussi dans un contexte civil, Esculape reste associé aux mêmes dieux que dans le cadre militaire, Apollon, Jupiter, Minerve et Diane ; l'auteur étudie plus longuement les autres divinités qui sont invoquées alors en sa compagnie : Déméter/Cérès, Cybèle, les dieux alexandrins (Isis, Sarapis), Panthée.

Enfin elle étudie le clergé – et la place de la prêtrise d'Esculape dans la carrière municipale et équestre soulignant ainsi l'aspect officiel du culte – et les divers aspects du culte : le rituel, la loi sacrée conservée par une inscription de Thuburbo Maius, la consultation du dieu guérisseur et les jeux donnés en l'honneur du dieu à Carthage. Puis l'étude de la localisation des lieux de culte du dieu gréco-romain dans les "vieux centres pré-romains" fait comprendre le processus de pénétration du culte favorisé par la situation de certains de ces centres le long de voies de circulation. Pour finir elle revient sur la composition sociale des dévots du dieu qui semble limitée aux représentants officiels de Rome, aux militaires avec une faible représentation des couches populaires.

Passant à l'étude de l'Esculape africain, l'auteur recherche dans le culte et les images les traces du culte de divinités guérisseuses, qu'elles soient puniques ou libyques, antérieures au dieu gréco-romain et qui auraient la faveur des couches populaires et des populations indigènes. Elle donne une grande place au syncrétisme en étudiant les mécanismes des syncrétismes d'assimilation et d'association. Le premier principalement au travers de *Macurgum/Aesculapius* en s'appuyant principalement sur le relief de Béja, aboutissant à la disparition apparente de la divinité indigène et l'étude de la persistance de cultes guérisseurs locaux avec une divinité des sources qui a emprunté sa forme au Neptune gréco-romain et à Eschmun. Le second est étudié au travers d'autres divinités africaines guérisseuses qui conservent leurs fonctions et cohabitent avec Esculape : Saturne, *Caelestis, Dea Africa*, Jupiter, Apollon, Déméter, Pluton, Hercule, Silvain/Mercure, Mars, Minerve, Diane et peut-être Proserpine.

L'auteur cherche ensuite à définir les images d'Esculape propres à l'Afrique, elle reconnaît quelques rares représentations d'Eshmun dont une monnaie de l'époque d'Élagabale, et les images de Macurgum, en particulier sur le relief de Béja où il tient le *volumen* qui sera un des attributs spécifiques d'Esculape en Afrique. Parmi les types statuaire empruntés à l'art hellénistique, le type de Tunis, caractérisé par le traitement de la chevelure, le port de la couronne de laurier parfois ornée d'une gemme, connaît une popularité particulière; d'autres attributs (le coq, la pomme de pin) empruntés au répertoire africain sont communs à d'autres dieux africains. Les représentations d'Hygie aussi sont issues des types statuaire des statues de Cherchell et de Lambèse mais les caractéristiques locales dégagées sont moins nettes.

Dans l'étude du clergé et du rituel, l'étude des inscriptions permet à l'auteur de mettre en lumière des titres portés par les prêtres (*flamen Aesculapi* et *sacerdos Aesculapi*) qui ne sont pas répertoriés en dehors de ces provinces et témoignent d'une organisation particulière du culte ; pour le rituel elle fait ressortir des éléments d'origine orientale (pureté, incubation, mobilier, parfums et amulettes) ; elle reconnaît dans de nombreux lieux de culte dédiés à Esculape la trace d'une divinité antérieure locale ; les fidèles n'ont laissé que de rares témoignages mais les représentants de Rome (représentants de l'état, soldats, administrateurs) en sont absents.

Un chapitre suivant est consacré au rôle primordial de l'eau dans les rites du culte d'Esculape et dans le processus de guérison, élément purificateur avant l'entrée dans le sanctuaire, eau oraculaire nécessaire au dévot pour obtenir le sommeil pendant lequel il aura connaissance du moyen de sa guérison, et enfin eau thérapeutique.

En dehors des sanctuaires, certaines stations thermales sont elles aussi placées sous la protection de divinités guérisseuses comme Esculape et Hygie, mais aussi des génies des eaux et des sources, ou de Neptune dont l'auteur souligne cet aspect plus spécifique à l'Afrique. D'autres établissements thermaux semblent dépourvus de tout lien avec un culte.

Poursuivant son étude jusqu'à l'époque chrétienne, l'auteur souligne la date tardive à laquelle les premières lois visant le paganisme sont édictées (399) en Afrique et la survie dans la croyance au pouvoir de guérison d'Esculape jusqu'au VI^{ème} siècle. Et elle étudie similitudes et différences entre Esculape et le Christ médecin dont la figure est particulièrement développée en Afrique. Le chapitre se clôt avec l'étude des bâtiments chrétiens élevés sur l'emplacement des sanctuaires païens. Dans les derniers chapitres, l'auteur élargit le champ de son étude aux époques postérieures et aborde le sujet des sources curatives, souvent dans une grotte aux époques chrétiennes et islamiques, organisées soit autour de saints guérisseurs, d'un marabout ou de génies les rites qui peuvent encore y être observés témoignent de la persistance de pratiques anciennes : immersion, incubation et interprétation des rêves témoignent de la pérennité des symboles et des croyances reliant l'homme à la nature.

Le second volume est constitué par le catalogue complet des témoignages du culte d'Esculape et Hygie. L'auteur réunit dans sa documentation les lieux de cultes, les témoignages épigraphiques et les représentations de divinités ; le recensement complet inclut des fragments parfois minimes mais qui permettent de se faire une idée un peu plus exacte de la fréquence de leurs images. Le classement des documents est établi par province et par ville par ordre alphabétique suivant leur nom antique. Chaque document est dans la mesure du possible illustré (91 pl.) et suivi d'un commentaire. L'auteur éclaire les particularités d'Esculape et de son culte en Afrique à l'époque romaine en insistant

sur la persistance de l'influence des cultes locaux antérieurs puniques ou libyques face à l'introduction du dieu gréco-romain par Rome. Ce double aspect est particulièrement sensible au travers des différents aspects du dieu et de son culte et de l'étude des rapports du dieu avec les autres divinités et les différentes composantes de la population. Il faut aussi noter la place importante donnée aux pratiques actuelles qui plongent leurs racines dans le passé et le prolongent en conservant la mémoire de lieux et de pratiques hérités de l'antiquité.

Catherine Lochin

BODIOU Lydie, CHAUBAUD Frédéric et SORIA Myriam (éd), *Le corps empoisonné. Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2014, 460 pages.

Les hasards du calendrier font que paraissent simultanément ou presque le livre de F. Brandli et M. Porret, *Les corps meurtris* (1), et les actes d'un colloque qui eut lieu du 3 au 5 octobre 2012 à Poitiers, publiés sous la direction de Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria. Deux livres qui s'inscrivent dans la mouvance actuelle des recherches et des publications centrées sur le corps humain, qui se répondent et se complètent d'une certaine manière. Le titre même *Le corps empoisonné. Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours* indique l'ampleur du projet éditorial dans la durée et dans l'éventail des interprétations qu'il peut susciter. Néanmoins, il peut paraître restrictif par rapport à la diversité des communications regroupées selon un ordre chronologique dans les trois grandes divisions du livre, *Fantômes et certitudes*, *Perceptions et usages* et *Effets et savoirs* (divisions qui ne répondent qu'imparfaitement aux catégories définies dans le sous-titre). Il semble que la matière, très riche, peut-être trop vaste, déborde de ces cadres destinés à orienter la lecture. Le lecteur est déconcerté par l'abondance d'introductions qu'il rencontre au fil du texte (introduction générale, puis une introduction à chacune des trois parties) et par la présence de textes n'entrant pas dans les catégories définies, et présentés à part. C'est ainsi qu'un texte préliminaire signé par F. Collard examine doctement les matériaux à disposition des historiens pour écrire une histoire des corps empoisonnés, recense les principales sources textuelles exploitées ou exploitables, et trace les grandes lignes de ce projet d'écriture dont le colloque fut un préalable. Un dernier texte, dû à M. Sapanet, est annoncé comme un « prolongement », alors que le titre choisi *Le corps empoisonné et le médecin légiste* l'inscrit à l'évidence dans la thématique des investigations judiciaires et médico-légales, entrant dans le champ d'analyse du corpus. Enfin, la conclusion de P. H. Keller essaie de mettre en relation la diversité des cas étudiés en actualisant les débats par une réflexion sur de nouvelles formes de poisons, les psychotropes.

Les éditeurs revendiquent une approche transdisciplinaire, en réalité toujours textuelle ; l'archéologie, la paléopathologie, la chimie et même l'imagerie médicale moderne sont absentes, alors que leurs apports sont essentiels dans l'identification et la preuve du poison (2). Dès lors, les auteurs sont amenés à n'envisager que des représentations de corps empoisonnés, excluant ici toute représentation figurée, pour se limiter aux mots. Dans ce cas, on souhaiterait une réflexion sur les variétés des genres et des modalités d'écriture. En effet, peut-on considérer uniquement le "contenu" en mettant sur le même plan informatif par exemple un rapport d'expertise médico-légale et un chapitre de roman de Manzoni ou d'Huysmans, passionnant par ailleurs, sans prendre en compte la spécificité d'écriture de l'un et de l'autre ? Mais ce sont là sans doute des

défauts inhérents à ce type de projet éditorial ambitieux, et si les critiques en sont faciles, il est plus judicieux de relever des contributions individuelles qui proposent une analyse et une interprétation souvent riches et constructives. Il est impossible de citer ici tous les auteurs (qu'ils m'en excusent) et tous les articles. Des communications sont au confluent de la médecine et de l'imaginaire individuel, collectif, voire littéraire : M. Lefort retrace les grandes étapes de la vulgate du phantasme d'empoisonnement d'Alexandre le Grand, D. Durand analyse brillamment les procédés métaphoriques qui font de l'écriture décadente d'Huysmans un poison pour l'esprit, aussi séduisant que maléfique. C'est aussi l'ambivalence du terme *pharmakon* que nous retrouvons dans plusieurs communications, en médecine (C. Barouin) comme dans le rôle qu'I. Salas attribue au théâtre. D'autres communications se présentent comme synthétiques. Dans la lignée de D. Jacquart, M. Soria rappelle combien les théories médicales antiques croisées avec les interprétations religieuses médiévales du sang menstruel, ont diabolisé la femme tout entière. D. Pastore trace un panorama des auteurs médicaux et des controverses entre médecine savante et médecine pratique tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles à propos de la toxicité de certaines substances (*pharmaka*). Si la narration d'un "cas" isolé d'empoisonnement probable, tiré des vastes compilations de cas et d'histoires qui caractérisent cette époque, reste dans le champ de l'anecdote médicale (C. Pennuto), la mise en relation de plusieurs cas aux signes similaires est signalée avec raison comme la méthode qui, à partir de l'antiquité grecque, a permis aux médecins de constituer au fil des siècles un savoir pratique puis théorique sur les poisons, sur leur diffusion et leurs effets (F. Bourbon). On ne s'étonnera guère que médecine et justice se rencontrent autour du poison, de l'acte d'empoisonnement et de la figure de l'empoisonneur, du XVIII^e siècle (M. Ortolani, M. Porret) à aujourd'hui (N. Picard). Si le développement de la toxicologie (F. Chauvaud) a donné une assise "positiviste" aux expertises médico-légales, il est intéressant de découvrir comment se sont édifiées les présomptions et preuves d'empoisonnement dans les siècles précédents. Les recherches effectuées par I. Matthieu dans les archives départementales de Maine-et-Loire de la fin du Moyen-Âge lui ont permis de montrer précisément comment les juges recherchaient la matérialité des accusations, des soupçons et des actes d'empoisonnement par témoignages et interrogatoires cadrés, tandis que G. Callemein privilégie la liberté de parole des témoins et leur rôle dans les affaires d'empoisonnement (observations des symptômes, effets) à travers des textes juridiques des XVII^e et XVIII^e siècles (ordonnances et monitoires).

Il faut signaler enfin l'intérêt d'analyses lexicales et sémantiques qui sont pour nous un moyen privilégié d'entrer dans le monde des perceptions des poisons aux temps passés et des moyens mis en œuvre pour les contrer. À travers les recettes et les listes d'ingrédients d'antidotaire et de réceptaires médiévaux, G. Xhayet (3) montre comment *antidota* et *parabilia*, différenciés par leur origine, leur mode d'administration et leur action contre les *venena*, renvoient à deux savoirs thérapeutiques, mais aléatoires tous deux. En étudiant le discours des *simplices*, la communication de J.C. Diedler met en lumière les mentalités de communautés forestières du sud de la Lorraine aux XVI^e et XVII^e siècles, le rôle du sorcier et de la sorcellerie dans ces communautés. Enfin, échappant en quelque sorte au corps individuel, le poison ou *venenum* devient, dans la séduisante démonstration faite par M.L. Monfort, un modèle épistémologique pour expliquer l'origine des fièvres pestilentielles dans le *De peste* de Janus Cornarius (1551).

Le livre contient un index des noms propres, un index des œuvres citées, un index thématique et les résumés des contributions en français et en anglais. Tout ceci montre

indéniablement le travail énorme qui a été accompli en moins de deux ans pour publier ce riche ensemble.

Jacqueline Vons

NOTES

1. BRANDLI Fabrice et PORRET Michel (éd.) - *Les corps meurtris. Investigations judiciaires et expertises médico-légales au XVIIIème siècle*. Préface de Patrice Mangin. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 392 pages. Voir CR dans ce même numéro de la revue. Voir aussi par CHAUVAUD FRÉDÉRIC (dir.) - *Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 314 p., et par BOUDIOU Lydie et SORIA Myriam (éd.) - *Corps outragés*, Turnhout, Brepols, 2009.
2. Sur les modalités de coopération et de collaboration transdisciplinaires ou pluridisciplinaires, où des spécialistes de disciplines différentes apportent leurs compétences pour approfondir un sujet, on pourra consulter par exemple, sur un thème finalement assez proche, puisqu'il est question des *pharmaka* (ici comme médicament) le livre édité par Muriel PARDON-LABONNELIE - *La coupe d'Hygie. Médecine et chimie dans l'Antiquité*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2013 (CR dans *Histoire des sciences médicales*, 2013, p. 435-436).
3. Voir depuis lors le livre de XHAYET Geneviève - *Médecine et arts divinatoires dans le monde bénédictin médiéval à travers les réceptaires de Saint-Jacques de Liège*, Paris, Classiques Garnier, 2010, 370 p.

BRANDLI Fabrice et PORRET Michel, *Les corps meurtris. Investigations judiciaires et expertises médico-légales au XVIIIe siècle*. Préface de Patrice Mangin. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 392 pages.

Spécialiste des Lumières et de Rousseau, Michel Porret est également renommé par ses travaux et recherches concernant la criminalité et la justice au XVIIIème siècle et la naissance de ce qu'on a appelé la "médecine judiciaire". Après plusieurs ouvrages collectifs, dont *Le corps violenté. Du geste à la parole*, paru à Genève en 1998, il présente aujourd'hui, avec Fabrice Brandli, les résultats d'une vaste enquête sur les textes de protocoles d'expertises médico-légales rédigés entre 1716 et 1792, extraits des archives criminelles de la République de Genève. La préface de Patrice Mangin, directeur du centre universitaire romand de médecine légale, rappelle l'origine de l'enseignement universitaire de la médecine légale en Europe, et l'ancienneté de cette discipline née à la Renaissance avec les rapports d'Ambroise Paré, de Félix Platter et un peu plus tardivement de Paolo Zacchia.

L'ouvrage est composé de deux parties ; la première met l'accent sur l'historicité de la discipline et sur la contextualisation des pratiques médico-légales comme creuset de la certitude et de la preuve dans la pratique judiciaire sous l'Ancien Régime, dans le ressort de la République de Genève, la seconde est constituée d'un corpus inédit d'environ 400 rapports signés au XVIIIème siècle par des médecins et des chirurgiens jurés de Genève. La médecine légale a de particulier le fait de mettre en œuvre l'ensemble des connaissances médicales au service de la justice et du droit de punir, contre la vengeance privée ; l'œil de l'expert doit éclairer la justice sur la nature et les causes des actes violents et criminels dont ont été victimes les corps meurtris. Si l'expertise médico-légale est encore essentiellement descriptive au XVIème siècle, on assiste progressivement à la mise en place de protocoles de visites et d'écriture des rapports, qui tentent d'objectiver le délit ou le crime en fonction des indices matériels et des traces corporelles que les experts apprennent à relever systématiquement, pour permettre à la justice de punir objectivement. Le siècle des Lumières est à cet égard un siècle de transition entre l'empirisme et le "bricolage" (p. 26) de la médecine judiciaire antérieure et l'instauration d'un positi-

visme médico-légal au XIX^{ème} siècle, véritable tournant épistémologique qui associera des sciences et des techniques nouvelles - la toxicologie avec Orfila, l'entomologie médicale *post-mortem*, la photographie -, à l'investigation clinique en vue de rechercher des "preuves positives". Les données fournies lors d'exhumations judiciaires en vue de l'identification de corps ou de débris de corps meurtris seront rendues moins improbables avec le développement d'outils tels l'ostéométrie et l'identification odontologique. Ainsi la science médico-légale née au XIX^{ème} siècle, dans une conception positiviste de progrès et d'évolution de la médecine, apparaît-elle comme une systématisation des "savoirs diffus" qui constituent les archives de l'ancien régime médico-légal.

Ce sont ces savoirs diffus que les auteurs tentent de mieux connaître et de définir. Se plaçant dans une perspective anthropologique, sociale et institutionnelle, ils analysent brièvement les conditions et le contexte de l'expertise médico-légale et de la figure de l'expert auprès des tribunaux sous l'ancien régime. Chirurgiens, sages-femmes et médecins assermentés sont requis pour "voir et visiter" dans le cadre d'enquêtes judiciaires (viols, infanticides, empoisonnements, mais aussi possessions conventuelles et perturbations mentales) voire de procédures inquisitoires. Les préjugés, l'arbitraire des juges doivent être compensés et éclairés par la netteté et la précision des rapports qui leur seront remis : l'expert s'est déplacé pour inventorier les indices, recueillir les marques sur les lieux judiciaires avant de se livrer à l'autopsie, à l'examen attentif des cadavres éventuels, il a consigné ses observations pathologiques dans un langage neutre (p. 37) et dans un cadre nosographique. On pourra toutefois regretter l'abondance, voire l'excès de guillemets encadrant des citations courtes ou de simples noms sans valeur expressive particulière, qui rendent la lecture de cette fin de chapitre malaisée car elles morcellent sans nécessité des phrases tirées des textes de Jousse et de Pinel (référéncés en notes de bas de page). Le dernier chapitre analyse quelques cas qui ont fait l'objet d'une expertise médico-légale dans le cadre des institutions genevoises et étudie les protocoles d'écriture des rapports tendant vers des formulations et une structure stéréotypées (p. 66-67). Ce chapitre constitue une introduction à l'anthologie de textes regroupés dans la seconde partie.

Les transcriptions des rapports sont restituées selon l'original, sauf les noms propres de lieux et de personnes qui ont été modernisés, sans que les raisons de ces modifications (qui pourraient d'ailleurs gêner d'éventuels recoupements avec d'autres sources d'archives) soient signalées. Les expertises sont numérotées et éditées de manière chronologique, avec la mention des noms et des compétences des experts. Chaque rapport est pourvu d'un titre qui énonce la nature du crime ou de l'accident et d'un résumé. De tous ces corps meurtris, par noyade, empoisonnement, viol, de la liste éprouvante des enfants exposés, des tentatives (ou des actes) de suicide et de meurtre, il ne reste que des mots couchés sur le papier, dans la brièveté et la sécheresse des rapports d'expertise ; ils témoignent cependant de la conscience professionnelle des médecins et chirurgiens au cours de leurs enquêtes pour tenter de découvrir le vrai et le juste, à l'écoute des corps meurtris.

Jacqueline Vons

NOTES

On rapprochera ce livre de communications faites devant notre Société : Philippe CHARLIER et Danielle GOUREVITCH - "Un procès-verbal d'autopsie inédit (Saint-Nectaire, 1765) : étude technique et diagnostic rétrospectif", *Histoire des sciences médicales*, XLIII 3, 2009, 307-318. Et lors des journées de médecine légale de novembre 2011, Sandra MENENTEAU en préambule à son livre

de novembre 2011 *L'autopsie judiciaire. Histoire d'une pratique ordinaire au XIX^{ème} siècle*, Rennes, PUR, 2013.

PORTMANN Maria, *L'image du corps dans l'art espagnol aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Autour du Libro Segundo de Juan de Arfe y Villafañe (1585)*, Berlin, Peter Lang, 2014, 350 p.

Cet ouvrage, édité par la S. A. Peter Lang de Berne, représente le 14^{ème} volume d'une collection dénommée "Nature, Science et les Arts", l'édition imprimée de la thèse de doctorat de Maria Portmann, sur les rapports de l'étude anatomique et la peinture espagnole des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, qui avait reçu en 2012 le prix Sournia de la Société française d'histoire de la médecine. Ce bel ouvrage illustré contient aussi la traduction du deuxième livre (*Libro Segundo*) de l'ouvrage de Juan de Arfe y Villafañe, *Varia commensuracion para la escultura y arquitectura*, imprimé à Séville en 1585. Cette deuxième partie se consacre seulement à l'anatomie humaine et à ses proportions d'où l'intérêt pour Maria Portmann d'une confrontation avec le fameux traité d'Albrecht Dürer que Juan de Arfe a probablement consulté dans une édition italienne. Maria Portmann montre l'importance que l'étude de l'anatomie prenait pour les artistes dès la fin du XVI^{ème} siècle en Espagne où se côtoient graveurs, architectes, peintres, sculpteurs etc..., alors qu'on sait que le premier théâtre anatomique est apparu à Madrid seulement vers 1689 et qu'à Lérida on disposait d'un corps à disséquer uniquement tous les trois ans. Nous avons apprécié le choix des peintres et des œuvres pour le XVI^{ème} siècle avec Gaspar Becerra et Pedro Berruguete et par exemple son *Christ mort entouré d'anges*. Ce tableau révèle des proportions parfaites avec un réalisme saisissant et le fait d'avoir fait suinter par la plaie due au coup de lance, du sang et une sorte de lymphé est digne du troublant linceul de Turin. Peu de peintres à cette époque inscrivent les sévices laissés par l'horrible et longue flagellation du Christ en particulier au niveau des épaules sauf Gaspar Becerra. Nous partageons complètement l'avis de Maria Portmann expliquant combien peu d'artistes ont contribué aux illustrations anatomiques mais n'ont pas cessé de se servir de celles qui existaient préalablement. En ce qui concerne la représentation des blessures, l'exemple du martyr de Saint Sébastien avec les tableaux de Jusepe de Ribera est judicieux car, manifestement et en fonction des positions, on voit apparaître une connaissance anatomique indéniable. Maria Portmann fait une solide démonstration du fait que les artistes contribuent à la vraisemblance grâce à leur connaissance anatomique. Une autre partie est consacrée à la traduction en français du *Libro Segundo* (1585) de Juan De Arfe dont la vie et les œuvres sont préalablement évoquées. Cet ouvrage doit beaucoup aux écrits d'Albrecht Dürer et aussi au traité espagnol de Valverde de Hamusco dont le regretté Louis Pariente avait fait une splendide réédition de l'édition plantinienne de 1566, mais sachez que la première édition de Rome (1556) avait fait appel à Gaspar Becerra pour reprendre sous la direction même de Valverde les figures sur bois de Vésale. Nous avons pu comparer les figures de la femme vue de face et de dos à celles de Dürer, nous trouvons cependant que le bassin féminin proposé dans son cadrage n'est pas assez large (p. 39 du traité). Toutes les peintures choisies font l'objet d'une recherche méticuleuse et l'interprétation évite d'être trop subjective ; mais parfois le regard du médecin historien peut aussi soulever autre chose comme dans le cas du portrait de Jérôme Mercuriale de Lavinia Fontana, entouré de certains objets et livres précis : il semble tenir, à mon avis, un livre imaginé car, à l'époque, cette *Fabrica* n'existe pas dans ce format in quarto. Une impressionnante bibliographie accompagne ce livre savant et très bien construit avec des notes explicatives référencées, mais aussi une

iconographie de belle qualité. Somme toute une indéniable richesse pour ceux qui s'occupent de l'art et de ses rapports avec l'anatomie humaine.

Alain Ségal

DIRIX Théo, *In search of Andreas Vesalius. The quest for the lost grave*, Leuven, Lannoo Campus, 2014.

Voici un livre “sans prétention” mais bien documenté, joliment illustré, qui s'attache à retracer les recherches faites à Zante par l'auteur et une équipe de médecins, historiens et artistes pour retrouver la tombe de Vésale (1514-1564). “Anecdotique”, diront certains ; peut-être, mais si cela pouvait mettre fin aux légendes et aux rumeurs qui, depuis des siècles, et encore aujourd'hui, entourent la disparition d'un des plus grands anatomistes et savants occidentaux, cette quête se révélerait alors indispensable pour la science. Car au Panthéon des grands hommes en Belgique, la fin d'*Andreas Vesalius Bruxellensis* reste une énigme et divise plus qu'elle ne rassemble les chercheurs autour de sa personne et de son œuvre, par méconnaissance ou par ignorance. Le livre est donc une reconstitution des recherches menées à Zakynthos, au XX^{ème} siècle et aujourd'hui, sous la forme d'un journal, composé de courts chapitres, ne négligeant ni les difficultés administratives rencontrées par l'auteur, actuellement consul belge établi à Athènes, ni le rôle des éléments naturels tels les tremblements de terre qui ont secoué l'île à maintes reprises, qui ont détruit des monuments-témoins et ont retardé les recherches sur le terrain ou les ont rendues impossibles... Après plusieurs rencontres manquées, 2014 était l'occasion de célébrer une double commémoration, la naissance de Vésale en 1514 et sa mort sur cette île en 1564. Aujourd'hui, l'évolution des techniques et les possibilités offertes par la modélisation permettent d'envisager la poursuite des recherches sans dégradation matérielle dans la ville. Le livre se termine par la présentation de documents inédits ou encore peu connus. Le souci constant de l'auteur de dire son engagement personnel (p. 30 : “This quest, for a lost dead soul, is my life”) et de l'associer aux préoccupations de la collectivité insulaire comme aux travaux de ses amis en Belgique, est un des aspects attachants de ce livre, qui prend en compte les retombées politiques d'une telle commémoration, destinée à favoriser les échanges européens entre scolaires, artistes et scientifiques.

Jacqueline Vons

FABRE André Julien, *Les médecins de Venise*, L'Harmattan, 2014, Paris, 199 pages, 20€.

De Ravenne, de l'Université de Bologne dès le Haut Moyen Age à Venise, avant la Renaissance italienne, nous découvrons les biographies successives de médecins vénitiens connus et moins connus, avec Vésale et la *Fabrica*. Ces biographies condensées et structurées nous invitent à poursuivre ses recherches. Venise a été un lieu précurseur en matière de prévention aussi bien de la peste avec ses lazarets que de la tuberculose avec l'éviction des malades et du choléra avec l'assainissement des eaux. En 1575 Venise est la deuxième ville d'Europe après Londres. L'auteur nous promène dans les dédales de la cité vénitienne en passant par la Faculté de médecine de Padoue et des villas palladiennes de Vénétie. Il nous emmène vers les amoureux célèbres de Venise tels George Sand, Léonard de Vinci, William Harvey, Giovanni Battista Morgagni, Anton Tchekhov, Sigmund Freud, Arthur Schnitzler. Le ghetto de Venise est l'un des premiers ghettos. Dès le Haut Moyen Age les juifs venaient du monde entier et celui-ci était l'un des plus sûrs.

En final l'auteur nous fait découvrir la musique vénitienne, Vivaldi et tant d'autres. Le charlatanisme n'a pas épargné la Sérénissime et le plus célèbre de nos charlatans, Casanova, est gracieusement décrit.

Anne Barjansky

TEYSSOU Roger, *Freud, le médecin imaginaire... d'un malade imaginé*, Paris, l'Harmattan, 2014.

L'auteur de *Charcot, Freud et l'hystérie* puis de *Paul Sollier contre Sigmund Freud* propose un troisième volet de ses études consacrées à l'histoire de la neurologie et de la psychiatrie dont le titre percutant *Freud, le médecin imaginaire... d'un malade imaginé* résume d'emblée la teneur de son ouvrage sur le soi-disant inventeur de la psychanalyse : soi-disant, car c'est un peu délaissé le rôle du clinicien Joseph Breuer. Freud est partisan de l'explication psychogénique des affections mentales laissant ainsi une œuvre devenu un véritable modèle d'arbitraire et l'emblème d'un réel échec. Voilà le résultat pour celui qui a voulu s'affranchir des lois impitoyables de la recherche et des contrôles sérieux du laboratoire. Cela a eu des conséquences en retardant beaucoup les progrès de la neurobiologie, sans compter aussi l'abandon des soins spécifiques pour certaines pathologies organiques et le gastroentérologue R. Teyssou cite le bon exemple qu'est la pathologie gastrique en rapport avec les conséquences de l'infection par *Helicobacter pylori* ! En une centaine de pages basées sur de solides références historiques, Roger Teyssou règle son compte à celui qui inventa finalement une idéologie doctrinaire non fondée scientifiquement.

La bibliographie comporte une quarantaine de très bonnes références, mais ne cite pas les travaux scientifiques sur les rêves de J. Allan Hobson, de la Harvard medical school, qui auraient eu ici une fort belle place, démontrant bien ce que certains ont dénommé l'imposture du siècle. Bien entendu, l'auteur ne cite pas les ouvrages d'Élisabeth Roudinesco pensant, peut-être, comme le philosophe François Aulral que cette dernière est « le degré zéro de la pensée. »

Il faut reconnaître que le livre de Roger Teyssou reste une solide démonstration de son titre, montrant bien que le psychanalyste projette son propre imaginaire sur l'analysé devenu un malade imaginaire, pouvant aussi laisser échapper d'authentiques pathologies parfois lourdes. On va laisser les derniers mots à Jacques Lacan dans une conférence prononcée à Bruxelles le 26 février 1977 : "Notre pratique est une escroquerie", et aussi "c'est comme moi, dans très peu de temps, tout le monde s'en foutra de la psychanalyse."

Alain Ségal

HOERNI Bernard, *Henri-François Ledran et la chirurgie des Lumières*, Paris, Éditions Glyphe, 2014.

Nous n'avons pas été surpris de voir notre ami le professeur Bernard Hoerni, oncologue et ancien directeur du fameux Institut Bergonié, livrer un ouvrage sur Henri-François Le Dran (1685-1770), chirurgien qui est l'un des meilleurs exemples du fruit de la formation sérieuse des chirurgiens de son siècle ; ceci explique comment cette corporation a amplement supplanté la médecine de l'époque et qu'ils sont les précurseurs de la méthode anatomo-clinique, relevant véritablement avec discernement les observations rares, disséquant les cadavres pathologiques pour comprendre, enseignant dans les fameuses écoles de chirurgie en gardant bien des fruits de leur savoirs dans leurs publications sélectionnées que l'on retrouve dans les célèbres *Mémoires de l'Académie royale*

de chirurgie, mais on oublie trop souvent de regarder les mémoires des prix retenus par la dite Académie.

Henri-François Le Dran reste vraiment dans le cheminement historique une référence pour l'étude des cancers, comme pionnier par la qualité de ses descriptions ; cela est fort bien démontré par B. Hoerni qui, auparavant, a expliqué le cursus de H.F. Le Dran, né dans le milieu qui convenait, car son père est chirurgien et son apprentissage sera parfois complété aux Armées du roi, où Le Dran va perfectionner sa pratique. Ainsi, juge-t-on de l'évolution de cette profession entre le XVII^{ème} siècle et le XVIII^{ème} siècle. Le Dran sera des tout premiers académiciens en 1731, donc à 46 ans, lui qui délivre depuis son hôpital de la Charité des cours fructueux d'anatomie qu'évoquera le célèbre Albrecht von Halle; mais si Le Dran commence à l'Académie comme commissaire aux correspondances, poste qui exigeait de solides connaissances linguistiques latines et autres, il ne sera jamais aux Écoles de chirurgie un démonstrateur alors que pour la redoutable opération de la taille il fut un acteur renommé et imagina même une instrumentation de valeur qui retiendra l'attention d'Antoine Louis pour l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (planche IX des illustrations de la chirurgie). Rien n'échappe à Bernard Hoerni qui souligne à juste raison que bien des ouvrages de Le Dran ont été traduits rapidement et imprimés à Berlin, Nuremberg, Londres et Amsterdam etc... et même l'Allemand Justus Gottfried Günz retiendra en 1740 pour ses observations choisies certaines de Le Dran, de la valeur de celle qui établit le rapport de cause à effet entre l'abcès et la carie vertébrale, ce que Pott ne décrira vraiment qu'en 1779 ! Le gros chapitre sur les cancers est abordé par Bernard Hoerni, en particulier celui du sein et il est vrai qu'en cancérologie sa réputation et ses travaux en font vraiment un pionnier. La bibliographie comprend une cinquantaine de référence de qualité, mais je profite de cette analyse pour signaler à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Académie de Chirurgie et de ses membres la thèse d'antan (1962) de Jean Boisseaud, No 293 de Rennes, sous la direction du professeur Pierre Huard. Fort beau travail de B. Hoerni qui nous permet de constater combien cette Académie renferme encore des membres pas assez connus des historiens, restant donc un réservoir de recherches.

Alain Ségal

HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

TOME XLVIII

2014

Tables alphabétiques

AUTEURS DES COMMUNICATIONS

- ALBOU Philippe. - *La présence des volatiles, des animaux aquatiques et des insectes dans le langage médical* 2014, **48** : 225-236
- BATTIN Jacques. - *Montesquieu malvoyant, puis aveugle* 2014, **48** : 209-213
- BAUDUER Frédéric. - *La santé publique en zone de montagne au XIX^{ème} siècle : données issues des registres des naissances et décès du village de Béost, vallée d'Ossau, Béarn* 2014, **48** : 457-468
- BITBOL-HESPÉRIÈS Annie. - *De Vésale à Descartes : le cœur, la vie* 2014, **48** : 513-522
- BONNICHON Philippe. - *Histoire du cancer et de la chimiothérapie avant la chimiothérapie* 2014, **48** : 469-474
- BOTHELHO João Bosco. - *Histoire de la médecine en Amazonas. Disparition du chamane et christianisation des rites de guérison chez les indiens tarianos, à la périphérie urbaine de Manaus* 2014, **48** : 199-208
- BOURDIEU Anne. - *Saturnisme : vers une reconnaissance paléoépidémiologique ?* 2014, **48** : 181-188
- CARRIEU Guy. - *Les invalides du Consulat et de l'Empire* 2014, **48** : 317-326
- CHEVALLIER Jacques et NEIDHARDT Jean-Christophe. - *La destinée des bois de la Fabrique de 1543* 2014, **48** : 483-491
- CHOISY Bernard et SÉGAL Alain. - *De l'ergot de seigle au Médiator* 2014, **48** : 537-539
- DEMOUY Annick. - *Jean-Pierre Boudet, pharmacien rémois (1748-1828)* 2014, **48** : 389-396
- DEMOUY Patrick. - *Le vin de Champagne pendant l'Empire* 2014, **48** : 297-300
- DUCOULOMBIER Henri. - *L'aigle et le pou : le typhus dans la grande Armée* 2014, **48** : 351-360
- GAUDIOT Claude. - *Une appendicectomie doublement délicate mais doublement salvatrice* 2014, **48** : 45-48
- GILGENKRANTZ Simone. - *Regard sur soixante années de culture de cellules HeLa* 2014, **48** : 139-144
- GOLDCHER Alain. - *Rôle du chirurgien ordinaire Yvan auprès de Napoléon Ier dans la nuit du 12 au 13 avril 1814* 2014, **48** : 417-425
- GOUREVITCH Danielle. - *Une campagne contre la loi de 1838 régissant le statut des aliénés : Hector Malot, Léopold Turck, Théophile Huc, un romancier, un médecin, un juriste* 2014, **48** : 251-260
- *Vésale et le bémol de Daremberg* 2014, **48** : 523-536
- HETZEL Géraldine. - *Les prisonniers autrichiens à Troyes et la lutte contre les épidémies* 2014, **48** : 475-484

TABLES ALPHABÉTIQUES

HILLEMAND Bernard et SÉGAL Alain. - <i>Les six dernières conférences sanitaires internationales de 1892 à 1926, prémices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)</i>	2014, 48 : 131-138
HUTIN Jean-François. - <i>La médecine égyptienne lors de l'arrivée du corps expéditionnaire de Bonaparte</i>	2014, 48 : 69-82
- <i>Le docteur Henri Marie Husson (1772-1853) et l'introduction de la vaccine à Reims</i>	2014, 48 : 361-377
KOBAYASHI Akira. - <i>Ryôun Takamatsu (1837-1905) premier docteur japonais à avoir étudié la médecine en France</i>	2014, 48 : 33-43
LABONELLIE-PARDON Muriel. - <i>Une nouveau regard sur la 'tomba del medico' (Morlungo, Vénétie)</i>	2014, 48 : 107-124
LAFFAGE-COSNIER Sébastien. - <i>Quand la carrière scientifique d'un médecin favorise la diffusion d'innovations scolaires : l'exemple du docteur Max Fourestier</i>	2014, 48 : 83- 95
LE DANTEC Pierre. - <i>Peut-on parler d'une prise en charge de la douleur sous l'Empire ?</i>	2014, 48 : 339-349
LEGAYE Jean. - <i>L'enseignement de la médecine sous la Révolution et l'Empire</i>	2014, 48 : 397-404
LEROUX-LENCI Gaston. - <i>Les couleurs du service de santé sous l'Empire</i>	2014, 48 : 301-304
MABIN Dominique. - <i>La mort inexplicée de Blandine Liszt-Ollivier en 1862</i>	2014, 48 : 245-250
NEIDHARDT Jean-Christophe etc Jacques Chevallier. - <i>La Fabrique et la destinée des bois de 1543</i>	2014, 48 : 485-493
NOIROT Fabien. - <i>Jules Baretta et les secrets du moulage pathologique au XIXème siècle. Analyse de la cire n°1364 au musée de l'hôpital Saint-Louis</i>	2014, 48 : 203-208
POREAU Brice. - <i>L'histoire du commensalisme : une histoire contemporaine de la microbiologie</i>	2014, 48 : 61-68
PORTMANN Maria. - <i>Le corps des nains dans l'art italien de la Renaissance</i>	2014, 48 : 25-32
- <i>La mémoire des illustrations de la Fabrique en Angleterre et en Espagne</i>	2014, 48 : 501-509
POSTEL Jacques. - <i>Voir : THILLAUD Pierre L. et POSTEL Jacques. - Ouvrage de dame à l'hôpital Sainte-Anne</i>	2014, 48 : 261-266
QUIN Grégory. - <i>Développement des pratiques médicales de massage et de gymnastique à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (Angleterre, France, Allemagne, Suisse)</i>	2014, 48 : 215-224
RENNER Claude. - <i>À propos du tourniquet de Jean-Louis Petit</i>	2014, 48 : 125-130
RIBEIRO Euler Esteves. - <i>Le vieillissement dans la forêt amazonienne : défis et perspectives</i>	2014, 48 : 189-197
SÉGAL Alain. - <i>Claude Balme (1766-1845) chirurgien et médecin des armées de la Révolution à l'Empire</i>	2014, 48 : 379-388
- <i>L'exemplaire du De humani corporis fabrica d'Andreas Vesalius de la bibliothèque municipale de Reims</i>	2014, 48 : 495-502

TABLES ALPHABÉTIQUES

- Et voir : CHOISY Bernard et SÉGAL Alain. - *De l'ergot de seigle au Médiator* 2014, **48** : 537-539
- HILLEMAND Bernard et SÉGAL Alain. - *Les six dernières conférences sanitaires internationales de 1892 à 1926, prémices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)* 2014, **48** : 131-138
- THILLAUD Pierre L. et POSTEL Jacques. - *Ouvrage de dame à l'hôpital Sainte-Anne* 2014, **48** : 261-266
- TRÉPARDOUX Francis. - *Introduction (Reims)* 2014, **48** : 295-296
- *Des médicaments et des pharmaciens pour l'armée 1800-1815* 2014, **48** : 305-316
- VAN HEININGEN Teunis Willem. - *La contribution à la santé publique de Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737-1816) et l'adoption de ses idées aux Pays-Bas* 2014, **48** : 97-106
- *La dynastie des Helvétius : une dynastie qui engendra un alchimiste, des médecins royaux, un agent secret et conseiller d'État, et un philosophe* 2014, **48** : 447-456
- VESSELLE Benoît. - *Amputation et appareillage du membre inférieur pendant la Révolution et l'Empire* 2014, **48** : 327-338
- *Sur les traces du docteur François Ribes, chirurgien de la 1ère division d'ambulance dite du champ de bataille* 2014, **48** : 405-411
- VESSELLE Benoît et LEGAYE Jean. - *Amputation et appareillage du membre inférieur pendant la Révolution et l'Empire* 2014, **48** : 327-338
- VONS Jacqueline. - *Pourquoi les femmes pleurent-elles plus que les hommes ?* 2014, **48** : 237-244
- YOUT Guillaume. - *Le médecin-colonel Robert Yout. Vingt ans de médecine parachutiste (1955-1975)* 2014, **48** : 49-60

OUVRAGES ANALYSÉS

- | | |
|--|--|
| <p>ALEXANDRE-BIDON Danièle. - <i>Dans l'atelier de l'apothicaire. Histoire et archéologie des pots de pharmacie XIIIème-XVIème siècles</i>, Picard, Paris, 2013, 47 : 437-438</p> <p>ARNAUD Sabine. - <i>L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)</i>, EHSS, Paris, 2014, 2014, 48 : 275-277</p> <p>BÉDEL Maurice. - <i>Journal de guerre 1914-1918</i>, Tallandier, Paris, 2013 2014, 48 : 155-156</p> <p>BELMAS Elisabeth et NONNIS-VIGILANTE Serenella. - <i>Les Relations médecin-malade des temps modernes à l'époque contemporaine</i>, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq 2014, 48 : 145-149</p> | <p>BENSEDDIK Nacéra, <i>Esculape et Hygie en Afrique</i>, Paris, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome 44, 2010. 2014, 48 : 543-546</p> <p>BLONSKI Michel, <i>Se nettoyer à Rome. Ile s. avant J.-C.- IIe siècle après J.-C. Pratiques et enjeux</i>, Le Belles Lettres, Paris, 2014, 2014, 48 : 278</p> <p>BODIOLY Lydie, CHAUVAUD Frédéric et SORIA Myriam (éd), <i>Le corps empoisonné. Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours</i>, Paris, Classiques Garnier, 2014, 2014, 48 : 546-548</p> <p>BOEHM Isabelle et ROUSSEAU Nathalie dir. <i>L'expression du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommage à</i></p> |
|--|--|

TABLES ALPHABÉTIQUES

- Françoise Skoda*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2014
 2014, **48** : 277-278
- BOUCHARA Catherine, *Charcot, une vie avec l'image*, Philippe Rey, Paris, 2013,
 2014, **48** : 540-541
- BRANDLI Fabrice et PORRET Michel, *Les corps meurtris. Investigations judiciaires et expertises médico-légales au XVIIIe siècle*. Préface de Patrice Mangin. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, ... 2014, **48** : 548-549
- CARROLL Sean B. - *Brave genius, a scientist, a philosopher and their daring adventures from the French resistance to the Nobel Prize*, Crown published, New York, 2013 ... 2014, **48** : 153-155
- CATALANO Paola *et al.* (a cura di) - *Scritto nelle ossa. Vivere, ammalarsi e curarsi a Roma in età imperiale, Roma, dic. 2013- aprile 2014* 2014, **48** : 156
- CÉLINE Louis-Ferdinand. - *Lettres à Henri Mondor*, Gallimard, Paris, 2013
 2014, **48** : 267-268
- DIRIX Théo, *In search of Andreas Vesalius. The quest for the lost grave*, Leuven, Lannoo Campus, 2014.
 2014, **48** : 551
- DUCOURTHIAL Guy. - *Petite flore mythologique*, Belin, Paris, 2014
 2014, **48** : 274
- FABRE André Julien, *Les médecins de Venise*, L'Harmattan, Paris, 2014,
 2014, **48** : 551-552
- FANTINI Bernardino et LAMBRICHS Louise L. (sous la direction de) - *Histoire de la pensée médicale contemporaine. Évolutions, découvertes, controverses*, Éditions du Seuil, Paris, 2014, 2014, **48** : 151
- GAZZANIGA Valentina. - *La medicina antica*, Carrocci, Roma, 2014,
 2014, **48** : 274-275
- HOERNI Bernard. - *Pierre Menetrier, Infections, cancers et histoire de la médecine*, Glyphe, Paris, 2013
 2014, **48** : 272-274
 - *Henri-François Ledran et la chirurgie des Lumières*, Paris, Éditions Glyphe, 2014. 2014, **48** : 552-553
- LEFEBVRE Thierry et RAYNAL Cécile. - *Les métamorphoses de Tho-Radia : Paris-Vichy*, Glyphe, Paris, 2013
 2014, **48** : 151-152
- MABIN DE CHENNEVIÈRE Yves. - *Portrait de l'écrivain en déchet*, Éditions du Seuil, Paris, 2013 .. 2014, **48** : 152-153
- MARCHAL Hugues (dir.) - *Muses et ptérodactyles : la poésie de la science de Chénier à Rimbaud*, Éditions du Seuil, Paris, 2013 2014, **48** : 270-272
- PORTMANN Maria, *L'image du corps dans l'art espagnol aux XVIème et XVIIème siècles. Autour du Libro Segundo de Juan de Arfe y Villafaña (1585)*, Berlin, Peter Lang, 2014,
 2014, **48** : 550-551
- TEYSSOU Roger, *Freud, le médecin imaginaire... d'un malade imaginé*, Paris, l'Harmattan, 2014, 2014, **48** : 552
- WESTON Robert. - *Medical consulting by letter in France 1665-1789*, Burlington, Ashgate, 2013, 2014, **48** : 268-270

Règles générales de publication

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Histoire des Sciences Médicales, organe officiel de la Société Française d'Histoire de la Médecine, publie, outre les comptes rendus des séances de la Société, les textes des communications (soit en intégralité, soit en résumé), des comptes rendus d'ouvrages, de thèses ou de congrès.

Obligations légales :

- Les auteurs s'engagent à respecter les dispositions de la loi du 11 mars 1957 modifiée, relative à la propriété littéraire et artistique.
- Les manuscrits originaux, destinés à publier une communication à la Société, ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. A défaut, ils pourraient ne pas être publiés.
- L'auteur s'engage à demander l'autorisation du Comité de lecture s'il désire reproduire partie ou totalité de son article, publié dans *Histoire des Sciences Médicales*, dans une autre publication.
- L'auteur engage seul sa responsabilité, en particulier pour ce qui concerne les opinions ou les interprétations exprimées dans les exposés ou reproduites dans les analyses.

Comité de lecture et de programmation :

- En aucun cas la Revue n'est engagée vis-à-vis des manuscrits reçus avant la décision définitive du Comité.
- Le Comité se réserve le droit de demander une modification de la bibliographie.
- Les textes, publiés ou non, ne sont pas retournés à l'auteur, à l'exception des illustrations.
- L'auteur recevra une épreuve imprimée de l'article pour approbation finale. Il devra impérativement retourner celle-ci dans les quinze jours, faute de quoi le manuscrit pourra être publié tel quel sous la responsabilité de son auteur. Aucune modification du contenu du texte ne sera admise.

Texte :

- Les manuscrits doivent être rédigés en français. Ils seront présentés sous forme numérisée (Word : disquette, CD rom ou courrier électronique) et ne devront pas dépasser 35 000 signes, espaces compris (notes et références incluses).
- En cas de dépassement de ces normes, approuvé exceptionnellement par le Comité de lecture et de programmation, une participation aux frais d'impression sera demandée à l'auteur.

- Dans le texte, les noms propres seront dactylographiés en minuscules. De manière générale, les nombres s'écrivent en chiffres sauf lorsqu'ils sont inférieurs à dix ou lorsqu'ils commencent une phrase.
- Les notes, en nombre limité, seront renvoyées en fin du texte.

Les manuscrits doivent porter, au bas de la première page, la date de la séance et l'adresse du ou des auteurs.

Illustrations :

- Tout ou partie des illustrations présentées en séance seront reproduites, si elles sont de qualité suffisante et dans la limite de l'espace disponible.
- La *Commission de Programmation et de Publication* se réserve le droit de refuser certaines illustrations proposées.
- L'auteur s'engage à ne fournir que des illustrations libres de tous droits, cette exigence valant décharge de la responsabilité de la Société. Elles seront numérotées en chiffres arabes pour les photographies et les graphiques (Fig. 1, Fig. 2, etc.) et en chiffres romains pour les tableaux (Tableau I, Tableau II, etc.).
- Les légendes seront fournies sous forme numérisée.
- Le nom de l'auteur, le numéro de la figure et l'orientation seront indiqués au dos de chaque figure, au crayon. Mais on préférera évidemment une gravure sur CD rom avec images (format JPEG environ 800 Ko), légendes et numérotation.

Références bibliographiques figurant en fin d'article :

- Les références seront strictement limitées aux travaux mentionnés dans le texte et devront être conformes à l'Index Medicus ou à l'Année Philologique.
- Elles doivent comporter obligatoirement dans l'ordre : nom de l'auteur, suivi des initiales du prénom en majuscules ; titre intégral dans la langue de publication ; titre de la revue en abrégé ; année de parution ; série ; numéros des premières et dernières pages.
- L'auteur est responsable de l'exactitude des citations, des références et des notes, celles-ci ne pouvant être vérifiées au moment de l'édition.

À titre d'exemple :

Article dans un périodique : SÉGAL A. - Le bistouri électrique. Réflexion sur l'anse coupante et coagulante dans l'histoire de l'endoscopie. *Acta endoscopica*, 1988, 18, n° 3, 219-228

Chapitre de livre : FERRANDIS J.-J. - Exploiter un musée d'histoire de la médecine : le musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce. In : *Histoire de la médecine Leçons méthodologiques*, s. la dir. de D. GOUREVITCH, Ellipses, Paris, 1995.

Livre : GRMEK M.D. - *Histoire du SIDA. Début et origine d'une pandémie actuelle*, Payot, Paris, 1989

Thèse : SALF É. - Un anatomiste et philosophe français, Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), père de la tératologie morphologique et de l'embryologie expérimentale. *Thèse méd. Lyon*, 1986.

La correspondance est à adresser :

Pour les communications :
à Monsieur Jacques MONET
École de Kinésithérapie de Paris ADERF
107, rue de Reuilly, 75012 Paris
jacques.monet@aderf.com

Président
Monsieur Francis Trépardoux
9, rue des Gâte-Ceps, 92210 Saint-Cloud

Secrétaire Général
Docteur Philippe ALBOU
13, cours Fleurus, 18200 St-Amand-Montrond

**COTISATION À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE
ABONNEMENT À LA REVUE *HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES***

	Cotisation à la Société, seule	Abonnement à la Revue, seul	Cotisation et abonnement
	<i>2014</i>	<i>2014</i>	<i>2014</i>
Membre Union européenne	45 €	85 €	130 €
Membre autres pays	45 €	90 €	135 €
Membre étudiant	20 €	40 €	60 €
Membre donateur	90 €	90 €	180 €
Institution Union européenne		120 €	
Institution autres pays		130 €	
Retard (par année)	40 €	85 €	125 €
Prix de vente au n° : UE, 24 € - Autres pays, 28 €			

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de la S.F.H.M. adressé au docteur Jean-François Hutin, trésorier, 2, rue de Neufchâtel, 51100 Reims.

Références bancaires nationales - RIB : Banque : 30002 ; Indicatif : 00485 ; N° compte : 0000005584L ; clé : 28

Références bancaires internationales - IBAN : FR43 3000 2004 8500 0000 5584 L28 ; BIC : CRLYFRPP

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Toute reproduction, même partielle est interdite sans accord écrit de la rédaction. Une copie ou une reproduction des textes, dessins, publicité, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Société française d'Histoire de la Médecine : 12, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris

Délégués à la Publication : Danielle GOUREVITCH et Jacqueline VONS

Réalisation **Mégatexte** sarl - 51100 REIMS - ☎ 03.26.03.18.22 - Courriel : megatexte@free.fr
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2014 - Commission paritaire 1015 G 79968 - ISSN 0440-8888